N° 571 33e Année. Tome CLV 1er Avril 1922

MERCVRE DE FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France .... 3 fr. 50 | Etranger .... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

MERCVRE DE FRANCE

TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

1er Avril - 1er Mai 1922

1er Avril - 1er Mai 1922 Tome CLV

MERCVRE

DE

FRANCE

(*Série Moderne*)

Parait le 1er et le 15 de chaque mois



PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXII

LA
PROVINCE D'ALGÉRIE

—

Pour la première fois, un chef d'Etat français, en un voyage officiel, va franchir, en territoire français, les deux mille kilomètres qui séparent Casablanca de Tunis.

Prenant un sens symbolique aux yeux des foules, ce voyage va concrétiser l'installation totale de la France dans l'Afrique Mineure. Il annoncera, pour ainsi dire, l'entrée dans notre unité nationale de cette Afrique, — tête du continent noir, — qui semble, à travers son étonnante histoire, comme héréditairement européenne, et que le Désert met à l'écart du reste de son continent, bien plus que le lac méditerranéen ne la sépare de notre Europe.

C'est le signe de l'achèvement d'une œuvre qu'accomplit une fatalité bienveillante. Les événements, au cours de près d'un siècle, selon une sorte de prédestination, se sont succédé et combinés, tour à tour tragiques et heureux, pour que la France vînt là, sans que sa volonté se fût précisément appliquée à remplir cette mission, pour que la France vînt restaurer et prolonger l'œuvre de Rome.

Ainsi, de remarquables esprits ont cru réaliser cette noble fiction de la pérennité latine, et ne veulent plus voir en Afrique rien qui ne soit latin.

En vérité, elle demeure ce qu'elle fut à travers les

âges : la terre sur laquelle se sont rencontrées, ont lutté, se sont associées, ont collaboré ou se sont haïes toutes les âmes diverses des populations du vieux monde, où se sont affrontées les civilisations et les races qui, tour à tour ou simultanément, ont circulé sur les rives de la mer Méditerranée.

Les Celtes qu'ont donnés nos plus rudés provinces à l'Afrique actuelle pourraient aussi prétendre retrouver en Afrique de mystérieuses réminiscences et découvrir des traces de légendaires fraternités.

Complexe, disparate et cependant douée d'une mystérieuse unité, abondante de violents contrastes dans ses peuples et dans ses contrées, dans les mœurs de ses habitants et dans les aspects de ses terroirs, pourtant, dans un certain plan, harmonieuse et identique à elle-même, telle est l'Afrique.

Et notre France ne tient-elle pas son unité et son harmonie de la diversité originelle des races qui ont composé notre race, de la dissemblance des pays qui se sont fondus en notre Pays ?

Mais, de Carthage à Volubilis, perdure l'œuvre romaine, et il apparaît vraiment qu'au delà des temps, la France, dans la Province africaine, a succédé à Rome...

Aujourd'hui, la France est là. Elle a bâti des villes qui désormais ne sauraient plus disparaître tout entières. Elle y a installé et formé un peuple qui est et demeurera français par la pensée, le langage et le cœur. Dans la guerre, les hommes qu'envoya l'Afrique furent confondus dans la fraternité héroïque de tous les soldats de France.

Le Président de la République, cependant, dans son voyage proclamant qu'il est *une* Afrique du Nord française, traversera trois pays que séparent de rigoureuses frontières. Il franchira l'espace de trois pays que gouvernent trois régimes, trois sortes de méthodes, sans que l'on puisse apercevoir déjà le jour où l'unité réelle fera

tomber les barrières qui délimitent, de part et d'autre de l'Algérie, les territoires tunisiens et marocains.

Le Maroc, tout d'abord, montrera au Président l'œuvre prompte, soudaine, hardie qu'a pu faire surgir une autorité maîtresse de ses résolutions, une énergie constante et agissante, une volonté entreprenante et réalisatrice, libre, autant qu'il se peut, en notre siècle et sous notre démocratie, de ses actes et de son temps. Là, la France a créé et l'Islam demeure intact. L'opposition est toute vive entre les deux civilisations, celle qui vient de bâtir et celle qui persiste, séculaire et solide, en ses vieux monuments.

A l'Est, en Tunisie, sous un régime mixte, sous une autorité dirigeante tempérée d'irrésolution, le temps a permis qu'une sorte de fusion ait commencé de s'accomplir entre l'Orient et l'Occident. Ici, l'Islam fut moins farouche. De longs et fréquents contacts entre les Musulmans et les divers peuples méditerranéens d'Europe facilitaient l'accommodement entre les deux civilisations.

Or, franchissant la frontière marocaine, et avant de pénétrer dans la Régence de Tunis, à travers le plus vaste et le plus anciennement français des trois pays d'Afrique, le Président de la République et les personnages de sa suite trouveront-ils des déceptions en Algérie ou bien leur offrira-t-elle, — quatre-vingt-douze ans après les débuts de la conquête,— des sujets d'enthousiasme dans les beautés de sa nature, dans la fécondité de son sol, dans l'œuvre déjà longue tentée par les Français, en présence des vestiges opulents de la colonisation romaine ?

Donnée tout entière, sans réserve, à la France, au prix de successives et rudes actions militaires dont les souvenirs ont gardé des accents d'épopée que n'effacent pas même les éclats de la grande tragédie nationale; l'Algérie ne vit aucune nécessité diplomatique ou politique imposer un régime à son gouvernement et à son admi-

nistration. La France se trouva devant le fait soudain d'une province à créer et à organiser, en même temps que d'un grand peuple à conduire vers des destinées nouvelles ou à mener seulement selon ses mœurs, ses lois et dans sa tradition.

Après quatre-vingt-douze ans, le problème algérien demeure non résolu.

Selon les régimes gouvernant à Paris, selon les hommes au pouvoir et selon leurs tendances d'esprit, varièrent de lustres en lustres, pour l'Algérie, les principes directeurs de son organisation, de son administration, les solutions offertes aux questions posées par l'évolution du peuple sujet, par les rapports mutuels de toutes les races hostiles ou réciproquement incompréhensives.

Et puis, ici, la politique jouait. Pas de cloison étanche entre la Métropole et le peuple algérien. Dès les premiers temps, les colons voulurent que cette terre fût une nouvelle France. Elle fut tout simplement la France pour les Alsaciens et les Lorrains que le traité de Francfort déporta dans le bled. Tous les événements qui troublaient ou réjouissaient la Mère-Patrie se répercutaient parmi les émigrés d'Afrique, qu'ils émouvaient pareillement.

Une ferveur démocratique, d'ailleurs, animait ces hommes et participait en eux aux souvenirs de la terre natale. L'Empire jeta ses proscrits en Algérie. Dans l'isolement parfois cruel du bled, parmi des populations hostiles, la fraternité nationale et républicaine se manifestait vigoureuse et sincère. Les Français d'Algérie ne démentaient point leur origine en se laissant aller parfois à la passion politique qui donnait un dérivatif à leurs soucis d'exilés, volontairement voués à un effort ingrat.

La politique, au demeurant, promettait des solutions aux multiples difficultés qui retardaient l'œuvre colonisatrice, solutions diverses et changeantes et contradictoires souvent.

Ainsi, il fut de l'Algérie comme d'une vaste terre d'expériences. Et les expériences ne sont pas achevées...

Cependant l'œuvre s'accomplissait, spontanée, vivace, hardie.

Sous les régimes successifs, malgré les incertitudes et les hésitations, malgré l'inconstance des autorités dirigeantes et l'incohérence des méthodes, l'activité bouillonne et crée.

Il faut le dire : c'est le colon, c'est-à-dire le paysan de France, succédant immédiatement au guerrier, c'est le colon, presque soldat lui-même, devant reprendre le fusil pour défendre son travail et sa vie, vivant dans une ferme pareille à un blockhaus, c'est le colon, ici, ancêtre vénérable, qui a fait l'Algérie, qui a fait de l'Afrique ce qu'elle est à présent.

Ce sol fécond, prometteur de fortunes, contient maintes traîtrises.

Cette terre est généreuse, mais il faut qu'elle soit violentée. Avant de recevoir du travail humain la semence de moissons merveilleuses, elle se montre âpre, hostile et désolée.

Les terroirs qui offraient aux colons les labours les plus faciles, les champs les plus prospères, étaient infestés des miasmes insidieux des fièvres. Usées par le travail, minées par les maladies palustres, des générations d'agriculteurs ont succombé. Aux abords de très petits villages s'étendirent des cimetières démesurés.

Cette lutte inouïe et permanente contre la glèbe d'Afrique passionnait l'homme laborieux de France.

Sa vie était une alternance de joies et de détresses. Ses efforts triomphaient. Il forçait la fécondité du sol, jouissait de l'abondance et de la lourdeur des grains. Puis, brutalement, la calamité le frappait. Les sauterelles dévoreuses, en armées myriadaires, rasaient l'herbe du blé. La saison refusait la pluie à la terre poudreuse, craquelée et stérile. Ou bien l'hiver noyait les champs, in-

terdisant la semaille. Quand la terre avait refusé la moisson, la disette assaillait l'indigène, suscitant le banditisme à l'assaut des granges du colon.

Les générations présentes recueillent pleinement le fruit de cette deuxième conquête, tenace, douloureuse et longue.

Les plaines empoisonnées, assainies et peuplées, sont devenues de luxuriantes campagnes. Quand, sur des lieues et des lieues, on traverse les vergers, les vignobles, les étendues infinies où ondulent les céréales, rien ne témoigne plus, que les souvenirs déjà anciens des hommes, des mérites, des déceptions et des misères de ceux qui ont vaincu ce bled.

Les Sahel, les Mitidja, les plaines de Sétif et de Bône, ces opulents champs et vignobles que sont devenues les terres heureuses du Tell, offrent dans la saison printanière et jusqu'au milieu des étés, les aspects réjouissants de nos Beauce et de nos Berry, et c'est bien une France agricole qui se prolonge sur des espaces infinis, avec une végétation plus libre et plus exubérante, sous un ciel encore plus clair et un soleil plus chaud.

§

Une ardeur d'entreprise et d'action animait pareillement l'homme des villes.

A l'autre bord du lac méditerranéen se retrouvent des cités denses et mouvantes, à peine différentes de celles de la France.

Elles se sont bâties, accrues, développées, dans une sorte de hâte impatiente, débordant comme Alger sur de longs faubourgs, étreignant les vieilles agglomérations indigènes, risquant parfois de les étouffer.

Aucun plan bien précis n'a jamais réglé leur ordonnancement ; ou plutôt elles se sont disposées selon des plans successifs, divers et parfois contrariés, symboli-

sant la variété même qui caractérisait les systèmes directeurs des destinées de cette colonie.

Le peuplement des villes s'accommodait d'ailleurs de ces disparités. Chaque nation méridionale avait donné à l'Algérie son contingent d'émigrants. Italiens, Espagnols et Maltais se groupent en leurs quartiers, de même que Musulmans d'une part et Juifs de l'autre continuent de mener leur vie indépendante dans la cité.

L'activité de l'Algérie est faite de la vie et du labeur, à des degrés et dans des plans divers, de tous ces hommes, de toutes les races qui se joignent à l'élément français et participent à son effort.

Or, c'est une surprise habituelle et parfois une désillusion pour le voyageur métropolitain qui, pour la première fois, débarque dans un port algérien, que de retrouver partout, intact et dominant, le caractère français.

Si la survivance de l'Islam ne s'affirmait pas en chaque endroit, on ne saurait apercevoir nulle différence entre cette Afrique et les contrées méditerranéennes de la France.

La France et l'Islam restent seuls, apparemment, en présence.

La foule étrangère se conforme tout d'abord à l'allure et surtout au langage des Français. Ceux-ci dominent et dirigent. L'étranger laborieux et qui réussit songe à se fondre dans la collectivité française et à se faire adopter par elle. La guerre a démontré la sincérité de la plupart de ces néo-Français. Ils servaient en grand nombre dans nos régiments de zouaves et se montrèrent ardents à mériter leur suprême naturalisation.

Ainsi la vie française s'éploie dans les villes et dans les campagnes. L'âme française inspire l'œuvre colonisatrice, mène les transactions, guide la collaboration des peuples. Les nécessités de la vie pratique, un commun labeur imposent la concorde.

Si d'inévitables conflits surgissent quelquefois, atti-

sés par l'ardeur des sangs méridionaux, ils sont brefs et ne laissent pas de rancunes. Il n'y a pas au cœur de ces hommes de haines profondes. S'ils ne se connaissent pas, ils se supportent.

Le Français de la vieille France a apporté là-bas son calme, son bon sens, son esprit d'équité. Le colon français applique spontanément les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme.

En face de lui, un homme est toujours un homme. Il peut avoir des colères, céder au mouvement d'une passion, mais, s'il lui arrive de faillir à l'équité, ce n'est pas le mépris pour l'homme d'un autre sang et d'une autre âme qui inspirera son geste. Le Français est bienveillant et bienfaisant par nature. L'indigène honnête et pacifique ne le méconnaît point. Et s'il arrive que l'incompréhension mutuelle des races provoque des drames, c'est le Français qui en est la plupart du temps la victime, parce qu'une conscience berbère juge dans un plan étranger à notre morale les actes qu'inspirent la vengeance ou la rapine.

Les troubles, les luttes de races qui ont, à certaines époques, rompu le calme laborieux de l'Algérie, ont eu leur cause dans des excitations politiques ou dans des erreurs administratives.

La question indigène ne se pose pas, pratiquement, dans le bled.

Le relèvement moral et matériel du peuple musulman et son évolution, soit dans le sens de sa tradition, soit dans celui d'une assimilation, composent une tout autre question,— très haute et très grave, puisqu'elle comprend, en somme, toute notre politique sur toute l'étendue de l'Afrique française.

§

... L'Algérie s'est formée d'elle-même. La richesse de son sol, la multiplicité de ses ressources qui, depuis long-

temps, ont ajouté à son abondante production agricole d'innombrables produits d'industrie, végétaux et miniers, l'attachement vivace et puissant pour ce pays de tous ceux qui vinrent y installer leur foyer, ont composé et développé une vie étonnamment active.

Un peuple nouveau s'est élaboré là. Et ce peuple est français. La vigueur de l'élément français, l'emprise de la mentalité et de la conscience française n'ont jamais cessé de s'accroître et elles se fortifient journellement de relations multiples et réciproques avec la Métropole.

L'Algérie,—à vingt-quatre heures des ports de la Mère-Patrie,— a cessé d'être une colonie et elle mérite désormais le nom de Province française : province particulière assurément, mais d'un particularisme qui s'est prouvé compatible avec un sentiment national profond, aussi bien que les particularismes breton ou provençal...

L'Algérie, réalisation de l'âme et du labeur français, est une réalité géographique, ethnique et économique. Elle est ce que l'ont faite les hommes qui l'ont mise en valeur, en dépit des programmes tâtonnants et des méthodes incertaines.

Aujourd'hui, elle est, du fait même de son existence et de l'œuvre qui s'y est accomplie, un modèle et un exemple pour les autres pays musulmans qui sont devenus ou qui deviendront français.

Or, le temps est venu où l'Algérie doit cesser d'être une terre d'expériences.

Jadis, dans les temps d'avant la guerre, la nécessité ne s'affirmait pas de multiplier l'apport estimable qu'elle donnait à la Métropole grâce à l'activité spontanée de ses populations.

Dans les circonstances d'aujourd'hui, la mise en valeur profonde, intensive de ses richesses exploitées ou latentes devient une des conditions mêmes de la vie et du salut économique de notre pays.

Une disproportion se manifeste déjà entre les régions

intégralement colonisées et francisées du Tell, et les étendues plus profondes des Hauts-Plateaux, jusqu'aux confins du Sud.

Les vrais colons n'ont pas disparu, mais le défrichement de ces terres exige des moyens supérieurs à leur volonté et à leurs forces. Ils doivent attendre que des travaux hydrauliques, que la science permet aisément aujourd'hui, animent la fécondité dans les champs, et que les chemins de fer, pénétrant plus avant, desservent les nouveaux centres agricoles en même temps qu'ils évacueront vers les ports le rendement énorme des phosphates et des minerais.

La fortune de l'Algérie,— autonome en matière financière depuis plus de vingt ans,— suffit largement à créer l'outillage indispensable désormais pour assurer le plein rendement de ses ressources. Des voies de communications, des moyens puissants et nombreux de transports maritime et terrestre, des travaux d'aménagements intérieurs sont les conditions urgentes du développement normal de l'activité algérienne, du perfectionnement matériel de la province.

Le fruit de cette œuvre appartient à la France qui méconnaîtrait ses intérêts les plus pressants, si, dans sa situation présente, elle négligeait de recueillir pour les utiliser les richesses de toutes sortes contenues dans son prolongement africain.

Ici la passion politique doit s'apaiser. Dans le pays algérien, d'ailleurs, l'unanimité se ralliera promptement à un programme d'action. Il faut arrêter ce programme, fixer ses voies et l'entreprendre.

Les actes et les paroles du nouveau Gouverneur général permettent de voir en lui l'homme d'autorité et d'énergie capable de rallier ici les volontés et de les accorder avec les desseins et les plans que forment les pouvoirs dans la Métropole.

Le vœu de l'Algérie est qu'il demeure à sa fonction

le temps qu'il faut pour accomplir une œuvre de cette taille et de ce prix

§

Cette Algérie vivante, ardente et laborieuse, que ne découragent pas les redoutables crises et qu'on revoit prospère et résolue après de rudes calamités, cette Algérie a donc une âme française...

Déjà, parmi les hommes qui sont nés et qui ont grandi sur cette terre, et dont l'éducation, fidèle aux traditions françaises, a subi les multiples influences du climat, des contacts avec des peuples profondément différents par les mœurs, d'une existence accommodée à des nécessités nouvelles, se forme une mentalité, une pensée particulières, une sorte d'âme régionale qui ne tardera pas à s'exprimer avec le véhément accent de son terroir.

Il serait prématuré, assurément, de vouloir déjà discerner clairement, dans les arts et dans les lettres, les caractères ou les tendances de ce peuple. Un siècle entier ne s'est pas encore écoulé depuis que l'Armée d'Afrique a ouvert les voies de la colonisation. Les exigences d'un travail ardu n'ont guère permis de répit au jeune peuple algérien pour qu'une vie intellectuelle intense puisse se manifester chez lui.

Il a laissé d'abord à ceux qui débarquaient, anxieux de découvertes et avides d'inconnu, le soin de révéler là-bas les attraits pittoresques, les charmes inédits, les multiples et particulières beautés de la province d'Afrique.

La conquête dévoila subitement à la France les mystères d'un fameux passé barbaresque, elle ouvrait un proche Orient plein d'inconnu et de légende.

Le contact avec la réalité ne fut pas un désenchantement. L'orientalisme algérien apparut différent peut-être du mirage, mais sa séduction fut égale.

Fromentin, écrivain clair et peintre lumineux, fut

l'homme qui convenait pour rapporter à la France les nettes et justes visions de cette nature aux aspects divers à l'infini et toujours imposants, séduisants, harmonieux jusque dans leur monotonie stérile et dénudée, comme pour exprimer cette vie musulmane paraissant tour à tour d'une simplicité antique et d'une impénétrable complexité.

Sa plume était indispensable pour traduire et célébrer l'émotion et le surplus de beauté qui échappaient au pouvoir de son pinceau. Les riches commentaires d'*Un été dans le Sahara* et d'*Une année dans le Sahel* parachèvent avec bonheur la série de ses toiles éclatantes et de ses dessins vigoureux.

... Du reste la légende et le mirage ont survécu. La fable même de Tartarin n'a pas suffi pour les dissiper. Cinquante ans après Daudet, véridique témoin et bon peintre de l'Algérie, de récents débarqués s'effarent des visions trop modernes que leur donnent les premiers aperçus de l'Afrique.

Longtemps la seule contemplation de la nature algérienne et de la vie mahométane a suffi pour alimenter la littérature inspirée par l'Algérie.

Cette nature et cette vie sont assez riches en pittoresque, en imprévu, pour offrir longtemps encore des thèmes pour des tableaux et pour des œuvres estimables.

Mais le Maroc et même la plus profonde Afrique, avec son mystère noir, se sont fait accessibles et attirent désormais les curieux d'exotisme et de plus neuves révélations.

Aussi bien l'époque est arrivée où s'affirme une littérature algérienne plus profonde d'inspiration.

Avant même que du vrai peuple algérien ne sortent des auteurs capables d'énoncer, dans sa réalité vivante et complexe, l'âme nouvelle de l'Algérie, des gens de France, qu'un assez long séjour a familiarisés avec cette âme multiple et bouillonnante encore, ont commencé

de produire des œuvres où, dans l'atmosphère lumineuse, odorante et chaude, dans un cadre tantôt paisible et reposant et plus souvent farouche et tourmenté, vivent les races, se montrent leurs fusions ou leurs conflits.

Louis Bertrand a saisi cette Algérie moderne, et qui n'est peut-être déjà plus actuelle, car l'évolution effervescente des peuples s'élabore avec une promptitude qui déconcerte. Pourtant *Le Sang des Races* et le livre de *Pépète* ont fixé de réels et solides témoignages de la vie algérienne, d'authentiques sensations du terroir et du climat, et suggéré avec puissance les influences du pays sur les hommes.

Puis Bertrand, découvrant à l'étude de saint Augustin de vives ressemblances d'âme entre les Africains d'à présent et ceux d'il y a quinze cents ans, s'est fait l'évocateur de l'Afrique romaine et chrétienne, de sa survie dans l'œuvre actuelle, découvrant jusque chez les Berbères les traces fragiles et secrètes d'une continuité obscure mais certaine, d'une tradition qu'il souhaite voir renouer et s'épanouir.

Si Bertrand néglige l'Islam comme une superfétation temporaire en Afrique, Isabelle Eberhardt fut la poétesse ardente et passionnée de l'Algérie musulmane. La Nomade subit jusqu'à l'anéantissement de sa personnalité européenne l'emprise de l'Afrique. Elle est celle qu'inspire et grise le Shôrouq, l'haleine de feu que, du pays des sables, souffle le démon de l'Afrique. Isabelle, unique, projette les visions de l'Algérie, totales, complètes, et elle éclaire tout ce qu'on a pu apercevoir encore du cœur musulman.

Leur naissance et une ascendance glorieusement africaine firent des frères Margueritte les témoins d'une jeune Algérie qui frémissait encore des premières rencontres entre l'Islamisme et la France. Une part de leur œuvre les place au meilleur rang dans les lettres africaines.

L'Eau souterraine demeure un document de haute valeur pour ceux que préoccupent les drames des cœurs et des consciences dans les conflits sournois des civilisations.

Charles Géniaux est un de ceux qui ont révélé avec le plus de bonheur les caractères profonds de l'Algérie berbère, en composant de larges et chaleureux tableaux et projetant la clarté de sa pénétrante intuition dans les âmes islamisées.

Du terroir africain montent aussi des voix. Des écrivains arrivent qu'inspire non pas la contemplation d'un pays soudainement découvert ni même son étude sagace, mais la conscience qu'ils ont d'être Africains.

Ceux-ci se sont formés dans la vie algérienne. Parfois le sang des races bout dans leurs veines, ou bien toutes les influences de l'atmosphère d'Afrique ont agi sur leurs âmes, pénétré leur éducation. Ils se sont formés et développés dans cette vie et leur substance intellectuelle participe de l'âme neuve de l'Algérie.

Groupée autour d'Ernest Mallebay, il y a quelque vingt ans, une pléiade de poètes et de conteurs firent de la *Revue Algérienne* un recueil sincèrement africain qui affirma que la jeune Algérie allait s'annoncer digne aussi d'être admise dans l'unité spirituelle de la France.

Un des représentants les plus conscients et les mieux doués de la nouvelle époque devait être Robert Randau. Ses *Colons* étaient tout ensemble une profession de foi et un exemple. Les résolutions et les rêves de son Cassard, anxieux de susciter un idéal parmi ses compatriotes et de les entraîner à la connaissance enthousiaste d'eux-mêmes, sont comme le testament d'une conscience qui se découvre, qui s'analyse, qui s'exalte des richesses originales dont elle reflète les éclats et contient les images.

Ses types, ses sites, son style dru et hardi donnent la sensation de l'Afrique algérienne jusque dans leurs ou-

trances, que rendent quasiment nécessaires le tempérament de la race et le caractère du pays.

Vers le temps où Musette commençait de créer son populaire, vivant et truculent Cagayous, Stéphen Chaseray (Le Père Robin) jetait à travers les feuilles régionales ou groupait périodiquement en volumes ses récits de l'Oued-Melhouf. Ce puissant écrivain, traçant avec humour et verve, dans son style clair et nerveux, ses types du bled algérien, faisait entrer ces nouveau-venus dans la série des figures durables, des pures synthèses humaines.

Mme Magali-Boisnard, généreusement douée de sensibilité intuitive, et qu'une adolescence vécue dans une des plus émouvantes natures africaines, entre la montagneuse forêt bônoise et le golfe harmonieux d'Hippône, disposait à traduire la subtile poésie qui se dégage du sol et des ciels algériens, eut l'heur et connut l'art d'ouvrir les cœurs féminins de l'Islam.

Son œuvre est, jusque dans le style, une interprétation limpide des mouvements secrets de ces âmes.

Louis Lecoq et Charles Hagel, soit dans les œuvres qu'ils signent ensemble, soit dans celles que chacun d'eux donne séparément (et dans celles-ci comme dans celles-là, on démêle difficilement ce qui revient à l'un ou à l'autre) atteignent jusqu'aux profondeurs la conscience du peuple dont ils sont nés. Possédés eux aussi du souffle de l'Afrique, ils nouent des drames étranges dans une sorte de symbolisme ironique, et ils atteignent la vérité en l'enveloppant d'une chaude et véhémente poésie.

Maximilienne Heller manifeste une personnalité toute originale, avec les mêmes dons de force, d'abondance et de fougue. Ses romans ont affirmé un audacieux tempérament d'« algérianiste », aussi bien par leur pénétration psychologique que par les directes sensations qu'ils procurent de la spéciale atmosphère du pays.

Bien d'autres écrivains algériens aux talents sincères,

vifs et conscients seraient dignes d'être nommés, des poètes nombreux : Maurice Olivaint, dont la notoriété est ancienne déjà, mais qui a préféré recueillir aux Iles d'Océanie les essentiels éléments de son œuvre ; Léo Loups, méticuleux et délicat artiste, Alfred Klepping, très distingué représentant du groupe bônois, et ceux qui ont, avec Lecoq, composé la bonne anthologie des *Treize poètes :* Edmond Gojon, Pelaz, Delpiazzo, Tustes, Génella, Rousse...

§

On n'oserait dire que l'art a fourni des talents et des personnalités aussi accentuées qu'en a produits la littérature. Il a pourtant bénéficié plus généreusement et plus tôt d'encouragements officiels qui ne sont venus, parcimonieux, que tout dernièrement aux Lettres, sous les espèces d'un prix annuel de cinq mille francs.

Depuis douze ou quinze ans, grâce à M. Jonnart, des bourses sont offertes aux artistes et, dans un site aimable, aux environs d'Alger, la villa Abd-el-Tif fut aménagée en minuscule palais Médicis.

La peinture en est encore à l'orientalisme contemplatif. Elle est ainsi d'un bon commerce vis-à-vis des hiverneurs et des Algériens enrichis.

... Dinet, qui a profondément compris la vie algérienne, trace avec une rare science d'expressives figures musulmanes.

Noiré a affirmé une personnalité éminente. Il saisit les espaces avec une puissance poétique étrange, déploie les innombrables plans de la nature d'Afrique dans toute la vibrante lumière des denses végétations ou de la nudité minérale des monts et des falaises.

Gadan, minutieux descripteur de la région bônoise, enveloppe ses bucoliques paysages d'une douce et rêveuse clarté. Randavel anime d'une vie frémissante les frondaisons au bord des oueds dormants du littoral. Ferrando

stylise avec émotion des figures orientales. Cauvy transcrit ses visions dans un accent nouveau, précis et personnel.

La sculpture se contente de produire des statuettes d'Ouled-Naïls.

L'architecture, prospère en ce pays de bâtisseurs, a encombré les villes d'énormes bâtiments. Elle n'a pas encore découvert la formule d'un style qui puisse convenir à l'Algérie moderne. Elle balance entre le Romain, le Byzantin et l'Arabe, sans réussir dans l'un ou dans les autres. Aucun ne convient plus à la vie de l'époque. Lorsqu'ils s'accordent avec le site et la lumière, leur utilisation pratique exige des solécismes qui tuent lagrâce et l'harmonie.

L'architecte Ballu a réussi quelques édifices que leur destination appropriait à l'art maure, la Méderça de Constantine, par exemple.

Mais quelle désastreuse hérésie qu'un Hôtel des Postes d'Alger imité de l'Alhambra !

... On se contente, à l'ordinaire, de la banale bâtisse pour sous-préfecture française que l'on aggrave des inévitables blancheurs d'une confiserie de plâtre. Le genre hôtel-de-ville-de-Paris est reproduit un peu partout.

Quant aux villages créés çà et là dans le bled, on n'a jamais songé qu'un minimum d'art pût être utile à leur établissement, si ce n'est en donnant à des groupes scolaires de faux airs de mosquées.

On éprouve une sorte de détresse, lorsqu'au delà d'un paysage de montagnes revêtues d'oliviers, d'oueds que fleurissent des lauriers-roses parmi des bousculades de rocs aigus, on voit paraître, hors d'un bouquet d'eucalyptus, dans les ondulations des emblavures, un grêle clocher d'église, triangulaire, en tuiles, un village géométrique qui semble découpé dans une planche d'Épinal pour construction d'enfant.

L'Algérie, elle aussi, voit infliger à la mémoire de ses

Morts les coqs gaulois dorés, les poilus de faux-bronze fabriqués en série... Pas une idée artistiquement pieuse. Alors qu'il eût été si simple et si beau d'ériger sur une place ou en quelque jardin une stèle romaine recueillie dans une ville morte, ou de poser, à l'entrée d'une cité, la reconstitution respectueuse et scrupuleuse d'un de ces arcs romains qui s'inscrivent avec une majesté si pure sur le ciel des Timgad et des Djemila.

Mais l'art, le sens, le goût de l'art ne pouvaient pas être une production spontanée, comme le fut l'œuvre de la colonisation.

En cette matière, la bienveillance, l'aide, les largesses officielles auraient été indispensables.

On dit que le maréchal Lyautey sait agir ainsi dans son Maroc. Qu'il soit loué et remercié.

Les budgets algériens n'ont jamais contenu que des crédits misérables pour tout ce qui devait ici entretenir ou créer de la beauté.

Les municipalités épuisent les libéralités qu'elles affectent aux jouissances intellectuelles des citoyens en subventions à des théâtres où commerçants et fonctionnaires, infatigablement, réentendent *Carmen*, *Werther* ou le *Faust* de feu Gounod.

En ce pays français, l'âme et l'esprit français se soutiennent et dominent, en vérité, miraculeusement, dans l'invasion des foules étrangères.

L'enseignement public, il faut le reconnaître, largement répandu et accessible à tous (encore qu'il faille de grands progrès de pénétration dans le monde indigène) accomplit une tâche de haut mérite et de grand prix.

L'Université d'Alger est un foyer puissant de culture française et d'études orientalistes. Les lycées et les écoles primaires opèrent la fusion des âmes parmi les foules enfantines en imposant et en faisant aimer notre instruction et notre éducation.

Mais, hors de l'établissement scolaire, il n'est presque

plus rien. Les bibliothèques, dont quelques-unes possèdent un riche fonds, sont comme abandonnées et ne s'alimentent plus (1).

Dans les musées, les collections d'art sont embryonnaires et affreusement disparates.

Les collections archéologiques, presque partout, souffrent de la négligence et de l'indifférence des autorités.

Car l'archéologie merveilleusement féconde de toute l'Algérie ne bénéficie guère d'une considération plus fervente que celle qu'on donne aux arts.

Aux premiers temps de la conquête, — sauf les mémorables exceptions d'archéologues qui appartenaient à ce corps et qui ont, par le dessin et par la description, sauvé au moins le souvenir de quelques monuments, le Génie militaire n'eut guère plus de scrupules que n'en avaient les indigènes à utiliser pour bâtir les blocs des constructions antiques.

Le sol de l'Algérie contient, depuis la plus profonde préhistoire, les témoignages de toutes les civilisations. Les grottes préhistoriques, les monuments mégalithiques abondent partout. Les Phéniciens, les Carthaginois (et avant eux, peut-être, les Égéo-Crétois) ont laissé les traces de leur vie et les marques de leur activité sur des blocs, des tombeaux, des débris de palais.

Quant à l'œuvre romaine, en aucun pays elle ne surgit aussi complète, aussi multiple que dans des villes que le sol n'avait pas entièrement englouties, qui ont laissé debout, dans les immensités désertes, leurs colonnes, leurs portes et leurs temples, ou dont la terre révèle, au prix d'un travail aisé, les mosaïques, les marbres, les inscriptions votives, maints témoignages directs de l'existence antique.

Ce n'est pas des vestiges et c'est à peine des ruines que montrent Timgad et Djemila, pour n'en citer que deux. Ce sont des villes entières dont on parcourt les rues

(1) Il faut excepter toutefois la magnifique Bibliothèque Nationale d'Alger.

dallées dont les égouts ne se sont pas effrondrés, leurs forums complets, leurs thermes dont on pourrait rallumer les fours et remplir les piscines, et toutes leurs maisons au long de leur *cardo* ou de leur *decumanus*, dont chacune garde son caractère et comme une sorte de mortuaire et familiale intimité. Leurs théâtres et leurs arcs-de-triomphe n'ont subi que des éraflures en traversant les temps...

Depuis quelques années, le Gouvernement général et les assemblées algériennes ont fait de méritoires efforts pour activer les fouilles et assurer la conservation des villes mortes. Quelques-unes furent jadis outragées et pillées. Nous les croyons désormais assurées du respect et du salut.

Mais la tâche est énorme. L'attention ne peut se porter, d'Alger, que sur les grandes ruines. Il en est d'inférieures par l'étendue, mais fort intéressantes, sur toute la surface de l'Algérie. Des témoins lapidaires disparaissent encore dans des coins oubliés du bled. Des découvertes locales restent non signalées et s'évanouissent.

L'intellectuel éminent qui gouverne aujourd'hui l'Algérie, soucieux d'idéal et attentif à la beauté, saura montrer ici, — il a déjà permis qu'on en soit assuré, — que le respect et la conservation pieuse des témoins du passé ne sont pas incompatibles avec l'action pratique et productrice.

Un de ses vœux est que notre Algérie soit de plus en plus accessible et accueillante aux voyageurs.

Le tourisme, en se développant, en révélant plus clairement à la Métropole et à l'Europe la valeur merveilleuse des richesses d'art de l'Algérie, assurera, on l'espère, le salut...

L'Algérie veut être connue. C'est son cri et son appel constants. Or, la France a le devoir aussi de connaître l'Algérie. La connaissant, elle voudra l'aider.

Jamais on ne saura trop dire en France qu'il est peu de pays dans le monde qui réunissent autant que l'Algérie

de séductions diverses, de visions curieuses et d'attraits émouvants.

Pour le voyageur, il n'y a pas une Algérie. Il y a cent contrées qui recèlent et déploient sans cesse de l'inconnu.

Alger, avec son atmosphère molle et parfumée, ressemblant à la Riviera, mais ajoutant à sa douceur élégante, son charme oriental et barbaresque encore ineffacé, attire et retient ceux qui l'ont connue une fois. Saint-Saëns l'avait adoptée qui s'y éteignait l'autre mois. Rochegrosse ne la quitte plus. Combien d'intellectuels et d'artistes vinrent y chercher l'inspiration et le repos !

Bône, à l'autre bout de la côte, a une grâce qui participe de l'Italie et de l'Orient ottoman. On dirait que c'est là que se rejoignent les ciels des deux Méditerranées. Son cimetière arabe, tout bleu, fleuri de géraniums et planté de cyprès, au bord de son beau golfe, est une vision du Bosphore.

La vaste Kabylie, avec ses montagnes éclatantes, ses villages berbères suspendus au sommet des pics, sa Corniche, sur des lieues, surplombant vertigineusement la mer et longeant la forêt, découvre à chaque instant des enchantements renouvelés.

Les Aurès, avec leurs monts couverts de cèdres, leurs vergers merveilleux, contiennent une autre vie barbare et semblent un autre monde...

... Tantôt ce sont de calmes forêts de chênes verts hantées de rossignols, tantôt surgit la rude beauté des pierres, l'éclat pourpre et nu du minéral sous la tumultueuse lumière d'Afrique : les gorges formidables du Chabet-el-Akra, d'El-Kantara, de Constantine où une curieuse cité domine, de trois cents mètres à pic, une plaine où va le long serpent du fleuve et que délimite un horizon immense de montagnes nuancées d'amarantes et de violets profonds.

L'apparition du Sud émeut profondément, d'une émo-

tion égale à celle d'une première contemplation de l'Océan...

§

A vingt-quatre heures de mer, au bout d'une traversée presque toujours clémente, voilà cette Algérie où l'Europe tempérée et civilisatrice se mélange avec l'Afrique barbare et tourmentée, où l'antiquité profonde et l'âge actuel s'affrontent, où un peuple drapé de laine blanche poursuit sa vie biblique, insoucieux du bruit de nos machines, inattentif aux tourbillons de notre activité.

YVON ÉVENOU-NORVÈS.

DES BUVEURS D'EAU
A LA « VIE DE BOHÈME »

—

D'origine savoisienne par son père Claude-Gabriel, né à la Biolle, canton d'Albens (Savoie), le 14 septembre 1789, Louis-Henry Murger était né à Paris, 17, rue Saint-Georges, le 27 mars 1822, et fut baptisé le jeudi 28 à Notre-Dame de Lorette, où il eut pour parrain Louis-Henri Burdet, demeurant rue Verte, n° 24, et, pour marraine, Emilie-Louise Franklin, 15, rue Miromesnil (1). Le père et sa femme, Hortense-Henriette Tribou, exerçaient le métier de concierges, le premier joignant au produit de la loge celui de tailleur en chambre : faisant « le neuf et le vieux ».

De la rue Saint-Georges les parents de Murger seraient descendus rue Chauchat, où ils auraient compté parmi les locataires de l'immeuble dont ils étaient concierges « deux des plus grandes célébrités musicales du temps », les filles du ténor espagnol Garcia, la Malibran et Mme Viardot-Garcia. Sous le règne de Napoléon III, c'est-à-dire quand le fils du tailleur était un écrivain presque en renom, Mme Viardot, la plus brillante chanteuse de l'époque, rencontrant Philoxène Boyer dans une soirée, la conversation tomba sur celui qui venait de faire paraître *les Vacances de Camille* dans la *Revue des Deux-Mondes*.

C'était un fort joli enfant, disait-elle. Que de fois, ma sœur et moi nous l'avons caressé, quand nous le rencontrions sur l'esca-

(1) L'acte de baptême reconstitué a été publié dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (XLVII : c. 553) et l'acte de baptême par Schanne, dans ses *Souvenirs de Schaunard* (Paris, Charpentier, 1887 ; p. 28.)

lier. Je n'ose pas me présenter à lui dans la crainte de blesser ses susceptibilités. Est-il aussi joli garçon qu'il a été joli enfant (1) ?

Cette beauté ne devait guère subsister. Adolescent, Murger ne s'était pas contenté d'obéir à la loi promulguée par Musset en une fâcheuse inversion :

Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême,

d'autres sacrements avaient suivi, « parmi lesquels l'on voit figurer celui de *la confirmation*, comme il disait lui-même avec un sourire légèrement piteux ». Et « ce don cruel d'Epiméthée » avait eu tôt raison de ses grâces initiales.

Le gamin suivit les classes d'une école enfantine, ses seules études, grâce auxquelles, au dire de Maxime Du Camp, il put conserver une ignorance... insondable » (2), ce qui n'empêchait pas, comme dans les huîtres, d'y trouver parfois des perles, a pu ajouter Duranty.

Eugène Pottier, après avoir lui-même suivi les cours de cette école, y était resté, de douze ou treize ans à dix-sept, en qualité de professeur, puis avait, quelque temps, repris le rabot et la varlope chez son père, layetier-emballeur, brave homme auquel les aspirations littéraires de l'adolescent ne disaient rien, ainsi qu'il convient.

Pendant deux ans, il avait eu ainsi comme élève le jeune Murger. Plus tard, ils se retrouvèrent chez Adrien Lelioux, où Pottier enseigna la prosodie, non seulement à son ancien écolier, mais à Lelioux lui-même. A Louis-le-Grand, ses professeurs ne lui en avaient jamais parlé. Il en était de même, cinquante ans plus tard, à Henri-IV.

Quant à Pottier, il l'avait apprise d'instinct,— il ne savait plus à quel âge,— et, au rebours de tous les apprentis poètes, il avait commencé par la versification correcte, mais avec une fécondité... désolante.

Il était bon à tout, se passionnait pour tout, pouvait tout

(1) *Intermédiaire*, XLVII, c. 400-401.
(2) *Souvenirs littéraires*, II, p. 101.

apprendre en deux heures, tout comprendre en un jour, tout exécuter en une semaine (1).

Eugène Pottier devait être, certes, mieux inspiré le jour où il écrirait l'*Internationale*. Doit-on trouver dans ces vers, inédits jusqu'au jour où les publia l'*Intermédiaire* (2), un souvenir des relations de Murger et de Pottier, des confidences et des leçons de jadis ?

CEUX-LA QUI M'ONT AIMÉ

Ceux-là qui m'ont aimé sont partis et si loin,
Qu'entre eux tous il en est qui ne reviendront point.
L'un, quand il m'a quitté, m'a dit d'une voix brève :
J'ai trouvé l'idéal qu'avait doré mon rêve ;
L'idole si longtemps désirée en chemin
M'est apparue hier et nous partons demain.
Nous partons tous les deux pour la terre bénie
Où tout soleil est flamme et tout bruit harmonie ;
Ses yeux sont doux et purs comme un soleil de Mai
Et je pars avec elle, — adieu, — je suis aimé !

Un autre adolescent au visage timide,
Qui, la veille, écolier, feuilletant Thucydyde (*sic*),
De son air doux et lent, un jour me dit : je pars
Et vais avec ceux-là qui veillent aux remparts,
Là-bas, près de l'Atlas, — adieu. — Sa mère pleure
Et nous ne savons pas ce qu'il fait à cette heure.

Compagnon assidu de travaux et de jeux,
De mes premiers désirs confident sérieux,
Un autre qui, tout jeune aux vases de la Grèce
Buvait la raison pure et l'antique sagesse,
Son tour étant venu, partit de son côté
Et maintenant au fond d'une antique cité,
Grave dans son maintien, savant dans sa parole,
Il explique Virgile aux enfants d'une école.

Cette lettre, également publiée par l'*Intermédiaire*, évoque à nouveau les relations de Murger et d'Eugène Pottier. Il s'agit pour Murger, qui ne sait pas un mot d'anglais, d'enseigner le français, qu'il sait peu, à un insu-

(1) *Histoire de Murger pour servir l'histoire de la vraie Bohême*, par trois Buveurs d'eau (Adr. Lelioux, Nadar et Léon Noël). Paris, Collection Hetzel (impr. de J. Claye), s. d. (1862) ; de 2 ff. 296 p., y compris la table, p. 25.
(2) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, LXII, c. 498.

laire qui en ignore les premières notions. Ce billet n'aurait pas été déplacé dans les *Scènes de la Bohême* :

Peux-tu me rendre un immense service? Il vient de me tomber du ciel une magnifique occasion pour gagner de l'argent et, en même temps, apprendre l'anglais. Voici le fait : un vénérable gentleman, récemment débarqué, m'a fait proposer de lui apprendre le français, qu'il me paierait bien, m'emmènerait avec lui au théâtre pour lui expliquer les drames des Shakespeare du jour, etc., etc. Il ne sait pas un mot de ma langue, moi pas un mot de la sienne : c'est pourquoi je présume qu'il ne sera pas facile de nous entendre. Tu dois avoir dans tes fouillis quelques vieux livres de conversation anglo-française, et *vice versâ*. Si tu les trouves, fais-le moi savoir, et laisse-les chez Édouard, où j'irai les prendre. Si tu sais quelque moyen de converser entre moi et mon homme d'outre-mer, indique-le moi, tu m'obligeras...

Tout à toi d'amitié.

H. MURGER.

13 Juillet 1841.

3, rue de la Tour d'Auvergne (1).

A seize ans, Henry Murger, petit clerc chez un avoué, rêvait de faire de la peinture, et, au dire des frères Brisson, dont il fréquentait l'atelier, ne montrait aucune disposition. Quelques années plus tard, ayant quitté la basoche pour les fonctions, honorifiques plus que lucratives, de secrétaire du comte Tolstoï, alors attaché à l'ambassade russe, il se souvint qu'il avait voulu être peintre, et, sans enthousiasme, indiqua à l'aquarelle l'emplacement des batailles et des combattants sur des cartes géographiques que le grand seigneur slave destinait à une histoire qu'il écrivait de son pays. Murger, à vrai dire, gâcha pas mal de ces cartes, dont l'envers fournit un excellent papier à dessin aux frères Desbrosses pour y tracer des croquis parfois très poussés.

M. Georges Montorgueil possède un certain nombre de ces dessins, entre autres, d'intéressants portraits des «Buveurs d'eau », longues et amples jaquettes et bérets de rapin, à côté de paysages d'un beau romantisme. Tandis

(1) Tome XXVII, 488.

que les personnages semblent appartenir au cycle de Devéria, les burgs plus ou moins démantelés se détachant sous des ciels d'orage apparaissent tout hugoliens d'inspiration.

Dans le courant de 1839, ou au commencement de 1840, au cours de ses émigrations périodiques au quartier latin, Murger fit la connaissance de Karol, de Léon Noël, des frères Desbrosses, de Cabot, de Tabar, de Vastine, de Vilain, de Guilbert, de Chintreuil, de Nadar, poètes et artistes, qui, joints à Lelioux, devaient, à la fin de 1841, former la société des *Buveurs d'eau.*

On a beaucoup écrit sur ces fameux « Buveurs d'eau ». Mieux que tout autre, le survivant des Desbrosses en a résumé l'histoire dans cet interview :

— Ainsi, monsieur Desbrosses, vous êtes un Parisien de Paris ?

— Tout ce qu'il y a de plus parisien... Né rue des Saussaies, et de bien pauvres gens. Le père était cocher et nous étions sept enfants... Il voulait faire de nous des plébéiens comme lui ; dans l'art, il ne voyait que loisirs de paresseux. Aussi, quelles épreuves, le pauvre cher homme, quand il vit successivement l'art lui enlever trois de ses gars...

C'était l'aîné, Joseph-Gabriel, puis le cadet, Léopold. La vie leur fut rude à tous deux qui commencèrent par être de ce fameux cénacle des *Buveurs d'eau.*

— Qu'était-il exactement ce cénacle ?

— Une association d'artistes résolus à combattre pour l'art sous le drapeau de la misère. Hein !... c'est loin cela ! Le président était Léon Noël. Il avait autour de lui Tabar, Guilbert, Villain, Vastine, un peintre de talent ; le sculpteur Cabot, Murger, mes deux frères : Léopold, qu'on nommait le Gothique, qui vit toujours, qui a bon pied et bon œil et la main sûre, et l'aîné Joseph, qu'on nommait le Christ, pour sa bonté. C'était chez mes frères, rue du Cherche-Midi, que se tenaient les réunions .Schaunard a raconté qu'il les trouva, un jour d'été, en villégiature sur le toit. Il s'était muni d'un léger fricot et pour leur faire réintégrer joyeusement la mansarde, il n'eut qu'à leur crier de loin : « Y a une soupe ! »

Le Christ était élève de David d'Angers, mais la vie l'obligeait à battre monnaie avec des travaux d'ordre commercial,

des sujets de pendule, des modèles pour l'orfèvrerie et même des têtes de pipes. C'était un grand garçon doux, rêveur, volontiers silencieux. Dans le cénacle, où l'on cherchait avant tout le nom du tableau, d'un coup de crayon adroit, comme il avait du talent, il était celui qui réalisait l'idée. Dans cette chambre de la rue des Canettes ou du Cherche-Midi, tout petit, je me vois encore noyé dans la fumée des pipes et, étourdi du brouhaha de conversations truculentes. Mon frère, dans un coin, le crayon aux doigts ou une boulette de terre, s'oubliait dans son rêve lointain.

Il n'avait pas trente ans qu'il entrait à l'hôpital Saint-Louis, phtisique ; il y resta une année, adoré de tous, occupant ses douloureux loisirs à modeler une grande figure que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever.

M. Desbrosses avise sur sa cheminée une statuette d'un mouvement étudié, un grenadier blessé, la seule œuvre qui reste du « Christ » de la *Vie de Bohême* : « Je veux avec cela le sauver de l'oubli ».

L'art, poursuit M. Desbrosses, c'était la détresse librement acceptée, la vache enragée à tous les repas, mais c'était aussi l'ascension de ces hauts sommets où nous placions notre idéal. Chez nous, venait souvent, amené par mes frères, un commis de librairie qui aspirait à manier la brosse, il s'appelait Chintreuil. Ce fut lui qui m'initia au mystère du crayon. J'y pris un tel goût, qu'apprenti tapissier, je plantai là, un jour, la boutique, et dis à mon père : « Je veux dessiner ». — Métier de fainéant, fais autre chose, ou sors d'ici... » je sortis ; j'allai chez mon grand ami Chintreuil ; je lui racontai mon coup de tête. Il me gronda. Je m'obstinai : « Loge-moi, et pour mon pain je m'en charge. » Il refusait encore. « Soit, je vais me noyer... » Cet entêtement le radoucit. Il me fit une place à ses côtés et jusqu'à sa mort, je ne le quittai plus (1).

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*. — Communication de M. Georges Montorgueil, LXVII, c. 275-277.

Léopold Desbrosses est mort en janvier 1908 et Jean Desbrosses est également mort depuis cet interview. Léon Noël quitta Paris et fut professeur de dessin à Orléans, où il se lia avec l'érudit bibliothécaire Jules Loiseleur, dont le nom a été souvent prononcé, ces derniers temps, à l'occasion du tricentenaire de Molière. Fils d'un armateur, Cabot a dû mourir à Montlhéry ou à Linas. Tabar, admis au Salon vers 1865, a composé de nombreux tableaux d'histoire : *Attila*, *Héliogabale*, *Josué arrêtant le soleil*, *l'Enfant prodigue*, *etc.*, et est mort dans les dernières années du Second Empire.

Né à Orléans en 1819, Adrien Lelioux est mort à Héricy (Seine-et-Marne), en 1894. Il collabora à l'*Age d'or*, à la *Gazette de la Jeunesse* et fut un des auteurs de l'*Histoire de Murger*. Rédacteur au *Droit*, où il fit longtemps la police correctionnelle (1854-1889), il rédigea également la chronique judiciaire au *Monde illustré* (1864-1886), sous le pseudonyme de Petit-Jean.

Outre des vaudevilles nombreux et des féeries, il a donné à l'Odéon deux pièces

Il ne faut pas croire que les *Buveurs d'eau* fussent une société d'admiration mutuelle et une parlote où l'on se contentait de paresser, mêlant la fumée des pipes à l'imaginaire fumée bleue des encensoirs. Au contraire, on y travaillait ferme, témoin ce beau passage, plein de courage et de foi dans l'avenir, d'une lettre de Joseph Desbrosses, le *Christ*, récemment sorti de l'hôpital Saint-Louis, reproduit par Adrien Lelioux :

Villain, Chintreuil, Tabar et le Gothique ont eu toutes les peines du monde à terminer leur Salon ; vous vous doutez de la cause. Ils y sont parvenus enfin, grâce à un redoublement d'énergie dont vous leur saurez gré comme moi. Leurs toiles ont été expédiées hier même. Seront-elles reçues ? Voilà la question que nous nous faisons tous. Il y a cependant là de bonnes choses ; mais le jury est Dieu, et malheureusement les pauvres *Buveurs d'eau* ne sont pas ses prophètes. Le hasard est si grand, après tout, que le jury, cette fois, pourrait bien par mégarde mettre de bons verres à ses lunettes. Quoi qu'il en soit, on est ici tout préparé et l'insuccès ne nous prendra pas au dépourvu. Nous avons fait ample provision de courage ; nous sommes en mesure de fournir encore plus d'une étape. De leur côté, Murger, Lelioux et votre serviteur ne perdent pas non plus leur temps. Lelioux a terminé le troisième acte de son drame, et Murger vient d'accoucher d'un gros poème. Quant à moi, vous me permettrez de garder encore le silence sur le produit inachevé de mes élucubrations, parce que je compte vous surprendre un peu lorsque je vous en ferai juger *de visu*. Enfin, nous travaillons tous ; et vous ?... Je comprends tout ce que votre isolement a de terrible, mais je comprends aussi que vous devez en triompher. Vous n'avez pas le droit de vous croiser les bras. Allons, grand lâche ! Vous doutez, m'avez-vous dit. Ah ! quel mot : Douter ! cela n'est pas possible. Non, non, Dieu n'a pas permis au souffle mercantile de l'époque d'éteindre toutes les âmes et de dessécher tous les cœurs. Allons, ami, ayez foi en vous et en nous ! Marchons du même pas! marchons sans regarder en arrière ! Peu importe ce que nous laissons d'espérance en route ! il en surgit toujours de nouvelles

en vers : *Don Gaspar*, drame en 5 actes (1851) et *Le Perroquet gris*, comédie en 2 actes (1857).

Le plus réputé des « Buveurs d'eau » demeure le paysagiste Antoine Chintreuil, né à Pont-de-Vaux (Ain) en 1816, mort à Septeuil (Seine-et-Oise) en 1872, dont la technique s'inspira heureusement des leçons de Corot.

devant nous. Suivons-les ! et quand elles tombent, en avant ! en avant encore ! tout ce qui tombe est mort, et dans cette course les morts ne doivent pas retarder les vivants (1).

S'il eût vécu, je ne crains pas d'affirmer que Joseph Desbrosses eût été un grand, un très grand statuaire, a écrit Adrien Lelioux. Il avait une ampleur de conception hors ligne ; et le métier acquis, il n'eût peut-être pas connu de rivaux. Tous, nous pensions ainsi de lui, alors que nous le voyions au travail nous prêcher l'exemple (2).

De tous ces jeunes gens auxquels il faisait ainsi la mercuriale, a dit d'autre part Murger, Joseph était véritablement le seul qui eût, comme on dit, *quelque chose dans le ventre*. Il avait la foi naïve et obstinée, la persévérance de tous les instants. Il était parvenu à apprivoiser la misère, et la supportait autant par habitude que par insouciance, comme on fait d'une maîtresse acariâtre et grêlée qui a de bons moments (3).

Que l'on joigne à cela le grand cœur auquel il devait son surnom. Il « portait en soi la bonté la plus tendre, éclairée de la plus tendre et de la plus pure morale. Cette bonté — raisonnée, — il la répandait autour de lui comme un vase qui déborde, naturellement, naïvement, et sans prédilection apparente (4) ».

Il a peu subsisté de l'œuvre de Joseph Desbrosses, plus, cependant, que de celle de la plupart des Buveurs d'eau. M. Georges Montorgueil possède dans ses cartons d'intéressants dessins du *Christ*, et c'est, sur sa cheminée, une belle épreuve en bronze, coulée par les soins de ses frères, de son petit Grenadier de 1792, un « chef-d'œuvre de sentiment » (5).

Je ne te renvoie pas ta malle, — écrivait, le 15 juin 1844, Henry Murger à Léon Noël, — pour un motif dont tu seras con-

(1) *Histoire de Murger*, p. 82-84.
(2) *Histoire de Murger*, p. 162-163.
(3) *Le dessous du panier*, Paris, Michel Lévy, 1855 ; in-16, p. 16.
(4,5) *Histoire de Murger*, p. 162, 163.

tent : on va mouler d'ici deux ou trois jours le masque de Christ et on t'en expédiera une épreuve, à laquelle on joindra une terre cuite (*Saint Georges terrassant le démon*), puis le petit *Grenadier blessé* et quelques dessins originaux de notre pauvre ami. En même temps tu recevras deux ou trois eaux-fortes de *Chien-Caillou* (1), eaux-fortes qui sont de vrais chefs-d'œuvre en leur genre... (2)

Joseph Desbrosses était mort, au mois de mars 1844, à l'hôpital Saint-Louis, tué, à vingt-trois ans, par une maladie de poitrine qui ne pardonne pas, par la misère, les privations et la fatigue. C'était, en six semaines, le troisième de leurs amis que Murger et ses compagnons conduisaient au cimetière.

Quand la fosse fut comblée, les fossoyeurs s'approchèrent des amis du « Christ » pour demander leur pourboire. Nul n'avait songé à cette formalité, la croix de bois où se lisait le nom du statuaire avait épuisé jusqu'à leur dernier sou.

— Mon ami, dit l'un d'eux, il ne nous reste plus de monnaie.

— Suffit ! répliqua l'homme : ce sera pour la prochaine fois.

Il les avait reconnus et cette phrase leur causa une singulière impression : à qui le tour, maintenant ?

Murger ne s'est pas contenté d'esquisser, en tête du *Dessous du panier* (3), la biographie, à laquelle est empruntée cette anecdote, du patient et courageux travailleur que fut Joseph Desbrosses.

Une pièce des *Nuits d'hiver* est consacrée à sa mémoire et est, à coup sûr, une des meilleures du recueil :

Depuis ce jour d'hiver où, par un ciel en deuil,
On creusa devant nous, pour coucher ton cercueil,
Un lit froid dans la terre humide,
Ton frère, me sachant sans pain et sans foyer,

(1) Rodolphe Bresdin. — Cf. Champfleury : *Chien-Caillou, fantaisie d'hiver.* Paris, Marinon, 1847 ; in-12.
(2) *Histoire de Murger*, p. 162.
(3) P. 2.

M'a dit : « J'ai l'un et l'autre », et je suis héritier,
Pauvre ami, de ta place vide... (1)

Les *Buveurs d'eau* avaient d'abord été camper proche de la Barrière d'Enfer, dans une maison, offrant le jour, au dire de Champfleury, tout le pittoresque d'une ferme :

Une grande porte charretière donnait sur une cour pleine de fumier où picoraient des poules et des canards ; des ouvriers et des blanchisseurs habitaient une grande bâtisse irrégulière, flanquée de petites constructions ajoutées successivement au corps de bâtiment principal. Des escaliers de bois escarpés conduisaient de la cour à ces diverses habitations qui faisaient penser à un pauvre hameau ; mais combien je fus ravi en pénétrant pour la première fois dans le sanctuaire où vivaient les deux frères. C'était une suite de mansardes encombrées de moulages, de gravures, de débris antiques qui me paraissaient un splendide musée dont les deux frères étaient les heureux conservateurs.

Malgré la pauvreté de ce taudis et la misère qui y soufflait en compagnie des quatre vents cardinaux, dans cette maison entraient, rayonnants, des jeunes gens qui ne rêvaient qu'à la gloire.

On passait là de longues soirées à parler art et littérature au milieu d'une demi-douzaine de gais compagnons qui s'étendaient comme ils pouvaient dans deux hamacs.

Le jour, la bande tenait ses assises sur les toits, les uns paresseusement accroupis dans les gouttières, les autres à cheval sur la crête des tuiles, les plus ambitieux juchés sur les cheminées qui envoyaient dans l'air moins de fumée qu'eux. De vastes jardins entouraient la maison, et de grands arbres jetaient de l'ombre sur un certain petit toit que les privilégiés n'eussent pas troqué pour un Eden (2).

Pourtant les Desbrosses et leurs amis quittèrent cet Eden pour aller s'installer, il serait téméraire d'ajouter, plus bourgeoisement, rue du Cherche-Midi. Murger lui-

(1) *Lettre à un Mort. A la mémoire de mon ami J... D...* statuaire, p. 137-141. Une erreur a fait dater cette pièce de 1843, alors qu'il faudrait lire 1844

(2) Champfleury : *Souvenirs et portraits de Jeunesse*. Paris, E. Dentu, 1872 ; in-12, p. 83-84.

même a tracé cette description de ce nouvel habitacle :

Joseph logeait dans la rue du Cherche-Midi, une cour où était une vacherie. On arrivait chez lui par un escalier qui aurait fait reculer un clown, et qui semblait s'entendre avec la chirurgie pour lui fournir des jambes cassées. Quand on entrait dans ce logement, dès le premier coup d'œil on voyait qu'une profonde misère en était l'hôtesse assidue. De meubles, à proprement dire, il n'y en avait pas, sinon un méchant lit, dont l'unique matelas vomissait ses entrailles de bourre, et qui servait de divan dans le jour ; et dans un angle, un assez beau buffet, style Louis XV, dont les ornements de cuivre avaient sans doute été vendus dans un jour de disette. J'arrivai là le soir par un abominable temps de neige et de givre. Cinq ou six amis de Joseph se trouvaient réunis en cercle au milieu de l'atelier.

— Vous avez froid ? me dit Joseph en faisant élargir le cercle pour m'y donner une place ; venez par ici, c'est notre poêle, ajouta-t-il en riant. Ce poêle fantastique que je cherchais vainement des yeux, c'était encore une œuvre de l'industrieux génie de la nécessité, et je commençai à comprendre ce que l'artiste voulait dire en voyant, pratiqué dans le plancher au milieu de l'atelier, un trou d'un pied carré par lequel s'échappait une chaude colonne de vapeur fournie par l'atmosphère d'une étable située au-dessous de l'atelier même. Ce système de calorique, un peu trop odorant peut-être, suffisait pour répandre dans l'atelier une chaleur douce qui combattait les invasions de l'hiver montant à l'assaut par les fenêtres mal jointes (1).

Les combles, dans la belle saison, continuaient à jouir de la faveur des compagnons, qui, « n'allant que rarement à la campagne, avaient pris l'habitude de vivre autant que possible réunis sur les toits ».

Comme Schanne s'étonnait que les Desbrosses et leurs commensaux ordinaires eussent abandonné la Barrière d'Enfer pour un toit de la rue du Cherche-Midi :

— Tiens, répondit Murger, l'eau est meilleure dans ce quartier-ci ; nous y buvons du cru d'Arcueil (2).

Ayant décidément abandonné la palette et les pinceaux, Murger consacrait ses loisirs, qui étaient nombreux,

(1) *Le Dessous du panier*, p. 13-14.
(2) Alexandre Schanne : *op. cit.*, p. 127.

à la poésie, encore que ses dispositions ne fussent guère plus éclatantes et que son manque d'instruction le dût terriblement gêner. Entre temps, il songeait à des succès dramatiques, dans le genre gai, qui lui eussent fait toucher la forte somme.

La forte somme, il en avait eu un avant-goût, quelques années plus tôt, — il avait alors dix-sept ans : l'autocrate de toutes les Russies ne lui avait-il pas fait remettre cent cinquante francs, pour lui témoigner sa satisfaction d'un poème en l'honneur du csar, que l'adolescent avait composé en collaboration avec un Russe, sans doute de l'entourage du comte Tolstoï. Le poème fut imprimé d'ailleurs et forme une rarissime plaquette portant le millésime de 1839. Mais on y chercherait en vain le nom de Murger. Pour se mettre d'accord et ménager leurs susceptibilités, les deux collaborateurs ont signé leur poème d'un nom italien ! Si ce n'est très russe, c'est du moins « très parisien ».

Mais ces vaches grasses sont rares. Les sept vaches maigres se multiplient au contraire à l'infini, et, pour oublier sa misère et atteindre la gloire, sinon la fortune, Murger, qui se croit poète, écrit des vers, et ses vers sont médiocres.

J'ai eu entre les mains, remis à notre ami Montorgueil, par Mme Anaïs Latrasse, — la dernière Mimi, — non le manuscrit, mais la copie, d'une écriture appliquée et fine, de ces premiers vers. Comme tous les illettrés, en bon primaire, si spirituel et fin qu'il fût, Murger a éprouvé le besoin d'attribuer à son recueil un titre latin : *Via dolorosa*. Laissons un humaniste comme Anatole France écrire la *Voie glorieuse*; lui, le pauvre écolier qui sait à peine l'orthographe, sans défense quand il s'agit d'un nom propre, cette désinence latine l'a impressionné. Elle le pose et le grandit à ses yeux.

Cahier cartonné d'écolier : des pages ont été arrachées et remises en place ; ce sont des pièces données à la com-

position, pour que l'auteur, qui avait peine à écrire, n'eût point à les recopier, d'autres sont demeurées inédites et probablement le resteront, sans que la renommée de l'écrivain y perde quoi que ce soit.

De personnalité point. Le vers est gauche, maladroit, cherche à imiter Musset, quand ce n'est pas Brizeux, — la dame de ses pensées ne s'appelait-elle point Marie, elle aussi ? — tout cela triste, lamentable : on songe à l'âme, « la belle âme » de ce pauvre jeune homme que chanta Laforgue, et comme on comprend, après cela, le conseil que donnèrent à leur ami Adrien Lelioux, puis Champfleury, d'abandonner la poésie et, comme M. Jourdain, de se contenter de la prose dans laquelle il pouvait exceller, à condition de ne point chercher à hausser son talent.

Ce fut parmi nous, — en février ou en mars 1843, — écrivait Adrien Lelioux, qu'il jeta la première lueur de sa personnalité humoristique, et qu'il put entrevoir la voie qu'il aurait à suivre.

Jusque-là, adonné tout entier au culte de la muse sévère, polissant et repolissant sans cesse, et laborieusement l'hémistiche, il s'était tellement absorbé dans ce travail que nul, pas même lui, n'avait pu soupçonner qu'il dût rencontrer jamais cette fantaisie pittoresque d'idée et de forme, flamboyante, prismatique et pleine d'étincelles, qui l'a caractérisé depuis.

Une nuit, donc, nous l'aidions à terminer un travail pour son patron, Murger était alors secrétaire, ou à peu près, chez M. de Tolstoï. Le secrétaire avait été chargé de colorier quelques milliers de cartes stratégiques ; inutile de dire que cette besogne était depuis deux mois chaque jour remise au lendemain. Cette nuit-là, l'âme allégée sans doute par notre assistance fraternelle, Murger se trouva mordu d'une gaieté folle et se mit à nous raconter les choses les plus extravagantes dans ce style grotesquement imaginé qu'il employa plus tard en écrivant les *Scènes de la Bohème*. Il nous tira enfin le plus éblouissant feu d'artifice d'esprit et de mots qu'il ait jamais tiré peut-être, même aux meilleurs jours de sa fortune. Ce ne furent, pendant trois heures, que pétards, marrons, soleils et pluies de feu.

Nous étions éblouis, assourdis, — à ce point que l'on dut passer une nouvelle nuit pour terminer le coloriage des cartes...

Murger se révélait à nous pour la première fois.

— Ah ! Murger, lui criai-je transporté, convaincu, Murger, je t'en prie, ne fais plus de vers.

Il ne devait écouter ce conseil qu'un an ou deux ans après, et lorsque d'autres le lui donnèrent (1).

Murger, comme tous les débutants, écrit où il peut, en attendant que son ami Lelioux le fasse entrer avec lui à la *Gazette de la Jeunesse* et qu'il joue, durant quelques années, les premiers rôles au *Moniteur de la Mode*, au besoin il collabore à la « Naïade », *moniteur des maisons de bains*, journal, comme l'*Aspic*, paraissant quelquefois et ne payant pas plus richement, témoin cet extrait d'une lettre que, plus tard, il adressait de Barbizon, à Philibert Audebrand :

Barbizon, 7 mars 1858.

...Dites donc, cher ami, vous rappelez-vous *La Naïade*, Moniteur des maisons de bains ? Ah ! cette *Naïade*, quel journal indicible ! On y payait deux centimes la ligne ; vous le rappelez-vous ? Il fallait y donner des arpents de copie pour avoir droit à un petit écu, ce qui fait que nous y travaillions avec rage et avec plaisir. C'était avec rage, parce que le cantonnier qui casse des cailloux sur les routes est plus payé : c'était avec plaisir, parce qu'au bout de tout, il y avait une caisse où l'on recevait de temps en temps un écu de six livres, à l'effigie de Louis XVI, ne valant plus que cinq francs 80 centimes. Vous rappelez-vous la scène que vint faire, un jour, Privat au caissier, disant qu'on lui devait vingt et une lignes, autrement dix-huit sous et demi. — Payez-moi, s'écriait Privat, comme s'il se fût agi d'un billet de mille, payez-moi, ou sinon je ramasse un bout de charbon dans la rue et j'écris sur tous les murs ces mots accusateurs : *La Naïade est une voleuse !* Est-ce que vous vous rappelez ces beaux jours.

HENRY MURGER (2).

Privat d'Anglemont ! cet explorateur du *Paris inconnu*, à qui Murger disait un jour :

— Toi, mon cher, tu n'es pas de la Bohême, tu es *la bohême* (3) !

(1) *Histoire de Murger*, p. 79-80.

(2) Philibert Audebrand : *Un Café de journalistes sous Napoléon III*. — Paris, Dentu, 1888 ; in-12, p. 67-68.

(3) P. Rioux de Maillou : *Souvenirs des autres*. Paris, Crès, 1917 ; in-12, p. 160.

Cependant Henry Murger était entré au *Corsaire* où avec les *Scènes de la Bohême*, naîtra pour lui le succès. En attendant, il y écrivaille et y bataille. La rencontre ne laisse pas d'être plaisante : alors que le superbe article publié par Laurent Tailhade dans l'*Echo de Paris* du 21 août 1896, au sujet même de l'inauguration du buste de Murger dans le jardin du Luxembourg, devait amener sur le terrain le grand styliste et le président de l'Association générale des étudiants, un duel avec les délégués des étudiants faillit marquer les débuts « journalistiques » de Henry Murger, ainsi qu'en témoigne cette lettre, que, suivant sa mauvaise habitude, son auteur a négligé de dater :

Monsieur le comte,

Ce qui m'a empêché de venir aujourd'hui comme d'habitude est une affaire désagréable qui m'arrive avec les jeunes gens des Écoles de Paris, à propos d'un article de moi dans le *Corsaire*. Ces messieurs ont envoyé des délégués pour me demander une rectification ou une réparation. J'ai rendez-vous aujourd'hui pour arranger cette affaire ; et pour mesure précautionnelle, j'ai passé ma matinée à me procurer deux témoins pour le cas où une rencontre deviendrait nécessaire. Voilà, monsieur, ce qui m'a retenu aujourd'hui, et j'ai été très désolé de n'avoir pu venir en apprenant que vous avez eu un courrier.

Recevez mes excuses et mes salutations respectueuses.

HENRY MÜRGER (1).

Pure mesure « précautionnelle ». L'affaire ne semble pas avoir eu de suite et le courrier du Comte en fut quitte pour un jour de retard.

Dans le courant de septembre 1843, Henry Murger avait été partager, rue de Vaugirard, l'appartement de Champfleury, ainsi qu'il en faisait part à Léon Noël :

6 septembre 1843.

Tu dois être, certes, bien en colère contre moi ; voici au moins cinq mois que je ne t'ai pas écrit, mais que veux-tu ? j'étais à

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, XLVI, c. 224. — On remarquera le tréma que Murger avait cru devoir joindre à son patronyme. Ce fut un luxe dont il n'abusa point.

l'hôpital. Maintenant que j'en suis sorti, je vais reprendre ma correspondance, et, pour commencer, je t'informerai de mon changement de position locative. J'habite maintenant un appartement magnifique rue de Vaugirard, deuxième étage, balcon sur la rue, et 250 francs de loyer ! J'habite là avec un jeune homme que tu ne connais pas, un vieil ami de Desbrosses, qui veut s'occuper de littérature et qui pourrait faire son chemin s'il n'était paresseux comme une couleuvre. Il a de l'entregent, et d'ici à quelques jours nous allons frayer avec quelques hommes de lettres de deuxième classe (1).

« Un vieil ami de Desbrosses » ! Pour excuser peut-être la facilité avec laquelle il avait accepté l'hospitalité de Champfleury, Murger exagère singulièrement. La connaissance du père du réalisme,—je ne dis pas l'amitié,—et des frères Desbrosses ne remontait pas si haut. Ils s'étaient connus, quelques mois plus tôt, dans une bizarre laiterie de la rue Gît-le-Cœur, où l'art coudoyait la politique, et les plus romantiques accoutrements la blouse des ouvriers. Ils parlaient peinture ensemble et, plus d'une fois, Champfleury les accompagna jusqu'à l'atelier de la rue d'Enfer, où gîtait alors le cénacle des *Buveurs d'eau*. Mais il ne semble jamais y avoir eu intimité entre eux (2).

Cette cohabitation dura peu. Champfleury, qui, à vrai dire, a côtoyé la bohême plus qu'il n'y est tombé lui-même et qui n'était nullement « paresseux comme une couleuvre », eut vite assez du compagnon de misère qu'il s'était adjoint, puis, en vérité, ce compagnon abusait par trop de l'hôpital. Ses séjours s'y prolongeaient et s'y renouvelaient. Un tel voisinage ne devait pas être très sain, et, au bout de trois mois, la lice fit comprendre à son invité que cela avait assez duré et qu'il pouvait se mettre à la recherche d'un logement.

Ils ne se brouillèrent point, mais Murger fut, comme il

(1) *Histoire de Murger*, p. 155.
(2) Cf. Champfleury : *Souvenirs et portraits de jeunesse*, p. 82-83.

était à prévoir, quelque peu froissé. Le ton, touchant le « vieil ami de Desbrosses », a légèrement changé :

9 janvier 1844.

A ma sortie (de l'hôpital, quatre mois plus tôt), un jeune homme, ami de Desbrosses, et dont je venais de faire la connaissance, m'offrit de partager son domicile et la pension qu'il tenait de ses parents. L'offre était faite avec sincérité et bon vouloir, et, d'un autre côté, je ne savais où donner de la tête ; j'acceptai. J'ai donc vécu pendant trois mois avec ce jeune homme et à ses frais...

A l'heure qu'il est, me voilà derechef très embêté. Le jeune homme avec lequel je demeurais m'a fait comprendre que nous ne pouvions plus rester ensemble ; il s'y est pris maladroitement et m'a froissé. J'ai une partie de mes meubles chez lui et je ne puis les retirer, car ils ne sont malheureusement pas payés, ces meubles. Je demeure en attendant à l'hôtel garni de Nadar, qui, étant dans une maison de santé, m'a laissé sa chambre. Néanmoins tu m'écriras toujours rue de Vaugirard (1).

Au surplus, il ne tarde point à avoir de meilleures nouvelles à mander à son correspondant orléanais. Coup sur coup il vient de faire la connaissance d'Arsène Houssaye et du « propriétaire-rédacteur » d'un journal de modes. Tout ce qu'il faut pour faire rêver un roi de Bohême à la construction de son huitième château :

Du 18 février 1845.

J'ai fait la connaissance d'Arsène Houssaye. — Avec toi, je joue carte sur table,— et je ne crains pas de te dire qu'il a trouvé mes vers dignes d'insertion, et qu'il m'en a déjà publié deux pièces dans *l'Artiste* (2). De plus, Houssaye m'a demandé une Nouvelle en prose. Je lui ai cité un titre au hasard et il m'a dit : « Faites » ! J'ai fait, et je lui porte demain la chose,— qui s'appelle *les Amours d'un Grillon et d'une Etincelle*, pure fantaisie, mon cher (3) !

Il ne se plaignait de rien, a écrit vingt ans plus tard

(1) *Histoire de Murger*, p. 158-159.

(2) Il y a là une légère erreur : les *Adieux à Nini* parurent seulement dans le numéro du 9 mars 1845 et les *Amours d'un grillon et d'une étincelle* dans ceux des 18 et 25 mai.

(3) Reproduit en tête des Ballades. — *Histoire de Murger*, p. 169.

Arsène Houssaye, évoquant cette première visite, si ce n'était d'écrire dans un journal de modes, lui dont l'habit datait de trop longtemps... (1).

C'était, ou peu s'en faut, un mot ; car loin de se plaindre de cette collaboration, avec joie, il l'annonçait à Léon Noël, après lui avoir dit le bon accueil dont il avait joui à l'*Artiste :*

J'ai fait connaissance avec le propriétaire-rédacteur d'un journal de modes, lequel journal a huit mille abonnés et paye sa rédaction à des taux exagérés. J'ai là fourni un article que le patron a la bonté d'appeler la perle de son journal, ce qui fait qu'il me l'ouvre à deux battants : donc espérance d'y avoir la revue du *Salon* et le compte rendu de trois ou quatre théâtres (2).

Ce journal était le *Moniteur de la Mode*, «journal du grand monde », fondé en avril 1843, et son directeur-gérant s'appelait M. A. Goubaud.

La « perle », jointe plus tard aux *Nuits d'hiver*, était la ballade de *Rose et Marguerite*, qui devait paraître dans le numéro du 20 février 1845.

Murger y écrivit, comme il l'espérait, les salons de 1845, de 1846 et de 1847 (3).

En post-scriptum de son Salon de 1846 (4), il fut un des premiers à signaler le second Salon de Baudelaire. Le geste est assez élégant pour qu'il y ait lieu de le noter et ce jugement de Murger sur Baudelaire mérite d'être retenu :

DU SALON DE M. BAUDELAIRE-DUFAYS

Cette brochure ou plutôt ce livre est précédé d'une dédicace assez paradoxale, dédiée aux bourgeois. Le premier chapitre : *A quoi bon la critique ?* fait comprendre tout de suite les vues de l'auteur. Son livre n'est point exclusivement une critique du Salon, c'est une théorie de la peinture vue, non du côté maté-

(1) *Les Nuits d'hiver* : Etude d'Arsène Houssaye, p. 274.
(2) *Histoire de Murger*, p.170.
(3) 20 mars, 20 avril 1845. — 10, 20, 30 avril 10, 30 mai 1846. — 10, 20, 30 avril, 10, 31 mai 1847.
(4) *Salon de* 1846, par Baudelaire-Dufays. Paris, Lévy, 1846 ; in-12, de 132 p.

riel, mais du côté philosophique ; c'est la critique perdue de nos jours, tuée par le journal, qu'on ne retrouve que dans les œuvres de Diderot, d'Hoffmann, de Stendhall (*sic*), d'Henri Heine ; c'est cette critique que M. Baudelaire-Dufays veut remettre en honneur, et tous les gens d'intelligence devront lui en savoir gré.

Tout ce volume est plein d'une critique franche, implacable et froide. Plusieurs emploient la critique par insinuation, moyen terrible, ténébreux, hypocrite, moyen de Rodin qui blesse sournoisement et cruellement ; mais M. Baudelaire Dufays procède par des moyens géométriques : la ligne droite est le plus court chemin pour atteindre son homme. Voir comme modèle du genre le chapitre sur M. Horace Vernet et aussi celui sur M. Schefer. Parmi les savants chapitres, nous recommandons encore aux lecteurs ceux sur la *couleur*, sur M. *Tassaërt* et le chapitre sur *la sculpture*. Les démocrates liront sans doute avec intérêt le chapitre *des écoles et des ouvriers* qui a été écrit à leur usage. Un journal très répandu a cité un fragment du chapitre *de l'héroïsme de la vie moderne*.

Somme toute, M. Baudelaire-Dufays a fait une œuvre originale, crue, bizarre, pleine de juvéniles et nobles hardiesses. Bien plus, c'est une œuvre qui restera (1).

Murger rendit également compte dans le *Moniteur de la Mode* de l'*Exposition de la Galerie Bonne-Nouvelle* (2), mais y fut rarement chargé de la chronique théâtrale (3).

Il y fit un peu de critique littéraire. Un même article y réunit : Théophile Gautier, Arsène Houssaye, Auguste Desplaces, Auguste Vacquerie (4), Alfred Asseline Hermance Lesguillon et Anaïs Ségalas (10 juillet 1845).

Puis, ce fut le tour de Prosper Blanchemain (30 octobre 1845), de Pierre Dupont et de ses *Paysans* (30 juin 1846), de Banville et des *Stalactites* (30 juillet 1846).

Le 30 août 1846, une chronique littéraire régulière de Murger était annoncée :

(1) *Moniteur de la Mode*, 30 mai 1846.
(2) 30 janvier 1848.
(3) Tout juste si l'on peut relever des chroniques théâtrales de Murger, aux dates du 30 novembre 1845, du 20 août 1846 et du 30 mai 1848. Le 10 octobre 1846, il avait consacré un affectueux compte rendu à la pantomime de Champfleury : *Pierrot, valet de la mort*.
Chronique musicale, le 10 mars 1847.
(4) Auguste Vacquerie venait de publier son volume des *Demi-Teintes*, connu surtout par un pastiche dû à Banville et longtemps attribué à Baudelaire.

« A compter du mois prochain, le *Moniteur* publiera mensuellement une Revue critique de la littérature et des arts, par M. Henry Murger. »

Cette Revue critique ne parut jamais.

Le 10 février 1846, Henry Murger avait rendu compte de la réception d'Alfred de Vigny à l'Académie Française. Mais, bien plus que des articles critiques, le *Moniteur de la Mode* fournit le texte d'un certain nombre de ses poésies et de ses nouvelles.

Des premières, la plupart ont pris place dans les *Nuits d'hiver* : *Vilanelle* (*sic*) devenue *la Menteuse* dans le recueil (30 juillet 1845), le *Dimanche matin* (10 septembre 1845), *Ophélia* (20 décembre 1845), *A une Etrangère, la Rosée* (20 juin 1847), *Chanson* (30 octobre 1848). Deux pourtant n'y figurent pas : *Vers à des fleurs* (20 juin 1846), *La fleur du souvenir* (10 juillet 1847).

En prose, en plus de *Rose et Marguerite*, ce sont presque toutes les ballades : *Les messages de la brise* (28 février 1845), *Les trois voiles de Marie-Berthe* (30 juillet 1845), *Le premier péché de Marguerite* (20 mars 1848), *Le collier de larmes* (30 mars 1848).

Des nouvelles, certaines ont pris place dans les *Scènes de la vie de jeunesse* (1851) : *Une victime du bonheur*, conte fantastique (10, 20, 30 août 1845), *La maîtresse aux mains rouges* (10 juillet 1846) ; dans *Le dessous du panier* (1855) : *La Reine de la Mode* (octobre, novembre, décembre 1847, 10 janvier 1848), devenue *Stella*, en paraissant, tant dans ce volume, que dans *Le Roman de toutes les femmes* (1859), paru lui-même dans le *Moniteur*, en janvier, février et mars 1846.

En 1874 seulement, *Dona Sirène*, publiée au cours des mois de janvier, de février et de mars 1847, parut en librairie.

A citer encore : *La fleur d'or* (dédiée à Mme Hermine Tr..., 20 juillet 1845), *En neuvième* (30 septembre 1845)

et une courte étude : *Guignol, le théâtre de Polichinelle* (30 mai 1845).

Cependant, à mesure que le succès venait à lui, Murger s'éloignait peu à peu du *Moniteur*. Il semblait y avoir cessé sa collaboration, lorsqu'en novembre 1849 le succès de *la Vie de Bohême* aux Variétés permit au journal de rappeler à ses lecteurs les « charmantes nouvelles » dont ils avaient eu la primeur.

La tenue littéraire du recueil alors paraissait, à vrai dire, avoir singulièrement baissé, en même temps que s'épaississaient ses livraisons et que s'embellissait son papier. Les ciseaux tenaient maintenant une grande part dans la rédaction, en attendant que l'accaparât M. Xavier Eyma. A peine si une chronique de Murger conta au monde élégant le voyage de la reine Victoria à Versailles et à Saint-Cloud (10 septembre 1855).

Les modes nouvelles et la crinoline laissaient peu de place à la littérature, ce n'était plus celle de Murger, pour qui étaient finis les jours héroïques de la Bohême.

Demeuré bon camarade, Murger avait, en 1846, fait passer dans le *Moniteur de la Mode* les *Stances sur Debureau* (1) de Champfleury (20 octobre), et sa *Villanelle* adressée à Léon Noël.

La bohême avait été pour Murger et ses compagnons la véritable misère, comportant le supplice de la faim et la hantise de l'hôpital, et non la bohême dorée de la rue du Doyenné ou de l'hôtel Pimodan. Ils n'aspiraient qu'à en sortir, alors que, au contraire, Théophile Gautier et Gérard de Nerval évoquaient, non sans mélancolie, les jours heureux, où ils avaient connu l'insouciance et la gaîté. Il ne faut donc pas s'étonner que Murger, propos noté par Arsène Houssaye, ait répondu à Gérard de Nerval qui lui parlait sans cesse de notre terre promise

(1) Champfleury reconnut plus tard la faute d'orthographe qu'il avait commise et se conforma à l'engagement et à la signature de l'artiste en écrivant Deburau.

abandonnée : « Votre bohême était l'idéal, sa sœur cadette n'est qu'une catin et ne reçoit que la mauvaise compagnie. — Qu'importe, répliquait Gérard, puisque la mauvaise est souvent meilleure que la bonne (1). »

Bien que le succès parût se dessiner, le pauvre Murger n'en avait pas fini avec l'hôpital, avant de s'en aller treize ans plus tard, par morceaux, à la maison Dubois, fournissant ainsi à messieurs de Goncourt l'occasion de quelques rosseries (2) et une abondante copie à ses confrères de la presse. Entré à cet hôpital Saint-Louis, où, à son dire, on se sentait « plus chez soi » tant il était un des habitués de cette hospitalière maison, il écrivait à Champfleury, dans les premiers jours de juin 1848 :

Dimanche 4 juin 1848.

Mon cher Jules,

Personne n'est venu me voir dimanche, ce qui fait que je me trouve très embarrassé, n'ayant ni tabac ni allumettes. Faites-moi donc une collecte pour m'amasser du tabac à fumer, puis quinze sous d'argent qu'il me faut pour payer mes dettes de jeu. L'un de vous aurait l'extrême obligeance d'apporter cela demain à l'hôpital en demandant Hubert, on entrerait à n'importe quelle heure et l'on pourrait me voir. J'ai besoin de mouchoirs blancs, de grâce que l'un de vous fasse demain la course, sans quoi d'ici à jeudi je serais très embarrassé. Si l'on n'avait pas d'argent, qu'on vende un de mes livres.

Je vous serre la main.

HENRY MURGER (3).

Quatre jours plus tard, nouvelle lettre, dans laquelle Murger prie Champfleury de venir le voir à Saint-Louis

(1) *Les Confessions. Souvenirs d'un demi-siècle.* Tome III, Paris, E. Dentu, 1885 ; in-8, p. 413.

(2) Cf. *Journal des Goncourt*, tome I, p. 362-363. Le tome VI (1878-1884) contient, en plus, cette anecdote assez amusante :

Mercredi 8 janvier 1879.— Labiche contait, ce soir, qu'à l'enterrement de Murger il y avait une contestation entre Thierry et Maquet, à propos de l'ordre du discours à prononcer sur la tombe. Et comme Thierry s'entêtait à parler le premier, se rapprochant le plus possible de la tombe ouverte, Maquet lui disait au milieu de ce monde, croyant que les deux orateurs se faisaient des politesses : « Si tu persistes, je te fous dans le trou ». Thierry renonçait à parler le premier. (*Journal des Goncourt*, tome VI, p. 55-56).

(3) Dr Cabanès : *Chronique médicale*, 1906, p. 73.

et de lui apporter un peu de tabac et deux petits pains de gruau :

« On ne me donne pas à manger ; je crève de faim », s'écrie-t-il tristement (1).

Puis, ce fut l'hôpital du Midi, où autre chose que le *purpura* l'amenait. Cette lettre à Auguste Vitu en dit assez pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister. Sa correspondance avec Charles d'Héricault confirme d'ailleurs ce billet. Il n'y a donc pas à s'étonner de la conclusion du Dr Cabanès voyant dans l'« Avarie » « la principale, sinon l'unique coupable » de la mort du romancier.

6 juin 1848.

Mon cher Vitu,

Je viens d'entrer aujourd'hui à l'hôpital du Midi (section des Bubons). Je suis très malade et pour longtemps. Décidément la v..... n'est pas un paradoxe, et il m'en cuit pour l'avoir cru. J'ai appris avec plaisir que depuis quelques jours vous étiez en une meilleure situation. Quant à moi j'ai perdu toutes mes places et suis par conséquent fort misérable. Si donc vous pouviez m'envoyer quelque argent sur ce que vous me devez, vous comprenez combien ce sera m'obliger (2).

Je vous ai laissé tranquille jusqu'ici parce que je savais que vous n'étiez pas trop bien dans vos affaires. Vous ne m'en voudrez donc pas si je me rappele (*sic*) à votre souvenir maintenant que vous êtes plus en mesure qu'autrefois. Remettez au *Corsaire* demain ou jeudi matin avant midi ce que vous pourrez me remettre. Fleury le prendra à Virmaître. Si par hasard vous aviez occasion de venir dans ce quartier, j'aurais du plaisir à vous serrer la main. On peut venir tous les jours en demandant M. Queret, interne en pharmacie, qui me préviendra.

Envoyez-moi donc quelques numéros du *Pamphlet*.

Tout à vous,

HENRI MURGER.

Hôpital du Midi, Salle 5, n° 3
(Affranchir) (3)

Ce n'était cependant pas très facile de le voir et cette

(1) Dr Cabanès, *loc. cit.*, p. 73.

(2) « Ce que vous me devez... » Un louis prêté par Murger à Auguste Vitu un soir de richesse !

(3) Dr Cabanès : *loc. cit.*, 1906, p. 74.

lettre à Charles d'Héricault prouve à quel dénuement le malade se trouvait réduit :

Mon cher ami,

M. Guéret, l'interne, est venu me voir, et m'a demandé votre adresse pour aller vous faire ses excuses de ce qu'il ne s'était pas trouvé là les jours où vous êtes venu. M. Guéret travaille beaucoup, et quitte l'hôpital tous les jours après la visite pour aller suivre les cours, c'est ce qui explique comment vous ne l'avez pas rencontré. Nous aurions bien un autre moyen plus sûr de communiquer, mais je ne veux pas vous le proposer, car il est trop désagréable, — il faudrait venir à la clinique les mardis, jeudis et samedis, de 8 à 10 heures du matin ! — N'en parlons donc pas. Cependant indiquez la recette à Fauchery, qui a le tempérament assez matinal, il pourra me voir en venant tous les matins et demandant M. Guéret à la pharmacie, ledit M. Guéret non encore parti me l'amènera. Pour entrer à la porte, il suffira de demander une carte à Houel, par exemple. Du reste, je vais aviser à trouver le moyen de recevoir mes visites dans ma salle, car je ne puis même pas aller au parloir commun, attendu que la chirurgie prépare toutes sortes de maléfices contre ma personne. Je crois même que cette Saint-Barthélemy aura lieu demain.

Je m'ennuie pour des sommes très chères, tous les jours. Je mange des choses effrayantes dans des vases difformes, et encore cette nourriture impossible m'est servie à des doses impondérables ; en conséquence je viens de nouveau battre le rappel à la porte de votre amitié.

Vous seriez vraiment aimable de me procurer :

Un verre ou une chope.

Un couteau (boutique à cinq sous expressément).

Papier à lettre et enveloppes.

Un mouchoir — ou chiffon de toile — pour mes yeux.

Deux sous de tabac à priser.

Deux petits pains de gruau (un sou et tendres).

Un peu de sucre et un peu de chocolat.

Des allumettes chimiques.

Et des livres, la *Reine Margot* et un ou deux autres volumes de Dumas.

Vous ferez remettre le paquet bien enveloppé chez le portier de l'hôpital.

Pour comble je vous prierai de joindre 2 francs et pas davantage. Avec lesdits francs je paierai 1 fr. 25 que je dois et qui me tourmentent, et il me restera pour acheter des portions de pain

— et des portions de complaisance de mon infirmier. — Si vous voyez par hasard Monselet au café, priez-le donc de me faire remettre chez le portier de l'hôpital *Le drame de la Vie* de Rétif. Priez Fauchery d'aller au *Corsaire* voir si Virmaître veut lui donner quelques sous pour moi ; ledit Virmaître a peut-être reçu de l'argent pour moi d'un autre côté ; que Fauchery vous remette cet argent et gardez-le pour me le faire passer métamorphosé en comestibles ; dites à Fauchery de vouloir bien tourmenter Vitu, qui me doit vingt livres. Je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez me faire passer les petites choses que je vous demande demain mercredi dans la journée.

Serrez de ma part la main à Adeville, et présentez mes compliments à ces messieurs.

Bien à vous et mille remerciements.

H. MURGER.

Salle 5, N° 2.

P. S. — Il est bien entendu que vous me ferez une petite liste des objets que vous m'aurez fait passer (1).

Les journées de juin se passèrent ainsi pour Murger à l'hôpital, d'où ne sachant rien des événements qui ensanglantaient Paris, il écrivait à ses amis, leur demandant de venir le voir. Puis, les bruits de la bataille suintèrent avec l'humidité à travers les murs du « Midi » et une grande inquiétude vint au poète.

Samedi 24, 8 heures du matin.

Mon cher d'Héricault,

Je suis dans une inquiétude mortelle ; nous ne savons rien de ce qui se passe au juste. Les journaux n'arrivent pas. On dit que la 11e légion se bat contre la 12e. J'ai beaucoup de mes amis, sans vous compter, qui font partie de la 11e, et je voudrais être rassuré sur son compte ; écrivez-moi donc un mot, s'il vous plaît, et quelques détails. Si Paris est tranquille dimanche, tâchez de venir me voir, je pourrai vous attendre au petit parloir, où l'on est seul. Tâchez donc de venir demain (si les choses vont mieux). Seulement ne venez pas après deux heures et avant midi, et si vous ne pouvez pas venir, pour Dieu, écrivez-moi. Je ne vis pas, et je serais déjà sorti si je pouvais bien monter.

Tout à vous. MURGER (2).

(1) Ch. de Ricault d'Héricault : *Souvenirs et portraits*. Paris, Téqui, 1902 ; in-12, p. 217-219. Ce volume contient d'intéressants souvenirs sur Murger, que son auteur a bien connu.

(2) Ch. d'Héricault : *op. cit.*, p. 226-227.

Les *Scènes de la Bohême* avaient commencé à paraître dans le *Corsaire-Satan* appelé à redevenir l'année suivante le *Corsaire* tout court, dans le courant de 1846, puis s'échelonnèrent durant les années 1847, 1848 et 1849, au fur et à mesure, sans doute, que Murger apportait sa copie, et il avait, comme on sait, le travail assez lent. Publiées dans la même année, en feuilleton régulier, elles eussent évidemment davantage porté. Ces tranches trop séparées ne valurent à l'auteur qu'un succès d'estime : des amitiés nouvelles étaient venues à lui et l'apparition même du volume en librairie, chez Michel Lévy, en 1851 (1), eût pu passer inaperçue, si, avant même cette publication, et c'est peut-être ce qui décida l'éditeur, le théâtre ne s'en était mêlé et, grâce à la collaboration de Théodore Barrière, n'avait assuré à l'auteur un véritable succès, succès dramatique, c'est-à-dire succès dépassant de beaucoup les limites imparties à un succès littéraire, et y joignant les bénéfices pécuniaires que représente toute pièce, si elle tient l'affiche.

Toute collaboration a une histoire. Barrière ne con-

(1) *Scènes de la Bohême*, par Henry Murger. Paris, Michel Lévy frères (impr. de Mme Vve Dondey-Dupré et impr. de E. Dépée à Sceaux), 1851 ; in-12, de 2 ff. pour le faux titre et le titre, XIII-406 p. y compris la table. — La préface est datée de mai 1850.

Une seconde édition parut la même année, dans laquelle le titre était ainsi modifié : *Scènes de la vie de Bohême*. Ce changement ne porta d'ailleurs que sur le titre proprement dit : titre de départ et titre courant n'avaient pas varié.

En outre, un nouveau chapitre : *La Toilette des Grâces* avait été substitué à celui de la première édition intitulé : *Son Excellence Gustave Colline*.

Il était facile, après la Révolution de 1848, « de blaguer » les hommes au pouvoir, mais, après le Coup d'État, ce n'était plus que des vaincus, et Murger fit preuve de bon goût en ne voulant pas prendre place dans la confrérie du coup de pied de l'âne.

Au sujet de Colline, Mme Jean Wallon n'a-t-elle point écrit une lettre reproduite dans l'*Intermédiaire* (LXIII : c. 48), où elle s'élève contre la légende assimilant son mari le philosophe Jean Wallon, ce janséniste, à Gustave Colline, l'homme au paletot noisette. Pauvre femme, elle voulait oublier que la sympathie qui entourait la mémoire de son mari était due plus au personnage des *Scènes de la Bohême* qu'à ses travaux. La philosophie de Jean Wallon pouvait être très élevée, trop élevée même. Elle peut sembler à beaucoup mortellement ennuyeuse, et qui songerait, aujourd'hui, à lire ses études philosophiques et religieuses ?

Sur ce philosophe, qui, en véritable compagnon de Murger, ne détestait pas l'à peu près, déclarant volontiers que *l'asthme est éternel*, on peut consulter les *Mémoires d'un Critique*, de Jules Levallois, p. 242-245.

naissait point Murger, mais, dans l'automne de 1848, aurait lu avec intérêt les *Scènes de la Bohême*, qui paraissaient alors en feuilleton.

« Un jour, rencontrant Antoine Fauchery (1),— un de ses amis du quartier latin, et qui collaborait aussi au *Corsaire*,— Barrière lui dit :

Je lis avec un véritable plaisir, dans le *Corsaire*, des nouvelles originales, signées Henry Murger, tu dois le connaître : qu'est-ce que c'est que ce nouveau venu ?

Fauchery se mit à rire.

— Eh quoi ! tu ne connais pas Murger ? Mais c'est un garçon de talent, un bon vivant quand il a de l'argent, et un amoureux perpétuel.

— C'est un portrait en pied que tu me fais là !

— Dont tu pourras constater la ressemblance, si tu tiens à connaître l'original.

— Très volontiers ; où voit-on, où rencontre-t-on Murger ?

— Il demeure à l'hôtel Merciol, rue des Canettes ; veux-tu que nous allions le voir ensemble demain ?

— Convenu, à demain.

Le lendemain, Barrière et Fauchery prenaient le chemin de la rue des Canettes où était situé le fameux hôtel Merciol ; l'unique domestique de l'hôtel était ce légendaire Baptiste, qui *faisait les chambres au point de vue de l'art*. De suite, Barrière et Murger se plurent ; de suite, ils convinrent de faire, d'écrire ensemble une pièce dont les *Scènes de la vie de Bohême* seraient le sujet (2).

La pièce terminée, ils la portèrent au directeur des Variétés, le père Thibaudeau, ancien acteur de l'Odéon, qui, après lecture, accepta, séduit surtout par le fait

(1) Sur cet Antoine Fauchery, comme sur tous les habitués de la Brasserie des Martyrs et sur Murger lui-même, se reporter aux *Derniers Bohêmes*, de Firmin Maillard (p. 28, 236-237). Champfleury (*Souvenirs et portraits de jeunesse*, p. 119-122), Charles d'Héricault (*Souvenirs et portraits*, p. 293-295) et Philibert Audebrand (*Les dernières années de la Bohême*, p. 143-253) se sont également occupés du personnage.

Il convient d'ailleurs de ne pas oublier que la première biographie de Murger, publiée au lendemain de sa mort, eut pour berceau la pompe à bière de la rue des Martyrs : *Henry Murger*, par Théodore Pelloquet. Photographie par Pierre Petit, Paris, Librairie Nouvelle, 1861 : in-12 de 35 p.

(2) *Théodore Barrière et Henry Murger*. Le *Figaro*, supplément littéraire, 20 juillet 1895.

qu'elle ne l'entraînerait à aucun frais de mise en scène; c'était un directeur de tout repos auquel eût été impartie sans conteste la confiance de M. d'Estournelles de Constant. En voilà un qui n'aurait point perturbé le sommeil des abonnés du Second Théâtre Français et failli mener, comme un vulgaire parlement, l'Etat à la ruine, en montant le ballet de *Psyché* et autres magnifiques spectacles, par quoi l'incomparable Antoine sut ce qu'il en coûte à un directeur de vouloir faire œuvre d'art, au lieu de montrer au vrai, sous le manteau d'Arlequin, les pérennelles coucheries du vaudeville, et d'y ressemeler de centenaires quiproquos dont les années de bouteille n'ont gâté ni le fumet, ni la nouveauté.

La Vie de Bohême, «pièce en cinq actes mêlée de chants», fut représentée pour la première fois le 22 novembre 1849. La distribution était la suivante :

Durandin, homme d'affaires..........	MM.	Dussert.
Rodolphe, son neveu, poète........		P. Laba.
Marcel, peintre		Danterny.
Schaunard, musicien		Charles Pérey.
Gustave Colline, philosophe.........		Mutée.
M. Benoit, maître d'hôtel...........		Bardou jeune
Baptiste, domestique..............		Kopp.
Un garçon de caisse...............		Gallin.
Un Monsieur......................		Charles.
Un Médecin		Rhéal.
Césarine de Rouvre, jeune veuve....	Mlles	Marquet.
Mimi		Thuillier.
Musette		Page.
Phémie		P. Potel.
Une Dame.........................		Wilhem (1).

Certains des créateurs de la *Vie de Bohême* eurent d'assez étranges destinées que divulgua M. Henry Lyonnet :

Adèle Page, la créatrice de Mimi, mariée à un chef d'orches-

(1) Sur l'affiche comme sur la pièce imprimée (Paris, Impr. Vve Dondey-Dupré, in-12, de 116 p., le titre de départ servant de titre, le nom de Murger ne vient qu'après celui de Théodore Barrière. — *Bohême* y est, comme deux ans plus tard, dans le roman, écrit avec un accent circonflexe. C'est donc une erreur d'y substituer un accent grave dans certaines rééditions récentes.

tre, fut une fois jetée par celui-ci d'un second étage, et se cassa une jambe. Paul Laba, le créateur de Rodolphe, qui avait cependant débuté à la Comédie-Française, n'eut jamais de chance et vécut, pendant trente ans encore, dans une misère noire, ne laissant que la réputation d'un parfait honnête homme. Kopp, qui avait établi d'une façon si drôle le rôle de Baptiste, se suicida. Enfin, Charles Perey (1), le créateur de Schaunard et artiste de grand talent.

Au sortir des Variétés, Charles Perey avait été attaché à la Gaîté. Après la guerre, on le revit encore à l'Ambigu. Puis ce charmant homme, si gai, si enjoué, devint maniaque. Il passa quelques mois dans une maison de santé. Une des manies de Perey consistait à ne vouloir jamais changer de vêtements, ni de chapeau. Au café, où il ne payait jamais, il escamotait tous les morceaux de sucre et toutes les allumettes à sa portée. Il n'aurait pas touché à cinq centimes qui ne fussent sa propriété. Très à l'aise, par-dessus le marché, — ses amis évaluaient sa fortune à douze mille francs de rente, — et ne dépensant rien. Puis un beau jour, vers 1895, Charles Perey disparut tout à fait, et nul ne put savoir ce qu'il était devenu (2).

L'on connaît le mot de la fin, féroce d'égoïsme, de la *Vie de Bohême*. Rodolphe, qui s'est agenouillé auprès du corps inerte de Mimi, se relevant et sanglotant :

« O ma jeunesse ! c'est vous qu'on enterre. »

A la répétition générale du drame aux Variétés, Nadar, le cinquième acte achevé, prit Murger à part et, après lui avoir montré ce qu'avait, pour lui, de choquant, cette exclamation d'un jeune homme laissant retomber, pour jeter ce cri, la main encore tiède de celle qui l'a tant aimé :

— Tu tiens là, dit-il, un magnifique succès. Mais, au nom de toute l'amitié que tu peux avoir pour moi, je t'en supplie, coupe cette abominable phrase de la fin.

— Pas du tout, répondit Murger : *c'est nature* (3) !

C'est presque confesser qu'il s'embourgeoisait et, par ce mot, Rodolphe se montrait digne des faveurs de son oncle, M. Durandin.

(1) Bouchaux, de son vrai nom.
(2) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, LXIII, c. 477-478.
(3) Jules Claretie : *La Vie à Paris*, 1880 ; Paris, Victor Havard, s. d. ; in-12, p. 74-75.

Le succès fut grand : le prolixe Jules Janin rendit favorablement compte de l'œuvre dans le *Journal des Débats*, sans taire, naturellement, les conseils qu'il n'avait point ménagés au débutant, cependant que Théophile Gautier lui consacrait, dans la *Presse* du 26 novembre 1849, un de ses plus jolis feuilletons, chantant ainsi le los du débutant :

La Vie de Bohême, immense avantage du théâtre, a révélé en une seule soirée le nom de M. Henri Murger, et cependant, ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Murger sème à pleines mains les perles de son esprit dans les petits journaux, que les grandes feuilles auraient tort de mépriser, car ce sont eux qui cueillent la virginité de presque tous les jeunes talents. Qu'il ne se repente pas, à présent que le succès vient de lui poser sur la tête sa première couronne, de ce gaspillage intellectuel, où, quoi qu'on dise, le poète gagne plus qu'il ne perd ; il faut être riche pour jeter les louis par la fenêtre, et ces louis-là rentrent toujours.

Le journalisme a cela de bon qu'il vous mêle à la foule, vous humanise en vous donnant perpétuellement votre mesure, et vous préserve des infatuations de l'orgueil solitaire ; c'est une escrime qui rompt et assouplit...

La bohême de M. Henri Murger, poursuivait Gautier qui ne se trompait point sur le sens et les tendances de ces scènes, n'est pas la bohême où Balzac fait régner le prince de la Palférine, ce digne successeur du grand Maxime de Trailles ; c'est une bohême dans le genre de celle que nous avions installée, il y a quelque quinze ans, au fond de la rue du Doyenné, ce désert en plein Carrousel (1), Camille Rogier, Arsène Houssaye, Gérard de Nerval, votre serviteur, et ce pauvre Ourliac, le *gracioso* de la troupe, mort de mélancolie dans les pratiques de la plus austère dévotion : un cénacle de rapins ayant l'amour de l'art et l'horreur du bourgeois ; fous, les uns de poésie, les autres de peinture ; celui-ci de musique, celui-là de philosophie ; poursuivant bravement l'idéal à travers la misère et les obstacles renaissants. Cette bohême-là se constitue toutes les fois que cinq ou six jeunes gens enthousiastes et amoureux se rencontrent, et c'est en cela que l'œuvre de M. Henri Murger, malgré son apparence capricieuse,

(1) Ancien cul-de-sac Saint-Thomas, la rue du Doyenné reçut ce nom et le titre de rue sans être cependant reconnue voie publique, lors de la formation de la rue du Carrousel, où elle aboutissait. Elle était déjà condamnée à disparaître en 1844, lors de la publication du *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris* des frères Lazare. Les travaux qui, sous le Second Empire, joignirent les Tuileries au Louvre et agrandirent la place du Carrousel déblayèrent enfin ce coin de Paris, offrant la nuit, en plein centre, l'aspect d'un coupe-gorge.

est d'un intérêt si vrai et si général; c'est le tableau de la jeunesse, avec ses joyeuses misères, ses généreuses folies, ses tendres erreurs et ses défauts charmants, qui valent mieux que les vertus de l'âge mûr (1).

Hélas ! non, si les aspirations étaient communes, la Bohême que décrivit et poétisa Murger, plus qu'il ne la chanta, n'avait rien de celle de la rue du Doyenné. Elle tenait, celle-là, du Purgatoire, alors que celle des *Buveurs d'eau* semblait plutôt s'apparenter avec l'Enfer.

Encore que les *Scènes de la Bohême* contiennent des portraits, ou plutôt que Murger ait emprunté des traits à certains de ses compagnons connus de tous, on comprend que les héros du livre, qu'il ne faut pas confondre avec les frères Desbrosses et leurs frères de misère, qui n'étaient pas, eux, des « rigolos », aient inspiré à Tybalt, cette belle et farouche diatribe, à la veille de l'érection dans le jardin du Luxembourg du buste magistral de Verlaine par Rodo de Niederhausern :

Il ne faudra pas moins que la présence divine de Verlaine pour assainir le coin de ce beau jardin où règne le bronze scandaleux de Murger. Comme l'avait prédit Veuillot, on a mis pour six mille francs de marbre sur cette pauvre petite chose que fut l'auteur de la *Vie de Bohême*, auteur dont le génie propre était de créer le fragile et le faux dans la médiocrité. Le goût national pour la platitude suffit à expliquer, sinon à justifier, ce grotesque funéraire. Mais que l'on ait choisi le jardin de la jeunesse pour instaurer un monument à l'un des corrupteurs de la jeunesse, cela dépasse l'absurdité autorisée.

Murger a glorifié la paresse, la « blague », le farniente des brasseries, les « petites débauches, les souillures à bon marché » du carabin, du faux artiste, du graveleur en maraude. Il a, comme le lui reproche si noblement le grand écrivain Jules Vallès, bordé de lilas ce terrible chemin de la bohême qui conduit fatalement au bagne ou à l'hôpital ; il a poétisé, tant que le lui permettait sa bourgeoise nature, les amours de rencontre, la haine du labeur. Il a prôné l'escroquerie. Jolis exemples, certes, et quels héros à poser en modèles devant les étudiants ! Combien, hélas ! — vic-

(1) *Histoire de l'Art dramatique en France depuis vingt-cinq ans.* — 6e série, Paris, Hetzel, 1859 ; in-12, p. 130-131.

times du livre, — ont, à la recherche de Musette ou de Mimi, laissé le meilleur de leurs jours, le plus pur de leur courage, leur cœur et leur santé dans quelque ignoble lit, contracté d'ineffaçables souillures, pour avoir tenté d'être aussi tendres que Rodolphe, aussi fantaisistes que Schaunard, cet émule des petits journaux (1).

La beauté et le rythme de la phrase n'empêchent point ce jugement d'être trop sévère, sinon injuste. Sans doute, Tybalt avait raison, après Vallès, si l'on s'en tient aux personnages des *Scènes de la Bohème*, mais ce qui peut paraître vrai à l'évocation de ces fantoches l'est beaucoup moins, quand on leur substitue les personnages réels qui formèrent le cénacle des *Buveurs d'eau*, les Desbrosses, les Chintreuil, les Lelioux, Murger lui-même, — très bourgeois au fond, — dont les incessants efforts tendaient à sortir de cette impasse, et qui ne songeaient guère à mêler à leur misère les notes fausses de couplets de facture sur l' « influence du bleu dans les arts ».

Ils n'avaient pas pour maîtresses des lionnes illustres, princesses du plateau ou comtesses du Faubourg, — la pauvreté d'Alain Chartier, barde impécunieux, les eût peu séduites, — et le pourchas auquel ils se livraient de la pièce de cent sous, avait pour excuse qu'il en fallait pas mal, même à cette époque possédant encore l'heureuse ignorance de la « vie chère », pour payer son terme, nécessité très vulgaire ne confinant que de très loin l'escroquerie, à laquelle Murger et ses amis se soumettaient sans récriminer.

A parler franc, si, au Luxembourg, un voisinage peut sembler fâcheux dans l'éternité du marbre, pour le pauvre Lélian, ne serait-ce pas, plutôt, celui de l'imbriaque Vicaire, créateur et représentant, — le mot est d'ailleurs de Tailhade, — de l' « école de l'apéritif » ? Oui, celui-là, il ne le rencontrait qu'aux heures mauvaises, à l'heure verte, infiniment plus verte que son âme, où les deux hommes fraternisaient devant le zinc du bistro.

(1) *L'Echo de Paris*, 21 août 1896.

Murger avait poussé à la caricature, sous les traits du philosophe Barbemuche, l'esquisse dont le romancier Charles Barbara lui avait fourni le modèle. Pour s'être fait attendre, la réponse de celui-ci ne manqua ni de sel, ni d'élégance; c'est, un tant soit peu ironique, ce joli portrait de Rodolphe, dans l'*Assassinat du Pont-Rouge*, roman injustement oublié, dont les « épisodes » mettraient en joie, aujourd'hui, les *aficionados* du cinéma :

Depuis plusieurs années, Rodolphe, jetant sa gourme, comme on dit, racontait, en style de précieuses au bas d'un petit journal, les menus détails de sa vie intime. Dans ces feuilletons, Rodolphe, qu'on eût pu surnommer le *Bas-de-Cuir* de la pièce de cent sous, tant il passait de temps et dépensait d'adresse à la chasse de ce gibier métallique, s'adjugeait le privilège de s'y moquer de lui-même et des autres avec infiniment de grâce et d'esprit. Il y avait fête chez bien des gens le jour où le nom de Rodolphe rayonnait à l'un des angles du petit journal.

Cependant, un dramaturge, fort habile, quoique jeune, avait eu l'idée, à l'instigation d'un tiers, de compiler les feuilletons de Rodolphe, d'en trier les plus amusants personnages, d'en extraire les dialogues, d'en pressurer l'esprit, et d'infuser le tout dans les cinq actes d'une intrigue plus ou moins attachante. Cette sorte de bouillabaisse dramatique venait d'avoir un éclatant succès (1).

Afin de ne point parler de Mimi, — ce fut moins un diminutif qu'une raison sociale, puis Chincholle, entre autres, se montra copieux en indiscrétions concernant la dernière, — mieux vaut terminer une histoire de théâtre par un potin de coulisse. A son habitude, Murger, qui ne pouvait guère approcher une femme sans se figurer en être amoureux, n'avait point tardé à concevoir les sentiments les plus déplorables vis-à-vis de Mlle Marguerite Thuillier, créatrice du rôle de Mimi. Celle-ci avait les meilleures raisons du monde pour ne point répondre à cette flamme dangereuse. Sans se tenir pour battu, Mur-

(1) Deuxième édition, Paris, Hachette et Cie, 1860; in-12, p. 77-78.

ger chargea son collaborateur de plaider sa cause auprès de la gracieuse enfant :

— Je ne puis pas le souffrir, répliqua-t-elle, il est trop mal habillé, il a l'air d'un épouvantail à moineaux.

Barrière conseilla à son ami d'aller trouver un bon tailleur et de se faire équiper à la dernière mode. L'avis fut scrupuleusement suivi ; Barrière attendait anxieusement l'effet de cette transformation sur le cœur de la dame. Une quinzaine se passa, et le pauvre Murger fut rabroué comme devant. Barrière intercéda de nouveau en faveur de son ami.

— Je le trouve plus intolérable encore, lui fut-il répondu, il est trop bien mis, il ressemble à un mannequin de tailleur (1).

Barrière aurait, d'ailleurs, si bien plaidé la cause de Murger, que ce serait à l'avocat que l'aimable comédienne n'aurait bientôt eu rien à refuser. D'où ce projet de vaudeville : *L'Avocat de l'amoureux transi*, que le romancier eut, cependant, la prudence de n'écrire point. C'eût été là un jeu auquel il n'eût point été de force.

PIERRE DUFAY.

(1) *Un Anglais à Paris. Notes et Souvenirs.* Traduit de l'anglais par J. Hercé, tome II, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1894 ; in-12, p. 33-34.

LA POURSUITE DE L'ORGANDI

—

— Zut pour les autans ! crie Jacqueline. Maman, je sors. Surtout fais entretenir un grand feu de bûches dans ma chambre.

— Mais le chauffage marche, ma chérie ; les radiateurs sont brûlants.

— Tant pis. Je n'aime que le feu de bois. Je vais cacher derrière un écran Martine cet infâme radiateur qui dépare ma chambre. Elle est si délicieusement « d'époque », ma chambre ! Je m'y sens une âme de jeune fille... « La jeune fille au radiateur », — dessine-moi ça ! Non, vraiment, il n'y a que les bûches !

— Tu vois comme tu es drôle, mon Jacquot : c'est toi-même qui as insisté pour qu'on installe le chauffage central dans tout le château. Il est pourtant d'époque, ce château, lui aussi ! Terriblement d'époque !

— Oh, ma petite maman, je t'en supplie, ne recommence pas à ronchonner ! Puisqu'on va rentrer à Paris dans huit jours ! Laisse-moi m'amuser de ces murs séculaires, que vous avez bien voulu, papa et toi, acheter pour une bouchée de pain !... Deux mètres d'épaisseur !... Je me sauve. Je prends mon fusil.

— Non ! Jacqueline !

— Mon cher petit fusil !

« Les jolies guêtres chamois de Clara d'Ellébeuse se trempent aux fougères... »

Jacqueline a des leggings de cuir jaune sous son tailleur de chez Burberry. Les ajoncs ne piquent pas ses jar-

rets. Mais elle tient à la main, lisse comme le petit fusil neuf, son âme de jeune fille.

— Bon ! voilà la pluie qui cesse. C'est dommage. Mes joues, ce matin, dans la glace, étaient polies et roses, juste ce qu'il fallait pour recevoir le picotement menu des gouttes. Mais ce soleil, couleur de safran, là-bas, au-dessus du rond-point... Comment n'y a-t-il pas de bancs de pierre verdie, sur ce rond-point ? Il en faut un, à l'endroit précis où tombe, sous le grand arbre d'or... (non, pas d'or : de miel ? de cuivre ? d'ambre ?... Flûte, ne faisons pas de rhétorique !) —où tombe ce rayon, doux comme un vers de Valmore.

Les feuillessèches ouvrent leur masse devant les pas de Jacqueline, se referment en bruissant sur leur sillage. La clairière ronde est plus proche, plus irréelle pourtant sous l'inattendu ruissellement de lumière. Il y a un banc au pied du grand arbre ! Sur la pierre verdie s'étalent des plis de popeline bleu-lavande, un buste au corsage foncé se dessine sur le fond d'or, une main retombée balance un chapeau en corbeille...

— Tiens !... Vous êtes Armande, n'est-ce pas ? demande Jacqueline, haletante : cette Armande dont j'ai trouvé le nom gravé au dos de la petite pendule d'albâtre ?

— Oh ! ma petite pendule..

— Ne vous inquiétez pas, elle est toujours à la même place, dans ma chambre... dans votre chambre, veux-je dire... Vous l'aimiez, cette petite pendule ? Moi aussi, je l'aime.Ah ! que j'aime votre chambre, votre époque, votre vie si persistante qu'elle emplit de son parfum une telle portion du temps ! Que je vous aime !

— Mais, Monsieur...

— Quoi ? Vous me prenez pour un homme ? C'est un peu fort !

Jacqueline, pour mieux montrer son visage, enlève

son feutre et le jette près des petits pieds chaussés de prunelle. Armande la considère avec un effroi mêlé de curiosité. Son regard monte depuis les bottes, les jambières, jusqu'aux genoux où s'arrête le vêtement de drap fauve, plat sur la poitrine, large aux épaules, couronné par une tête audacieuse aux cheveux courts.

— Vous avez fait quelque maladie, sans doute ? dit-elle : moi aussi, j'eus la fièvre pernicieuse. Il fallut sacrifier ma chevelure. Mais tante Anaïs me fit alors un joli petit bonnet d'organdi.

— L'organdi .. moi aussi j'en porte, de l'organdi ! — Jacqueline soulève le parement de drap, découvre la manchette de son « chemisier » ; les longues boucles d'Armande se penchent sur le poignet de Jacqueline.

— C'est cela que vous appelez de l'organdi ?

— Pardi !

— Que c'est épais ! De mon temps...

— Oui, oui, parlez-m'en un peu, de votre temps ! Vite !

— Comme vous êtes impérieuse !

—J'ai conscience des réalités. Vous n'êtesqu'une apparition, un rêve, vous allez vous évanouir d'ici peu, ou bien mon père va nous interrompre en passant par là avec son auto... son automobile... son... enfin, c'est trop long à vous expliquer ! Dépêchons-nous, nous n'avons pas une seconde à perdre !

— Mon histoire...

— Ah non ! pas votre histoire surtout ! Assez de romans ! Le vôtre, le voici : à quinze ans vous étiez amoureuse d'un jeune homme qui est venu ici une seule fois, par hasard, et que vous n'avez plus jamais revu. Plus tard, on vous a fiancée à un monsieur, très bien d'ailleurs, et vous avez dit oui, parce que, justement, la fortune de votre père se trouvait compromise. Mais, peu de jours avant la date fixée pour le mariage, vous êtes morte. Et voilà. Vous êtes morte, — attendez... de consomption, n'est-ce pas ?

— Comment connaissez-vous ?...

— Je ne connais que ça ! Allons, Armande, ma petite Armande, le temps passe, racontez-moi votre vie ! votre vraie vie : vos pensées intimes, vos désirs, vos sensations surtout, les réactions de votre sensibilité.

— Mais je ne sais vraiment... Je comprends mal... Qui êtes-vous ? N'êtes-vous pas vous-même un rêve étrange ?

— Moi ? un rêve ! Ah non, par exemple ! Tâtez mes biceps. Sentez mon sang battre dans mon cœur sans corset. Mais n'entendez-vous pas déjà, dans la hardiesse de mes paroles, le galop libre de ma jeune pensée ? Ce n'est pas pour vous humilier, Armande, ce que je dis là, mais vraiment je suis plus vivante que vous ne l'avez jamais été !

— Que me voulez-vous donc ?

— Je veux... voilà : je veux saisir votre vie à vous, l'associer à la mienne, porter en triomphe votre passé vers mon avenir.

— Merci, je m'accommodais fort bien de l'oubli.

— C'est inadmissible, Armande ! Vous m'appartenez, tout le passé m'appartient. Il me le faut, pour orner l'heure présente. Je fouille dans le passé comme dans un cabinet noir. J'en ai déjà extrait vos meubles, vos robes, vos livres...

— Mes livres ? Vous lisez Monsieur de Lamartine ?

— Bien sûr que non. Mais j'ai acheté, l'autre jour encore, un ravissant keepsake avec des dames qui vous ressemblent.

— Monsieur de Lamartine est donc mort ?

— Il y a belle lurette.

— Et qui lisez-vous à présent ?

— Des tas de gens que vous ignorez, mais qui ont beaucoup de talent.

— Sont-ils vraiment si nombreux ? Que vous devez être heureuse ! Aimez-vous les poésies ?

— Oui, ma petite Armande. J'ai même publié des bricoles dans le *Coq à l'Ane.*

— Dans le quoi ?

— C'est une revue de jeunes.

— Les jeunes personnes osent donc publier leurs ouvrages ? Que cela doit être terrible et doux !

— Pas tant que ça. On s'y fait. Tous mes camarades écrivent des vers ou font de la critique... Mais qu'avez-vous ? Armande, voyons ! Vous n'allez pas vous évanouir déjà ?

Tombé sur l'épaule de Jacqueline, le visage d'Armande pâlit dans une extase. Elle balbutie :

— O monde d'harmonie et de beauté ! Jours où chaque heure est marquée par une strophe sublime, où les nobles visages des poètes se pressent autour de vous en foule tutélaire ! Ah, pourquoi suis-je morte trop tôt ?

— Allons, mon petit, interrompt Jacqueline : n'exagérons rien. Il n'y a pas de quoi avoir des vapeurs; cela ne se porte plus du tout, vous savez! La poésie ? en voilà une affaire ! La poésie a sa place dans l'existence, comme tout le reste !

— Au-dessus de l'existence, voulez-vous dire, soupire Armande : dans l'éternité !

— L'éternité ! encore un gros mot ! Je vous dis que personne ne lit plus votre Lamartine !

— Vous avez des poètes plus sublimes que lui ?

— « Sublimes ! ... » enfin, je vous pardonne parce que c'est vous. Et puis, écoutez : puisque je ne peux rien tirer de vous que ces soupirs romantiques, c'est moi qui vais vous raconter des choses. Mais promettez-moi de ne plus tomber en pâmoison.

Armande s'adosse sagement au tronc du grand arbre illuminé, les doigts croisés au creux de sa jupe. Jacqueline allume une cigarette et reprend :

— La poésie de nos jours, Armande, n'est plus une mystique exhalaison d'âme avec des prétentions à l'irréa-

lité. Elle veut, au contraire, être aussi réelle que n'importe quel objet de ce monde. Elle cherche à s'imprimer dans l'objet, elle s'identifie avec l'objet, jusqu'à ce que la lecture d'un poème provoque la sensation exacte que produirait l'objet lui-même.

— Quel objet ? La mer qui gronde ? La brise qui chante ? L'arbre qui frémit ? Mais n'était-ce pas là l'effet produit par tous les grands poètes ?

— Vos grands poètes étaient ridicules, avouez-le, de ne vouloir imiter sur leur lyre que les accents grandioses de la nature. Nos poètes ne tiennent plus à être grands; ils sont vrais et cela suffit. Donc ils évoquent les choses les plus banales, mais en leur prêtant toute l'intensité du réel :

L'araignée
Heureuse de son poids
Reste immobile
Comme le plomb du fil à plomb.

— Mais.. ce n'est pas une poésie ! s'écrie Armande.

— Bon, j'aurais dû m'attendre à cette réflexion. Prenons un exemple à votre portée ; celui-ci est plutôt du genre « grand poète » :

Mon cœur ardent et lourd est cette poire
Qui mûrit doucement sa pelure au soleil...

— Tiens ! cela ne vous choque pas ?

— Mais non... C'est beau. Cela fait rêver.

— Auriez-vous écrit cela vous-même ?

— Oh, moi... Je crois que j'aurais essayé de changer la rime d'avant, pour pouvoir mettre « une pêche »... C'est moins familier.

— Petit serin ! La pêche n'a aucun rapport avec le cœur. Avez-vous déjà vu un cœur, un vrai cœur d'homme ou d'animal ?

— Quelle horreur !

— Eh bien, moi, j'en ai vu, au cours d'anatomie. En fait de fruit cela ne rappelle qu'une poire. La pêche, ce

n'est pas cela du tout. Il est vrai que votre génération manquait de chic dans la propriété du terme et l'exactitude de l'image.

— Comment ?

— Oui, vous êtes encore de ceux qui admirent

L'urne où s'abreuveront les buffles haletants.

— N'est-ce pas un vers magnifique ?

— Hum !... Je suis entièrement disposée à vous offrir un macaron le jour où vous m'aurez montré un buffle, un seul, s'abreuvant au moyen d'une urne. Mais passons. Dans notre poésie, du reste, il n'est plus question ni d'urnes ni de buffles. Voici le début d'un poème tout récent :

La noix que j'épluche est entre mes doigts
Comme une petite cervelle égarée...

— Fi, la déplaisante comparaison !

— Taisez-vous, Armande, ces vers sont de moi, fait Jacqueline en riant, un peu vexée tout de même.

— Oh, pardon ! se confond Armande : je voulais dire... je n'aime pas les noix... ni les cervelles...

— Cette image vous a offusquée par sa réalité même ? Elle a donc atteint son but : notation poétique d'un objet.

— Poétique ?

— Mais oui ! vous ne comprenez rien, décidément ! Il faut vous apprendre tout un vocabulaire ! C'est exaspérant, à la fin !

Armande se lève avec dignité. Le soleil la coiffe d'une auréole. Sa voix vibre dans la lumière humide :

— Mademoiselle, notre conversation a trop duré, sans doute. Je ne sais pour qui vous me prenez. Vous vous jetez sur moi, proclamant une tendresse inexplicable; vous exigez mes confidences, vous me donnez une leçon de littérature plus que bizarre, pour terminer en m'in-

sultant. Mieux vaut nous séparer... Seulement... Seulement !...

Elle retombe sur le banc, couvrant de ses mains pâles le visage d'où soudain ruissellent des pleurs.

Jacqueline se précipite sur cette émotion comme sur une proie :

— Seulement quoi, ma chérie ? ma douce Armande ! mon, fantôme adorable! Parlez ! Je vous aime, je n'aime que vous, je me hais, je suis une brute !

Armande presse sur ses paupières le petit mouchoir de batiste. Des sanglots palpitent sous l'armure satinée de son corsage.

— Si j'avais su ! moi qui rêvais des jeunes filles de l'avenir, de moi-même telle que j'aurais pu vivre quelques dizaines d'années plus tard...

— Eh bien, comment l'imaginiez-vous donc, cette jeune fille future, et quelle est votre déception ? interroge Jacqueline avec hauteur.

— Je la voyais libre... libre de faire dans les bois de silencieuses promenades, libre de lire les auteurs qui exaltent les transports de sa sensibilité, libre d'aimer, enfin, selon son idéal... Mais vous, vous semblez mépriser l'amour, le silence, et même la poésie... malgré tout ce que vous en dites... car vous parlez, vous parlez !... De toute mon existence, sauf pour réciter mes leçons au couvent, je n'ai prononcé de tels discours !...

— J'aime la vie, j'ai besoin de l'exprimer en paroles !

— Est-ce donc vraiment la vie que vous exprimez là ? une vie d'où l'amour est banni !

— Puisque je vous dis que je vous aime !

— Oh ! c'est une plaisanterie, je le sais bien : les jeunes personnes ne peuvent avoir entre elles que de l'amitié. L'amour...

— Mais je vous répète que votre amour est démodé autant que Lamartine !

Armande hoche la tête, incrédule :

— Vrai, votre cœur l'ignore et ne l'espère point ?

— Mon cœur est trop occupé à vivre, il est tout bourré de choses, mon cœur ! Ma pauvre amie, vous n'en avez pas idée ! Les voyages, les livres, les sports, les grandes conquêtes de la science, la peinture, la politique, les visites, la danse, la nature, ce château avec tout le passé que j'y déniche, et vous, petit oiseau exquis, vous que je voudrais empailler et asseoir dans le décor authentique de votre chambre, complété par quelques accessoires de Poiret ou de Francis Jourdain... Oh ! cela ferait tellement Vieux-Colombier, ma chère ! Et vous osez prétendre que cet enthousiasme n'égale pas le fade amour de votre vie ?

— Vous vous moquez encore ? C'est mal ? M'empailler !...

— Pourquoi pas ? Ce serait préférable au « froid oubli du tombeau », comme vous diriez sans doute !

— Vous vous moquez même de la mort ?

— Pas toujours. Elle me fait bien peur quelquefois. Nous avons eu la guerre, ces temps-ci, figurez-vous ! C'était atroce. « La fleur de notre jeunesse à été fauchée. »

— Vous avez vécu parmi des héros !

— Parmi les victimes du sentimentalisme que vous nous avez légué, ma bonne Armande. C'est pour cela que nous aimons tant la vie, aujourd'hui. Nous avons été saturés de mort.

— La mort n'est-elle pas un don qu'il faut recevoir des mains de la Providence, à l'heure fixée par elle et sous la forme qu'elle a choisie ?

— Encore une de vos erreurs ! Il faut se révolter contre la mort, la combattre par l'énergie et la science.

— Vous avez découvert un remède ?...

— Hélas, non. Nous mourrons comme vous. Et même, — écoutez-moi sérieusement, c'est un aveu qui coûte beaucoup à mon orgueil : je crois bien qu'il ne restera guère de notre temps une seule figure symbolique, semblable à la vôtre, par exemple. Nous sommes complexes,

divers, nous manquons d'ensemble... Personne n'aura l'idée de m'empailler un jour, moi ! Où me caserait-on ? dans ma chambre ? c'est vous qui y régnez encore... Plaignez-moi, belle Armande, vase aux contours unis, aux flancs délicats, vous qui ne conteniez qu'un amour, qu'une poésie, qu'une époque...Et puis, tenez, évanouissez-vous donc, je vous en prie! puisque vous évanouir est la scène à effet de votre rôle ici-bas.Telle que je vous vois, agitée, ahurie, essayant de discuter avec moi vous trahissez votre style. Vous devez rester la-jeune-fille-morte-à-vingt-ans. Disparaissez ! Voilez-vous de votre linceul, — d'organdi, je présume, — étendez-vous dans votre cercueil capitonné de satin, parmi les pétales jaunis des roses blanches !

Le visage d'Armande commence à pâlir et ses lèvres décolorées murmurent :

— Vous souhaitez ma mort, et vous disiez m'aimer!

Jacqueline, attendrie, confesse :

— J'aime votre mort à vous, douce Armande ! (ou plutôt votre *trépas*). J'irai pleurer sous le saule de votre tombe, et dans l'urne drapée de marbre je placerai des immortelles stérilisées.

La forme d'Armande se redresse, s'allonge, se soulève. Ses vêtements sont devenus des voiles dont la blancheur s'azure aux plis cassés par le poids de l'oubli. Son pied, grappe d'orteils ingénus, frôle le banc de pierre. Elle monte avec la fumée de la cigarette que Jacqueline laisse pendre entre ses doigts. Elle se dissout parmi les feuillages de l'automne.

Un klaxon aboie. Jacqueline s'élance.

— Vite, papa ! Emmène-moi jusqu'au cimetière !

LUDMILA SAVITZKY.

POÈMES

—

I

L'intentionnelle vie avait rasé la plaine,
Fauché ce qui la gênait,
En laissant debout le genêt
De ma silhouette humaine.

Alors, ainsi qu'un vent de mer
Au large prenant racine,
Elle vint, sur le genêt vert,
Secouer ses feuilles marines.

J'avais froid,
Je ne connaissais plus la plaine,
Et je serrais comme une haleine
Ma mince robe autour de moi.

Mon visage,
Fouetté d'embruns amers,
Se creusait comme un coquillage
Où l'on entend souffler la mer.

Mais tout à coup, ô vent, j'ai compris ta voix brève,
Toi qui martèles les rochers,
Mais te fais tendre, pour marcher
Sur les œillets des grèves.

Et dans la plaine, j'ai chanté,
A pleins poumons, un chant farouche,
Pour mieux sentir ton âpreté,
Comme du sel, fondre en ma bouche.

Et j'ai laissé mon vêtement
S'en aller par lambeaux de mon torse,
Afin qu'à travers l'écorce,
Tu pénètres jusqu'à ma chair, ô vent.

J'étais la force minuscule
Que tu courbes sans briser,
Et du bloc de mon corps serrant ses molécules,
Et de l'arc de mon cœur grisé,

Mes deux mains précises et sèches,
A l'insaisissable sanglot,
A l'écume qui monte à la gorge des flots,
S'amusaient à lancer des flèches!

—

II

Je vais je ne sais où. Je marche dans la nuit
Et je trébuche au vent du doute.
Le brin de laine de la route,
Rampant et flasque, me conduit.

Mes pieds paralysés se plantent dans la terre,
Et dans mon cœur sans volonté,
Et dans mes molles artères,
Tout le froid du monde est monté.

Mais quand je sens mon corps vaciller sur son arbre,
Avec son feuillage de chair,
Comme une lampe sur un arbre,
Quelque chose, en moi, reste clair.

Mon esprit indompté, le long du chemin terne
Où mes yeux ne me guident plus,
Au bout de mes doigts perclus,
Balance sa rouge lanterne.

Et l'inhumaine nuit où les flèches du gel
Pénétraient ma vivante cible,

Se change en nuit de Noël
Avec des bergers invisibles.

Je monte la colline et me grise de vent ;
Sous ma cape qui s'effiloche,
Mon rude cœur va de l'avant,
Cherchant sa route au son des cloches!

—

III

Mon cœur est une rouge baie,
C'est une baie amère et rouge,
Quand l'hiver tombe sur la haie,
Dans la neige accablante, il bouge!

De son amère et rouge baie,
Mon cœur amer râcle ma gorge,
La fait saigner comme une plaie
Avec les rancunes qu'il forge.

Que sa peine soit fausse ou vraie,
Qu'il s'accuse ou qu'il se disculpe,
Mon cœur est une rouge baie,
Une amère et rugueuse pulpe.

La neige tombe sur la haie...
Dans mes souvenirs, rien ne bouge ;
Mon cœur jette une note gaie,
Parmi ce blanc, la note rouge.

—

IV

Regarde mes yeux usés
Qui ont l'air de cailloux au fond d'une eau profonde,
Touche ma peau, satin fripé,
Et vois ce qu'en a fait le monde.

Ouvre mon cœur :
C'était un bouquet de violettes.

Et maintenant, sur son éventaire de fête,
Vois donc les confuses fleurs.

J'étais assise sur la rive,
Et par derrière, tout à coup,
Quelqu'un détacha de mon cou
Le tintant collier des eaux vives.

Ma jeunesse a fondu ainsi qu'un mol argent,
On m'a tout pris,
Hormis
Ce tout petit poignard d'argent.

Dans l'herbe, qui donc l'a laissé ?
J'ai déjà dû, dans le passé,
Sentir ton acier sur mon âme,
Car c'est d'un geste clair
Que je te tourne, ô fine lame,
Vers ma chair !

—

V

Je ne sais pas quel est mon mal.
J'ai mal.
On souffrirait moins d'être plus sûr
D'une blessure.

Le ciel est gris.
Qu'attend la neige ?
Quand il neige, l'esprit
Considérablement s'allège.

Si je m'assoyais par terre
A me demander ce que j'ai...
Il gèle, et les gens, affligés,
S'occuperaient de mes affaires.

D'autant plus que ce n'est rien,
Ceci, cela, que leur importe ?

Une larme qui voudrait bien
Trouver la porte.

—

VI

Ma vie, à l'apogée, est une salle nue,
Grande, aux sonorités de navire désert,
Les rideaux sont tirés sur la nuit et l'hiver,
Et sur le défilé des faces inconnues.

Je suis debout, ayant à mes côtés l'orgueil,
Et je sonde, impassible, et l'oreille attentive,
Les coins les plus obscurs, les vastes perspectives,
Et la neige qui fait la morte sur le seuil.

Mais à l'heure blafarde où mon courage sombre,
Où la peur fait trembler mon cœur sous son bouquet,
Dans le vide miroir du reluisant parquet,
Vous vous levez, ô mes amours, ô douces ombres!

Je sens vos fronts charmants peser à mes genoux,
Le temps a effacé vos noms et vos visages,
Vous sortez du passé, de l'oubli et de l'âge,
Et voici le moment du dernier rendez-vous.

Vos anonymes mains dressent leurs blanches flammes,
Le pas des étrangers décroît aux alentours,
La chambre retrécit ses effrayants contours,
Et vous fermez sur moi le cercle de vos âmes.

MARIE LE FRANC.

Montréal (Canada).

PERLES JAPONAISES

ET RUBIS RECONSTITUÉS

—

Le rubis, « seigneur des gemmes », né, selon l'imagination éclatante des anciens Indous, du sang d'un Dieu vaincu, est l'une des plus pures merveilles de la nature. On comprend, quand on a lu les légendes de la mystérieuse Asie, les contes fabuleux du moyen âge, les anecdotes étranges ou singulières de toutes les époques, l'attrait que cette pierre magnifique a exercé sur l'imagination des peuples depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours. On saisit les raisons pour lesquelles le rubis a toujours brillé sur les couronnes des rois, sur les attributs religieux des prêtres des plus vieilles religions asiatiques, aux doigts des plus belles princesses et des plus célèbres courtisanes. On voit pourquoi tant de croyances, d'allégories, de superstitions, de symbolismes ont toujours été attachés à sa magnificence. Et l'on devine aussi pourquoi les beaux rubis d'Orient, devenus de plus en plus rares, par suite de l'épuisement des mines, restent les pierres merveilleuses que veulent posséder, dans notre société moderne, celles que la fortune place au premier rang. C'est que rien n'est plus beau qu'un beau rubis véritable.

Pourquoi faut-il qu'un malheur ait été réservé à cette incomparable création de la nature : l'imitation ?

L'apparition du rubis reconstitué et du rubis scientifique a constitué à la fois un triomphe et, — ayons le courage de le dire, — une sorte de crime à l'actif de la science.

Les négociants lapidaires ont, eux aussi, une petite part de responsabilité en cette affaire.

Le rubis reconstitué et aggloméré est venu le premier. Dès son apparition, quelques négociants et lapidaires ont vendu des rubis reconstitués comme étant de vrais rubis et au prix des pierres véritables. Quelque temps après, la production du rubis reconstitué ayant augmenté considérablement, ils continuèrent à les vendre à des prix élevés, mais sans pouvoir dissimuler leur origine scientifique. Cette ridicule absence de disproportion entre le prix du rubis véritable et le prix du rubis reconstitué a causé un tort considérable aux pierres véritables. En admettant, en effet, que le négociant, que le commerçant ne pouvaient se tromper sur la valeur réelle, ou plutôt sur le manque de valeur du rubis reconstitué, c'était fausser totalement l'éducation du public et l'induire dans la plus grande erreur que de lui faire croire que le vrai rubis et le rubis fabriqué étaient identiques à peu de chose près et qu'on pouvait indifféremment porter l'un ou l'autre au doigt.

Sans doute, au point de vue chimique pur, il n'y a pas de différence entre la merveille produite par la nature et la pierre sortie du creuset du savant. Toutes deux présentent la même résistance aux réactifs. Leur densité est de 4 environ ; leurs duretés s'équivalent. Quand le mélange de chrome et d'alumine est bien réparti, le rubis reconstitué présente exactement l'aspect du rubis authentique. Mais il est facile de distinguer la pierre artificiellement produite par les points noirs qu'elle contient et qui sont nettement visibles à l'œil nu pour les personnes exercées. C'est qu'en effet, dans la fabrication du rubis, par la reconstitution, on n'est jamais arrivé qu'à la qualité secondaire.

Le principe de la reconstitution est celui-ci : il consiste à pulvériser de toutes petites pierres naturelles inutilisables directement à cause de leurs défauts et à les agglo-

mérer par fusion à haute température. On obtient ainsi des masses solides et transparentes, semblables *extérieurement*, après taille, aux pierres naturelles, mais qui s'en distinguent cependant par deux particularités principales : l'absence totale de textures cristallines, la forme spéciale des bulles gazeuses qu'elles contiennent et qui apparaissent en points noirs, comme je le disais tout à l'heure, et l'absence d'éclat à la lumière.

Le procédé employé par Frémy et Feil, qui date de 1877, est un peu différent. Le voici : on calcine pendant quelques heures un mélange en parties égales, d'alumine et de minium additionné de 3 0/0 de bichromate de potasse. Le minium, agissant au rouge sur l'alumine, forme d'abord de l'aluminate de plomb qui est ensuite décomposé par la silice du creuset. Il se produit en même temps du silicate de plomb très fusible. L'alumine se précipite en cristallisant.

Il y a des variantes à ce procédé, mais le principe est toujours le même. Les cristaux obtenus ne sont jamais très gros et ils présentent souvent des fissures.

§

Le rubis « scientifique » est apparu plus récemment. Sa couleur n'est pas aussi exactement semblable au rubis véritable que celle du rubis reconstitué. Son rouge tire légèrement sur le jaune. Sa fabrication est moins coûteuse encore. Le prix de revient est, en effet, minime : chaque boule non taillée se vend entre vingt-cinq centimes et un franc le carat.

En somme, le rubis scientifique s'éloigne de plus en plus de la véritable pierre et paraît une pâle imitation de cette merveille qu'est le vrai rubis.

Un bijoutier français de grande race, M. Lucien Falize, père de M. André Falize, aujourd'hui chef de la Maison, ne disait-il pas, dans une conférence qu'il faisait, en mars 1897, à la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale :

Nos chimistes ne poursuivent plus l'ancienne chimère ; ils ne rêvent plus de faire de l'or. Ils voudraient faire du diamant, des rubis, des saphirs, des émeraudes. A quoi bon ? Quel inutile problème !

Et quand, au fond d'un creuset, Feil et Frémy nous montraient en 1878 des rubis véritables, quand, tout récemment, M. Moissan cristallisait le charbon et créait des diamants, méritaient-ils d'être loués ?

A quoi servirait à l'homme de créer ces pierres brillantes, que Dieu a faites si rares et qu'il a disséminées au plus profond de la terre, qu'il a jetées comme des jouets pour l'humanité, ces pierres que nous aimons pour leur beauté, leur lumière, leurs vertus, et que nous cesserions d'aimer, si demain l'industrie les produisaient artificielles.

Quel résultat suivrait une telle découverte ? L'effondrement de la fortune de beaucoup de gens, la disparition d'un capital public de bien des milliards répandus dans toutes les mains, du plus riche au plus pauvre, la perte d'un jouet charmant dont s'amusent les hommes, et les femmes surtout, depuis les temps les plus reculés.

Car tout s'évanouirait : le savant ne tirerait aucun parti de sa découverte ; trop honnête pour la tenir secrète et en obtenir un profit que la loi jugerait illicite, il aurait fait perdre aux divines pierres leurs vertus, et cela sans raison.

Heureusement, les recherches si curieuses de quelques-uns sont plus du domaine de la pure science que de la pratique, et, jusqu'ici, on n'a pas eu à souffrir de cette menace. Elle aura son effet, cependant, et l'on peut prévoir que, dans un avenir plus ou moins éloigné, on fera des diamants, des rubis, des saphirs et des émeraudes, et ce sera une grande catastrophe.

Mais on ne fera jamais de perles.

Ce que l'illustre joaillier disait il y a vingt-cinq ans est toujours vrai. Et à ce propos, je voudrais conter ici une anecdote qui a le mérite de répondre à l'une des grandes préoccupations du moment.

Invité dernièrement à dîner chez des amis, j'avais à ma gauche Lady B..., femme charmante, d'une haute élégance, qui appartient à l'une des plus riches familles d'Angleterre. Lady B... est, comme le sont généralement les grandes dames anglaises, d'une parfaite distinction,

d'une éducation raffinée. Elle possède les plus beaux bijoux que je connaisse.

Quel ne fut pas mon étonnement en apercevant à l'un de ses doigts une bague faite d'un rubis scientifique, alors qu'elle portait aux autres doigts un merveilleux diamant rose navette et une splendide émeraude qui attirait l'œil par sa teinte, d'un magnifique vert sombre, dont la profondeur était incomparable.

Je déteste, en dehors de mon bureau, parler métier. Malheureusement pour moi, la maîtresse de la maison dirigea adroitement la conversation sur les pierres précieuses, pensant intéresser par là ses convives, qui portaient, autour de cette table, pour environ vingt-cinq millions de bijoux.

Je connais Lady B... depuis longtemps ; elle ne déteste pas la franchise, ce qui me donna l'occasion de lui demander pourquoi elle portait une pierre fausse à son doigt.

— Eh bien, me répondit-elle, c'est très simple. Je viens de l'acheter à Monte-Carlo pour 50 livres. On me demandait pour un vrai rubis de la même grosseur 60.000 livres. Je n'ai pas hésité entre les deux.

J'avoue qu'à cette déclaration mon sang n'a fait qu'un tour. J'adore le vrai rubis et cette misérable imitation fit sur mes nerfs l'effet qu'y eût pu faire une scie mordant la pierre.

— Voyez-vous, chère madame, répliquai-je, je suis très heureux de vous faire constater immédiatement la différence existant entre ce corps mort que vous portez et un vrai rubis.

En face de moi, une Américaine, Miss K..., avait au doigt un rubis qui était, à peu de chose près, de la même grosseur que le rubis scientifique de Lady B... Je le lui demandai et je mis les deux pierres côte à côte.

L'effet fut instantané. Le rubis véritable, le «seigneur des gemmes», apparut entouré de l'auréole lumineuse qui s'en dégageait. Cette pierre splendide brillait d'un feu

intense à la lumière électrique et jetait de tous côtés des feux chauds et attirants. On sentait en elle une vie intense qui expliquait soudain les merveilleuses légendes hindoues, les superstitions de tous les âges, qui me revenaient à la mémoire.

— Oh ! que je voudrais avoir une pierre comme celle-là ! s'écria Lady B...

— Ce n'est pas aussi facile que vous pourriez le croire, répondis-je. Ainsi, voici deux ans que je suis chargé par une de mes clientes de la V[e] Avenue de lui acheter un très beau rubis de huit carats ! Je le cherche encore. Les beaux rubis sont excessivement rares, pour ne pas dire presque introuvables. Vous pouvez parcourir Paris, Londres et New-York, et je gage que vous ne trouverez pas vingt très belles pierres. J'en ai vendu une il n'y a pas très longtemps, qui ne pesait que six carats 1/2, pour la somme de deux cent cinquante mille francs. Cela ne suffit-il point à démontrer, de manière évidente, la supériorité définitive de la pierre véritable sur la pierre fausse ?

§

Ceci n'est qu'une anecdote, mais puisque j'ai cité tout à l'heure le mot de Falize, « on ne fera jamais de perles », j'en viens à la perle japonaise qui a fait beaucoup parler d'elle depuis quelque temps, et sur laquelle la majorité des gens, et les femmes en particulier, ont des idées complètement fausses.

Malgré les développements prodigieux des progrès scientifiques, les craintes que M. Lucien Falize exprimait il y a vingt-cinq ans ne se sont pas encore réalisées, et l'imitation du diamant et des pierres de couleurs est restée lettre morte. Les essais d'imitation du saphir et de l'émeraude ont été absolument nuls. Pour ce qui est de la divine perle, le mot de Falize : « On ne fera jamais de perles », est toujours vrai. En effet, à l'époque de cette conférence, et même bien avant, les Japonais et les Chi-

nois faisaient déjà la culture des perles dites japonaises, et voici comment on procédait :

On prenait des mulettes d'eau douce et on les mettait au soleil. Au moment où ces huîtres bâillaient, on plaçait un petit bâtonnet de bois entre les deux coquilles pour les empêcher de se refermer. L'opérateur déposait alors, dans la coquille inférieure, un chapelet de petits morceaux de nacre enduits d'une composition chimique ayant pour but de provoquer plus activement chez l'huître la sécrétion de la matière perlière. Ces petits morceaux de nacre étaient attachés les uns aux autres par un léger fil. On ajoutait une composition confectionnée avec des écailles d'ablettes, on retirait le bâtonnet, l'huître se refermait et on la remettait dans l'eau. Au bout d'un an ou deux, les mulettes étaient retirées de l'eau ; on les ouvrait de nouveau et on découpait les chapelets qui étaient recouverts de matière perlière.

Telle était cette méthode primitive de culture des perles japonaises.

Le seul progrès de la méthode actuelle sur cette méthode ancienne est celui-ci : au lieu de déposer un chapelet de petits morceaux de nacre au fond de la coquille inférieure, on introduit directement, au moyen d'une incision, chaque morceau de nacre isolé, dans le corps même de l'huître. Au bout d'un ou deux ans, quelquefois moins, on retire le morceau de nacre, recouvert de sécrétion perlière... et on a une perle japonaise.

Quand Falize dit qu'on ne peut pas fabriquer artificiellement une perle, il se trompe et il ne se trompe pas. Pour pouvoir discuter ce dilemme : « Peut-on faire une perle ou non ? » il faudrait expliquer de quelle manière l'huître sécrète une perle véritable.

Tous ceux qui se sont occupés de cette question sont d'accord pour dire que la perle est due à un ver minuscule qui, à la manière de celui qui traverse le bois d'un vieux meuble, perce la coquille de l'huître perlière et

pénètre jusqu'au corps de l'animal. Arrivé là, il trouve sa fin, car l'huître, obéissant à l'instinct de défense de tous les êtres vivants attaqués, sécrète une liqueur qui n'est autre que la matière perlière, dont le ver se trouve enveloppé, puis recouvert. Ce ver, déjà minuscule par lui-même, meurt, se déssèche, et ne devient plus, au centre de la matière perlière qui le recouvre, qu'un point de la grosseur d'une piqûre d'aiguille. Fait très important, *le corps de ce ver est blanc.*

Il arrive aussi que l'huître se trouve sur un fond de terre vaseuse et qu'une parcelle de vase, poussée par un remous d'eau, pénètre jusqu'au corps de l'animal. Cette parcelle de vase noire, ou tout au moins de teinte très foncée, provoque chez l'huître exactement les mêmes effets que le ver blanc dont je parlais tout à l'heure. L'huître la recouvre de matière perlière et produit alors une perle qu'en terme de métier, on appelle la « blue-perle ».

J'insiste beaucoup sur la « blue-perle », car elle nous permettra, dans un instant, d'expliquer la perle japonaise. Mais, avant d'en arriver là, je tiens à dire combien de sociétés ont essayé de produire, artificiellement, de vraies perles. Depuis bon nombre d'années, le gouvernement anglais, notamment, a chargé des spécialistes, dans la Mer Rouge, de la production artificielle de perles avec la collaboration, si l'on peut dire, des huîtres. Il a dépensé, à ce jeu, un million de livres, c'est-à-dire, plus de cinquante millions de francs, sans aucun résultat appréciable. Et ceci est assez compréhensible.

Les mers des tropiques contiennent des bancs innombrables d'huîtres perlières. Il n'est pas contestable qu'on peut souvent ouvrir plusieurs centaines d'huîtres, sans trouver la moindre perle qui vaille la peine d'être recueillie ; mais il est tout de même moins onéreux de retirer ces huîtres de la mer que de constituer des sociétés commerciales, avec président, conseil d'administration, directeur, ingénieurs, personnel technique, personnel admi-

nistratif, etc... pour suivre l'affaire pendant plusieurs années et subir des pertes énormes par suite des maladies que l'huître perlière contracte facilement.

Il y a donc là une raison absolue qui permet de ne pas craindre beaucoup que les bancs d'huîtres perlières soient exploités en vue de la production artificielle. Le plus sage est encore de laisser la nature créer ses merveilles, toute seule, et comme elle l'entend.

Mais revenons à la perle japonaise.

J'ai insisté sur la formation de la « blue-perle ». La raison en est simple. La blue-perle a comme point de départ la parcelle de vase, c'est-à-dire, un dépôt *noir*. Or, la matière perlière se dispose autour de ce point noir en assises concentriques, et ces assises, ayant la propriété de réfléchir la lumière de l'une à l'autre, la blue-perle conserve indéfiniment l'aspect sombre qui lui vient du point central. Placez-la dans un lot très important de perles fines, blanches, vous la trouverez immédiatement.

Qu'est-ce donc que la perle japonaise ?

La perle japonaise a comme origine créatrice, ainsi qu'il est dit plus haut, un morceau de nacre recouvert par plusieurs assises de matière perlière. Or la nacre est composée d'assises parallèles. Ces assises parallèles, par cela même qu'elles sont parallèles, ne peuvent réfléchir la lumière de l'une à l'autre comme cela se produit quand les assises sont concentriques. Le dépôt de matière perlière sur ces assises parallèles demeure indéfiniment affecté par l'absence de réfraction lumineuse, et la perle, qui s'est formée sur le morceau de nacre originel, présente un aspect faux, quelque chose d'étrange et de non-naturel qui se place entre la vraie perle et la blue-perle.

Il y a encore autre chose. La vraie perle japonaise, — car il existe de vraies perles japonaises, — se pêche, naturellement, dans les mers japonaises, et est le produit des huîtres particulières à ces mers. Or, même ces vraies perles, nées dans les mers japonaises, se distinguent des

autres perles par des coloris particuliers. Elles sont blanches avec un reflet verdâtre que n'ont jamais les perles des autres mers, et, par cela même, elles sont peu prisées. La même loi naturelle agit sur les perles cultivées des mers du Japon. Celles que l'on appelle des « perles japonaises » sont, comme leurs sœurs naturelles, blanches avec des reflets verdâtres ; c'est pourquoi elles sont d'un placement difficile en Europe et en Amérique.

J'ajouterai que l'idée de cultiver les perles, avec la collaboration des huîtres du Golfe Persique, pour avoir des perles formées de la même nature blanche et rosée que les merveilles des mers indiennes, pourrait venir à l'esprit. Mais je défie les Japonais les plus habiles et tous autres audacieux de venir exercer leur industrie dans les pêcheries du Golfe Persique qui sont les premières et les plus importantes du monde. Là, en effet, tout étranger qui essaie de pénétrer est impitoyablement chassé à coups de fusil et de mitrailleuse et, c'est d'autant plus curieux que, malgré les efforts prodigieux des Anglais pour éviter la venue de ces armes redoutables dans le Golfe Persique, fusils et mitrailleuses apparaissent par douzaines chez les indigènes dès que ceux-ci croient en avoir besoin pour défendre la royauté incontestée de leurs pêcheries.

§

Abordons, maintenant, le point de vue soi-disant scientifique. On sait qu'un savant français, M. Louis Boutan, dans une communication à l'Académie des Sciences, est venu dire que la matière perlière qui recouvre la perle japonaise est exactement semblable à la matière dont la vraie perle est faite et qu'en conséquence, aucune distinction n'est possible entre elles. Ce jour-là, M. Boutan a dit, de bonne foi certainement, quelque chose d'incomplet et d'erroné en grande partie.

Sa communication équivaut à celles qui furent faites

jadis au sujet du rubis et du diamant scientifiques. Comme elles, elle est vraie dans la forme et fausse dans le fond. Ce savant a complètement oublié ce qui apparaît à l'œil accoutumé de l'expert. Il a examiné les perles japonaises en savant, en chimiste, si vous voulez ; il les a étudiées dans son laboratoire, tranquillement, curieusement, avec la persévérance attentive d'un homme qui cherche à comprendre un problème scientifique. Il n'a vu que la composition de la matière, et il lui a suffi que cette matière soit perlière, et la contexture identique à celle des vraies perles.

C'est qu'en effet la nacre, dont est fait le noyau de la perle japonaise, est de la matière perlière : sa constitution chimique, son poids spécifique, sont ceux de la perle. Mais il y manque l'éclat, la splendeur qui viennent des assises concentriques de la vraie perle et de leur propriété de se renvoyer la lumière. Donc ce qui eût retenu l'attention immédiate d'un homme de métier, d'un expert, a totalement échappé à ce savant.

M'objecterait-il qu'il a consulté un bijoutier, que je lui répondrais que sur cent bijoutiers il y en a quatre-vingt dix-neuf qui n'ont encore jamais vu de perles japonaises. Car il est tout de même vrai qu'il est nécessaire de les avoir étudiées et comparées avec de vraies perles pour que l'œil exercé distingue ensuite facilement une perle japonaise d'une vraie perle.

Cela me fait penser à un tableau d'un célèbre primitif italien qui me fut un jour offert par un vendeur. J'adore les primitifs italiens, j'examinai le tableau ; il me plut et déjà j'étais prêt à l'acheter au prix très élevé qui m'était demandé. L'affaire n'était pas encore conclue cependant : le tableau m'avait été envoyé chez moi, quand je reçus la visite d'un ami, qui est en même temps un grand expert, M. B... Très fier de l'acquisition que j'allais faire, je lui montrai le tableau. Il prit une loupe, étudia l'œuvre pendant un quart d'heure, puis, à ma grande stupéfaction,

il m'en fit l'historique... Je n'entreprendrai pas de résumer ici cette intéressante dissertation ; cela durerait une heure. Retenez-en qu'il me démontra de la manière la plus irréfutable que le tableau avait été peint par un élève ou un sous-élève du maître, cinquante ans après sa mort. Les détails qu'il me donna étaient tellement concluants que j'en demeurai abasourdi. La morale de l'histoire, c'est que mon tableau valait à peu près la vingtième partie du prix qui m'en était demandé.

Eh bien, la différence existant entre l'œuvre d'un maître et l'imitation est exactement celle qui existe entre ce chef-d'œuvre incomparable de la nature qu'est la perle véritable et la perle cultivée qu'est la perle japonaise.

Ces deux perles sont entre elles comme deux êtres humains, qui physiquement se ressembleraient comme deux gouttes d'eau, mais dont l'un serait un génie et l'autre un homme sans cervelle.

Ce n'est pas tout, et il me faut encore ajouter, — ceci a une importance qui n'échappera pas aux femmes, — qu'une perle japonaise n'a jamais pu dépasser le poids de six grains, c'est-à-dire que les plus grosses ne dépassent pas de beaucoup le volume d'un gros grain de poivre non moulu.

Le collier qu'on composerait avec ce genre de perles n'aurait jamais une valeur supérieure à cinq mille francs. Et si, dans l'espoir d'obtenir des perles plus grosses, le « cultivateur » de perles japonaises voulait introduire dans le corps de l'huître un morceau de nacre plus gros, l'incision qu'il serait obligé de pratiquer dans l'animal provoquerait sa mort certaine. Il y a donc impossibilité matérielle à produire des perles japonaises d'un poids supérieur à 6 grains.

Quand les perles japonaises sont apparues sur le marché européen et que, les premiers, les journaux anglais nous ont fait connaître leur existence en exposant l'art

de les produire et en vantant leurs qualités apparentes, les négociants parisiens en perles fines s'entretinrent de l'événement, comme il était naturel. Les uns furent d'avis qu'il fallait couper court à une campagne qui avait toutes les apparences d'une campagne commerciale ; les autres dirent que la valeur des perles fines ne pouvait être affectée par cette production, et que le plus simple était de l'ignorer. Bref, l'avis qu'il n'y avait qu'à traiter la perle japonaise comme une quantité négligeable fut celui auquel on se rallia, et c'est ainsi qu'on a vu paraître de divers côtés des articles dithyrambiques au sujet de la perle japonaise, auxquels personne ne répondit. Il paraissait suffisant que la douane, à l'entrée en France, et par conséquent à Paris, ait décidé de n'accepter les produits de M. Mikimoto qu'avec la dénomination de perles japonaises, ou perles fausses.

Pour ma part, je n'avais pas partagé l'avis général et je reste convaincu que notre intervention dès le début aurait depuis longtemps clos le débat.

§

Il y a plusieurs manières de distinguer les perles japonaises.

Il y a d'abord l'œil exercé de l'expert qui reconnaît, sans la moindre hésitation, un diamant faux d'un diamant vrai, une pierre de couleur scientifique d'une pierre de couleur véritable, un saphir blanc authentique d'un diamant, une perle japonaise d'une perle fine. Pour l'expert et le négociant en perles, la perle japonaise regardée à la lumière, par transparence, apparaît sombre, en raison du noyau solide et opaque que constitue à son centre le morceau de nacre qui y est placé. Mais ceci est pour les gens de métier.

Pour les profanes, il y a autre chose. M. Hopkins, un Anglais, a inventé un appareil, à lumière mercurielle probablement, qui permet, en y plaçant des perles japonaises

et des perles fines, de les distinguer immédiatement. Dans cet appareil, les perles japonaises prennent l'aspect de gouttes de suif jaunâtre, les perles vraies restent parfaitement blanches. J'explique cette coloration jaunâtre des perles japonaises par la présence de l'ingrédient chimique déposé en même temps que le petit morceau de nacre, pour provoquer plus activement la sécrétion de la matière perlière chez l'huître. Enfin, la perle japonaise, soumise à la photographie des couleurs, révèle encore son noyau de nacre et apparaît en sombre, alors que la perle fine demeure blanche.

Ces systèmes de vérification apportent toute la sécurité de jugement désirable pour nous comme pour tous ceux qui possèdent de vraies perles.

Au reste, il y a encore un moyen très simple, c'est d'introduire une aiguille à miroir dans le trou de la perle : si elle est japonaise, le petit morceau de nacre originel se voit aussitôt.

Les femmes sont souvent préoccupées par l'idée de savoir s'il est possible de distinguer sur une gorge, à deux mètres de distance, un collier de perles japonaises d'un collier de perles véritables.

Je crois nécessaire de leur dire avec franchise qu'il est impossible de distinguer ainsi un collier de perles fines d'un autre collier fait de perles fausses, tout comme il est généralement impossible de distinguer au premier abord une œuvre d'art authentique de son imitation. Cependant, il n'y a que l'œuvre d'art qui soit recherchée, tandis que l'imitation est méprisée. J'ai d'ailleurs rarement vu une personne fortunée acheter de fausses perles, sauf dans le cas très spécial d'une doublure destinée à être portée en voyage ou à la scène.

Et si je voulais élargir le débat, je reprendrais à mon compte la protestation de Lucien Falize et je dirais :

« Pourquoi chercher, en provoquant ou en imitant la nature, à nuire à une quantité innombrable de personnes,

soit qu'elles vivent de la vente des perles, soit qu'elles aient considéré l'achat de perles comme un placement d'argent ? »

Je proteste, moi aussi, contre le savant qui a fait à notre Académie des Sciences une communication forcément incomplète, comme je proteste contre les journalistes français qui, sans songer à mal évidemment, ont parlé de la perle japonaise comme de la curiosité du moment, sans songer aux torts qu'ils auraient pu causer au commerce français ; car, enfin, je peux bien le dire, le commerce de la perle fait aujourd'hui partie intégrante de notre commerce de luxe, et constitue le seul marché que la France ait réussi à conquérir depuis 1870. Et pour quelles raisons essayer de façon aussi fâcheuse de diminuer la valeur de ces merveilles que possèdent aujourd'hui toute femme qui a quelque aisance et qui représente pour elle, outre un complément de beauté, un placement d'argent et peut-être une garantie contre les revers de la fortune ?

Mais, demandera-t-on, quel est l'avenir de la perle japonaise ?

La réponse est simple. Tant que les perles japonaises n'ont pas bénéficié de cette espèce de publicité qu'on a faite autour d'elles, il était possible, peut-être, à des négociants de mauvaise foi d'en vendre, par petites quantités, soit aux Indes, soit sur les marchés européens. En effet, des lots insignifiants ont pu passer chez nous et être revendus. Mais arrive, —appelons-le ainsi,—le scandale de la perle japonaise ; comment voulez-vous qu'il en soit vendu sans indication précise de provenance ? Cela constituerait une fraude punie par la loi.

Ne considérons pas l'alternative où un négociant malhonnête chercherait à vendre des perles japonaises comme étant des perles véritables.

Admettons qu'il les vende comme perles fausses. Dans ce cas, quel est le prix qu'il pourrait en demander ? J'ai

bien peur que ce prix ne soit dans les proportions du prix du tableau dont j'ai parlé et de celui de son imitation. Et, dans ce cas, je crains fort que l'ingénieux Mikimoto ne trouve pas son compte à la culture de ses perles japonaises, dont le prix de revient ne doit pas être très éloigné de celui des perles de pêcherie. Or, à mon avis, il lui sera impossible de les vendre, même au quart du prix des perles fines.

Les paroles s'en vont, mais les écrits restent, dit l'adage latin. Ceux qui me liront plus tard pourront vérifier si mes précisions se sont réalisées.

D'ailleurs, nul ne saurait contester à l'heure actuelle que perles japonaises ou pierres scientifiques ne sont que des « erzats », comme disent les Allemands, c'est-à-dire des composés, des succédanés qui ne valent jamais les bons et splendides produits de la nature.

Que signifie, au reste, une pierre fabriquée ou une perle cultivée, au doigt d'une femme ? Un rubis scientifique peut-il faire songer à toutes ces légendes éblouissantes que les peuples de l'antiquité ont attachées au vrai rubis ? Peut-on y retrouver ces superstitions, ces vertus morales, ces secrets, ces symboles, ces dons médicaux, que, jadis, au moyen âge, dans tous les temps et chez tous les peuples, on a prêtés aux pierres précieuses ? Et ne croit-on pas qu'il y ait une part de vérité dans tout ce qui nous est venu là-dessus du fond des âges ?

Certaines pierres apportent-elles vraiment du bonheur, avertissent-elles par l'altération de leur éclat, d'un malheur ou d'une maladie, ont-elles vraiment de mystérieux pouvoirs ?

Les peuples y ont cru de tous temps et quelle est la femme d'aujourd'hui qui, au fond d'elle-même, ne subit pas l'influence mystérieuse de la pierre qu'elle porte et préfère ? Et du fait qu'elle la préfère, n'est-ce point qu'il y a une relation inconnue d'elle, mais réelle, entre sa destinée et cette pierre ? Car, personnellement, je garde cette

conviction que les pierres précieuses, nées dans les mystères de la terre, ont une vie intérieure dont nous voyons varier l'éclat, mais que nous ne connaissons pas. C'est une sorte de radio-activité, comparable à celle que la science moderne a découverte dans le radium et dont chacun subit, à son insu, les lois étranges et merveilleuses.

Où est le mystère, où est la légende, où est le symbole, dans la misérable production d'un procédé de culture ou d'un creuset de laboratoire ?

LÉONARD ROSENTHAL.

CONCOVRS OVVERTS SOVS LA RÉVOLVTION POVR VN MONVMENT EN L'HONNEVR DE JEAN-JACQVES ROVSSEAV

En 1912 et 1913, nous avons commencé, dans le *Mercure de France*, sous ce titre : *J.-J. Rousseau et Houdon*, l'historique des Décrets des Assemblées, et des projets de Concours, ayant pour objet l'érection, à Paris, d'un monument en l'honneur du philosophe de Genève (1). Nous nous étions arrêté à la date du 9 mai 1792 : à cette date, le Comité d'Instruction publique de la Législative s'était réuni pour prendre connaissance d'une lettre de Roland, ministre de l'Intérieur, demandant « que l'Assemblée veuille bien ordonner que les modèles de la statue [de Rousseau] lui seront offerts par M. Houdon, afin qu'elle puisse agréer celui qui paraîtra le plus convenable ».

Jusque-là, sous la Constituante (1791), les projets de concours, bien que réclamés énergiquement par de nombreux artistes imbus des idées de la Révolution, n'avaient pu aboutir, et Houdon, plus qualifié, et plus documenté que tous pour l'exécution d'une statue de Jean-Jacques, semblait devoir mener seul l'affaire à bonne fin. Pour diverses raisons, difficultés des temps, lutte sourde ou déclarée des rivaux, il n'en fut rien.

Comme nous l'avons écrit, deux commissaires, Quatremère et Baudin, furent nommés par le Comité d'Instruction Publique de la Législative, afin d'examiner la requête du Ministre Roland, et faire un rapport. C'était la seconde fois que ce Comité avait à s'occuper de la question. Déjà, dans sa séance du 10 novembre 1791, il avait chargé Pastoret de lui présenter un rapport d'urgence, besogne ajournée déjà qui lui venait du Comité de Constitution de la Constituante défunte. Pastoret n'avait présenté aucun rap-

(1) *Mercure de France* du 1er juillet 1912, et du 1er avril 1913.

port. Quatremère et Baudin allaient-ils enfin faire diligence en faveur des projets de Houdon ? Tous l'espéraient, mais comme Pastoret, ils restèrent inactifs. La Législative négligea Rousseau : sa carrière, il est vrai, fut courte, puisqu'elle ne siégea qu'une année, de septembre 1791 à septembre 1792.

L'idée toutefois ne sommeillait pas dans l'âme des écrivains, des publicistes, des patriotes éclairés, notamment ceux de Paris et de Montmorency. Grâce à leurs démarches, pétitions, discours, publications, elle ne cessa point d'être mise en relief devant l'opinion, et près des pouvoirs publics ; nous allons la voir bientôt réapparaître, vivace et impérative, et prendre place dans les débats et les décrets de la Convention. Il fallait cette Assemblée pour honorer dignement l'auteur du *Contrat social* et de l'*Emile*.

Chacun avait compris que, étant données les circonstances, l'érection d'une statue demandait du temps, et soulevait diverses questions compliquées, organisation d'un concours, conditions à déterminer, emplacement à désigner, fonds à trouver ; aussi, la Convention, avide d'actes positifs, bien que poursuivant la mise en train d'un monument, décréta un hommage d'une autre nature, non moins grand, certes, mais d'une exécution plus facile, le transfert des cendres de Rousseau au Panthéon, qui eut lieu le 20 Vendémiaire, an III (11 octobre 1794). Nous en avons raconté ailleurs l'historique fort intéressant (1).

A la date du 5 Floréal, an II (24 avril 1794), le Comité de Salut public, composé de Robespierre, Saint-Just, Couthon, Barère, Robert Lindet, Prieur (de la Côte-d'Or), Carnot, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, avait pris divers arrêtés concernant les arts, notamment un projet de statue de J.-J. Rousseau à élever aux Champs-Elysées.

Jules Renouvier, parlant de ces arrêtés, écrit : « Au moment le plus sombre de l'An II, le Comité, touché de la misère

(1) Voir notre ouvrage : *Le Prestige de J.-J. Rousseau*, Emile-Paul, Editeur, Paris, 1909. Un vol. in-8°, avec gravures.

des artistes, et mu sans doute encore par le désir de faire diversion à la tempête qu'il n'avait plus la force de contenir, fit un effort suprême. Les dispositions des vingt arrêtés rendus en Floréal, et signés : Barère, Carnot, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Robert Lindet, Prieur, Robespierre et Couthon, doivent être cités... à la gloire d'une époque qui resta grande au milieu des malheurs de la fatalité. »

Voici le texte du projet concernant la statue de l'auteur d'*Emile* :

Du cinquième jour de Floréal, l'an deuxième de la République française une et indivisible.— Le Comité de Salut Public, en exécution du décret de l'Assemblée Constituante, qui décerne une statue de bronze à Jean-Jacques Rousseau, appelle tous les artistes de la République à concourir pour ce monument, qui sera placé dans les Champs-Elysées.

Le Concours sera terminé le 10 Prairial. Les ouvrages du concours seront exposés pendant cinq jours dans la salle de la Liberté, dans le lieu des Séances de la Convention Nationale, et transportés ensuite dans la salle du Laocoon, pour être jugés par le Jury des Arts, dans la Décade suivante.

Cet arrêté ne resta pas lettre morte : les hommes du Comité de Salut Public ne délibéraient point pour la parade. Le 9 Frimaire, an III (29 novembre 1794), la loi suivante était votée : en même temps que le monument de Rousseau, elle visait l'exécution de nombreuses œuvres d'art en l'honneur de la Révolution; c'est là un document d'un intérêt multiple.

La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'Instruction publique, décrète :

Art. 1er. — Il sera nommé un Jury, composé de vingt-sept membres, pour juger les ouvrages de peinture, sculpture, et architecture, remis aux concours ouverts par les arrêtés du Comité de Salut Public des 5, 12, et 28 Floréal.

II. — Tous les citoyens, qui ont concouru, se réuniront le 20 Frimaire dans la salle dite de Laocoon au Louvre, pour désigner

quarante citoyens non concurrens, dont ils transmettront les noms au Comité d'Instruction Publique, qui en choisira vingt-sept pour former le Jury, et treize pour suppléans.

III. — Les objets proposés au Concours seront réunis dans les salles de la ci-devant Académie de peinture, au Louvre : le Comité des Inspecteurs du Palais national y fera transporter, dans trois jours, ceux qui sont dans le vestibule de la Convention : les salles seront ouvertes à tous les membres du Jury, à compter du 25 Frimaire.

IV. — Le Jury s'assemblera en séance publique, le 26 Frimaire.

V. — Le Jury prononcera d'abord, sur chaque partie du concours, s'il y a lieu à accorder des prix.

VI. — Si le Jury estime qu'il y a lieu à accorder des prix dans une ou plusieurs parties, les membres procéderont au jugement par appel nominal, sans discussion, et donneront par écrit les motifs de leur opinion : ils prononceront définitivement à chaque séance sur une partie du Concours.

VII. — Chaque membre du Jury donnera aussi son avis par écrit sur les prix qu'il estimera devoir être accordés, et sur les ouvrages qu'il croira dignes d'être exécutés aux frais de la Nation.

VIII. — Le Jury tiendra procès-verbal de ses opérations ; il le fera passer au Comité d'Instruction Publique, qui en ordonnera l'impression, et en fera un rapport à la Convention Nationale.

IX. — Le Comité d'Instruction Publique fera un rapport sur les moyens d'encourager les arts d'une manière utile à la gloire de la République.

X. — Le présent décret et le rapport seront insérés au Bulletin de Correspondance ; l'insertion tiendra lieu de publication.

Le Comité d'Instruction Publique, dans sa séance du 24 Frimaire, an III, reconnut que les membres du Jury ne pourraient se réunir le 26 Frimaire, conformément à l'article IV de la loi, et renvoya leur assemblée au 30 frimaire. Il établit en même temps la liste des artistes composant ce jury : elle comprenait 27 membres actifs, et 13 suppléants, conformément à l'article II. Nous y voyons figurer des sculpteurs, Girault, Julien, Pajou père, Dardel ; des peintres, Frago-

nard, Vien, Pajou fils, Isabey ; des graveurs, Bervic, Sergent, Moreau, Tardiou ; des architectes, Boullé, Leroy, Ledoux, Rondelet, Soufflot, Stouf, Legrand...

Comme nous l'avons dit, ils avaient à juger des œuvres nombreuses, présentées à divers concours : nous en avons retrouvé la liste ou le catalogue. Sans parler des nombreux envois en peinture et architecture, il y eut, en sculpture, 26 esquisses pour une Statue colossale en bronze, à ériger sur la pointe du Pont-Neuf, — 7 esquisses pour la figure de la Nature Régénérée destinée à figurer sur les ruines de la Bastille, — 11 esquisses pour la figure du Peuple terrassant le Fédéralisme, enfin 25 esquisses pour la statue de Rousseau, classées du n° 47 au n° 71. Ajoutons, afin d'être complet, que différents projets d'embellissements pour Paris avaient été envoyés au Concours, au nombre de 14, sans rentrer absolument dans le programme : le n° 10 comprenait un *Monument à la gloire de Rousseau, pour les Champs-Elysées*. Nous ne possédons sur lui que cette simple mention.

Quant à la liste des 25 esquisses représentant Jean-Jacques, que nous venons d'indiquer, nous avons pu la découvrir, non sans peine, avec une brève désignation pour chacune ; la voici :

STATUE DE J.-J. ROUSSEAU

N° 47. — Figure en terre de 8 pouces de haut, sur un piédestal quarré avec explication.

48. — Figure en plâtre de 20 pouces de haut.

49. — Figure en terre de 19 pouces de haut.

50. — Groupe en terre de 20 pouces.

51. — Groupe en plâtre de 15 pouces de haut, sur un piédestal de 9 pouces.

52. — Groupe en terre de 16 pouces de haut.

53. — Esquisse bronzée adossée à un entre-colonnement, la figure 6 pouces de haut sur un piédestal de 7 pouces.

54. — Figure assise en terre, de 12 pouces de haut.

55. — Figure debout en plâtre, de 14 pouces de haut, avec explication.

56. — ....

57. — Figure assise en terre, de 12 pouces.

58. — Figure debout en plâtre, bronzée, de 14 pouces de haut, sur un piédestal quarré de 10 pouces.

59. — Figure assise en terre, 11 pouces de haut, avec plinthe ornée de bas-reliefs sur un piédestal de 9 pouces, avec explication.

60. — Figure debout en plâtre, de 22 pouces, sur un piédestal de 7 pouces, orné de figures.

61. — Groupe en plâtre de 21 pouces de haut, avec explication.

62. — Esquisse en terre, figure assise de 11 pouces, avec explication.

63. — Figure debout en plâtre, de 12 pouces, avec explication.

64. — Groupe en terre de 12 pouces de haut, sur un piédestal de 8 pouces, avec explication.

65. — Esquisse en terre, figure assise, de 8 pouces, sur un piédestal de 7 pouces, avec explication.

66. — Esquisse en terre, figure assise, de 10 pouces.

67. — Esquisse en terre, figure assise, de 9 pouces, sur un socle orné de figures, avec explication.

68. — Figure assise en plâtre, de 11 pouces de haut, sur un piédestal de 9 pouces, orné de bas-reliefs en bronze.

69. — Figure assise en terre, de 17 pouces de haut.

70. — Figure assise sur un globe avec des Groupes d'enfans en terre, 18 pouces de haut, avec explication.

71. — Figure assise en plâtre, de 17 pouces de haut, sur un piédestal de 22 pouces, orné de bas-reliefs, avec explication.

Le Jury des Arts se réunit le 27 Pluviôse, an III (15 février 1795) : la séance fut consacrée au concours de la statue de Rousseau. Voici un extrait du procès-verbal de cette séance, d'après le manuscrit de la collection Deloynes, au Cabinet des Estampes, à Paris.

L'ordre du jour étant le jugement du concours de la statue de Jean-Jacques Rousseau, on fait une nouvelle lecture de la lettre du Comité d'Instruction Publique, qui invite le Jury à faire connaître, sous huit jours, si, parmi les esquisses exposées, il y en a une qui remplisse le vœu national.

L'assemblée ayant déclaré d'abord qu'elle était suffisamment éclairée pour procéder au jugement, elle passe au scrutin dont le résultat donne 25 voix au n° 54, et deux au n° 59. En conséquence, le Président proclame, comme méritant d'être exécuté aux frais de la République, le n° 54, dont le citoyen Moitte est l'auteur.

L'esquisse couronnée de Moitte est parvenue jusqu'à nous, et nous est connue. Nous y reviendrons plus loin.

Un des membres du Jury prit ensuite la parole, pour mettre en relief l'importance de la décision prise ; voici son éloquente allocution, d'après le manuscrit Deloynes :

Vous venez d'adjuger le prix d'exécution à un des ouvrages exposés au concours, et par là, vous avez répondu à l'intention de la Convention nationale, et à la demande que vous a faite le Comité d'Instruction Publique. On verra donc enfin élever une statue au bienfaiteur de l'humanité, au précurseur de la Révolution, à l'apôtre de la Liberté.

Je pense que votre jugement remplit aussi bien les vues de la Convention nationale, par rapport au local pour lequel cette statue est demandée.

C'est au milieu des Champs-Elysées, c'est dans ce rendez-vous des plaisirs innocents de la jeunesse, des mères de famille et des enfants, que la Convention Nationale a voulu placer le législateur de l'éducation, le bienfaiteur de l'enfance.

La figure à laquelle vous avez décerné la couronne est bien appropriée à cette destination. L'auteur, en faisant observer par son philosophe l'enfant qui essaie ses premiers pas auprès de lui, a rendu cette touchante idée de la manière la plus heureuse et la plus vraie. C'est l'auteur d'*Emile* qu'il représente plus particulièrement, et sous ce point de vue l'artiste a fait un ouvrage vraiment éloquent.

Mais l'homme dont les Français sentent le besoin de multiplier l'image, pour la substituer aux viles représentations que la raison vient d'abattre, se présente à la reconnaissance publique sous le double titre de philanthrope et de législateur, sous les deux rapports d'auteur d'*Emile*, et d'auteur du *Contrat social*.

La Nation Française a reconnu ces deux qualités, en cumulant deux couronnes sur la tête de ce grand homme. Ses cendres, portées au Panthéon, demandent qu'un monument consacre son

image dans le temple des bienfaiteurs de la Patrie, et ce sera sans doute sous la qualité de Législateur que J.-J. Rousseau devra y être représenté.

La sculpture demande aussi à traiter ce philosophe séparément, sous chacun de ces deux rapports. Il serait peut-être disconvenant d'exiger de l'art qu'il fondît en un seul modèle ces deux caractères : l'un n'y serait exprimé qu'aux dépens de l'autre. L'unité de motif, ce premier de tous les mérites, surtout dans cette statue, répugnerait à cet alliage de deux pensées.

En répondant à l'objet du concours actuel, qui est de placer l'image de Rousseau dans les Champs-Elysées, vous aurez donc l'avantage de répondre aussi aux désirs des artistes et au besoin de l'art, si vous demandez au Comité d'Instruction Publique qu'il soit ouvert un Concours pour la statue de l'auteur du *Contrat social* à placer dans le Panthéon.

Je demande donc que le Jury arrête qu'il en sera fait, au Comité d'Instruction Publique, la demande expresse ; que vous l'invitiez à en publier sur-le-champ le programme, et que vous fixiez vous-mêmes les données de ce programme, soit quant à la proportion que devront avoir les modèles nouveaux des concurrents, soit quant à l'époque à laquelle ce concours devra être terminé.

Ainsi, en même temps qu'une statue pour les Champs-Elysées, l'orateur en réclamait une pour l'intérieur du Panthéon. Le Jury des Arts se rangea à cet avis : voici la fin du procès-verbal de la séance, d'après le manuscrit déjà cité :

Après quelques observations de différents membres, qui pensent que le terme du concours devrait être fixé à six mois, et la proportion d'esquisses entre 18 et 24 pouces, l'assemblée prend l'arrêté suivant :

« Le Jury, considérant que le programme donné pour représenter J.-J. Rousseau, comme auteur d'*Emile* et comme auteur du *Contrat social*, imposait à l'art une tâche trop difficile à remplir, par la cumulation de deux caractères propres à détruire l'unité, ce mérite principal de tout ouvrage, surtout en sculpture,

« Considérant, en outre, que le vœu national serait complètement rempli, si, après l'érection de la statue de l'auteur d'*Emile* dans les Champs-Elysées, on pouvait admirer l'image de cet

apôtre de la liberté et des vrais principes de la législation, dans le temple des Grands Hommes où ses cendres déposées réclament un monument honorifique,

« Croyant, par conséquent, que le prix d'exécution, qu'il vient de décerner à l'ouvrage du citoyen Moitte, destiné à être placé dans les Champs-Elysées n'empêche pas qu'il ne reste encore une statue à faire en l'honneur de J.-J. Rousseau, et estimant que l'intérêt de l'art, comme celui des artistes, trouveront également leur compte dans la division des deux caractères de J.-J. Rousseau en deux statues différentes, arrête ce qui suit :

« Le Comité d'Instruction Publique sera invité d'ouvrir incessamment un nouveau concours général sur la statue de J.-J. Rousseau, considéré comme législateur, et propre à être placé au Panthéon.

« Et afin de donner aux artistes tous les moyens de développer leurs talents, le terme du concours sera fixé à six mois, à compter du jour de la publication du programme, et la proportion des modèles sera de 18 à 24 pouces. »

Les résolutions du Jury des Arts étaient excellentes, mais difficiles à mettre en pratique. A peine le concours du 5 Floréal était-il clos et jugé, que les membres du Jury réclamaient un second concours pour le Panthéon. Certes, c'était un grand honneur pour Rousseau, mais était-il possible d'aboutir pour un deuxième concours, quand déjà on avait eu tant de peine à organiser le premier ?

Que se passa-t-il ? Le Jury des Arts envoya sans retard son procès-verbal au Comité d'Instruction Publique. En même temps, nous voyons Houdon intervenir. Nous avons montré combien il avait à cœur d'être chargé de la statue de Jean-Jacques (1). Déjà, le 6 Prairial, an II (25 mai 1794), après l'ouverture du concours, il avait écrit au Comité de Salut Public une lettre où il fait assez naïvement des offres, et dont voici le résumé :

Il vient d'achever la statue de la *Philosophie*, qui sera placée dans la salle des séances de la Convention, et soumet au Comité

(1) Voir le *Mercure de France* du 1er juillet 1912 et du 1er avril 1913.

ses idées sur le monument à élever à J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées. Il termine en faisant hommage à la Nation de l'original du masque de ce grand homme, moulé par lui-même à Ermenonville, immédiatement après sa mort, afin que ce masque puisse servir à l'artiste désigné pour exécuter le monument, *au cas où ce ne serait pas lui.*

La dernière réflexion de l'artiste semble indiquer qu'il avait pris part au concours, et qu'il avait l'espérance de recevoir le prix. En réalité, il sollicitait de nouveau la commande. Quant à son offre à la Nation du masque original de Jean-Jacques, elle n'eut pas de suite, puisque, après la mort du grand statuaire, ce masque figura à la vente publique de ses œuvres.

Houdon éprouva une vive amertume, quand il apprit que le Jury des Arts avait accordé le prix à Moitte. Trois jours après le jugement du concours, le 30 Pluviôse, an III (18 février 1795), il prit de nouveau la plume, et écrivit au Comité d'Instruction Publique.

Dans cette lettre, le sculpteur désappointé « rappelle qu'il fut chargé par le pouvoir exécutif, le 12 novembre 1791, en vertu des Décrets du 21 décembre 1790, et 27 septembre 1791, de l'exécution de la statue en bronze de Jean-Jacques, *destinée au Panthéon*, mais que les circonstances politiques ne permirent pas de réaliser ce projet. Plus tard, en Floréal an II, le Comité de Salut Public mit la statue au concours. Habitué par principe à se soumettre aux lois, il n'a fait aucune réclamation, espérant qu'on rendrait justice à son talent et aux services qu'il a rendus à l'art ».

Houdon oublie ici sa lettre du 6 Prairial, citée plus haut. Il poursuit en disant « qu'il vient d'apprendre, par le *Journal de Paris*, qu'un autre statuaire a été choisi par le Jury, lequel a moins de droits que lui à cette faveur. Il s'adresse, en conséquence, au Comité d'Instruction Publique, et le prie de ne pas oublier « qu'il est le seul artiste qui ait fait revivre, en France, l'art de fondre le bronze ; qu'il y a consacré son temps et toute sa fortune, et que c'est à lui seul

que la Nation doit le seul homme qui, après lui, soit en état d'exercer cet art ».

Ce désappointement, ces réclamations semblent un peu puériles. Les Comités avaient institué un concours, et un Jury pour le juger ; ils ne pouvaient que se conformer à ses décisions. Houdon devait bien savoir qu'il leur était impossible de passer outre en sa faveur, quel que fût son mérite. Les grands artistes ont parfois des prétentions enfantines et manquent de caractère, en même temps que d'éducation. Je comprends les démarches du statuaire *avant* le concours, mais, franchement, *pendant et après*, elles sont non seulement déplacées, injurieuses pour tous, mais inutiles.

En marge de la dernière lettre de Houdon, on lit cette note de la main de Rabaut-Saint-Etienne, membre du Comité d'Instruction Publique : « Renvoyé à la Commission d'Instruction Publique pour en faire son rapport à la prochaine séance, le 2 Ventôse, an III ».

Suivons l'affaire, et assistons aux séances du Comité d'Instruction Publique. Trois d'entre elles sont pour nous pleines d'intérêt. Voici les procès-verbaux :

I. — *Séance du 2 Ventôse, an III (20 février 1795)*. — Le Comité renvoit à la Commission d'Instruction Publique, pour en faire un rapport à sa première séance, une lettre du citoyen Houdon relative à l'exécution de la statue de J.-J. Rousseau, qui doit être placée au Panthéon, et dont il a été chargé par le ministre de l'Intérieur en 1791, en vertu de 2 Décrets des 21 décembre 1790, et 27 septembre 1791.

Le Comité arrête le renvoi à sa deuxième Section d'un extrait du procès-verbal de la séance du Jury des Arts du 27 Pluviôse, relatif au jugement du concours de la statue de J.-J. Rousseau à placer dans les Champs-Elysées.

II. — *Séance du 4 Ventôse an III (22 février 1795)*. — Le Comité, après avoir entendu le rapport de la Commission exécutive d'Instruction Publique sur la lettre du citoyen Houdon, dont le renvoi lui avait été fait par arrêté du 2 du présent ; après avoir, en outre, pris connaissance d'un extrait du procès-verbal de la séance

du Jury des Arts, relatif au jugement du concours de la statue de J.-J. Rousseau à placer dans les Champs-Elysées, dont le résultat a décerné le prix d'exécution à l'ouvrage n° 54, dont le citoyen Moitte est auteur,

Arrête que le citoyen Thibaudeau présentera à la Convention un projet de décret tendant : 1° A faire rapporter le décret du 15 Brumaire qui ordonne l'exécution en bronze d'une statue de J.-J.Rousseau. — 2° A ce qu'il soit élevé *deux statues* à Rousseau, l'une au Panthéon, et de l'exécution de laquelle le citoyen Houdon serait chargé; l'autre aux Champs-Elysées, dont l'exécution serait conférée au citoyen Moitte.

III. — *Séance du 8 Ventôse an III (26 février 1795)*. — Le Comité, après avoir entendu la lecture du procès-verbal du Jury des Arts, du 27 Pluviôse dernier, par lequel il invite le Comité à ouvrir un concours pour la statue de Rousseau à placer au Panthéon; après avoir également entendu les différentes observations faites à ce sujet, maintient son arrêté du 4 du présent, et charge le citoyen Bailleul de le présenter à la Convention (1).

Houdon, on le voit par ces procès-verbaux, n'était pas oublié. Le Comité d'Instruction publique savait combien lui était chère la pensée de travailler à un monument de Rousseau; il avait pris en considération le projet du Panthéon, formulé par le Jury des Arts, et nul doute qu'il n'eût été heureux de voir enfin l'éminént statuaire se mettre à l'œuvre pour cet hommage rendu à l'auteur du *Contrat social.*

Ni Houdon, ni Moitte ne virent leurs vœux se réaliser. Rousseau n'eut sa statue ni aux Champs-Elysées, ni au Panthéon. Nous l'avons dit déjà, les temps étaient durs, les circonstances difficiles, peu en harmonie avec l'érection coûteuse de monuments publics, d'effigies en bronze sur les places et dans les temples. La Convention, d'autre part, n'avait plus que huit mois à vivre; les grands chefs avaient disparu, les grands courants d'idées s'étaient ralentis; il fallait, d'ailleurs, calculer de près pour les dépenses, personne ne pouvait l'oublier.

Le député Portiez (de l'Oise), chargé du rapport fait à la

(1) *Procès-Verbaux du Comité d'Instruction Publique, Convention*, tome V.

Convention, au nom du Comité d'Instruction Publique, sur les concours de sculpture, peinture et architecture, dont nous avons parlé, s'exprime ainsi au sujet du monument destiné à Rousseau :

Concours pour la statue de J.-J. Rousseau, destinée pour les Champs-Elysées. Moitte, de Paris. L'exécution en bronze de son esquisse, comme monument national.

Il ajoute en note: Vu l'impossibilité d'estimer au juste la dépense que pourra occasionner cette statue de Rousseau, qui, aux termes du Décret de la Convention Nationale, doit être exécutée en bronze, pour être placée aux Champs-Elysées, le Jury n'a fixé aucune somme, ni pour les frais d'exécution, ni pour les honoraires de l'artiste; il a pensé qu'il convenait de laisser au Gouvernement le soin de le récompenser suivant son mérite.

Le Jury des Arts avait ommis une faute lourde en ne fixant point la dépense. Pour cette tâche, il était plus qualifié que les hommes politiques, absorbés par mille préoccupations, et, sauf quelques exceptions, peu au courant des prix de revient des monuments en bronze. Sa réserve peut-être ne fut que prudence. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement, privé d'indications émanant d'artistes compétents, laissa sommeiller le projet.

Portiez (de l'Oise), à la fin de son Rapport, s'exprime en ces termes :

Mais non, les arts ne périront pas, vous dirons-nous avec le Jury: le feu sacré dont la Nation vous a confié le dépôt ne s'éteindra pas entre vos mains; les favorables dispositions que la Convention a si souvent manifestées pour les arts ne seront pas sans effet; tant de concours si solennellement ouverts, tant d'efforts faits par les artistes au milieu des terreurs de la tyrannie, ne seront pas illusoires et stériles; leurs espérances ne seront pas déçues: bientôt, par vos soins, ils verront les jugements du Jury confirmés, et à la voix de la Convention, ils voleront dans leurs ateliers pour n'en sortir qu'avec des ouvrages dignes d'eux et de la République.

Dans le projet de Décret qui suit le Rapport, nous remar-

quons l'article V, ainsi conçu : « Les esquisses et projets que le Jury a déclaré devoir être exécutés comme monuments nationaux, seront déposés aux archives de l'Institut National. »

Moitte, sans doute, se conforma à cette clause, et fit le dépôt de son œuvre, qui devait rester, hélas ! à l'état d'esquisse. Quelle était cette œuvre ? Nous en avons parlé avec détails dans le *Mercure de France* du 1er juillet 1912 (1) : nous n'y reviendrons pas. Rappelons cependant que longtemps cette terre-cuite passa pour être sortie des mains de Houdon. Elle fut possédée par le graveur Hédouin, qui l'attribuait au grand statuaire, ainsi, d'ailleurs, que A. de Montaiglon et Duplessis, ses historiens.

C'était là une erreur. En serrant la question de près, en rapprochant les documents, les procès-verbaux, en compulsant les études nouvelles, nous avons acquis la conviction que l'esquisse du Concours, couronnée sous le n° 54, est bien l'œuvre de Moitte. Inscrite dans le catalogue du concours avec cette simple mention : *Figure assise en terre de douze pouces de haut*, elle fut désignée ensuite sous ce titre : *J.-J. Rousseau observant les premiers pas de l'enfance*, titre emprunté au discours d'un membre du Jury des Arts, que nous avons reproduit, et où il dit : *L'auteur, en faisant observer par son philosophe l'enfant qui essaie ses premiers pas auprès de lui, etc...*

A la vente du graveur Hédouin, en avril 1889, l'esquisse figura sous ce vocable : *L'Education d'Emile*. Son possesseur fut l'amateur parisien, Henri Rouart, homme charmant, dont je salue la mémoire. C'est dans son salon que j'ai pu l'étudier et l'admirer. Elle m'impressionna vivement, par elle-même d'abord, par son expression esthétique, et aussi par les souvenirs de la Révolution qui s'y rattachent, et qui me revenaient à la mémoire. Je me disais, en la contemplant, que peut-être un jour elle deviendrait statue dans quelque ville soucieuse d'honorer Rousseau, et accomplirait enfin

(1) Page 41.

la destinée que lui avait assignée le Jury des Arts et le Comité d'Instruction Publique de la Convention.

Rousseau donc n'eut point de statue aux Champs-Elysées où cependant, d'après le *Journal de Paris*, il avait été question de créer une île pour la recevoir, et qu'on aurait appelée l'Ile dès Peupliers, comme à Ermenonville. Par contre, le Jardin des Tuileries en présenta une aux promeneurs, pendant quelques années. Elle dut y être installée sans cérémonie, et comme à la muette, car les documents à ce sujet sont peu nombreux : ils suffisent toutefois pour établir le fait sans contestation possible. De plus, nous avons trouvé, dans nos recherches, une reproduction gravée de cette statue, la seule qui existe sans doute.

Nous pensons qu'à la suite du concours, dont nous avons rendu compte, et en attendant que les circonstances, — au fond, l'argent, — permissent d'exécuter le projet couronné de Moitte, les pouvoirs publics voulurent donner une satisfaction aux fidèles de Rousseau qui réclamaient et s'agitaient depuis si longtemps, et aussi à l'opinion sympathique partout à l'hommage promis. Ils durent s'entendre avec un des exposants modestes du concours, dont le nom même n'est point parvenu jusqu'à nous, et dont l'esquisse servit à réaliser rapidement, tant bien que mal, une effigie du philosophe, en plâtre durci, je pense, et on l'installa au jardin des Tuileries, sur la terrasse, du côté de la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde. Cette installation eut lieu certainement au printemps ou à l'été de 1795.

Rousseau est représenté assis, en perruque ronde, vêtu d'une sorte de robe de chambre flottante : il serre dans ses bras un buste énigmatique qui semble représenter la Nature.

Dans un ouvrage fort curieux : *Fragments sur Paris*, par Frédéric-Jean-Laurent Meyer, ouvrage traduit de l'allemand par le général Dumouriez (Hambourg, 1798), nous

trouvons un passage intéressant sur cette statue improvisée de Jean-Jacques. Meyer a fait le voyage de Paris, il visite la capitale au commencement de 1796, il raconte ce qu'il voit, il écrit :

Au haut du jardin [des Thuileries], près de la terrasse des Feuillants (1), dans une petite place gazonnée, entourée d'une grille, est la statue de Rousseau, tenant dans sa main une petite figure de la Nature. Il est assis en robe de chambre flottante, avec une perruque ronde, comme ce philosophe avait coutume d'être habillé chez lui.

Cette statue termine le point central d'une double allée d'orangers toujours fleuris qu'on y place pendant l'été, et qui remplissent le Jardin d'un parfum délicieux.

Cette effigie de Rousseau devait être assez médiocre : nous en avons trouvé une vive critique dans un imprimé de l'époque, rarissime, intitulé : *Lettre au Citoyen Lagarde, secrétaire général du Directoire exécutif*, par Charles-Louis Corbet, Bibliothécaire des Ecoles Centrales du Département du Nord, lettre datée de Paris, an V de la République, 1796-1797. Le citoyen Corbet est mécontent des œuvres d'art nouvelles, monuments et statues, destinées aux places publiques, ou installées déjà ; il a la plume mauvaise; voici un passage de son épître quelque peu virulente :

Je ne multiplierai point les exemples [d'œuvres inférieures], mais je demanderai si l'on oserait citer encore, pour attester la naissance de la sculpture, cette statue de Jean Jacques Rousseau, froidement placée aux Thuileries, comme un mendiant, dans une espèce de cul-de-sac, au bout d'une froide allée d'orangers. Outre que l'immortel auteur d'*Emile* et du *Contrat social* a l'air d'un pauvre montrant bêtement du doigt une petite figure de la Nature, qui ressemble bien plutôt à la marotte de Momus ; c'est que ce n'est point là du tout la place du simulacre de ce grand homme.

Il doit être en évidence et debout (on doit rarement asseoir une statue ; il faut que toujours cette pose soit suffisamment motivée) dans un lieu champêtre, tel que les Champs-Elysées, ou au milieu

(1) Tout semble indiquer qu'il s'agit de la terrasse du bord de l'eau, près des quais de la Seine. Meyer aura pu confondre, il était étranger.

d'une place publique même, car trop longtemps l'orgueil et la basse flatterie y élevèrent, aux dépens des peuples, des statues aux rois injustes, fainéans, superstitieux, et dévastateurs par ambition et par système. C'est à la vérité, à la vertu, à la reconnaissance à les décerner aujourd'hui aux hommes de génie, à ceux qui ont bien mérité de leurs semblables.

Dans quelque lieu choisi que l'on place l'image du grand Rousseau, sans doute on doit l'environner de peupliers, afin de rappeler sans cesse, d'une manière expiatoire, qu'on n'avait pas le droit de disputer et d'enlever à l'amitié sainte, ni au silence des campagnes, où il a désiré que ses os reposassent, sa dépouille mortelle, pour la déposer dans un triste caveau. Il suffisait de consacrer au Panthéon français un simple monument à sa mémoire.

Comme on en peut juger par ce flot d'éloquence, le citoyen Charles-Louis Corbet était un beau parleur. Il avait des vues en art et en politique, et la solution des questions importantes lui venait tout naturellement, et n'était qu'un jeu d'enfant pour sa judiciaire. Il allait droit au but, sans se préoccuper des contingences, il parlait sec, et il n'y avait plus qu'à attendre l'événement.

Dans un petit volume anonyme, in-16, rarissime, orné de gravures, le *Guide du Promeneur aux Tuileries*, — Paris, an VI, 1797-1798, — nous trouvons une mention fort intéressante de l'image de Rousseau, qui nous occupe. L'auteur, nommé Philipon, si je suis bien renseigné, fait une description détaillée du Jardin des Tuileries: il énumère les œuvres d'art, les monuments, les statues qui l'embellissent, et, à la fin de son charmant petit livre, il nous présente l'effigie de Jean-Jacques. Il débute par un éloge enthousiaste; avec justesse et avec l'accent du cœur, il écrit :

L'Homme de la Nature et de la Vérité, le plus sensible des hommes, le plus séduisant des écrivains, comme le plus éloquent et le plus passionné ; celui qui ne parle à la raison qu'après avoir ému le cœur ; celui auquel les femmes et les jeunes gens rendent un culte ; l'auteur d'*Emile* et de *Sophie*, du *Contrat social* et de l'*Héloïse*, le chantre du *Devin du Village*, est également cher aux

sciences morales et politiques, à la philosophie, au sentiment, lui, l'un des plus beaux génies du dix-huitième siècle et d'aucun siècle.

On peut graver sur sa tombe cette épitaphe italienne, faite pour un autre grand homme : « *Natura il fece, poï nupe la stampa*, la Nature le fit, et brisa le modèle. »

Il mourut à Ermenonville, le 2 juillet 1778, et fut inhumé dans l'Ile des Peupliers, à la face du ciel et sous la verdure ; mais depuis la Révolution, ses restes vénérables, exilés de ces lieux qu'il aimait, ont été transportés au Panthéon, où l'homme sensible ne les retrouve plus.

Philipon décrit ensuite la statue, qui évidemment ne le satisfait pas, il dit :

On voit cette image informe de lui-même [Rousseau], mais qui rappelle au moins de doux souvenirs, à l'endroit où la terrasse commence à se dessiner en *fer-à-cheval*, elle est adossée aux potagers qui s'étendent au delà. La marguerite champêtre émaille, de sa fleur blanche et purpurine, le petit tapis de verdure qui est à ses pieds.

De beaux et vieux arbres obombrent cette moitié du *fer-à-cheval*. A gauche, une grille sépare la terrasse d'un riant potager. De là, la vue s'égare sur la plus agréable perspective : c'est la place de la Concorde avec ses palais, ses fossés décorés de balustrades, ses Champs-Elysées, le superbe chemin de Neuilly, le cours, le palais des Cinq-Cents, le dôme des Invalides, les vertes eaux de la Seine, les moulins de Passy qui répandent sur cette *Seine* magnifique une nuance aimable de beauté champêtre et romantique, puis enfin les hauteurs bleuâtres de Meudon.

L. Prudhomme, dans son ouvrage : *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris*, — Paris, 1821, — rappelle le souvenir du Rousseau des Tuileries. « En 1795, dit-il, on avait placé provisoirement sur cette terrasse (du côté de la place de la Concorde) la statue en plâtre de J.-J. Rousseau, tenant son *Emile* à la main ; il était entouré de peupliers. »

Enfin, d'un dernier témoignage recueilli par nous, il résulte que « cette statue des Tuileries, peut-être détruite par les intempéries, céda en 1797 la place au Méléagre ».

Cette indication permet de retrouver l'emplacement exact de cette image de Rousseau ; elle nous apprend aussi la date de sa disparition. Comme nous savons, d'autre part, qu'elle fut installée dans le courant de l'année 1795, on peut affirmer que sa durée ne dépassa point deux années.

Dans l'*Histoire Numismatique de la Révolution Française*, par Hennin, — Paris, 1826, — nous avons encore relevé cette note : « On avait placé vers cette époque (1795) un modèle en plâtre d'une statue de Rousseau dans le jardin des Tuileries, au milieu d'un bosquet qui existait alors au bout de la terrasse du quai, du côté de la place Louis XV. On ôta cette statue, lorsque la terrasse fut continuée comme elle est aujourd'hui. »

Nous avons exploré la précieuse et vaste publication : *Inventaires des Richesses d'Art de la France*, avec l'espoir d'une découverte utile. Au tome IV, *Monuments civils*, Paris, 1913, nous avons trouvé une note où l'auteur écrit : « C'est à Philipon, et à lui seulement, que nous devons de savoir que J.-J. Rousseau eut sa statue dans le Jardin des Tuileries en 1798... Philipon omet de dire en quelle matière est l'œuvre dont il parle, et quel en est l'auteur. Il est au moins étrange que Millin, aussi bien que la *Promenade savante*, soient muets sur la statue de Rousseau.

Les ouvrages que nous avons cités prouvent qu'avant Philipon le Rousseau des Tuileries avait été mentionné par divers publicistes : ce n'est donc pas lui qui nous l'a révélé ; son témoignage n'est venu qu'en second lieu. D'un autre côté, le livre de Millin, auquel fait allusion l'écrivain de l'*Inventaire*, livre intitulé : *Description des Statues des Tuileries*, parut seulement en 1798 : il y a donc lieu de croire qu'au dernier moment Millin supprima la mention qu'il avait pu faire de la statue en question, quand il sut qu'elle avait été enlevée. Nous sommes loin, d'ailleurs, d'avoir consulté tous les écrits de la Révolution, journaux, brochures, livres, où, sans doute, on pourrait encore retrou-

ver quelques traces de ce médiocre plâtre, qui prend une certaine importance par le fait que les grandes œuvres ne furent point exécutées.

Pour terminer cet historique des tentatives faites, pendant la Révolution, dans le but d'élever une statue à Jean-Jacques, il nous reste à exposer ce qui se passa, en l'an VII, 1798, époque où eut lieu un dernier essai qui, comme les précédents, malheureusement, et sans doute pour la même raison, — le manque d'argent, — ne reçut point d'exécution définitive et publique.

Donc, le 29 Vendémiaire, an VII (20 octobre 1798), la Commission des Inspecteurs du Palais du Conseil des Anciens arrêta qu'on élèverait, dans le jardin des Tuileries, un monument à Rousseau. Ce projet n'avait aucune connexion administrative ou parlementaire avec les projets de la Constituante et de la Convention : moralement, il en était la continuation. Souvenons-nous que depuis la souscription ouverte par Prudhomme dans ses *Révolutions de Paris*, depuis surtout le décret du 21 décembre 1790, il y avait eu, en faveur d'un hommage public au philosophe, une propagande, une agitation non interrompue dans les Sociétés, les Sections, les Clubs, les Journaux, les Assemblées. Partout, les réclamations étaient les mêmes, elles demandaient les honneurs du bronze ou du marbre pour le grand homme. Il avait de nombreux et fervents admirateurs dans le Conseil des Anciens, où siégeaient des Conventionnels qui n'avaient pas oublié leurs votes de jadis, et qui résolurent de faire aboutir enfin les Décrets des Assemblées défuntes.

L'idée d'un concours fut mise de côté, et le sculpteur, François Masson, attaché au Palais des Anciens, fut chargé du monument, qui, pensait-on, serait exécuté en marbre. Le Conseil voulait honorer dignement Rousseau : nous en avons la preuve dans une feuille imprimée, émanant de lui, en date du 20 Nivôse an VII (9 janvier 1799), pièce petit in-8,

rarissime, qui ne figura que tronquée au *Moniteur*. Elle constitue un document précieux pour une étude comme la nôtre : nous tenons à en donner le texte intégral. Les vues du Conseil y sont nettement exposées, le monument qu'il désire est décrit avec soin, le projet est magnifique, et ce ne sera point une petite tâche pour l'artiste de le réaliser.

Voici cette pièce, intéressante à plus d'un titre, révélatrice non seulement du prestige de Rousseau, mais de l'ensemble des idées qui animait le grand corps politique, successeur de la Convention : ajoutons-y encore la saveur du style de l'époque.

CORPS LÉGISLATIF. — CONSEIL DES ANCIENS. — COMMISSION DES INSPECTEURS

Description du Monument qui doit être élevé à J.-J. Rousseau, dans le Jardin des Tuileries.

Si le burin de l'histoire doit consacrer l'immortalité de ceux qui ont éminemment servi la société, les arts doivent également concourir à cette apothéose, et le ciseau de la sculpture ne peut avoir un plus noble emploi que celui de présenter à la postérité les grands hommes, d'une manière digne d'elle, et de ceux dont elle reproduit les images. Qui mérite mieux cet honneur que J.-J. Rousseau ?

Déifiées par la basse flatterie, les statues des tyrans des peuples ont pesé trop longtemps sur nos places et dans nos édifices publics ; il est temps que les arts cessent d'être adulateurs : le génie et la vertu, voilà les objets de leur vénération et de leurs immortels travaux !

Ces principes ont dirigé la Commission des Inspecteurs du Palais du Conseil des Anciens, lorsque, par son arrêté du 29 Vendémiaire dernier, elle a déterminé qu'il serait élevé, dans le Jardin des Tuileries, un monument à la mémoire de Jean-Jacques Rousseau.

L'exécution de ce monument a été confiée au citoyen Masson, chargé de tout ce qui concerne la sculpture dans le Palais et le Jardin des Tuileries.

Après ces considérations d'ordre général, nous trouvons

des précisions sur l'œuvre à enfanter, des instructions pour l'artiste.

Le sculpteur a dû saisir, pour représenter son héros, ce qui peut le caractériser sous les rapports qui lui conviennent le plus, en faisant néanmoins entrer dans l'ensemble de son ouvrage les rapports accessoires qui achèvent de peindre son modèle.

Ainsi, il nous présentera Rousseau comme le précepteur du genre humain, son caractère principal. Il nous le présentera ensuite comme peintre des passions, comme musicien, comme naturaliste, etc., et ce sont là ses attributs particuliers.

Le premier dessein sera rempli par l'exécution d'un groupe où l'on verra à la fois quatre figures, celle de Rousseau, dans la situation animée d'un homme qui donne des leçons à l'adolescence, avec le vif désir de les faire pénétrer dans son cœur ; celle d'Emile, son jeune élève, l'écoutant avec l'attention la plus marquée, celle d'une mère assise, contemplant l'homme qui lui rappela les devoirs de la maternité, et celle d'un enfant quittant le sein maternel, et semblant s'unir à sa mère pour témoigner sa reconnaissance au philosophe.

Ce groupe aura deux mètres de hauteur sur un mètre et deux tiers de largeur en tout sens.

Il sera posé sur un piédestal, qu'embelliront des ornemens d'architecture par la corniche et par la base, et dont les proportions seront analogues à celles du groupe.

Après ces instructions sur la partie principale du monument, sur l'image de Rousseau elle-même et les figures qui doivent faire groupe avec elle, l'imprimé du Conseil des Anciens énonce celles qui suivent sur les bas-reliefs.

Le second dessein sera rempli par les bas-reliefs qui représenteront, dans les 4 faces du piédestal, différens sujets tirés des ouvrages de Rousseau.

Sur la première face sera rappelé le *Contrat social* par un contrat d'union juré par des hommes libres.

La face à droite présentera trois figures qui rappelleront ses principes en législation générale, son triomphe à l'Académie de Dijon, et son combat polémique avec d'Alembert.

Sur la face à gauche, sera l'expression de la sensibilité mater-

nelle ; ce sera Héloïse reprenant ses sens et couvrant de baisers son enfant retiré des flots qui allaient l'engloutir.

La quatrième face offrira quatre figures : l'une présentera le *Devin du Village*, l'autre paraîtra sous les traits de la musique ; la 3e rappellera *Pygmalion*, et la 4e le goût de J.-J. Rousseau pour la botanique, et pour tout ce qui nous rapproche de la Nature.

Ces bas-reliefs auront, dans leur exécution, un mètre et un tiers de largeur sur un mètre de hauteur.

En attendant que l'auteur de ce monument puisse l'offrir aux yeux du public, dans le lieu qui lui est destiné, il va en faire déposer le modèle en petit dans une des salles, près le lieu des séances du Conseil des Anciens : ce dépôt sera effectué dans les premiers jours de la décade prochaine.

Paris, 20 Nivôse an VII de la République française une et indivisible.

Le *Moniteur* du 28 Nivôse, an VII (17 janvier 1799,) publia, en l'abrégeant et en le tronquant, ce curieux manifeste artistique, qu'il fit suivre d'une note aigre-douce où nous retrouvons les doléances d'autrefois sur la nécessité d'un concours. « Sans doute, écrit le rédacteur, on doit savoir gré à la Commission du Conseil des Anciens de l'intention qui lui a dicté son arrêté du 29 Vendémiaire, mais l'exécution d'un monument à la mémoire d'un des hommes les plus illustres de notre pays ne méritait-elle pas les honneurs d'un concours ? Croit-on qu'en demandant les conceptions de plusieurs artistes sur le même sujet, on ne serait point parvenu à simplifier l'idée, avantage qu'on doit soigneusement rechercher dans les monumens qu'on expose aux yeux du Peuple, qui n'entend pas toujours les allégories ? Croit-on qu'en excitant l'émulation de plusieurs talens, on n'aurait pas obtenu plus de perfection dans l'exécution ?... »

Cette critique, que nous abrégeons, ne pouvait aboutir. Le sculpteur, François Masson (1), avait reçu une commande,

(1) François Masson, statuaire, né en 1745 à la Vieille-Lyre, en Normandie, mort en 1807 ; élève de Guillaume Coustou.

il s'était mis au travail, et s'efforçait de se montrer à la hauteur du programme tracé à son habileté artistique.

Comment s'acquitta-t-il de sa tâche? — Son œuvre, exécutée provisoirement en plâtre, fut achevée en Prairial, an VIII (mai-juin 1800). Elle fut placée à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau, dans le Jardin des Tuileries. C'était là déjà que le Rousseau à la robe de chambre flottante, dont nous avons parlé, avait été installé. Le groupe de Masson ne pouvait y séjourner longtemps, car les intempéries l'eussent rendu bientôt méconnaissable. Ce fut au Palais du Luxembourg que fut réservée cette préparation. Le *Journal de Paris* du 17 Nivôse, an X (6 janvier 1802), annonça ainsi son transfert : « Le Sénat Conservateur va placer, dans l'intérieur de son Palais, la statue de J.-J. Rousseau, par le citoyen Masson. » Quant à l'exécution projetée en marbre, elle ne fut jamais réalisée.

François Masson s'était conformé de son mieux au programme du Conseil des Anciens. Son œuvre nous est connue par une planche, petit in-8, gravée au trait par L. Normand, et publiée par Landon, dans ses *Annales du Musée*, an XI, 1802, tome III. Il est difficile, avec cette seule reproduction, d'étudier le monument, d'en recevoir une impression suffisante, de porter un jugement consciencieux. D'après cette gravure, le travail de Masson est loin de nous apparaître comme un chef-d'œuvre. Cependant, nous en trouvons un grand éloge, forcé sans doute, dans le *Journal de Paris*, du 19 Prairial, an VIII (7 juin 1800). L'auteur, L. Lefèvre (de Vaucluse), nous en donne une description détaillée, minutieuse même. Voici ce qu'il en dit :

Le monument consacré à la mémoire de J.-J. Rousseau, d'après un arrêté du Conseil des Anciens, et dont le citoyen Masson vient de terminer le modèle, m'a paru un des ouvrages qui doivent donner à la postérité une haute idée de la sculpture française.

Sur un piédestal enrichi de bas reliefs qui servent à rappeler les divers ouvrages de cet écrivain immortel s'élève un groupe

qui le représente au moment où, ayant perfectionné l'éducation d'Emile, il dit à son élève : « O mon Emile ! Je ne supporterai jamais la douleur de t'être odieux.»

Le jeune homme, debout, semble répondre : « O mon ami, mon protecteur, mon maître, reprenez l'autorité que vous voulez déposer au moment qu'il importe qu'elle vous reste. » (Livre 4, *Emile.*)

Une mère, assise à côté de J.-J. Rousseau, sur un plan moins élevé, recueille ses touchantes leçons. L'enfant qu'elle allaite a, comme elle, ses regards tournés vers le philosophe. Un autre enfant, plus âgé, placé de côté, un peu en arrière, sollicite avec un peu d'impatience l'attention du philosophe par un bouquet de pervenche qu'il lui présente. On sait que Rousseau a témoigné souvent sa prédilection pour cette fleur.

Le morceau offre un ensemble intéressant sous tous les aspects. La figure de Rousseau a 8 pieds de proportion, il est assis. Une draperie heureusement jetée retombe de l'épaule sur les parties inférieures du corps, mais laisse voir à nu les bras, les pieds et le torse, savamment exécutés. Emile, pris à l'âge d'environ 16 ans, n'est couvert d'aucun vêtement, son attitude est belle, ses formes ont la pureté de l'antique ; sur sa physionomie, pleine d'expression, se peignent l'attachement, la vénération, la candeur. La mère fait partager, de même qu'Emile, tous les sentiments qu'elle exprime.

Dans ce sujet, le principal personnage captive l'attention, et tout ce qui l'entoure la fortifie. L'œil, frappé du caractère de sagesse qui distingue ce bel ouvrage, se repose avec satisfaction sur tous ces détails. Tel est du moins le genre de plaisir qu'il m'a fait éprouver, et j'en ressens un nouveau à décrire ce monument qui m'a paru également digne de la nation qui l'ordonne, et du grand homme qu'elle veut honorer. — *L. Lefèvre (de Vaucluse).*

Dans ses *Annales du Musée* Landon ne fait guère que reproduire le programme donné à l'artiste par le Conseil des Anciens, programme qui lui sert à décrire le monument de Masson. Il ajoute : « La plupart des hommes les plus recommandables par leurs lumières et par leurs talens ont été voir l'ouvrage dans l'atelier de l'artiste, et tous s'accordent à dire que le groupe est heureusement composé, d'un

dessin sévère et soutenu, d'une exécution mâle, et qu'il est soigné dans tous les détails où l'étude naïve de la nature ajoute au caractère et à l'intérêt de l'ensemble. »

Le groupe de Masson fut transporté au palais du Luxembourg, nous l'avons dit. Là, du moins, il eut un abri. Il y excita quelque temps la curiosité, le Sénat Conservateur l'admira, on parla de l'exécuter en marbre, mais le projet ne fut point poussé à fond, puis on peut dire qu'il fut abandonné, oublié même, au milieu des crises politiques qui firent surgir le génie de Bonaparte, succéder la vitalité merveilleuse du Consulat aux stériles intrigues du Directoire.

Je me suis demandé plus d'une fois ce qu'était devenu ce groupe en plâtre de Masson. Peut-être ses débris gisent-ils encore dans les greniers, les combles du palais du Luxembourg, sous une couche de poussière largement centenaire ; personne ne sait plus ce qu'ils représentent, et un beau matin ils seront jetés à la voirie, pour faire place à quelque autre maquette artistique, envoyée à son tour à l'oubli et à la vermine. *Sic transit gloria mundi.*

Tel est l'historique des concours pour une statue de Rousseau, des essais tentés afin de réaliser un projet d'hommage qui s'affirme dès le début de la Révolution, et suit sa marche au milieu des événements, dans le sein des Assemblées, dans l'atelier des artistes, dans les sociétés populaires, dans les publications : ce projet paraît parfois délaissé, mais il est repris bientôt, s'incarne ici et là dans quelques ébauches, et finit, sous l'empire des secousses politiques et sociales, par être abandonné, sans avoir connu la réalisation décrétée du bronze ou du marbre. L'idée traversa, vivante, la Révolution tout entière, le fait ne fut pas accompli : il ne devait l'être que de longues années après, dans le cours du dix-neuvième siècle.

Mais, en vérité, que sont les images d'un homme, si grand qu'on le conçoive ? Ce qui importe avant tout, c'est que ce qui fut son âme, sa doctrine, sa pensée, son idéal,

son génie, vive dans l'esprit des générations, inspire et console les intelligences dominatrices, forme et soutienne l'énergie des caractères, se reflète dans les mœurs, et se détermine dans les lois.

Tel fut Rousseau pendant l'époque mémorable qui va du Serment du Jeu de Paume au 9 Thermidor. Les circonstances seules empêchèrent de dresser sur une place publique cette statue que les mille voix de la Renommée ne cessaient de réclamer. Mais son image était dans tous les cœurs n'est-ce point là l'hommage suprême d'une nation?

HIPPOLYTE BUFFENOIR.

LE CLUB DES PETITES LICORNES [1]

—

XIII

OU LE LECTEUR OBSERVE LES EFFETS D'UNE CONVERSION SENTIMENTALE

L'amour a son heure et les pires coquettes sont, au moins une fois dans leur vie, le jouet de l'Éternelle Illusion. Tandis que, systématiquement, l'amoureux naïf s'appliquait à devenir roué, une évolution inverse faisait désirer à la plus libertine la sanctification du sentimentalisme. Elle était en une de ces périodes de crise où toute mondaine souffrant de la vanité des conversations légères et des baisers au champagne rêve obscurément d'autre chose ; Marie-Madeleine du flirt, touchée par la grâce, son âme était mûre pour la conversion.

Avant de connaître Lucien, elle n'avait rencontré dans le monde que vanité et libertinage; longtemps, elle avait pensé que tous les hommes sont fats, sensuels et menteurs ; elle avait raison, car ce critérium ne trompe qu'exceptionnellement et permet de faire le moins d'erreurs possible. Mais, troublée par le sentiment nouveau où renaissait son âme, elle s'accusait de n'avoir pas mieux répondu à l'amour ; elle se reprochait d'avoir causé par sa petite infidélité l'accident, la longue maladie de son ami ; elle pleurait sur la légèreté de son enfance, sur tous ses flirts l'un après l'autre remémorés. Tant de baisers de

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 569 et 570.

contrebande, tant d'amourettes éphémères n'avaient pu calmer la fièvre de son imagination et de ses sens, et ne lui avaient laissé au cœur qu'une vague sensation de nausée.

Perdue en des désirs inexprimés, en des rêves nouveaux, elle était allée passer la soirée chez Thérèse Mulcigo. Et les deux femmes cheminaient paresseusement, tout alanguies de rêve, dans les allées altières du vieux parc ; des frissons agitaient la verdure et pénétraient leurs cœurs rajeunis ; des murmures de désirs, des pépiements venaient d'en haut, et les parfums se concentraient comme des bouffées d'encens sous les voûtes de cette vivante cathédrale. Et Louise, tache claire et perverse, au bras de sa claire et perverse amie, murmurait :

« Ah, certes, il n'est pas comme les autres ! Ils n'ont aux lèvres que leurs insipides bêtises, leurs éternelles inconvenances ; ils s'imaginent pouvoir nous étonner après quatre ou cinq ans passés dans le monde, et les premières communiantes en savent plus long qu'eux. Cependant je préfère les conversations cyniques aux boniments des imbéciles, cafards et sots, Tartufes de l'amour qui essaient la Grande Lyre. Lucien, au contraire, comme il est sincère et délicat, comme il m'émeut quand il parle de désintéressement, d'idéal, d'abnégation. Comme on sent que pour celui-ci l'amour n'est pas un passe-temps. C'est une religion. Comme j'ai changé de caractère depuis que je le connais. »

De bonne foi, elle pensait être devenue une amante grave et passionnée, parce que sur son guéridon, sur son clavier, le Roman de Tristan et Yseut, Grieg et Debussy remplaçaient Gyp, Willy, et la partition du Petit Duc.

— Comme j'ai changé, soupirait-elle.

Thérèse Mulcigo repartit sceptique :

— Oh, tu es tout à fait changée, surtout quand tu te coiffes comme une madone de Luini !

— Il y a même des choses que je ne m'explique pas.

Par exemple les romances interprétées jadis à la blague me feraient pleurer pour un peu. Je ne puis te dire l'effet de ces soirs de printemps longs et doux. J'aime aller me promener avec ma mère, du côté du port. Les mâts des grands voiliers font, dans le brouillard du fleuve, comme une forêt d'arbres morts. On frissonne, on a peur un peu ; il y a des marins, des débardeurs, qui passent avec des filles. Ah, comme ils leur parlent ; je t'assure, ils aiment vraiment bien plus que dans notre monde !

— Que veux-tu ? Si l'on ne sait pas aimer dans le monde, c'est tant pis. Nous ne pouvons pas prendre comme amants des escarpes.

— Et quelquefois, il me vient des réflexions que je n'avais jamais faites sur le temps qui passe, sur la vie. Je regarde de vieux pastels, mes grand'mères, mes aïeules, et je me demande si elles ont aimé, si elles ont été aimées, si elles n'ont trouvé comme moi que folle gaîté, danses, fêtes qui se ressemblent toutes.

Elles étaient arrivées au fond du parc auprès d'un saut de loup et admiraient, silencieuses, la beauté de la perspective qui continuait l'allée jusqu'à l'infini ; c'était comme une grande ogive s'ouvrant sur le ciel entre deux arches de verdure. Et Louise rêvait appuyée à la balustrade de lierre, au bord du fossé plein d'eau verdâtre. Lucien, sur un pur sang, d'un bond formidable franchissait cet obstacle ; il l'enlevait, il la tenait dans ses bras, et poursuivi par des tyrans jaloux il l'emportait au galop de son cheval !

Et puis la forêt se transformait en un temple immense, le vent imitait le chant des orgues; il lui semblait, là-bas, sur la porte ouverte du ciel bleu, entrevoir une silhouette blanche.

C'était elle-même en sa robe de mariée ; les arbres agitaient leurs rameaux ; les fronts se courbaient sur son passage ; elle s'avançait entre deux haies de spectateurs,

avec des grands yeux candides et une expression très grave qui allait si bien à son petit nez fin.

XIV

OU L'ON APPREND LA MORT DE LUCIEN DELSAY ET OU L'ON VOIT LOUISE MAGHUITA SÉCHER SES LARMES POUR RECEVOIR SON COIFFEUR

— Vous savez la nouvelle ? Monsieur Delsay est mort.

— Ah! mon Dieu, comment cela ?

— Subitement, il allait beaucoup mieux ; deux heures après, il était mort.

— C'est bien triste. Il avait beaucoup d'avenir, il était très intelligent, c'est bien triste !

— Ma fille courons vite ; les de Targe ne le savent peut-être pas.

— Pourvu que cela ne change rien au bal de Trèche.

— Oh ! non, il est trop tard pour décommander.

— Heureusement ! Oh, comme c'est navrant !

— Vous savez la nouvelle ? Ce pauvre Lucien Delsay... il est mort !

— Madame, on m'a dit qu'il n'était que mourant. Je le tiens de Monsieur de Kervalette, qui le tient du docteur Coffier. Mais il est bien malade, il n'y a plus d'espoir.

La nouvelle lugubre se répand, anime les dialogues, met un peu d'animation dans les rues du quartier aristocratique. Les détails contradictoires et sensationnels naissent d'heure en heure. On cite les auteurs, on compare les versions.

Cependant Mademoiselle Maghuita était occupée à sa toilette de bal. Comme la cloche sonnait le dîner, la femme de chambre entra toute bouleversée.

— Mademoiselle sait la nouvelle ? Monsieur Delsay...

— Qu'y a-t-il ? parlez donc.

— Il est mourant.

Elle ouvrit la bouche, ses yeux se dilatèrent et, stu-

pide, sans une pensée, sans une parole, elle descendit et se mit à table.

— Louise, tu sais la nouvelle, fit Madame Maghuita ?

— D'un signe de tête elle répondit « oui » !

Monsieur Maghuita cessa de manger son potage d'une main tremblante, et articula péniblement :

— C'est bien fait !

— Oh, mon ami ! dit Madame Maghuita.

— Cela lui apprendra à aller trop vite en automobile; c'est bien fait !

— Mais, papa, il n'est pas mort d'un accident d'automobile, et ce ne serait pas une raison pour parler comme cela.

— Comment, fit le vieillard furieux, qui m'empêchera de parler comme cela! Un garçon qui a cru m'écraser !

Mais Madame Maghuita, qui était très habile avant la dose de morphine, évita la discussion.

— Louise, quelque chose de plus important ! Comme tu ne te trouvais pas bien coiffée avant-hier, j'ai demandé à Athanase de venir. Il sera ici à neuf heures. Ta femme de chambre pourra prendre une leçon.

Louise ne répondit pas : elle restait atterrée. Cette affreuse nouvelle laissait autour d'elle tout le monde indifférent. Sa mère ne considérait Delsay que comme une relation mondaine. Elle n'avait jamais soupçonné qu'il fût presque son amant, et personne dans cet affreux malheur ne pourrait comprendre et partager sa peine. Elle se sentait abandonnée et misérable, étrangère au milieu des siens. Etait-ce son père, ce fantôme aux traits boursouflés et pâles, ce misérable vieillard qui, à l'âge où du moins devrait survivre la bonté, se réjouissait sans raison de la mort d'un de leurs meilleurs amis ? Etait-ce sa mère, cette femme toujours absorbée dans son rêve, et qui ne la regardait jamais ?

Et pour la première fois, dans son âme frivole, la jeune coquette sentit lever la haine et la révolte. Ses parents

ne l'avaient pas aimée ; elle avait grandi plus isolée qu'une orpheline, auprès de ce père débauché et de cette mère étrange.

Seule, Mélanie, sa femme de chambre, semblait la comprendre. Elle enlevait habilement l'assiette à laquelle sa jeune maîtresse n'avait pas touché, et de son mieux expédiait le service. Celle-ci, du moins, devinait son secret. Cette pensée achevait d'attendrir Louise; elle avait peine à retenir ses larmes, dès qu'elle le put, elle s'échappa, alléguant ses préparatifs.

Assise dans un fauteuil, elle pleurait, tandis que Mélanie s'efforçait de la consoler. Et ces consolations la surexcitaient davantage. Elle voulait partir immédiatement ; elle voulait, avant qu'il mourût, lui donner un dernier baiser.

— Mais, mademoiselle, disait Mélanie, songez à vos parents qui sont vieux. Vous ne voulez pas leur faire cette peine.

— Mes parents... leur faire de la peine... Ah! voilà qui m'est égal. Ils ne m'ont jamais aimée, eux ! Je veux partir. J'appartiens à celui qui m'aime ; il est mourant ; il est mort peut-être.

— Mais, mademoiselle, vous arriverez trop tard. Il est mort, sans doute. Et, du reste, à quoi sert de vous tourmenter ? il n'y a plus de train ce soir.

— C'est vrai, je n'y pensais pas. Je suis bien malheureuse.

Et pendant quelques instants elle pleura.

— Ce qui me torture, reprit-elle, c'est de penser qu'il meurt pour un baiser sans conséquence, une plaisanterie. Je lui ai écrit, il ne m'a pas répondu ; il ne m'a pas pardonné peut-être. J'étais tellement heureuse depuis qu'il m'aimait. Avons-nous dansé de bonnes valses ensemble et passé de délicieuses heures pendant les cotillons, dans un coin, bien à l'écart, pour qu'on ne nous dérange pas.

Ah, ces bals... j'en avais bien couru avant de le connaître! Mais que m'en reste-t-il ? Des babioles qui achèvent de se faner et qui sont sans âme, sans vie, et ne me rappellent rien.

Les uns après les autres elle regardait tous ces bibelots futiles et chatoyants accumulés sur le guéridon, sur la cheminée, et cette chambre ressemblait à son cœur ; une collection d'accessoires de cotillon.

— Oui, répéta-t-elle pensivement, tout cela ne me rappelle rien, tandis que ce petit éventail... que de choses folles j'ai murmuré en me cachant sous sa dentelle. C'est Lui qui me l'avait donné à la soirée Guizayer. La cohue Guizayer, comme on disait. Il y avait tant de monde! Nous avions pu nous installer sous l'escalier du hall ; c'était une place très recherchée, et sous mon écharpe il m'entourait la taille. Et tout cela est fini... fini...

Elle ne pleurait plus, mais, de son fin mouchoir, elle continuait à se tamponner les yeux.

On frappa et la femme de chambre annonça que le coiffeur était arrivé.

— Y pensez-vous, Mélanie, dit-elle d'une voix languissante. Je ne veux pas m'habiller, je vais rester.

— Mademoiselle pourrait toujours se faire coiffer, ça l'occuperait et moi je prendrais une leçon.

— Ah, mon Dieu, quel ennui, dit Louise !

Elle bassina ses yeux d'eau fraîche et M. Athanase fut introduit.

C'était une physionomie grotesque sur une taille exiguë. Mais il savait coiffer les femmes du monde... Dans l'univers il ne voyait que la chevelure. Il avait des lettres, et ne pardonnait pas à saint Paul d'avoir appelé les cheveux « Excrementa corporis » ; il accablait le grand apôtre de ses railleries. Les empires pouvaient crouler, les régimes succéder aux régimes, pourvu que le chignon fût bas comme il convient et les boucles seyantes. Les

plus raffinées voyaient sans déplaisir sa face de gnome s'encadrer dans la glace auprès de leur minois rose.

Louise constata qu'elle était coiffée à merveille. Elle soupira. Elle allait bien s'ennuyer, elle ne dormirait pas avant le retour de madame Mulcigo qui devait coucher chez les Maghuita et à qui on avait préparé une chambre contiguë. A la pensée que Thérèse serait au bal, elle ressentit vraiment toute l'amertume des chagrins d'amour. Sur son lit, elle contempla sa robe de malines, le corsage léger, transparent et décolleté en pointe devant, en carré dans le dos. Un peu excentrique, peut-être, mais vraiment original, ce transparent vieux rose qui se dégradait en nuances mauves, et qui faisait valoir si bien les précieuses dentelles.

Elle en avait parlé à ses amies, et Lenthéry lui-même l'avait déclaré très « chic ».

Dans la glace, elle sourit, et, sur sa joue, un petit creux semblait appeler le baiser. Elle fut contente ; elle avait mis longtemps à apprendre cette fossette autrefois involontaire et capricieuse ; elle s'était exercée devant la glace et maintenant elle la possédait parfaitement. Elle contempla sa nuque blanche ; elle avait un peu engraissé, pas une jeune fille n'avait ces épaules dodues et satinées.

— Vraiment, ce soir, je suis très bien, mieux que chez les de Targe, où j'ai eu cependant beaucoup de succès.

Elle revit les hommes l'entourant, ses fidèles mendiant un regard, demandant à s'inscrire sur son carnet, attendant un signe de son éventail. Elle fit au miroir un dernier sourire de reconnaissance.

Elle était bien forcée d'aller à ce bal, son absence serait commentée ; on la critiquerait ; car le monde injuste et cruel qui tolère le flirt et l'adultère ne permet pas que l'on pleure un ami.

Avec un gros soupir, elle se résigna.

XV

OU L'ON VOIT LUCIEN DELSAY JOUER AU REVENANT

« J'arrive au bon moment, se dit Delsay en descendant de voiture dans l'allée du château de Trèche. Il est minuit, il y a de l'entrain, je vais me glisser tout doucement dans les salons sans être annoncé. Je pourrai observer à loisir, ma qualité de revenant va éveiller l'attention et me donner du ridicule ; mais je saurai quels sont les sentiments de Louise à mon égard. »

Il salua la maîtresse de maison. Elle resta sans voix et, craignant de montrer sa surprise, ne lui demanda pas de ses nouvelles.

Mais la petite Nojac gaffa avec impétuosité :

— Quoi, vous ressuscitez ? On vous croit mort.

— Qui ça ?

— Tout le monde ; c'est la dernière nouvelle.

— Vraiment !...

— Allez donc voir Louise, elle est dans un état... J'ai cru qu'elle allait pleurer.

— Mais elle n'a pas pleuré tout à fait, j'espère ?

— Oh, non, pensez donc... et sa poudre !...

Elle éclata de son petit rire faux et, posant la main sur l'épaule de son valseur, elle recommença à tournoyer.

Louise, en arrivant au bal, avait éprouvé un navrement aigu. C'était la joie habituelle, les mêmes propos frivoles, les mêmes chants de violons sans un regret pour celui qui manquait à cette fête. N'ayant pas dîné, elle défaillait ; elle se laissa conduire au buffet ; bientôt ses yeux brillèrent, sa voix éclata, fébrile, plus que jamais elle se livra à ses danseurs pour oublier, pour s'étourdir, pour n'être plus au rythme saccadé du two-step qu'un éclat de rire machinal ; pour remplir sans trop de souffrance son rôle cruel de boute-en-train, son destin de jeune fille de joie.

Elle fit jouer des danses oubliées que les danses modernes n'ont point remplacées,et dans un quadrille américain brutal et sauvage, quand vint la figure des petits chevaux, ses pieds quittaient le sol, ses dentelles traînaient déchirées ; elle passait de main en main comme, en un rapt, une esclave conquise ; il lui semblait qu'une force irrésistible allait la projeter, disloquée, écrasée aux pieds des vieilles dames collées là-bas à la tapisserie, comme des ombres chinoises, mais des bras inconnus l'enserraient, forts et violents et, fantastiquement, les petits chevaux tournaient toujours.

Puis elle était allée au fumoir avec le lieutenant Zedler; elle avait pris un cigare et riait très fort, le coude sur la table, en mâchonnant, avec une expression de vieux noceur, le havane qui s'était éteint. Et l'on n'invitait plus au boston et au buffet, on disait : « Venez donc voir au fumoir Louise Maghuita et son cigare, c'est le clou de la soirée. » Des couples entraient par une porte et sortaient par l'autre ; c'était une procession.

Après avoir admiré Louise, on allait voir madame Maghuita. La pauvre femme, ne pouvant résister à l'ennui du bal, avait doublé sa dose de morphine ; longtemps elle dodelina de la tête, se réveillant soudain et promenant sur le monde extérieur ses yeux stupéfaits. Puis des oscillations de plus en plus lentes amenèrent doucement sa tempe contre la cheminée ; elle dormait là, le front calé, oubliant la vie.

Cependant le flot des curieux guida tout naturellement Lucien vers celle qu'il voulait contempler pleurant sa mort. De la porte, il la regarda et goûta une affreuse jouissance en disant :

— J'ai failli me tuer pour cela, pour cela...

Et soudain, elle l'aperçut dans une glace, poussa un cri, alla vers lui avec des yeux inoubliables, des yeux de passion.

— Ah, balbutia-t-elle, est-ce possible ?... vous !

Elle s'arrêta avec un geste d'hallucinée. Mais Delsay ne sembla pas avoir entendu. La gorge serrée, il tenta quelques propos indifférents : « beaucoup d'entrain, charmante soirée », il essaya un sourire gracieux, ne réussit qu'une grimace, et rejoignit Mademoiselle Ridelperez qui passait avec Miraud.

XVI

OU L'ON DISSERTE COMME AU TEMPS DES COURS D'AMOUR

On soupait par petites tables, sous des tilleuls, et dans le feuillage sombre les ampoules électriques mettaient de lumineuses clairières.

Des vases de marbre pleins de fleurs formaient un cercle ; au centre, un grand cygne enlaçait de ses ailes le corps blanc de Léda; sur un sarcophage deux femmes étendues s'étreignaient. Il y avait dans la pénombre des tables à peine éclairées, et l'on en devinait d'autres encore, et il semblait qu'à travers le parc tout entier se déroulât l'orgie légère et délicate. Dans les bosquets s'allumaient des feux de bengale; pareilles à des nefs s'ouvraient des allées bleuâtres, et les fûts droits et sveltes montaient si haut, qu'ils se perdaient dans l'ombre ; on voyait çà et là trembler des blancheurs de marbre. Au vacillement de la flamme, les femmes enlacées semblaient vivre, frémir et plus passionnément s'étreindre : le cygne, entourant Léda d'un frisson d'ailes, l'emportait en un voluptueux essor. Un violon jouait des valses crispantes, et quand il s'arrêtait, le bruit des conversations avait cessé, et l'on entendait le chant d'un jet d'eau.

Dans un coin, le T. C. P. L. siégeait. Il ne manquait que la présidente Maghuita, qui avait dû accepter à contrecœur l'invitation de Zedler. D'une table voisine, elle

jetait, de temps en temps, vers Delsay des regards de détresse ; mais celui-ci ne la regardait pas.

Thérèse Mulcigo rêvait à côté d'Hélène de Targe, et toutes deux, en se donnant la main, regardaient sur le tombeau les deux femmes de marbre. Madeleine Ridelperez était, ce soir-là, l'âme du groupe. Delsay, de Hautrey, Lenthéry et Litbörns l'entouraient. L'Américain, moins flegmatique que de coutume, la serrait de près, et parfois elle s'éloignait en disant avec un inexprimable mélange d'indifférence, d'ironie et de feinte indignation : « Eh bien... » Tant qu'à Miraud, en face d'elle, il semblait le plus favorisé, et ses yeux disaient clairement à tous que leurs genoux s'enlaçaient.

On parlait ce soir-là de la question toujours passionnante, du flirt. Et dans le silence résonnait l'accent britannique de Miss Linsay.

— Vous profanez, vous ne comprenez pas le flirt ! C'est une chose triste ; c'est l'affranchissement de la femme; c'est le regret d'une vie idéale où l'amour n'aurait que des beautés et des plaisirs ; où la femme tout entière se donnerait dans un baiser. Le flirt est beau, puisque le don de soi diminue la femme ; mais vous, Français, vous ne pouvez pas comprendre cela, vous êtes trop différents.

Nul ne comprit, en effet, car le champagne rend quelquefois spirituel, mais jamais philosophe, et chacun se tourna vers l'Américain Litbörns.

— Vous ne comprenez pas le flirt. On prétend que vous Français vous êtes corrompus, et tout vous scandalise. Chez nous on dit : « Honni soit qui mal y pense », puis on devient fiancés et cela permet beaucoup de choses.

— Mais jusqu'où va le flirt autorisé par les fiançailles ?

— Personne ne le dit, mais chacun le sait.

Miraud essayait d'expliquer pourquoi il se mêle à ces jeux libertins un ferment de rancune. Il comparait le flirt à la galanterie si fort en honneur au XVII[e] siècle. « Nos ancêtres, disait-il, pour leur plaisir, affinaient l'amour, divi-

nisaient la femme. Ils s'attardaient pour leur plaisir à des cours longues et compliquées, mais ils aimaient leurs chaînes de fleurs, ils n'en souffraient pas.Chez les hommes d'aujourd'hui on retrouve toujours contre la femme un inguérissable ressentiment. L'homme moderne, étriqué, vêtu de noir, a perdu son prestige ; il ne respecte plus la femme et commence à la craindre. Il comprend qu'un jour elle l'asservira,elle le garrottera,et qu'il ne sera plus qu'un serf enchaîné au labeur pour satisfaire ses insatiables besoins de vanité et de luxe. »

Et sans aménité pour l'amour, Miraud décrivait les étapes du flirt.

— Une jeune fille rêvant d'idéal rencontre un roué. Serments, billets, baisers, caresses. Lassitude de la part du jeune homme,qui passe à une autre maîtresse. Jalousie, scènes, rupture.

Tombée du haut de ses illusions,la jeune fille se relève, la haine au cœur. Elle méprise l'homme et ne croit plus à l'amour. Elle rencontre un petit Werther, se fait aimer, lui donne l'illusion d'être un Valmont. Serments, billets, caresses, doute, jalousie, rupture. Elle le désespère, elle le reprend, elle se joue de lui, elle savoure ses larmes et finalement le brise comme un jouet qui n'amuse plus. Et le jeune homme hait la femme et ne croit plus à l'amour.

Enfin, la coquette et le roué se rencontrent. Instinctivement, ils se redoutent. Ils hésitent à engager la lutte. Roi et reine d'un cercle mondain,leur rencontre ressemble à ces jeux du cirque. La foule oisive veut des larmes et du sang. Le jeune homme a pour lui les cocottes et la violence ; mais il ressemble un peu au lourd gladiateur lent et malhabile. La jeune fille insaisissable est pareille au rétiaire ; elle se dérobe, il la poursuit ; il se perd en la poursuivant. Elle jette le filet, il trébuche, il tombe, il est pris avec son cœur, ses sens, sa vanité ; il est à terre, il se débat dans un réseau de mailles fines et d'un coup

de poignard à la gorge, avec une nonchalance voluptueuse, parmi les applaudissements, elle l'achève.

XVII

OU LUCIEN CROIT AVOIR LA VOCATION MATRIMONIALE

Les soupeurs flânèrent un instant sous les arbres et revinrent vers les salons.

Lucien Delsay eut un mouvement de surprise.

Devant lui, transfigurée, se tenait Suzanne White.

Non ! ce n'était pas elle, mais une splendide ressemblance narguant le souvenir du petit fétiche.

Était-il resté endormi deux ans, ou, pour cette transformation, avait-il suffi à Suzanne de troquer chez un grand couturier ses petites robes de pensionnaire contre ce voile de soie moulant son corps nerveux et un peu maigre ?

Elle faisait son entrée dans le monde ; c'était son premier décolleté, et voici que la petite fille, la « quantité négligeable » se révélait belle, intimidante presque, avec une allure hautaine.

Sa bouche ne boudait plus, mais esquissait seulement une moue qui lui seyait bien, une moue changeante qui semblait la lutte continuelle d'un dédain et d'un désir ; ses yeux roux n'étaient plus farouches, mais à la fois ardents et langoureux, et cette femme, dont tous recherchaient un regard, s'avançait vers lui avec une expression de bonheur et d'autorité, comme une maîtresse vers son amant.

Pendant sa convalescence, au hasard des heures vides, il lui avait beaucoup écrit ; lettres badines, sentimentales, lettres oubliées aussitôt que closes, et il ne soupçonnait pas, dans ce cœur de vierge, un amour profond.

Cependant, elle lui parlait et ses yeux, éclairés d'une lueur douce, lui paraissaient extraordinairement proches.

— J'ai cru que nous n'arriverions jamais ; nous étions à une autre soirée, nous devions venir pour le souper ; mais

papa n'en finissait pas avec son bridge, et moi je pensais que vous étiez là et je trépignais ! Tenez, j'ai cassé mon éventail ! Gardez cela, fit-elle en lui donnant une frêle lame d'ivoire, en souvenir d'un soir d'impatience.

— Mais comment saviez-vous que j'étais ici ?

— Un pressentiment ! Que vous dire ? C'est inexplicable ! je le sentais, j'en étais sûre.

— Vraiment, vous ne me croyiez pas mort ?

— Oh non ! hier, quand s'est répandue l'épouvantable nouvelle, j'ai fait téléphoner par la femme de chambre, et j'ai su que bien loin d'être mort, vous sortiez de l'hôpital en excellente santé.

— Quand je suis arrivé, chacun, au son des tangos, prononçait mon oraison funèbre. Quelle farce ! Qui a donc organisé cette mystification ?

— Mais vous voyez qu'avec moi les mystifications ne prennent guère.

Il n'insista pas, car elle levait sur lui un œil assez perspicace, et il se dit : « La petite exaltée est peut-être bien au demeurant une femme de tête ; elle tient de son père. »

Et précisément le bonhomme White s'avançait vers eux.

Gros ventre sur jambes courtes, pommettes rubicondes et, sous la paupière plissée, œil aigu. Avec son crâne déclive, son nez en bec, il avait la silhouette de quelque oiseau de proie débonnaire ; à son œil gauche se vissait un monocle, à la commissure droite de la lèvre un cigare, et la main qu'il tendit à Lucien était presque trop fine.

Il regarda Suzanne, et son œil ordinairement dur, ou d'une finesse un peu malveillante, changea de nuance. On disait qu'il n'aimait que deux choses : sa fille et la finance; mais il ne désirait pas pour Suzanne un mariage équivalent à sa situation; elle épouserait un homme de valeur, un futur savant, quelque phénomène sorti premier d'une grande école.

Il estimait beaucoup Lucien. Celui-ci avait fait de bril-

lantes études, et passait dans leur milieu oisif et ignorant pour un esprit supérieur. On disait de lui : il ira loin ; il était au point de vue intellectuel le champion du T.C.P.L.

Ce pronostic ne l'enorgueillissait pas ; il eût infiniment préféré un renom mondain plus apprécié des femmes ; il enviait Nojac pour ses cravates, Lenthéry pour ses façons mièvres et sa science des modes féminines, de Trèche pour ses triomphes aux concours hippiques.

Mais M. White avait une cote plus favorable à Lucien ; ils parlèrent de son abandon de la carrière diplomatique, de l'intérêt que pouvaient présenter certaines branches du commerce, il s'étendait sur les ressources de sa partie, les eaux-de-vie.

— Cela serait tout à fait votre affaire, il faut aller à l'étranger, chercher des débouchés ; vous seriez doué pour cette lutte passionnante ; vous êtes mondain et pour nos grandes marques de fine-champagne il faut avant tout des gens du monde, sachant révéler au Barbare l'épicurisme français. Plus tard, c'est le tran-tran, la routine...

On venait le chercher pour faire un quatrième.

— Et voyez, ce sont encore les cartes, heureusement qu'il nous reste aussi les cigares, ajouta-t-il en tirant une voluptueuse bouffée.

Suzanne, impatiente d'être seule avec Lucien, voulait l'entraîner vers deux petites chaises inconfortables. Mais, lui, plus exigeant, chercha près d'une fenêtre, deux fauteuils profonds.

Un jeune homme s'approcha.

— Mademoiselle, vous m'avez promis ce boston.

— Voyons, fit-elle en consultant une liste déjà fort longue, vous avez le numéro un, mais seulement quand je danserai; je ne danse pas encore, voyez mon carnet. Quand j'aurai commencé, je ne m'appartiendrai plus, il faudra tourner, tourner jusqu'au jour.

— Alors mademoiselle, vous demandez un sursis ?

— A peine quelques instants et je vous ferai signe. Je

vous promets, ajouta-t-elle avec son plus coquet sourire, que personne ne me fera danser avant vous.

— Elle va avoir un succès extraordinaire, se dit Lucien, elle est jolie et peut-être tient-elle dans chacune de ses frêles mains un chèque d'un million. Quelle misère ! prendre rang parmi tous ces arrivistes qui vont l'entourer ! c'est dommage, il me semble que je l'aurais aimée.

Et tandis que Suzanne parlait d'une façon un peu puérile de son accident, de l'hôpital, il n'écoutait pas ces divers lieux communs déjà entendus ; il se laissait bercer par sa voix comme par une musique, et il pensait au dépit que certain mariage pourrait causer à Louise, à « l'air pincé » qu'elle aurait en le félicitant.

Il se remémorait le discours de M. White.

— C'était comme une invite à entrer chez lui, se disait-il, la promesse d'une belle situation et quelque chose de mieux peut-être, car il ne parle jamais à la légère, et ses discours tendent toujours à un but. Roi du négoce, prince de l'eau-de-vie, c'est beau ! ce n'est pas le luxe, la jouissance, qui me tentent ; mais la joie de la lutte.

Il se voyait prenant des notes dans une rapide limousine, ou, penché à la portière d'un sleeping, jetant ses derniers ordres ; il imaginait de grandes réceptions auxquelles il invitait Louise Maghuita.

Et voici que tout en serrant les doigts de la petite White, il se met à lui parler d'un amour tranquille, stable, confiant, lui qui s'est si souvent montré romantique, voici que sans le vouloir il décrit complaisamment l'amour conjugal.

Et comme il s'est arrêté brusquement au milieu d'une phrase qui déclinait vers un mode trop précis, elle lui reproche ses réticences.

—Est-ce bien à vous de dire cela, riposte-t-il, à chaque instant il me semble que vous allez prononcer le mot attendu et je reste toujours altéré comme Tantale.

— Vous croyez que je n'en souffre pas ? Ce serait si

bon de n'avoir plus d'orgueil, de dire bien simplement tout ce que j'éprouve, tout ce que je pense.

— Eh bien, pourquoi pas avec moi ?

— Surtout pas avec vous. Et cependant vous ne pouvez savoir quel désir j'ai de me confier tout entière.

Elle tournait vers lui ses grands yeux, largement ouverts, jamais ternis, jamais clos par une arrière pensée de mensonge et de ruse ; il resta stupéfait de la beauté de ce regard. C'était, au fond des prunelles, l'âme tout entière, l'âme avide de tendresse et de confiance, et qui, sur un simple mot, à jamais se donne. Comme elle était différente cette lueur chaste, de l'équivoque clarté, attirante comme un reflet d'eau trouble, au fond des yeux de Louise !

Il pensa qu'un instant il avait voulu tromper cette confiance candide, se jouer de cette petite âme en détresse,et il se dit : « Non, je ne commettrai pas ce crime, je l'aimerai profondément, comme elle le mérite » ; et il ajouta tout aussitôt, dans un retour à la sincérité : « Du reste, n'est-ce pas mon bonheur ? Et... n'est-ce pas ma vengeance ? »

— Une jeune fille n'a qu'un rôle passif, continuait Suzanne, elle attend, elle ne peut même pas manifester ses sentiments, tandis que vous allez librement vers qui vous plaît.

— Croyez-vous qu'un jeune homme puisse toujours dire ce qu'il pense, qu'il ne soit pas retenu parfois par certains obstacles ?

— L'amour doit tout oser.

Et le regardant longuement, joyeusement presque :

— Du reste, un jour il osera !

C'était assez, c'était trop même. Lucien sentit qu'il ne pourrait désormais que diminuer son prestige, et comme le danseur numéro un s'avançait de nouveau :

— Je vous quitte, dit-il, je ferais, en demeurant, trop d'envieux.

XVIII

OU LUCIEN SEMBLE S'ASSURER LA DEUXIÈME MANCHE

Mais, brusquement, Louise se dressa devant Lucien qui, ne pouvant l'éviter, l'entraîna dans un interminable boston. Ce fut elle qui demanda grâce. Elle s'attendait à des reproches, et l'attitude de son flirt lui causait une vague inquiétude.

Avant qu'elle ait pu placer un mot, il se mit à lui conter plaisamment sa maladie et sa convalescence, la surprise causée par sa lugubre apparition de revenant ; la consternation tardive qu'on affectait. « Vraiment, disait-il, tout le monde était gai, chacun maintenant semble navré. Il faut que je sois ressuscité pour qu'on pleure ma mort. »

Impatiente et décontenancée, Louise ne reconnaissait pas le soupirant autrefois rageur et sombre. Amèrement, elle lui reprocha :

— Je crois que vous avez beaucoup changé de sentiments pendant votre séjour à l'hôpital.

Il répondit en riant, comme sans réfléchir :

— C'est vrai, je me suis tellement ennuyé. Je suis heureux d'être guéri, je ne me reconnais plus, tant j'ai de goût pour la vie et le plaisir.

Et voyant se préparer des phrases tendres, il dit :

— Voulez-vous que nous dansions encore un peu ?

— Non, répondit-elle en faisant avec son éventail un geste d'impatience, je suis lasse. Oh, Lucien, je voudrais vous dire combien j'ai pensé à vous. Ne m'avez-vous pas oubliée ?

Elle regardait son visage riant prendre une expression de gravité bien peu sincère quand il répondit :

— Comment pouvez-vous en douter ? Louise, vous savez combien je vous aime.

Il lui baisa l'épaule avec désinvolture. Et tandis que

ses yeux se faisaient tendres il pensait à part lui : « Corps dodu sur abattis maigres. Quel monstre à trente ans ! »

Dans son âme il exultait : « J'ai été à bonne école. Maintenant je n'ai plus rien à apprendre. Quel comédien, quel artiste ! Je la hais. Et j'arrive à lui faire croire simplement que mon cœur un peu oublieux se console vite. »

Il souriait toujours amoureusement en savourant les paroles de Louise.

— Ah, vous m'aimez, répétez-le souvent, j'ai tant besoin de l'entendre, si vous saviez combien j'ai souffert pendant votre séjour à l'hôpital, par quelles angoisses j'ai passé !

— Continue, pensait Delsay, ce genre de Dona Sol va bien à ton type de grisette qui tourne mal.

— Et moi, si vous saviez comme je pensais à vous, fit-il tout haut.

— C'est affreux, continua-t-elle, tandis que ses yeux fixaient le plafond... Quelles heures épouvantables ! J'aurais voulu courir vers vous, souffrir avec vous ! Mais esclave comme je suis, il me fallait dissimuler. Ce soir, en me voyant pâlir, maman me demanda ce que j'avais. Ah, ce que j'avais, je ne pouvais le dire. Je ne pouvais me confier à personne.

— Ma pauvre chérie, soupira Lucien, en regardant au plafond ce qui pouvait captiver l'attention de son interlocutrice. Et il continua en aparté : « Lever les yeux au ciel ça ne te va pas, ce qu'il te faudrait, c'est lever la jambe dans un bal public. »

— Et moi, lui dit-il, si vous saviez comme je souffre, comme je vous désire ! Partons ensemble, ma chérie, soyez à moi, soyez ma maîtresse.

Il la regardait bien en face, de ses yeux qui ne riaient plus.

— Tenez, fit-il brusquement, voici Kervalette qui vient vous inviter. Acceptez, je le veux. Il ne faut pas qu'on nous voie trop ensemble.

Et sans égard pour son geste de supplication, il la salua et rejoignit Suzanne White, bien déterminé à ne plus accorder de la soirée un seul regard à Louise Maghuita.

Mais il ne sut pas dissimuler un demi-sourire. Elle surprit cet éclair d'ironie, et ce fut une révélation, elle comprit le jeu de Lucien.

« Ah ! fit-elle en le regardant s'éloigner, et en se mordant la lèvre de dépit, mon petit ami veut jouer au plus fort ! C'est drôle, et nous allons bien rire, et nous verrons, nous verrons qui pleurera le premier. »

XIX

OU SUR UN TERRAIN DE TENNIS ON ÉCHANGE QUELQUES BALLES

Sur les courts de tennis, les joueurs, comme des pantins merveilleusement agiles, bondissaient, se courbaient, se cambraient, et l'on applaudissait sous les arbres.

Quelques couples, par petites tables, prenaient le thé, impeccablement servi par le groom minuscule ; les uns causaient, d'autres rêvaient. La petite de Targe très excitée disait :

— Devinez, devinez, ce qu'on a trouvé dans la grotte de la falaise ?

Les réponses se croisaient :

— Une bombe !

— Un coffret à bijoux !

— Une chauve-souris !

— Ce qu'il faut pour écrire !

— Nous donnons notre langue au chat.

— Allons voir ensemble, voulez-vous, mademoiselle ?

— Non merci ! On sait ce que cela veut dire : « Mademoiselle Une telle est descendue dans la crypte ; Monsieur Un tel l'accompagnait ».

Jean Nojac racontait à Suzanne White un voyage en Espagne.

— Le picador désarçonné était à genoux. Alors la rossinante, dont les entrailles pendaient, se cabra, et d'un coup de sabot au front le tua net. Dans l'immense amphithéâtre ce fut du délire. On jetait au carcan moribond des chapeaux, des éventails, des fleurs, et, ma voisine, la Carmen maigre et rose, aux pommettes de phtisique hurlait : « Bravo Cavallo ! »

A Madeleine Ridelperez, Miraud récitait ces vers sur le flirt :

SOUVENIR DU TENDRE

Porter rubans, perruque et s'appeler Clitandre ;
Suivre distraitement l'azur pâli du Tendre,
Avec des filets d'or courir les papillons,
Et les blancs falbalas dans les prés céladons.

Et moyennant quatrains, rondeaux, sonnets, ballades,
Où l'on parle d'éclairs, de flèches et de feux,
Cueillir un doux sourire, un mot tendre, une œillade,
Et peut-être un baiser à l'ombre des bois bleus ;

Puis s'en aller à deux, de village en village,
Effeuiller en passant de platoniques fleurs,
Compliments, petits soins, billets doux, esclavage,
Laisser lier ses doigts par de roses faveurs.

Mais comme on est roué, comme on est très coquette,
Que déjà le Grand Siècle est près de son déclin,
Qu'Arthénice n'est plus reine d' « amours honnêtes »
Pour s'embarquer sur l'eau pousser jusqu'aux Moulins;

Et l'esquif au doux bruit des caresses menues
Loin du rivage sûr glisse insensiblement ;
Bientôt on s'aperçoit (trop tard heureusement),
Qu'il vogue à l'infini, sur des mers inconnues.

Cependant le soleil épandait ses douceurs exquises, les joueurs de tennis poussaient toujours leurs cris brefs. Leurs gestes et leurs attitudes délectaient les yeux mi-clos des spectateurs.

Plus loin, des taches claires se mouvaient sur la plaine verte et grise ; c'étaient des amateurs de golf. D'immenses

champs de vignes fuyaient dans une perspective aux molles ondulations; des fermes peintes à la chaux semblaient de petits cubes blancs semés au hasard par un coup de dé gigantesque; des moulins faisaient de grands signes d'ailes ; des arbres se détachaient nets et fins, à gauche un chemin de fer passait, au ras de la plaine, et la fumée lentement, par gros flocons de ouate salie, se dissolvait en une gamme gris perle. De l'autre côté, c'était le miroitement de la mer montante.

Et très loin, plus loin que les barques aux paresseux essors, plus loin que la limite où semblent naître et se gonfler les lames verdâtres, deux points noirs, deux têtes de nageurs, tantôt émergeaient, tantôt disparaissaient.

C'est Litbörns et miss Lindsay poursuivant là-bas leur flirt héroïque. Ce sont des ultra-civilisés ; ils sont chastes, et, si jamais une étreinte les unit, ce sera par quinze brasses de fond sur une couche d'algues ; ils ne jouent pas avec l'Amour, c'est un trop petit garçon; ce qu'il leur faut tout le long de l'échine, c'est le frisson de l'Epouvante.

Et ils perdent de vue la falaise ; ils nagent plus loin, ils nagent en se défiant du regard...

Lucien Delsay envie leur âme cruelle et leur chair tranquille.

Après bien des hésitations il a suivi le T. C. P. L. à Boyardbaden ; il a trouvé pour cela d'excellents prétextes.

Ne doit-il pas pousser sa cour auprès de Suzanne White ? Ne serait-ce pas avouer sa faiblesse que de fuir Louise ?

Au fond, il n'a qu'un espoir et qu'un désir ; la rendre jalouse ; mais, pour le moment, il ne semble pas « avoir le meilleur »; il est moins triomphant qu'au bal.

La vie de désœuvrement, la recrudescence des flirts, tout cela l'exaspère. Louise va, vient, frétille dans son élément; il boude tandis qu'elle s'amuse et rit; il lui parle

d'un petit ton qu'il veut rendre indifférent; elle répond avec une bonne grâce et une coquetterie charmantes; évidemment elle se moque de lui.

Et précisément, ce soir-là, Lucien jouait au tennis avec Louise comme partenaire. De l'autre côté du terrain, Lenthéry et Madeleine Ridelperez formaient une petite équipe de force modeste.

Lucien, dès le début du jeu, avait pris une grande avance, mais il s'énervait d'avoir d'aussi piètres adversaires; terminait les coups par des *matches* (1) définitifs, et dissimulait mal sa hâte d'en finir. Lenthéry, le bel efféminé, ne comprenait rien à cette violence ; il avait consenti à prendre une raquette, mais non à déranger l'harmonie de son impeccable chevelure; il regardait passer les balles « raides » avec dédain ; il ne comptait pas les points ; il jouait au tennis comme on joue au jeu des grâces, et cherchait à renvoyer à Mlle Maghuita une balle facile, d'un geste gracieux. Il avait toujours quelque chose à lui dire et semblait faire exprès de perdre le point pour recommencer le babillage. Lucien tremblait de colère, mais quand par hasard il entendait des fragments de conversation, il ne pouvait pas être jaloux.

— Comment sera le corsage ?

— Avec un empiècement en vieille dentelle de Venise, des entre-deux, un col montant.

— A propos, j'ai vu l'autre soir chez Mme de Lamothe une jupe ravissante en mousseline de soie avec des petits plis...

Louise n'avait aucune idée du jeu ; elle se croyait probablement première étoile dans un corps de ballet. Appliquée à mettre en évidence les rondeurs de son jeune corps, elle savait à la perfection faire plaquer sa robe peu juponnée.

On disait autour des tables de thé : « Elle n'est pas belle, mais elle a des effets de jupe... intéressants! Quand

(1) Il faut lire « *Smatches* ».

on ne trouve pas les balles on a toujours la tentation de les chercher dans son corsage. »

Mais comme Lucien avait résolu de terminer le plus rapidement possible en écrasant ses adversaires, Lenthéry sembla se piquer d'honneur. Il n'était pas grand joueur, mais il « coupait » avec perversité, des balles tirebouchonnantes qui revenaient vers lui à la facon d'un boomrang. Louise Maghuita ratait tout, Lucien s'énervait et jouait avec moins de sûreté ; enfin il poussa un soupir de soulagement en marquant le dernier *set*.

Et il s'en alla très vite.

Mais, quand il fut au bout de l'allée, il se retourna: il put apercevoir Louise qui, sans se soucier de son départ, délaçait tranquillement ses souliers de tennis, tout en bavardant avec son partenaire.

Le damoiseau (ainsi l'appelait-on) s'était bien vite consolé de sa défaite ; il avait repris toute son impertinence, et, le monocle à l'œil, il examinait la jeune fille, très suggestivement courbée devant lui, et se complaisait aux indiscrétions de sa robe de voile.

XX

OU LUCIEN EXPLORE LES COINS TROUBLES DE SON AME

Dans des alcôves de fleurs Lucien et Louise allaient les doigts enlacés.

Le vent mourait ; le soir était d'une frémissante indolence.

Du parc des Maghuita on voyait la mer au bout d'une allée de pins. Sur le ciel quelques nuages légers étaient disposés à souhait pour que le soleil couchant pût essayer sa palette outrancière ; d'invisibles bateaux piquaient l'horizon mauve de leurs feux rouges et verts ; de grandes écharpes de lumière par intervalle balayaient le ciel. Au fond de la baie, un phare plus modeste ouvrait son œil intermittent, et puis la paupière d'ombre retombait, et quelques secondes après se rouvrait encore.

— Ne dirait-on pas qu'il nous regarde, disait Louise ?

— A tel point, répliqua Delsay, que je finirai par croire l'histoire qui me fut contée. C'était une fille naïve et un jeune homme roué. Et par un beau soir sur la grève, dans un lit de sable fin, la jeune enfant était sur le point de laisser sombrer sa vertu. Elle avait fermé les yeux pour ne rien voir, quand, soudain, risquant un regard sournois, la belle aperçut... devinez quoi ... elle vit dardé sur elle l'œil de la mer. Epouvantée elle s'écria : « Pardon, mon Dieu, pardon, je ne le ferai plus ! » L'ingénue revint de sa terreur ; mais son émotion avait été si grande, qu'elle garda son innocence.

— Oh, la pauvre enfant ! dit Louise, est-il possible ! je la plains vraiment. Et suspendit-elle un ex-voto ?

— C'est probable.

— Et que suspendit-elle ?

— Il est d'usage que l'on suspende une réduction de l'objet sauvé du péril.

— Et où avez-vous lu cela, mon ami ? car enfin, vous ne l'avez pas trouvé tout seul ?

— Sur le « Journal de la Plage ».

— Pouvez-vous être nigaud, mon petit Lucien ! Venez donc plutôt faire de l'escarpolette, cela vous reposera l'esprit !

Delsay était repris, et la perverse triomphait de nouveau. Leur amour ressemblait à ce nuage lointain qui rougeoyait là-bas sur la mer. Il s'était levé immatériel et tremblant comme une vision timide enveloppée de gaze légère, et puis il s'était précisé, il s'était coloré de tons roses et de reflets dorés, et maintenant, à l'horizon noir, il agonisait avec des teintes pourpres et violâtres. Ainsi l'amour idéal d'antan se mourait dans les fiévreuses ardeurs du libertinage.

Tardivement jalouse de Suzanne White et n'ayant pu reconquérir Delsay par les grands sentiments, Louise

Maghuita avait réussi à le river par les sens et par le vice ; il avait d'abord accepté cet amusement plein de périls et, petit à petit, il s'était piqué au jeu et, maintenant, son désir s'irritait comme une plaie vive. Il avait voulu chercher un dérivatif en quelques autres intrigues, mais, habitué à des raffinements habiles, il avait trouvé peu de saveur à des caresses trop brutales ou trop naïves. Du reste le souvenir du parfum, des gestes, de la voix de Louise l'obsédait, et tous les autres parfums, toutes les autres voix le ramenaient à l'idée fixe.

Sa vie était étrangement désorganisée, il redoutait par ces nuits tièdes de se trouver seul avec le souvenir de la coquette, et il ne rentrait qu'au grand jour. Il passait ses soirées au cercle du Casino, et il acceptait les pires divertissements, les nuits de baccarat, les soupers tardifs qui se terminent dans l'ivresse.

Très tard, l'après-midi, il reprenait conscience de la vie pour attendre fiévreusement le moment d'aller chez elle implorer ses baisers, entourer ses genoux de ses bras, et pleurer comme un enfant, tandis qu'elle souriait en cherchant par quel invraisemblable caprice elle pourrait l'exaspérer.

A chaque nouvelle invention de la flirteuse, son orgueil se révoltait, il serrait les dents, ses yeux étincelaient. Elle goûtait un moment d'exquise épouvante, craignant qu'il ne bondît comme une brute, et ne la prît, terrassée, évanouie, sous la violence de son poing et le poids de son genou. Mais il se levait, prenait son chapeau.

— Au revoir, disait-il de sa voix la plus grave. Adieu !

Louise le contrefaisait, et lui disait, d'une voix mélodramatique :

— Adieu, à tout jamais.

Et puis, soudain, se laissant tomber sur un canapé avec un éclat de rire :

— Ah, êtes-vous drôle, mon petit, êtes-vous drôle !

Et courant vers lui, elle criait :

— A huit heures, n'est-ce pas, demain !

A l'heure dite, il arrivait. La nuit avait agi ; il désirait éperdument la caresse méprisée la veille et que, maintenant, par une ruse cruelle, elle lui refusait. Elle se montrait tranquille et chaste comme une jeune fille bien sage, lui donnant à peine ses doigts à baiser et ne le récompensait que quand il avait été humble et soumis.

Et la coquette avait réussi à l'asservir complètement à son caprice.

« Si, du moins, j'étais certain d'un petit détail» se disait parfois Delsay, je souffrirais moins. Est-il possible d'acquérir cette science des caresses sans avoir un amant ? Il faudrait du génie !

Il avait sur la physiologie de Louise des notions assez précises, et cependant insuffisantes pour élucider ce point. Il songeait bien à résoudre le problème « de gré ou de force », mais il avait peur.

Les flirteuses modernes, sûres d'elles-mêmes, sont peut-être mieux défendues que les timides vertus de l'ancien style. Ce n'est pas la jeune fille d'aujourd'hui qui hésiterait à appeler, à faire du scandale. L'assurance et l'aplomb de ces petites reines vicieuses épouvantaient Lucien. Il se souvenait de l'anecdote du lieutenant Zedler et de Mlle Nojac. Ils avaient eu une intrigue très poussée et plusieurs rendez-vous. L'affaire s'était ébruitée, et Jeanne, par un coup d'audace, mit les rieurs de son côté. Zedler, la saluant dans une soirée, elle prit son temps, et, à haute voix, lui répondit : « Monsieur, vous avez parlé de moi comme d'une fille, vous avez menti, vous pouvez passer. »

Bien qu'ordinairement plein d'assurance, le pauvre garçon, balbutiant et stupéfait, ne trouva rien à répondre, et, après quelques instants de stupeur, le propos suivant circula dans le salon : « Si toutes les jeunes filles savaient ainsi se défendre, il y aurait bien moins de calomnies. »

Avec de pareils démons, pensait Delsay, il ne faut pas

s'y risquer. Il avait essayé d'attirer Louise chez lui ; mais elle se défiait. Chez elle, il n'osait pas.

Et subissant ses fantaisies imprévues, ses brusques sautes d'humeur, il était à sa merci ; elle savait d'un regard déchaîner un désir qu'elle matait d'un geste, et plein d'une immense tristesse, d'un déprimant mépris de soi, il devenait un pauvre pantin virevoltant au gré de ses inventions libertines.

Il possédait une petite toile qui s'appelait : « La Dernière Etreinte ». Près d'un lit défait, une femme nue enlaçait Lucien en habit. Ce tableau était l'œuvre d'un de ses amis de jeunesse, aujourd'hui peintre notoire. Il rappelait à Lucien un doux et mélancolique souvenir : la femme de ses dix-huit ans si dévouée, si égoïstement oubliée.

Il était frêle encore, avec une face ronde aux traits fins, une face de pierrot blond, de pierrot gamin, espiègle et joyeux. Le chapeau sur la tête, la canne et les gants à la main ; ses yeux las d'amour trahissaient la joie de retrouver la vie extérieure, un dîner élégant, des aventures nouvelles. D'un geste il consolait sa compagne et entourait la taille nue. Elle, toute blanche auprès de l'habit noir, vêtue seulement de mules, cherchait à l'étreindre passionnément. En face de cet adolescent, on sentait quelle avait dépassé la trentaine. Il la quittait pour quelques heures, et elle pensait qu'il la quitterait bientôt pour toujours.

Louise, en voyant « La Dernière Etreinte », avait poussé de grands cris. Elle affectait d'être jalouse de cette aventure :

— J'ai une simple miniature, lui dit-elle un jour, mais qui vaut bien votre tableau.

C'était grand comme un dollar. Sur le fond brun, elle souriait, blanche et nue, devant un arlequin masqué. D'un petit air candide et décidé, elle se présentait comme au « garde à vous », et l'homme à la batte la couvait d'un

regard que, sous le loup, on devinait plus polisson que passionné. Lucien tendit la main : mais elle s'échappa prestement et glissa le médaillon dans son corsage.

— Donnez-moi d'abord le tableau, dit-elle. Donnant, donnant.

— Joli chef-d'œuvre, grommela-t-il, vous pouvez le garder.

— Oh, mon Dieu, ne faites donc pas tant l'indigné! Vous n'êtes déjà pas si vertueux avec cette femme. Je ne vois pas la différence.

Il ne perdit pas son temps à lui expliquer. Il abrégea sa visite et s'en fut boudeur.

Il convoitait le médaillon, il le convoitait pour chercher à deviner quel était l'Arlequin trop favorisé du sort, quel artiste avait eu la primeur de ce modèle qui n'était pas de Montmartre.

— C'est une femme, se disait-il, peut-être une amie, et qui sait, peut-être un homme? En tous cas, le fait n'est pas banal et mérite qu'on en garde le souvenir, il faut que j'aie cette miniature.

Mais, ce qu'il voulait surtout, c'était contempler de nouveau et avoir en sa possession cette petite forme blanche sur un fond brun, la forme fixée à jamais de ce corps adoré, entrevu peut-être dans tous ses détails pendant quelques trop brèves secondes, mais dont il n'arrivait pas à se ressouvenir, dont il n'arrivait pas à susciter la forme précise devant ses yeux clos à l'heure du désir. Enfin, après de longues hésitations, après des luttes où triomphaient tour à tour le désir et la colère, il promit le tableau.

Louise, dans son corsage, prit la petite image suggestive, et la contempla avec un singulier plaisir.

Tendrement, elle souriait à toute sa personne, à la lueur pâle que faisait sa chair, à ses yeux impudents, à son petit nez retroussé et fin, qui complétait si bien l'imperfection piquante de ce corps dépravant. Et Lucien

à son tour tenait le médaillon dans sa main crispée.

Il n'éprouvait ni satisfaction, ni recrudescence de désir, mais une incompréhensible angoisse.

Voir ainsi ce corps c'était un peu le posséder, et il pressentit l'amertume d'une possession passagère.

— Qu'est-ce donc, au fond, que je cherche, se disait-il ? Une simple satisfaction sensuelle ? Je ne crois pas. Je discerne l'imperfection de cette image ; taille courte, hanches fortes, jambes grêles. Certes, je connais des femmes plus belles et plus voluptueuses, et cependant je veux celle-ci et non une autre. Qu'est-ce donc au fond que je cherche ? »

« Ah ! son âme... cette âme banale et pourtant insaisissable et qui m'échappera toujours.

« Est-ce donc que je l'aime ? Non, ce n'est pas possible.

« Et pourtant, si je ne l'aime pas, pourquoi ce serrement de cœur ? »

Et plein d'étonnement il répétait : « Telle que je la connais, l'imagination pervertie et bien pire qu'une fille, est-ce que je l'aime ? Non, non, je ne l'aime pas ! Ce serait la suprême humiliation, la dernière déchéance. Non, cela je ne veux pas ! »

Mais il se révoltait en vain, car, en regardant l'image impudente et nue, il ne pouvait oublier celle qu'il avait aimée, celle pour qui il avait pleuré de douces larmes, la madone qu'il implorait d'une voix tremblante. « Si je vous disais que c'est vous que j'aime, vous ne m'en voudriez pas. »

Comme elle était belle alors, parée de toutes les perfections, de toutes les délicatesses. Et, las de ces jeux féroces où successivement étaient tombés autour d'elle son charme, sa gaîté, sa bonté, sa pudeur, il s'écriait : « Oublions tout, et ainsi qu'autrefois, comme deux enfants naïfs et tendres, pleurons d'amour. »

Mais il sentait bien que cela était impossible.

GEORGES DUBUJADOUX.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Alfred Jarry : *Ubu Roi*, Fasquelle. — *Sous le masque d'Alfred Jarry. Les Sources d'Ubu Roi*, par Charles Chassé, Floury. — *Bibliothèque de l'Adolescence : Henri de Régnier*, Crès. — *Bibliothèque de l'Adolescence : André Gide*, Crès. — André Gide : *Morceaux choisis*, Nouvelle Revue Française.

On vient de réimprimer **Ubu Roi**, d'Alfred Jarry, presque en même temps que le théâtre de *l'Œuvre* remontait cette farce géniale, jouée pour la première fois, il y a plus de trente ans, en famille, au Théâtre des Phynances, mais en réalité révélée au public le 10 décembre 1896 à *l'Œuvre*, Gémier tenant le rôle du père Ubu, et Louise France celui de la mère Ubu. Plus tard, le théâtre des Pantins de Claude Terrasse reprit Ubu Roi. C'est là, écrit justement M. Georges Le Cardonnel, qu'était la vraie place de cette farce qu'on a appelée avec raison une guignolade de génie. Je crois même, ajoute-t-il, « qu'une guignolade comme celle-là survivra à la plus grande partie du théâtre contemporain ». Je le pense aussi, et que ce type du père Ubu demeurera à jamais dans la littérature française. On n'a même pas remarqué que toutes les soi-disant nouveautés qui ont été tentées depuis dans le théâtre à côté, comme les *Mamelles de Tirésias*, *Parade*, *le Bœuf sur le toit*, etc... ne sont que des imitations de la méthode théâtrale de Jarry. C'est d'*Ubu Roi*, et du *Théâtre d'Art* de Paul Fort qu'est sorti tout ce qui marquera et restera de notre théâtre contemporain. Le *Théâtre libre*, et les auteurs qu'il a révélés, n'a fait, en somme, que développer, de façon distinguée, la vieille formule naturaliste, appliquée même rétrospectivement aux classiques ; copie de la vie si exacte et si minutieuse, si peu stylisée, que c'était déjà du cinéma. Réalisme inutile, puisque, malgré sa bonne volonté photographique et phonographique, il n'arrivera jamais à copier la vie. C'est ce théâtre-là qui continue à régner.

On a fait grand bruit, déjà, dans les journaux et les revues, autour des révélations de M. Charles Chassé sur **les Sources**

d'Ubu Roi. Le chef-d'œuvre d'Alfred Jarry serait l'œuvre de deux collégiens de treize à quatorze ans, les frères M..., qui l'auraient composé pour se moquer de leur professeur de physique. Alfred Jarry, qui fut le condisciple de ces deux collégiens (de génie sans le savoir), n'aurait nullement collaboré à la pièce qu'il se contenta de faire jouer sous son nom. Seul, le nom du héros, Ubu (au lieu de Ebé) serait de son invention. Et encore, ce n'est pas tout à fait sûr. Il y aurait dans cette création d'un cycle ubique, car il y a d'autres pièces autour du même personnage, la collaboration collective de plusieurs générations d'élèves du lycée de Rennes. La pièce que Jarry fit représenter s'appelait, telle que la composa et l'écrivit M. Charles M... : *les Polonais*. Mais je serais vraiment curieux de connaître cette autre pièce du même cycle ubique dont nous parle M. Chassé, et qui s'intitulait *Don Fernand d'Aragon*. On comprendrait peut-être alors la stylisation que mit Jarry dans cette œuvre de collégiens. Il est tout de même étonnant que M. Charles M... ait attendu la mort de Jarry pour faire publier ses révélations : « J'ai, dit-il, écrit la pièce d'un bout à l'autre, sans ratures, sur un cahier que je revois encore, un cahier d'une trentaine de pages qui m'avait servi à tenir le catalogue d'une collection de fossiles... » Ce cahier que M. Charles M... croyait perdu, M. Chassé a cru en retrouver la trace. M. Franc-Nohain lui a révélé, en effet, qu'un ancien polytechnicien, M. Boris, lui avait confié un manuscrit différant d'*Ubu Roi* par les mêmes variantes que le texte des *Polonais*. Il n'est pas impossible que M. Franc-Nohain retrouve ce manuscrit...

Mais M. Charles M... dédaigne toutes ces petites histoires, et il avoue que ce ne fut pas pour lui et son frère « une mince satisfaction que de voir patauger à fond les Catulle Mendès, Henri Bauer et autres princes de la critique du moment ». Etre seuls à le savoir, ajoute-t-il, augmentait encore notre plaisir, et « je partage assez l'avis de mon frère lorsqu'il vous dit que le succès d'*Ubu Roi* donne la mesure de la bêtise d'une époque ».

La morale à tirer de cette aventure, c'est qu'une œuvre littéraire, par la collaboration des lecteurs ou du public, dépasse parfois la signification que voulut lui donner son auteur. Jarry et ses admirateurs ont fait de cette comédie de collège, simple satire d'un vieux professeur, le symbole de la férocité bourgeoise. Ubu est devenu un type éternel, qui est bien la création de Jar-

ry, puisque Jarry a non seulement synthétisé ce type dans le mot Ubu, mais a même vécu et incarné ce type du Père Ubu. Ce qu'il y a de vraiment amusant dans cette histoire, c'est que les frères M..., qui ne voient toujours dans « leur » héros que leur vieux professeur ridicule, n'y comprennent et n'y comprendront jamais rien.

Et malgré toutes les preuves matérielles, tous les manuscrits et les dessins signés C. M., Ubu est, reste et restera à jamais l'œuvre d'Alfred Jarry, n'en eût-il écrit que le titre. Car Ubu est en outre la création de toute une génération littéraire que les frères M..., cloîtrés dans leurs « sciences exactes », ignorèrent. C'est ce que la plupart des critiques qui ont écrit sur le cas d'Ubu Roi semblent n'avoir pas compris : ils croient qu'un chef-d'œuvre littéraire tombe du ciel ou du cerveau d'un homme de génie, comme un aérolithe. Non, c'est la compréhension du public, compréhension qui est souvent une création ou une géniale déformation qui fait le chef-d'œuvre. Il y a là le même phénomène de cristallisation que dans l'amour. Dans une histoire de la littérature, ce ne sont pas les auteurs qu'il faudrait étudier, mais les différents publics qui les ont aimés et admirés, leur imposant leur propre sensibilité.

Dans le cas Ubu, Jarry ne comprit lui-même le symbole de son héros que lorsque l'étonnement et l'admiration des jeunes écrivains le lui firent sentir. On assista alors, constate M. G. Le Cardonnel, à un phénomène extraordinaire, que M. André Salmon a noté dans les pages qu'il consacre à Jarry : « à une véritable prise de possession de Jarry par son personnage d'Ubu ». De même, Apollinaire ne prit conscience de la portée de son œuvre que dans le miroir grossissant de certaines admirations.

Mais il ne faut pas oublier, note encore M. G. Le Cardonnel, que Jarry était un génie incomplet, mais qu'il avait du génie. Je crois bien, ajoute-t-il, que ce qui a été écrit de plus exact sur lui ce sont les lignes que lui consacra Alfred Vallette, dans le *Mercure de France* du 16 novembre 1907, au lendemain de sa mort :

C'est une des plus singulières figures de la jeune génération, y disait-il, et l'être le plus contradictoire qui soit. Très intelligent et d'une inclairvoyance rare, original, assurément, et assimilateur jusqu'à la singerie ; nul plus que ce chercheur d'absolu ne fut à la merci du contingent ; extraordinairement compréhensif, il ignore la vie comme per-

sonne ; délicat souvent, discret, plein de tact en maintes circonstances, il aimait à prendre des attitudes cyniques. Il était doué d'ingéniosité plus que d'imagination, et, de son esprit géométrique et à déclanchements automatiques, surgissait dix fois la même idée sous différents aspects.

§

Au seuil des *Vestigia Flammæ*, Henri de Régnier a écrit sur une stèle ces vers émouvants :

C'est l'heure solennelle où chacun se revoit
Debout, en son destin, au terme de la route
Où va son pied d'esclave ou son talon de roi...

Et l'on songe, en évoquant l'œuvre de Régnier, à un prince Hamlet qui aurait bâti ses palais en rythmes, en images et en songes. Ainsi, ils résisteront au temps.

Voici même qu'un éditeur, en créant la « bibliothèque de l'Adolescence », met à la portée des jeunes gens les œuvres de nos grands auteurs modernes, en tête desquels se trouve **Henri de Régnier**. On trouvera dans ce recueil de pages choisies, à l'usage de la jeunesse, des fragments, des contes et des romans de l'auteur de la *Double Maîtresse*, extraits de *Monsieur d'Amercœur, le Trèfle blanc, le Plateau de laque, le bon Plaisir, les Vacances d'un jeune homme sage, la Pécheresse*... etc., etc...

Pages choisies avec goût, et qui donneront, certes, à ces jeunes gens devenus de jeunes hommes le désir de connaître toute l'œuvre du maître qu'ils auront appris à aimer.

Dans la même collection, un choix de pages d'**André Gide**, dans lequel les adolescents apprendront à goûter la philosophie qui se cache sous les mots et sous les mythes.

Voici encore de M. André Gide, en un élégant petit breviaire, un autre recueil de **Morceaux choisis**, qui est un résumé très bien fait de toute son œuvre au parfum un peu biblique même dans l'immoralisme. M. A. Gide supporte très bien la parole de Dieu, même sans musique.

JEAN DE GOURMONT.

LES POÈMES

Francis Jammes : *le Tombeau de La Fontaine, suivi de Poèmes mesurés*, «Mercure de France». — Frédéric Plessis : *La Couronne de Lierre*, Jouve. — Gaston Picard : *Le Cœur se donne...*, «Images de Paris ». — Georges Vallières : *l'Amoureuse Chanson*, Emile-Paul. — Marguerite Quersin : *Bonheur de ce Matin*, « à la Belle Edition ». — Marcel Toussaint-Collignon : *Les Cils*

Baissés, « les Gémeaux ». — Henri Forclaz : *Mon Amour Triste et beau*, Jouve. — Théo Martin : *Sur un Vieux Thème*, « Revue des Indépendants ». — Jean Dars : *Les Vieux Thèmes*, « Au Bon Livre ». — Henry Berton : *Le Cœur effeuillé*, Jouve. — Luc Salluste : *Seize Poèmes Sensuels*, « Librairie des Lettres ». — Marcelle Marty : *La Cage au Soleil*, « éditions la Cible ». — Gabriel Doche : *Un peu d'Amour... beaucoup de Luxe*, « La Maison française d'Art et d'Edition ». — Gustave Rouger, *L'Autre Désir*, « éditions du Faune ». — Raoul Hautier : *la Volonté d'Espérance*, « édition du Fauconnier ». — Fernand Mazade : *L'Ardent Voyage*, Librairie de France. — Fernand Mazade : *De Sable et d'Or*, Garnier frères.

De l'œuvre antérieure de M. Francis Jammes ce qui, sans doute, donnerait le mieux à préjuger la seconde partie tout au moins du présent volume, **le Tombeau de La Fontaine suivi de Poèmes Mesurés**, ce sont quelques pièces parmi les *Tristesses* de *Clairières dans le Ciel*. Le poète a abandonné le ton apologétique, est revenu à la bonhomie de son ton naturel. J'ignore s'il fume toujours la pipe et s'il promène encore une chienne qui se nomme Diane, mais il a repris la simplicité de ses flâneries d'un rien amusées et de tout intéressées qui donnent tant de prix à ses songeries sur les choses de la nature, sur la lumière, la flore, la faune de son pays. Nul, aussi bien que lui, n'est pénétré de cette beauté sans cesse mobile, renouvelée et vivante. A ceux qui, une heure seulement, ont partagé le bonheur de telles promenades, il laisse le souvenir à jamais parfumé, indélébile, d'être quelqu'un de fondu dans cet harmonieux paysage, d'être celui par qui, de toute nécessité, si purement, si fraîchement, si tendrement, ce paysage s'exprime. Et il a la grâce de donner à penser à son compagnon de cette heure, que lui, à ses yeux également, pour avoir goûté aux *rayons de miel* de ces églogues, « fait désormais partie de ces paysages amis ». Instants enchantés, hélas! si loin dans le passé, nous étions deux à qui il révéla « l'église habillée de feuilles... » Je ne suis jamais retourné là-bas, je serais seul à présent, avec Francis Jammes, à la revoir...

Ces poèmes sont dits mesurés parce que chacun se compose d'une même suite de dix alexandrins à rimes plates, encore que libérées. C'est un charme de l'un à l'autre étendu, renouvelé, dans une suavité d'atmosphère chaude et transparente. Quel tableau rustique, vrai, apaisé, plus visible que celui-ci :

J'ai vu passer un char. L'élastique bruyère
le chargeait. Elle sert à faire la litière.
Amie des fins d'été, bruyère, tu regrettes
les traînées de soleil longues et violettes

quand, parmi les chemins craquelés, le perdreau
ruse par des lacets et s'envole d'en haut...
Son aile courbe, enfin ralentie, plane et plonge
dans tes touffes trouées comme sont les éponges
Et la lande est si vaste, elle est si pleine d'air
que le chasseur croirait fouler un fond de mer.

Je n'ai choisi ce morceau que parce qu'il est le premier. Les vingt autres ne se forment pas d'incantations ou de sortilèges moins parfaits. Don peut-être unique en notre temps d'une poésie aux moyens aussi indéfinissables, où échappe et étonne sans cesse la virtuosité souveraine.

Au début de son livre le poète se complaît à nous présenter l'ancien à qui, par certains mystérieux rapports dans le tour aisé du langage et du rythme, dans l'allure d'une humeur bénévole et rusée, il s'apparente au plus près :

La Fontaine reçut du ciel ce nom chantant...

Puis comparaissent un à un les animaux, de l'huître au singe, des fourmis à l'éléphant, les plantes, chêne ou roseau, les hommes même, amateur des jardins ou maître d'école, dont le fabuliste s'est occupé. Il y a lieu de se souvenir des deux vers que M. Jammes a épinglés en épigraphe,

Parbleu! dit le meunier, est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Les uns sont déçus, d'autres nettement fâchés ; ceux-ci le blâment, d'autres en ont pitié. Ils narguent ou ils s'irritent. Tous savent ce qu'ils valent et que le Bonhomme, par ignorance plus que par bêtise, les a tristement diffamés. Jusqu'au geai qui se trouve outragé :

Tu m'as fait me parer du plumage des paons,
Je n'en avais que faire :
Sa couleur métallique est celle des serpents
Qui rampent sur la terre.
Ah! que n'as-tu compris à quel point je préfère
Ces gouttes de l'azur
Si belles
Qui perlent toujours sur
Mes ailes?

Non moins que M. Francis Jammes, M. Frédéric Plessis apprécie, goûte et chante les travaux et les plaisirs des champs; non

moins profondément il se plonge dans le bienfait toujours exaltant et variable de l'adorable nature. Mais il fait appel en même temps aux ressources du lettré, aux classiques réminiscences du latiniste accompli. C'est un peu selon des modes accoutumés chez les poètes de l'antiquité qu'il décrit avec une élégante précision *la récolte des pommes*, l'animation des tâches bien réparties au gré des saisons *dans l'herbage*. **La Couronne de lierre** est due à son front que peuplent les pensées nettes, les rythmes assouplis et sereins, les images sûres et le culte de la beauté. Ni la grâce des *Géorgiques Normandes*, ni l'émotion contenue des *Souvenirs de Bretagne*, non plus le malicieux éclat des *Figures de femmes*, la tristesse fière des stances à Louis Tiercelin, du grave et beau sonnet *Pour le Tombeau de Moréas*, ni la hardiesse savante des Odes civiques ou des odelettes ne justifient qu'un poète de ce mérite renonce à la lyre et puisse, en voyant grisonner ses tempes, s'écrier :

L'esprit, comme le corps, n'a qu'un temps d'être agile.
Je ne vous verrai plus sur vos monts éclatants,
Muses, qu'un grand amour m'a fait suivre longtemps...

Le poète n'est point l'esclave des temps ou des usages. Si l'on semble, à l'heure présente, goûter davantage des inventions d'une puissance moins éprouvée et rechercher l'aventure incertaine et la réussite improvisée, qu'importe ? Le jour viendra où ces choses nouvelles auront vieilli ; la mode passe ; la beauté sobre prend sa place à l'ombre des beautés splendides, et, à côté de *la Lampe d'Argile*, de *Vesper*, de *Gallica*, bien des recueils encore vaudront, il sied de le souhaiter pour l'honneur de la poésie française, une *Couronne de lierre* nouvelle et durable.

De M. Gaston Picard, les sept poèmes familiers, en vers libres, par lesquels **le Cœur se donne...** fixent en des images précises, tendres et passionnées les étapes d'un amour clair. Parfois, dans les détours et les retours amusants, d'un rythme prolongé, dont les cadences s'effacent presque, tant elles sont atténuées, passe la désagréable grimace d'un terme volontairement trivial, voulu, choisi exprès par le poète. Du moins a-t-il le bon goût de ne pas insister ; il sent bien que la simplicité d'accent, la familiarité délicate des vocables dont il use le plus souvent n'ont point besoin de cet appui. Le poème qui commence si bien, *les Roses balancées*, sauf ces taches menues et grossies à la fois, serait ce-

pendant aussi exquis que les autres. Ne peut-il effacer ces *impôts*, ce *métro*, ce *scandale* qui n'assurent pas aux vers qu'ils surchargent le ton d'humour qui les rendrait tolérables ? Par contre M. Picard met à d'intimes et ardentes effusions du désir et de l'âme une expression parfaite.

Une jeune âme féminine se cherche une raison d'exister, et quand elle l'a découverte, elle exalte les précédents, les certitudes et la beauté de ses trouvailles dans ce qu'elle appelle **l'Amoureuse chanson**. Mme George Vallières conquiert, le front appuyé à l'épaule de l'ami, la tendresse qui rend forte, courageuse et noble, et permet d'entrevoir le bonheur de l'existence. Elle est soumise et ardente, et l'inflexion de son vers, toujours peu coloré, manquant de hardiesse et de nouvauté, se conforme à l'élan ou aux détours de son sentiment et de ses réflexions.

Une singulière inégalité, en dépit de la souple conduite de rythmes simples presque classiques, marque, présenté par Mme Marguerite Quersin, le **Bonheur de ce Matin**, où tout, dans la sérénité des cieux méditerranéens, nage dans une atmosphère bleue. On respire la lumière dans ces poèmes, où de vibrants paysages s'affirment et se prolongent, flattant le souvenir. Parfois avec désinvolture le vers se réduit à n'être plus que notes de voyages menues et hâtives, d'autres fois des perceptions très sensibles se dégagent.

Marcel Toussaint-Collignon, deux fois lauréat de l'Académie Française, et, en 1909, désigné pour le prix Sully Prudhomme, a été tué à la guerre ; ses amis publient son dernier recueil, **Les Cils baissés**, qui contient quantité de vers habilement écrits, des fraîcheurs et des grâces de sentiment et de perspective.

Mon Amour Triste et Beau, chante M. Henri Forclaz, et un souci supérieur de lyrisme ému modèle avec ferveur des rythmes plus chantants. C'est un sincère chant d'amour. J'aime que, dans la régularité de vers traditionnels par le nombre ou l'accent, ondule soudain un poème de cadence libre. Si M. Forclaz est un débutant, du moins recherche-t-il sa forme personnelle dans l'usage averti des ressources les plus diverses, et il se préoccupe de s'approprier les moyens de son métier.

Sur un Vieux Thème encore, le même *vieux thème*, rime à son tour Mlle Théo Martin, mais ses pensées, ses sensations, l'expression de son lyrisme sentimental, pour sincères qu'on les

éprouve, n'adoptent guère un son inattendu ou renouvelé. Ses poèmes peuvent toucher, attendrir celui à qui ils s'adressent, n'est-ce point l'essentiel ?

Plus dispersés et d'un lettré **Ces Vieux Thèmes** de M. Jean Dors se recommandent par la pureté de la diction, la netteté des sentiments. M. Henry Berton, dont s'est **le Cœur Effeuillé** comme les « roses de Rueil », sentimental et mélancolique, ne manque certes pas de sensibilité, mais sa discrétion est excessive, « nul *excès* », avoue-t-il, dans son recueil, — et si le ton est souvent juste, aucun lyrisme ne le soulève. Quelques jeux rythmiques bien réussis, un pantoum... Nous risquons de ne connaître jamais les cent cinquante-huit poèmes que M. Luc Salluste a, déclare-t-il, laissés enfouis au fond de ses tiroirs, si même il ne les a détruits. **Seize Poèmes Sensuels** nous sont offerts pour nous consoler de cette perte ou pour en inspirer en nous une légitime affliction. Ils sont nets, plus ingénieux que passionnés, et l'on y chercherait en vain l'expression d'un élan de luxure. L'artifice étudié y apparaît mieux que l'impulsion impérieuse d'une sensibilité. Tels qu'ils se présentent, ces vers sont clairs, précis, délicats ; qu'exiger davantage ?

Les confidences de Mme Marcelle Marty s'inscrivent dans **La Cage au Soleil**, aux vers haletants et saccadés, dont le rythme à peu près insaisissable ne se rehausse pas d'images. C'est une âme tourmentée. Toutes les âmes tourmentées ne sont pas des âmes de poètes.

M. Gabriel Doche se contente d'**Un peu d'Amour... beaucoup de Luxe** : des larmes, de la description, de l'atmosphère. Peu d'élan, moins de nouveauté, dans ces vers décemment écrits où le rêve et le mystère manquent.

L'autre Désir, poème de M. Gustave Rouger, n'est point inférieur à son recueil précédent : *Les Sept Marches du Temple*, couronné par l'Académie Française. Un tohu-bohu de pensées, parfois un peu vagues, un mélange de méditations philosophiques et de considérations plus proches, de la sensibilité qui s'égare en redondances lourdes, mais, à coup sûr, un don de lyrisme qui, si insuffisamment gouverné qu'il apparaisse, ne laisse pas par éclaircies de rayonner dans une chaleureuse lumière et de surprendre par la puissance mystérieuse du chant et de l'élan.

Tout de suite, en présence de M. Raoul Hautier, on s'émeut de

rencontrer le poète qui fut ému, et extériorise en rythmes lyriques les motifs de son émotion. Cependant le besoin d'expliquer parfois son sentiment ou sa pensée retarde l'effusion. Néanmoins, on aime que l'orgueil triste du soir, la hantise de la mort, la caresse nonchalante de l'automne n'endorment en lui **La Volonté d'Espérance**, ni le culte fervent de l'humaine, de la pleine et souveraine Beauté.

Suivant le Rhône évocateur de gloire au sud de Pont Saint-Esprit, par Roquemaure et Villeneuve, quand souffle au soir le vent né du Ventoux, vers Avignon et le rocher des Doms, vers Arles que parfument les sombres Alyscamps, vers l'île de roseaux ou la lande de buis au bord de l'étang de Berre, **l'Ardent Voyage** emporte le poète et son amante, au gré du courant ou au galop rapide de leurs chevaux, d'étape en étape, des collines vers la Crau et le port méditerranéen. M. Fernand Mazade excelle à attester au long de la voie sacrée les vestiges splendides du passé et les beautés mouvantes de l'heure ou de la saison. Les rythmes sont précis, varient selon toutes les cadences euphoniques pour se complaire davantage aux mètres impairs de onze, surtout de neuf syllabes, et ses images pures sont d'un choix rigoureux. De-ci de-là une nonchalance le ait défaillir un court moment, il se ressaisit, ou pare soudain sa pensée neuve d'un terme un peu désuet, dont l'emploi à cette place aurait pu s'éviter. N'importe M. Mazade est maître de son chant et de sa langue, un poète délicat.

Ce voyage dans le domaine du réel mêlé de souvenirs classiques se joint, où il aboutit, du *Côté du Soleil*, à des évocations fabuleuses de légendes celtiques, aux frissonnements d'ombre héroïque que dessine au gré de son vol le passage de la chimère, pour former le recueil plus important, tantôt de mélancolie ou de sursaut orgueilleux, que le poète intitule admirablement : **De Sable et d'Or**.

Sans doute la recherche de perfection formelle où se complaît l'ingéniosité de M. Mazade accueille parfois des éléments de préciosité aisément satisfaite d'elle-même ; elle ne lui est guère un adjuvant, un aliment de lyrisme d'autant plus ample et plus fervent. M. Fernand Mazade se maintient plus haut, certes, qu'à mi-côte, mais son pied ne foule pas librement la double cime du Mont. Le recueil où nous lûmes précédemment certains

de ces poèmes, *la Pléiade*, de Joachim Gasquet, lui indique l'ascension où il conviendrait qu'il s'efforce pour y rejoindre Mme de Noailles ou Paul Valéry, pour y songer à Moréas ou, lointainement, au divin Ronsard. Mais n'est-ce une enviable gloire de marcher à leur suite d'un pas dégagé et fidèle ?

ANDRÉ FONTAINAS.

THÉATRE

Mort de M. Henry Bataille. — THÉATRE DES NOUVEAUTÉS : *La Diane au bain*, comédie en trois actes de MM. Romain Coolus et Hennequin. — MAISON DE L'ŒUVRE : *Ubu Roi*, trois actes (reprise) d'Alfred Jarry. — VIEUX-COLOMBIER : *L'Amour, livre d'or*, comédie en 3 actes du comte Alexis Tolstoï. — THÉATRE ANTOINE : *L'heure du Berger*, comédie en trois actes d'Edouard Bourdet. — Mémento.

M. **Henry Bataille** est mort subitement le 2 mars dernier. Bien qu'il n'eût pas été toujours tendre pour la critique, la nouvelle de sa mort a peiné ceux-là même qui se montraient les plus durs pour sa production ! Tant il est vrai qu'on trouve plus d'estime véritable chez les censeurs que chez les flatteurs.

La nouvelle de sa mort est parvenue à ce qu'il faut bien, — faute de néologisme plus péjoratif, — appeler le Tout-Paris.

Ce soir-là le Tout-Paris, qui avait dédaigné dans l'après-midi les efforts d'un jeune, probe et courageux acteur : M. Charles Dullin, lequel s'efforce avec des moyens de fortune de racheter l'actuelle infamie du théâtre, le Tout-Paris, donc, se rassemblait au complet dans une salle enfouie dans les caves d'une maison des Boulevards aux fins d'y juger un vaudeville chaste de MM. Coolus et Hennequin. La triste nouvelle tomba sur cette foule élégante comme un pavé dans une mare à grenouilles. Pour quelques amis sincères de l'auteur de *la Femme nue* on vit s'agiter, avec de grands roulements d'yeux, les plus notoires crocodiles du Boulevard. On déplorait généralement d'avoir été si dur pour sa dernière pièce (1).

— Si, au moins, il était mort avant sa générale, soupiraient de bons apôtres, le respect, alors, nous eût fermé la bouche !

Puis tous soucis pâlirent devant la nécessité de faire au plus vite un article nécrologique. Ah ! ces articles ! si l'on en excepte quelques-uns, — et notamment celui de M. Alfred Savoir, qui fut d'un ton, d'une dignité et d'une émotion remarquables — ils

(1) *La Chair humaine*, au Vaudeville.

durent bien réjouir les mânes de Bataille, lequel a dû retrouver par delà notre vie l'esprit ironique qui lui dicta quelques-unes de ses meilleures scènes !

Au vrai, Henry Bataille, qui avait lassé bien des admirateurs par les œuvres de ses dernières années, fut l'auteur des quatre ou cinq pièces que sa génération s'honorera d'avoir écrites. L'adresse d'un Bernstein s'y trouvait tempérée d'une sensibilité frémissante, qui éveillait en nous bien des échos. Tant qu'il laissa parler le poète, il fut excellent. Un jour vint où le poète devint aphone. C'est de ce jour-là qu'il eût fallu dater l'oraison funèbre de l'auteur de *Poliche*.

Pour ajouter à l'accablement de la soirée dont je vous entretenais, on joua devant nous **Diane au Bain**. C'est un vaudeville chaste, je le répète, orné d'un titre qui peut sembler cochon aux foules que ne hantent point les souvenirs mythologiques. Je serais bien incapable de vous en conter le sujet. Je crois me rappeler qu'il s'y agit de faire coucher une jeune montmartroise, modèle de son état, avec un riche collectionneur, qui l'épousa, mais voulut la trop respecter.

— C'est ce que vous appelez une pièce chaste ?

Mon Dieu oui ! ou plutôt, c'est ce que MM. Coolus et Hennequin sont parvenus à faire de la chasteté.

Si Bataille eût consenti à vivre quelques heures de plus, je suis certain que les spectateurs se seraient beaucoup amusés. La pièce, en effet, fourmille de ces « mots » qui font faire : « Ah ! » aux foules assemblées.

Ces « mots » bien parisiens manquaient à Alfred Jarry, et c'est pourquoi **Ubu Roi** n'a point connu ce succès. En vain me suis-je demandé ce que le public de la générale attendait d'*Ubu*. Ces gens, qu'on voit se pâmer aux farces de M. Cocteau, restèrent de marbre devant le monarque de Pologne et d'Aragon. M. Jean Piot, qui est un critique essentiellement intermittent (quel avantage sur les autres !) écrivit à ce sujet (1).

Ubu n'est ni un symbole, ni un ramassis d'ironies, ni un recueil d'allusions. C'est une farce, entendez-vous, une grosse farce, une énorme farce, une farce d'autant plus farce qu'elle ne veut peut-être rien dire. Et pourquoi voulez-vous qu'elle veuille dire quelque chose ? Les

(1) *Bonsoir*, du 2 mars.

mille et une paroles inutiles que vous prononcez chaque jour, est-ce qu'elles veulent dire quelque chose ?

— Ce n'est pas spirituel, décrétaient devant moi, à « l'Œuvre », deux femmes charmantes. (Personne ne s'y reconnaîtra : elles le sont toutes.)

— Dieu merci, non ! Ce n'est pas spirituel. C'est beaucoup mieux : c'est cocasse. Mais ce ne l'est ni pour les pécores, ni pour les petits crevés. Ce n'est pas cocasse non plus pour les « pions », pour les gens « sérieux », pour ceux que j'appelle : « ceux qui croient que c'est arrivé ». C'est cocasse pour les grands gosses, pour ceux qui ont gardé une âme, ou un coin d'âme d'enfant.

Qu'ajouterais-je à cela ? Que la pièce fut gaillardement jouée par René Fauchois, Jane Pierly et leurs camarades de l'*Œuvre* ? Qu'elle fut entourée par Lugné-Poe de décors exquisement louphoques, qui, eux aussi, ne voulaient rien dire et n'en étaient pas moins plaisants ? Tout cela ne prévaut point contre le jugement du public. Et, d'ailleurs, ne sait-on pas maintenant qu'*Ubu* n'est pas l'œuvre de Jarry ?

Je dirais même, pour reprendre un mot de Robert de Jouvenel, lequel l'appliquait à Shakespeare, qu'il est parfaitement vrai que Jarry n'est l'auteur d'aucune de ses œuvres et qu'elles furent écrites par un de ses contemporains qui portait le même nom que lui !

La Russie, vaincue partout, triomphe au Vieux-Colombier. On y joue présentement une comédie du comte Alexis Tolstoï : **L'Amour, livre d'or.** La décoration scénique est du russe Soudeïkine, et l'interprétation est confiée à la compagnie du Vieux-Colombier, qui montra plus d'aise en d'autres occasions.

L'action retrace les infortunes conjugales d'un prince campagnard et cacochyme qui vivait à l'époque de la grande Catherine. Le jeu est mené par un auteur habile, mais dont les habiletés ne sont pas sans rappeler Monsieur Scribe. Voilà, certes, un nom qu'on ne pensait point rapprocher jamais de celui de Tolstoï, non plus que de celui de Copeau.

Tout arrive !

L'Heure du Berger, que l'on joue au Théâtre Antoine, est de M. Edouard Bourdet. C'est une pièce un peu menue, mais fort agréable, dont le côté un peu trop fadement sentimental est relevé par un troisième acte hardi et original, qui, naturellement, ne plut pas.

Un jeune Béarnais ne voit pa sans colère une famille en villé-

giature s'installer dans une villa de sa mère, laquelle villa servit de cadre à un roman d'amour lyrique et malheureux, dont il a l'âme encore endolorie. Mais comme la nouvelle locataire est jolie, assez jeune, et fort aimable, il se consolera vite. En vain l'amour d'autrefois vient-il le tenter à nouveau. Après quelques péripéties adroites il va épouser sa consolatrice. Hélas ! la consolatrice a un père, vieillard candidement égoïste, que ce mariage va désoler. Alors, héroïque, la jeune fille renonce au...

Au Bonheur ?

Vous n'y êtes pas ! Elle renonce seulement au mariage. Elle sera la maîtresse du jeune céladon de Béarn... en attendant...

Cette fin amorale fut successivement saluée d'un : « C'est dommage ! » significatif du goût des foules pour les sucreries.

Ce goût explique encore que la petite salle de la Comédie des Champs-Elysées, où l'on joue la **Salomé** d'Oscar Wilde, ne soit pas envahie par un public frénétique. Et cependant il y verrait Mme Ludmilla Pitoëff, étrangement belle. Quant à M. Pitoëff lui-même, il a inventé de se mettre nu et son hérode de Transylvanie n'y gagne rien.

MÉMENTO.— Au Théâtre Français on a joué en tout et pour tout, trois fois en un mois, la nouvelle mise en scène des *Fourberies de Scapin*. Il est juste de dire qu'elle est fort belle. Ça explique bien des choses.

Firmin Gémier a pris officiellement possession de l'Odéon. Il va y jouer un *Molière* de Jean José Frappa et Dupuy Mazuel. A quinzaine pour plaidoirie.

On a repris *Le Voleur* de Bernstein, au Gymnase. C'est une pièce très bien faite.

On a repris une opérette de Claude Terrasse au Théâtre Michel : *Pâris ou le bon Juge*. Elle accompagne sur l'affiche une comédie charmante de MM. de Flers et Caillavet : *La chance du mari*.

Tristan Bernard a joué Sganarelle dans le *Médecin malgré lui*, au cours d'une représentation donnée par des amateurs : critiques ou hommes de lettres. L'acteur Jouvet, qui joue le rôle au Vieux-Colombier, professe volontiers que le Sganarelle de Tristan est intelligent, et qu'un acteur peut y trouver quelque enseignement.

On a repris *Sin* de Maurice Magre au Théâtre Fémina.

Des enfants jouent pour les enfants, au Théâtre Albert Ier, une pièce de M. Alfred Machart où les grandes personnes peuvent prendre quelque plaisir.

La compagnie d'amateurs mondains qui se réunit sous le vocable de

La Petite Scène a donné un fort beau spectacle composé du *Prince Travesti*, de Marivaux, et de *La Foire Saint-Germain*, de Dancourt.

INTÉRIM.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

R. Ledoux-Lebard et A. Dauvillier: *La Physique des Rayons X*, Gauthier-Villars.— Sir W. Bragg et W.L. Bragg : *Rayons X et structure cristalline*, traduit sur la 2e édition anglaise par Mme Mg. J. Rivière, Gauthier-Villars. — Mme Pierre Curie: *La Radiologie et la guerre*, nouvelle collection scientifique, F. Alcan. — Louis Rougier : *La Matière et l'Energie*, selon la théorie de la relativité et la théorie des quanta ; nouvelle édition revue et augmentée, Gauthier-Villars. — Marcel Boll : *L'Electron et les Phénomènes chimiques*, conférence faite à la Société de Chimie-Physique, Hermann. —Charles Dutoit : *L'Energie universelle* ; préface de M. Bridel, F. Alcan.

Les rayons X ont été découverts vers la fin de l'année 1895, à Würzburg, par Roentgen : ils ont suscité depuis un nombre considérable de recherches ; le rôle qu'ils jouent dans la physique et dans la médecine ne cesse de s'accroître ; leurs applications industrielles sont destinées à prendre de plus en plus d'ampleur.

Des découvertes inattendues ont complètement renouvelé depuis dix ans nos connaissances sur les nouvelles radiations. Pour se mettre au courant de la question, il faudrait lire de nombreux mémoires, dont beaucoup sont publiés en langues étrangères. Un ouvrage allemand, *die Physik der Röntgenstrahlen*, de R. Pohl, paru en 1912, n'a plus guère qu'un intérêt historique. Le livre de G. W. C. Kaye, *X.-Rays*, édité à Londres en 1914, et dont la 3e édition a paru en 1918, ne tient guère compte des travaux suscités par la guerre. MM. Ledoux-Lebard et Dauvillier, qui se sont beaucoup occupés de radiologie médicale, viennent d'écrire un traité, qui présente, d'une façon complète, l'aspect le plus récent de **la Physique des rayons X**. L'éminent physicien qu'est M. de Broglie n'hésite pas à en faire l'éloge, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. Les rayons X sont venus jeter une lumière nouvelle sur bien des questions de physique et de chimie, et l'on aperçoit maintenant toute l'importance des phénomènes de très haute fréquence. MM. Ledoux-Lebard et Dauvillier exposent les idées auxquelles ont abouti les recherches sur les rayons X, mais ils font aussi une large part à la description des dispositifs expérimentaux employés par les divers auteurs. Je n'ai pas vu cependant qu'ils parlent du dernier spectographe de Zeeman, qui est, à l'heure actuelle, si employé en Allemagne.

§

En 1912, le Dr Lane, de Zurich, a fait, relativement aux rayons X, une découverte dont les conséquences sont des plus importantes. En général, quand un faisceau de rayons X tombe sur un corps qui le disperse, la dispersion a lieu d'une manière continue dans toutes les directions. Au contraire, quand on se sert de cristaux, la dispersion ne se fait que suivant certaines directions privilégiées : les rayons dispersés sont groupés en pinceaux séparés qui impressionnent individuellement la plaque photographique et donnent des séries d'images élémentaires disposées autour d'une tache sombre centrale. La régularité et la symétrie, que l'on observe dans les photographies qui ont été ainsi prises par Lane, montrent que la diffraction des rayons X est intimement liée à la structure du cristal. Ainsi, dans le cas du sulfate de nickel, la photographie présente une symétrie binaire très nette ; le cristal possède précisément une symétrie de cet ordre dans le plan perpendiculaire à la direction suivie par les rayons X. La symétrie hexagonale du béryl est également révélée par la photographie.

Les rayons X permettent l'examen direct pour ainsi dire de l'architecture interne des cristaux ; leur forme extérieure n'est plus la seule base sur laquelle s'édifie toute la cristallographie. L'on entrevoit même que les mouvements dus à l'agitation thermique des atomes pourront être observés, prochainement sans doute, et peut-être même mesurés très exactement.

La physique des rayons X et la cristallographie semblaient, jusqu'à la découverte de Lane, n'avoir aucun point de contact. Aussi doit-on savoir gré à Mme Mg. J. Rivière, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, de nous avoir donné la traduction d'un ouvrage, tout a fait suggestif, de deux physiciens anglais, Sir William Bragg et son fils, et intitulé : **Rayons X et Structure cristalline**.

§

Ayant pris une part active à l'organisation des services radiologiques des armées pendant la guerre, Mme Curie expose, dans **la Radiologie et la guerre**, ce que l'on doit à la radiologie et ce que l'on en peut espérer dans l'avenir. Son autorité et sa compétence dans la question sont indiscutables ; le livre est écrit avec beaucoup de simplicité et de clarté. La description des ins-

tallations, des appareils, etc., est faite de façon à être comprise même des profanes. Les médecins y trouveront toutes les indications nécessaires ; les photographies adjointes au texte montrent quelle aide précieuse apporte au chirurgien une belle épreuve radiographique. Le dernier chapitre est consacré à la radiothérapie et à la radiumthérapie. Mme Curie insiste sur la nécessité d'organiser une lutte méthodique et efficace contre le cancer ; elle relève aussi l'importance, pour la science appliquée, des recherches désintéressées de la science tout court.

§

Les relations de la matière et de l'énergie ont toujours beaucoup intéressé les philosophes.

M. Louis Rougier, agrégé de philosophie et docteur ès lettres, avait publié une brochure sur **la Matière et l'Energie**, qui a eu beaucoup de succès. Aujourd'hui paraît une seconde édition, revue et augmentée. Les physiciens eux-mêmes la liront avec profit. M. Rougier a été un des premiers à faire connaître en France les théories d'Einstein et à en montrer les conséquences philosophiques.

La dualité de la matière et de l'énergie est encore à la base de l'enseignement classique de la physique. En 1842, Robert Mayer, l'un des fondateurs de l'énergétique moderne, déclarait que la nature présente deux catégories d'agents entre lesquels l'expérience montre qu'il existe une « barrière infranchissable », à savoir les matières et les forces. Depuis, toutes les tentatives monistes de réduction d'un des termes de l'antithèse à l'autre ont échoué, et l'*Energétique* d'Ostwald a éludé le problème sans le résoudre.

Mais les découvertes modernes, « en instituant un champ d'expérience d'une étendue inespérée, comme la possibilité de disposer de vitesses voisines de celle de la lumière », conduisent les physiciens à réviser la classification primitive des agents naturels en pondérables, et impondérables, et à rejeter l'antique dualité de la matière et de l'énergie.

M. Rougier montre très nettement, dans une série de chapitres bien ordonnés et enchaînés, qu'il faut maintenant attribuer à l'énergie, comme à la matière, une masse, un poids et une structure. L'« inertie de l'énergie », qu'un physicien français qualifiait, récemment encore, de « boutade paradoxale », la

« pesanteur de l'énergie », la « structure de l'énergie » sont faites pour satisfaire, chez les savants et les philosophes contemporains, le besoin d'unité.

L'énergie sort du domaine fantômatique des impondérables pour prendre consistance, comme les ombres des Champs-Élysées évoquées par Ulysse sur la rive cimérienne. Elle apparaît comme douée d'inertie, de poids et de structure, et se manifeste sous deux formes; l'une s'appelle, en vertu d'une longue prescription, *la matière* ; l'autre, *le rayonnement.*

Le rayonnement est une forme d'énergie qui n'apparaît plus comme propagée sous l'aspect d'ondes continues dans un milieu hypothétique, mais comme expulsée sous forme d'unités distinctes dans l'espace vide de matière, avec la vitesse uniforme de la lumière. Une radiation lumineuse est rigoureusement assimilable à un projectile matériel.

Mais le dualisme du champ électro-magnétique et du champ gravifique, c'est-à-dire *l'opposition de l'énergie et de l'espace*, semble devoir subsister, du moins pour Einstein, car H. Weyl ne croit pas que cette opposition soit définitive.

§

Dans le livre de M. Rougier, un chapitre est consacré à la *Théorie électronique de la matière.* A ce propos, je tiens à signaler une conférence de M. Marcel Boll, savant jeune et enthousiaste, faite à la Société de Chimie Physique, **l'Electron et les Phénomènes chimiques.** De même que M. Rougier est un philosophe-physicien, de même M. Boll est un physicien-philosophe.

§

L'Energie universelle, ouvrage posthume de Charles Dutoit, est le résultat des méditations d'un avocat, qui fut un esprit très cultivé. L'auteur n'hésite pas à définir la philosophie « la poursuite de l'unité du monde ». Il estime qu'en ramenant l'atome à n'être qu'un système d'électrons, c'est-à-dire d'énergies élémentaires, les récentes doctrines concernant la matière sont venues enfin nous fournir le pont, depuis si longtemps cherché, entre le domaine physique et le psychique. C'est dans le chapitre sur *l'espace* qu'il déploie le plus d'habileté dialectique et révèle le mieux son talent. Si on ne partage pas toujours les idées de Dutoit, c'est toujours avec un réel plaisir intellectuel qu'on le lit.

GEORGES BOHN.

AGRICULTURE

La terre désertée. — La dernière statistique a révélé un chiffre que ni l'économiste, ni le sociologue ne doivent considérer avec indifférence : c'est que, en trois quarts de siècle, la population agricole, qui représentait 75 o/o de l'ensemble de la population française, s'est abaissée à 45 o/o.

La France, peuple de terriens, et qui devait, à ce fait même, sa stabilité politique et sociale, va devenir un peuple de citadins par deux raisons simultanées, qui contribuent au dépeuplement de ses champs : la diminution de la natalité, et ce jeu ininterrompu de pompe aspirante que pratiquent la Ville, l'Usine et l'Administration parmi la jeunesse rurale.

§

Certes, l'exode ne se manifeste pas partout avec la même gravité, mais dans certaines régions il équivaut à un abandon de la moitié de la population. Quelques exemples entre beaucoup... Je connais en Touraine, auprès de chez moi, un village où, sur dix-neuf enfants de cultivateurs, dix sont restés des campagnards, et neuf sont devenus des fonctionnaires ou des citadins... Dans la Manche, auprès de Ducey, certains hameaux qui, voilà un demi-siècle, comptaient cinquante habitants, n'en comptent plus qu'une quinzaine, et la plupart des maisons, étant inutiles et inhabitées, tombent en ruines... De la commune de Commanghes, dans la Haute-Loire, on me signale cette désolante statistique : 870 habitants en 1896, 555 en 1921 !... Dans le Puy-de-Dôme, à Saint-Clément-de-Régnat, un agriculteur fait encore une constatation plus amère : « J'ai 56 ans, écrit-il. J'ai vu mille habitants dans ma commune. Aujourd'hui, elle n'en compte plus que 450 ! »... A quoi bon multiplier ces exemples ? Ils se répètent tous... Et cependant des citadins s'écrieront peut-être, comme une Parisienne récemment devant moi : « Les campagnards ne désertent pas assez, puisque nous ne pouvons plus trouver de bonnes ! »

Je plains beaucoup cette Parisienne et toutes les autres que préoccupent le même embarras, mais le malheur serait plus grand, si les terres abandonnées devenaient improductives.

§

A quoi tient la désertion des campagnes ?

A des causes économiques, morales, sociales, à des causes

complexes et juxtaposées, qu'il serait trop long d'étudier en détail, mais qu'on ne peut se dispenser d'énumérer succinctement.

Les conditions de l'existence se sont modifiées et, de même, les courants de l'activité humaine ont été détournés : la multiplication des ateliers et des usines, la pénétration des voies de communication jusqu'en les campagnes les plus reculées, l'extension pléthorique du fonctionnarisme ont nécessité des hommes... Et quand on a institué la loi de huit heures on a dû, pour assurer le fonctionnement normal de certains services, rechercher de nouveaux ouvriers et employés... Toujours on les a pris dans la Grande Réserve... et la Grande Réserve s'épuise.

Le jeune cultivateur sollicité de devenir citadin compare ce qu'il quitte avec ce qu'il prend... S'il est salarié, il quitte un travail fatigant, qui l'enchaîne de l'aube à la nuit, qui lui laisse des mortes-saisons plutôt que des loisirs, et, si bon travailleur soit-il, il est moins rétribué que ne l'est n'importe quel manœuvre flemmard de n'importe quel chantier. Or il prend un travail relativement facile, généralement exempt de morte-saison, une journée réduite, un salaire élevé, avantages que complètent les distractions des villes, et, souvent, la perspective d'une retraite... Si, fils de propriétaire ou de fermier, et pouvant le devenir à son tour, son exode est moins excusable que celui du salarié, il s'explique cependant par le fait qu'exploiter la terre c'est risquer : — et risquer plus qu'un profane ne le pense ! — risquer un capital foncier ou un capital d'exploitation, quelquefois l'un et l'autre ensemble, et de plus risquer l'apport de son travail et du labeur de toute sa famille, sans savoir si les fluctuations des cours et les variations atmosphériques procureront perte ou gain... Alors, craignant le risque personnel, il suppute des probabilités qui, bien que médiocres, semblent certaines, et il abandonne sa profession d'origine, pour émarger à la caisse d'une usine ou d'une administration.

§

Mais, plus que d'ordre économique, la cause initiale est peut-être d'ordre moral et social. Elle n'est pas seulement imputable au jeune homme, mais encore à ses éducateurs, parfois à ses parents même.

Si certains cultivateurs se désolent de voir leurs enfants quitter la terre et cherchent vainement à les y retenir, il en est, au contraire,

qui s'enorgueillissent de leur faire embrasser un autre métier... Beaucoup trop encore d'entre eux croient que le terme *paysan* est synonyme d'infériorité, et que cesser de l'être c'est s'élever dans l'échelle sociale... Ordinairement l'instituteur abonde dans ce sens. Un élève semble-t-il plus intelligent que ses camarades ; vite on s'efforcera de lui découvrir une vocation pédagogique ou bureaucratique, comme si la terre n'avait pas besoin d'intelligence pour être bien servie. L'instruction primaire obligatoire éveille la curiosité des jeunes campagnards, mais comme elle ne tourne pas cette curiosité vers les choses agraires, elle la laisse s'ouvrir à d'autres horizons. Plus tard, le séjour à la caserne leur révèle l'existence attrayante et apparemment plus facile des cités, et leur apprend à rougir de leur condition, car, aussi bien dans le coude à coude du régiment qu'au théâtre ou au café-concert, ils entendront railler le paysan... De spirituels auteurs dramatiques, des chansonniers à la mode, qui pourraient faire un meilleur usage de leur verve ne mettent le rural en scène que pour le ridiculiser, si bien que le jeune terrien qui les écoute en arrive à douter des traditionnels attachements qu'il considérait comme des dogmes. L'école lui désapprend l'amour du clocher, dans le sens profond d'amour du pays qu'avait cette expression naguère et elle le prépare ainsi à s'expatrier ; la caserne lui désapprend l'amour du métier et en fait un déraciné.

§

Et puis le village est devenu morose. On aurait pu croire que la circulation étant facile, les lectures populaires pénétrant partout, la vie au village en eût été égayée... Hélas ! on constaterait plutôt le contraire... La vieille gaieté paysanne d'antan, si franche et si cordiale, que nos grands-pères connurent, n'est plus qu'un souvenir...

Voyez si les pardons de Bretagne sont restés ce qu'ils furent, et si les veillons de Touraine animent encore, les soirs d'hiver, l'écho des caves souterraines ?... Trop de dissenssions ont déchiré le hameau... La haine de classes a éloigné le cultivateur du châtelain ; les divisions politiques ont provoqué des clans adverses ; les querelles anti-religieuses ont séparé les familles et de cet irrémédiable déchirement de l'unité morale du pays il est résulté le déchirement de sa gaieté, de ses traditions, de ses coutumes... Au lieu d'un centre d'union, d'un foyer d'entente, le village, —

excepté les rares communes privilégiées qui ont su conserver leur unité, — est devenu une arène de luttes, un foyer de rancunes et de mesquines vengeances... Ses fêtes n'excitent plus guère d'intérêt : elles constituent des distractions qui se ressemblent à peu près toutes, et comment voudrait-on qu'une jeunesse avide de plaisirs ne leur préfère les multiples attractions dont les villes emplissent leurs nuits ?... En certaines régions, (Normandie, Dauphiné, Savoie, Gascogne) des hommes d'initiative ont essayé d'organiser des cinémas à la campagne. Ils ont attiré un public nombreux, mais les films agricoles restent encore à peu près tous à écrire... Un concours, organisé par le Ministre de l'Agriculture dans le but d'en faire surgir, n'a pas donné les résultats espérés... Quoi qu'on veuille essayer, l'Agriculture, bien qu'elle alimente le pays, reste toujours la cousine pauvre des autres professions. Or, la question des distractions rurales est plus importante peut-être qu'on ne le croit. Témoin cette réflexion : Une fermière se montrait surprise que sa servante voulût se placer à Paris, au lieu de se « relouer » dans la ferme, à la Saint-Jean, sur quoi la servante répondit : « Votre étable, ça me fait un beau cinéma ! »

§

Les jeunes filles et les jeunes femmes n'ont point une moindre tendance à devenir des dames de la ville. Il est vrai qu'elles peuvent établir un parallèle édifiant... A moins d'être fortunée, l'épouse du cultivateur ne connaît point de repos. Elle n'associe pas seulement sa vie à l'existence de son mari : elle y associe sa peine, et quelle peine !... Au contraire, l'épouse de beaucoup d'employés et d'ouvriers peut vivre bourgeoisement et limiter son labeur aux soins de son intérieur.

A cette considération s'ajoute le vice initial d'une éducation mal conçue qui apprend aux fillettes le dégoût du métier agricole et les en détourne, de telle sorte que si tous les fils de cultivateurs voulaient rester à la terre, un bon nombre y resteraient vieux garçons !

Constatons enfin que le développement de l'industrie a, dans la plupart des provinces, détruit les petits ateliers familiaux, et les petites fabrications qui occupaient la morte saison... Combien en reste-t-il des brodeuses tourangelles ? des dentellières auvergnates ou alençonnaises, et d'une infinité d'autres branches modestes de l'activité féminine, anéanties par les manufactures

qui livrent à bas prix des produits de courte durée... Pour les hommes il en est de même. Le cultivateur ardennais ne fabrique plus sa ferronnerie. Si quelques montagnards rouergats tissent encore de la bure, avec la laine de leurs moutons, je ne crois pas qu'on puisse à présent rencontrer, aux bords de la Loire, de la Maine ou de la Sarthe, un tisserand, qui, sur son métier à bras, fasse une toile rude, mais solide, du chanvre cultivé dans le val... Or ces ateliers familiaux, ces travaux d'appoint, retenaient au village des bras qui, le temps des frimas passé, s'employaient aux occupations des champs et fournissaient une précieuse main-d'œuvre de complément.

§

Telles sont quelques-unes des causes qui expliquent que de 75 o/o, la population agricole est tombée à 45 o/o de la population française.

La question se pose à présent de rechercher quels moyens s'offrent, à l'initiative privée et aux pouvoirs publics, d'arrêter cette vertigineuse descente et, si possible, de la remonter.

A la base il y a le moyen éducatif : l'enseignement. La tournure donnée à l'enseignement détermine la vocation. L'instituteur et l'institutrice pourraient la déterminer agricole en révélant aux enfants, avec suffisamment de détails et de démonstrations pour les intéresser, les côtés scientifiques de la pratique agricole, en leur faisant aimer la profession paternelle, en leur en montrant la grandeur et l'utilité... Ne faudrait-il pas aussi recréer un idéal à cette jeunesse qui cherche quelque chose et qui ne sait sur quoi s'appuyer ? Ne faudrait-il pas tâcher de rénover la vieille gaieté d'antan ? Naturellement, il ne s'agit pas de reconstituer des réjouissances qui sembleraient maintenant périmées, mais de multiplier des distractions qui ne soient ni des prêches politiques, ni des inepties. Dans la plupart des communes le jeune cultivateur n'a d'autres amusements que le bal ou que le café et, par hasard, quelques cinémas ambulants dont les films étalent des prouesses d'apaches ou de policiers.

§

Quant aux ouvriers agricoles, chercher à les fixer au moyen de salaires équivalents à ceux des villes est impossible, à moins que les employeurs ne se ruinent ou ne vendent leurs produits à des cours proportionnés... D'autre part, quoi qu'ait pu dire une fédé-

ration ouvrière agricole, qui groupe environ quelque dix mille adhérents, le salariat de la terre, dans son ensemble, ne demande point la réglementation de son labeur, et M. Albert Thomas s'abuse ou nous abuse quand il assure que la limitation du travail agricole enraierait l'exode. On obtiendrait plus certainement ce résultat en assouplissant et en réformant le mécanisme du crédit Mutuel Agricole, de façon que tout travailleur sérieux pût s'élever à la condition de fermier ou de propriétaire, et aussi en augmentant le taux des retraites paysannes, taux manifestement insuffisant tout à l'heure, et qui devrait apporter au tâcheron et au journalier de la glèbe la sécurité de sa vieillesse...

D'une façon générale il conviendrait qu'on eût en France un programme de réalisations et de réformes agricoles ; qu'on évite aux producteurs de la terre et de la vigne, par de prévoyantes mesures, ces crises qu'ils ont trop souvent traversées, qui ont désespéré les uns, ruiné les autres, et fait douter tous de l'avenir, et dont le renouvellement prochain est appréhendé par beaucoup d'esprits clairvoyants. Or, justement, ce dont les jeunes générations rurales ont besoin, c'est d'avoir confiance dans les destinées de la terre, c'est d'entendre exalter autour d'elles le sentiment de leur utilité professionnelle afin de comprendre, avec fierté, qu'elles sont appelées à la dignité de nourrir le monde.

La France, ne l'oublions pas, c'est avant tout la terre.

ROBERT MORIN.

QUESTIONS JURIDIQUES

Mauvais traitements envers les animaux domestiques : Loi Grammont. Courses de taureaux. — Taureaux espagnols. — Courses landaises et provençales. — Mise à mort. — Taxe sur les spectacles. — Cause illicite. — Action civile et action publique. — Partie civile. — Partie lésée. — Ordre social. — Droits du ministère public.

En déclarant que « seront punis d'une amende de 5 à 15 fr. et pourront l'être d'un à cinq jours de prison ceux qui auront exercé publiquement et abusivement de **mauvais traitements envers les animaux domestiques** », la loi du 2 juillet 1850, dite loi Grammont, a comblé une lacune fâcheuse du Code pénal.

Les art. 452, 453, 454 du Code et les art. 479, 480 considéraient bien (les premiers, comme des délits, les seconds, comme des contraventions) les mauvais traitements dont s'agit,

mais ils se plaçaient dans l'intérêt du propriétaire des animaux et n'envisageaient pas le moins du monde la protection de l'animal. « Machine », — avait dit Descartes. Machine... agricole et alimentaire, — spécifiait le législateur de 1810. Suivant l'expression de M. de Grammont, dans son rapport, « le Code gardait le silence sur la part de pitié et de justice » due à nos « frères inférieurs ».

Le rapport Grammont fut adopté à l'unanimité, moins deux voix, par la commission compétente. L'un des dissidents pensait « qu'il n'y a pas lieu de modifier les lois existantes », — ce qui s'appelle rendre des points en cartésianisme au P. Malebranche lui-même ! Le second repoussait le projet, « dans la crainte que les nouveaux cas de contravention qu'il introduit dans la législation ne soient de nouvelles entraves pour la liberté ». — (D. P., 1850, 4e partie, p. 144.)

La Société protectrice des animaux est en train de justifier cette crainte, qui pouvait paraître absurde au législateur de 1850. Le torrent de sang humain que la guerre a répandu n'a pas diminué à ses pitoyables yeux l'importance des quelques gouttes de sang animal que les courses de taureaux font boire à l'arène. Et avec l'ingénu mépris du fanatique pour les sentiments qui blessaient ses sentiments, elle prétend priver le public méridional d'un spectacle que, à tort ou à raison (je suis moi-même un aficionado tiède), ce public juge agréable.

En 1895, la Cour de cassation, appelée à décider si les taureaux espagnols sont des animaux domestiques au sens de la loi Grammont, a répondu oui, conformément au rapport du conseiller Accarias, par deux arrêts du 16 février (D. P., 1895. 1. 269 et s.).

Attendu que ces animaux vivent sous la surveillance de l'homme, sont élevés, sont nourris et se reproduisent par ses soins et rentrent dès lors parmi les animaux domestiques que la loi de 1850 a entendu protéger...

La Cour cassait et annulait des jugements rendus, le 6 octobre 1894, par le tribunal de simple police de Bayonne, et un jugement rendu, le 29 octobre, par celui de Nîmes, lesquels acquittaient des toréadors coupables de corrida.

Renvoyés devant le tribunal de police de Limoges, les contrevenants furent condamnés à une amende légère..

Même jurisprudence de la cour suprême le 4 novembre 1899 (D. P., 1901, 1. 88), à propos de jugements de simple police relaxant des toréadors qui avaient exercé les uns en plazza de... Bône et les autres de... Roubaix.

En ce temps-là, les courses espagnoles, dites *mise à mort*, étaient interdites par arrêtés préfectoraux pris en exécution de circulaires ministérielles. Je parle de 1895, car, en 1899, arrêtés et circulaires étaient déjà en désuétude. C'était l'époque, voici 28 ans, où Mme Séverine, brandissant de l'autre main le rapport Accarias, n'opposait à la vara du picador et à l'espada matadores conjuguées qu'une plume assez pointue. Cette plume et quelques autres se brisèrent non pas tant sur l'obstacle de l'aficion que sur la barrière des libertés régionales, c'est-à-dire de la liberté tout court, et du sens commun. Aujourd'hui, les corridas jouissent d'une tolérance à laquelle, pour peu que le profit d'une œuvre de bienfaisance soit invoqué, s'ajoute l'appui des pouvoirs publics. C'est ainsi que, l'an dernier, le ministre de l'Agriculture autorisa le Président des Pupilles de la Nation, section du Gard, à faire passer les Pyrénées aux taureaux d'une corrida qui eut lieu le 26 septembre à Nîmes, autorisation nécessaire parce que, expliquait la lettre ministérielle, un récent arrêté du même ministre interdisait l'entrée du bétail espagnol. Invité officiellement, le préfet, suivant la coutume, assistait au spectacle. Et 98.600 francs de bénéfice net entrèrent dans la caisse des Pupilles, avantage qui doit balancer aux yeux d'un observateur équitable, même anti-cartésien, la peine qu'inflige à certaines âmes sensibles (sensibles sur ce point-là, et fort insensibles sur d'autres points), l'immolation des six « toros » intéressés.

Sans doute des procès-verbaux pour infraction à la loi Grammont ont toujours été dressés lors de chaque course, mais ils ont toujours été classés sans suite par les parquets, malgré les instances et les menaces de la Société protectrice. C'est, du moins, — si je suis bien informé, — ce qui s'est passé à Nîmes, où, depuis 1894-1895, aucune poursuite n'a eu lieu.

§

Maintenant la Société protectrice change de méthode et poursuit elle-même par voie de citation directe la condamnation des délinquants, s'y croyant habilitée par la loi du 1er juillet 1901 sur les associations.

C'est ainsi qu'elle a cité devant le Tribunal de simple police de Nîmes les toréadors d'une corrida, donnée le 9 octobre dernier, ainsi que les directeurs des Arènes, comme civilement responsables.

Mais le juge de paix, sur plaidoirie, notamment, de Me Emile Reinaud, avocat à la Cour, et ancien maire de Nîmes, a, par jugement du 1er décembre, débouté la demanderesse.

Le jugement laisse la question de savoir si les taureaux espagnols sont encore les animaux domestiques qu'ils étaient jadis. Il a raison, car si l'on peut ne pas être là-dessus de l'avis de la Cour de cassation et préférer à la jurisprudence de 1895-1899 celle de 1861, jugeant qu'il n'y avait d'animaux domestiques que les animaux qui « vivent, s'élèvent, sont nourris, se reproduisent sous le toit de l'homme et par ses soins » (*Cass.* 14 mars 1861, D. P. 61-1-84) (définition qui, — M. Accarias l'a reconnu, — ne comprendrait certainement pas les taureaux espagnols), il y a dans la corrida de muerte un animal dont la domesticité n'est pas contestable, et à l'égard duquel la loi Grammont joue : et c'est le cheval du picador. Et c'est, hélas ! le cheval du picador. Mais il n'y a pas de mise à mort sans picador, comme il n'y a pas de bouillabaisse sans rascasse.

Cependant la loi de finance du 25 juin 1920 apporte dans le problème un élément qui, — ainsi que Me Reinaud l'a prouvé (et j'ai sous les yeux les conclusions de l'éminent avocat qui, disons-le en passant, est précisément le président des Pupilles de la nation, organisateurs de la corrida du 26 septembre), — change le problème du tout au tout.

L'art. 92 de cette loi, taxant les « spectacles et autres attractions ou divertissements assimilés », fixe à un chiffre qui part de 10 °/o et va jusqu'à 25 °/o, suivant la recette, les « dancings, bals, skatings, matches de lutte, *course de taureaux*, tirs aux pigeons, combats de coqs, thé-concerts », etc...

Toutefois (ajoute cet article) *le taux de la taxe établie sur les courses de taureaux est réduit à 6 o/o pour les courses dites landaises, provençales ou similaires.*

Il y a donc aujourd'hui deux catégories de courses : la première comprenant les courses landaises, provençales ou similaires (à savoir notamment les courses espagnoles sans mise à mort qui ne sont pas autre chose, d'ailleurs, que les courses provençales);

la seconde s'appliquant aux courses avec mise à mort. Pas de doute sur ce point. L'auteur de l'amendement, grâce auquel la première catégorie de courses bénéficie de la simple taxe de 6 o/o, a expressément demandé que la taxe de 10 à 25 o/o ne s'appliquât qu'aux courses avec mise à mort. Et tous les orateurs qui participèrent à l'art. 92, tant à la Chambre qu'au Sénat, c'est bien aux seules *courses de taureaux avec mise à mort* qu'ils ont entendu appliquer la taxe de 10 à 5 o/o. Mise à mort, combat de coqs, tir aux pigeons, le législateur les met dans le même sac à phynances, comme dit Jarry. Il ne manque là que les chasses à courre ; car, vraiment, si les taureaux de course sont animaux domestiques, les coqs, les pigeons, les cerfs et la douce biche et son faon le sont aussi. Mais, est-ce que les lièvres et les faisans de nos « tirés » officiels n'ont pas été aussi élevés et nourris par les soins de l'homme ?

§

Que résulte-t-il de la législation nouvelle ? Que les taureaux espagnols ou autres, et les chevaux que le picador leur présente ne sont plus juridiquement des animaux domestiques? Non, mais qu'il est permis, sans tomber sous le coup de la loi Grammont, de banderiller et d'estoquer le toro, et d'exposer un cheval à ses « cornadas »...

Attendu que les courses dites à l'espagnole comportent toutes leurs conséquences : mise à mort, picadors, banderilles, etc. ;

Attendu qu'imposer un spectacle c'est, d'une certaine façon, le légaliser ; qu'un spectacle astreint par des taxes d'Etat ne peut être illicite...; qu'il n'est pas d'exemple d'une imposition fiscale s'appliquant à une opération illicite ; que si telle taxe, par exemple, frappe un établissement peu digne de faveur ou réprouvé par la pure morale, encore faut-il qu'il soit toléré...;

Attendu que le texte seul de la loi de finances de 1920 est à envisager ; que le texte impose une taxe aux courses dites à l'espagnole ou toutes autres ; que, dès lors, ces spectactes sont licites ou du moins tolérés.

Courses de taureaux dites à l'espagnole.— C'est une inexactitude, la loi n'emploie pas cette expression ; mais celle de « mise à mort », bien plus significative, n'a cessé, je le répète, de revenir au cours de la discussion parlementaire. Ceci dit, il ne me paraît point juste de juger autrement qu'a fait le juge de paix.

La Cour de cassation sera-t-elle de cet avis ? Le jugement lui est déféré par le ministère public, moins désireux, je suppose, de

donner à la Société Protectrice une satisfaction qu'il lui devait hier, peut-être, et qu'il ne doit plus maintenant, que de voir trancher la question d'une façon définitive...

Il paraît que la Société tirerait grand argument du fait qu'au Sénat le ministre des Finances s'est joint au rapporteur général pour déclarer que, « sous aucun prétexte, l'article en discussion ne modifie la législation applicable aux courses de taureaux ».

Soit, mais ce que le législateur a voulu faire est une chose, et ce que le législateur a fait en est une autre. Ce qu'il a fait, nous le voyons. Quant à ce qu'il a voulu faire, eh bien ! c'est ce qu'il fait la plupart du temps dans les cas difficiles. Il a voulu « s'en laver les mains », se décharger sur le dos des magistrats d'un fardeau gênant.

§

« On peut se demander comment, les courses de taureaux avec mise à mort constituant un spectacle interdit, le législateur a pu le frapper d'une taxe », indiquent MM. Robinet et Tournier, commentateurs de la loi du 25 juin au Dalloz (1920, 4e partie, p. 343 et s.). Oui ! certes, on peut se le demander et même on le doit, mais...on ne peut pas répondre autrement qu'en citant les travaux parlementaires. Ainsi font sagement nos deux auteurs :

Cette question n'a pas été sans se poser au Parlement, et il y a lieu, notamment, de relever ce passage de la discussion au Sénat : — *M. Louis Martin* : « Il y a deux catégories de courses de taureaux qui sont d'ailleurs et avec juste raison différemment traitées : les courses landaises, les courses provençales qui sont autorisées, et les courses avec mise à mort qui sont délictueuses. La jurisprudence permanente de la Cour de cassation... a constamment déclaré que les courses de taureaux avec mise à mort doivent être punies et tomber sous les pénalités de la loi Grammont. Je demande qu'il soit bien entendu, mis hors de toute contestation que le droit dont on veut les frapper, et que je désirerais, pour ma part, beaucoup plus élevé, n'a pas pour objet, ni directement ni indirectement, de les protéger, et que la loi demeure avec toutes ses prérogatives et toute sa force. » — *M. le rapporteur général* : « Vous avez tout à fait raison...» — *M. de Lamarzelle* : « Il y a la Société pour la protection du cheval qui s'occupe surtout de nos vieux serviteurs. Or les courses de taureaux sont abominables bien plus pour les chevaux que pour les taureaux. Je fais cette observation parce que la Société pour la protection du cheval s'est émue en disant : imposer un spectacle, c'est, d'une certaine façon, le légaliser. Je crois, d'ailleurs, que c'est ce qu'a voulu dire tout à l'heure

notre collègue. — *M. le rapporteur général*: « Mais non, mon cher collègue, il y a certaines maisons imposées qui ne sont pas légalisées. » — *M. de Lamarzelle* : « N'abordons pas ce sujet, je vous en prie, puisque vous savez qu'on n'a jamais voulu discuter au Parlement. » — *M. le rapporteur général* : « Il vaut mieux n'en pas parler. Fermons les yeux et votons les taxes. »

C'est du bon Ponce Pilate de comédie, mais je veux croire que le célèbre procurateur romain était plus ferré sur la jurisprudence de son époque que tels de nos honorables pères conscrits sur celle de notre jour. La Cour de cassation ne dit pas que les courses avec mise à mort sont délictueuses et que les landaises et provençales ne le sont pas. Elle a dit que les taureaux et les chevaux qui servent aux corridas... ou y sont servis, sont des animaux domestiques, et que les mauvais traitements qu'ils recoivent sont punis par la loi Grammont. Dans les courses provençales, le taureau est banderillé, et poser des banderilles, c'est infliger un mauvais traitement que la loi Grammont punit aussi bien qu'elle punit l'estocade. Que la Cour suprême décide que l'art. 92 de la loi de 1920 ne fait pas d'obstacle à l'application, aux toréadors, de la loi Grammont, et demain la Société protectrice pourra faire condamner aussi bien les courses provençales que les espagnoles. Il paraît même que l'avocat de la Société a promis la chose au cours de sa plaidoirie...

Quant à la réflexion du rapporteur général : « Mais, mon cher collègue, il y a certaines maisons imposées qui ne sont pas légalisées, qu'est-ce que cela peut bien signifier ?... Et comme vont dire MM. Tellier et Philibert dans leurs rouflaquettes : « Qui vise-t-on, ici ? »

Cependant, ô ministre des Finances de juin 1920, où mettez-vous l'art. 1133 du Code civil ? Si les mises à mort n'ont pas été légalisées par l'imposition de la taxe, comment le fisc ira-t-il, en cas de refus des organisateurs de corrida, poursuivre les intérêts du Trésor ? *La cause est illicite quand elle est prohibée par la loi, quand elle est contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public,* — dit cet article. Pour que le percepteur puisse percevoir, il faut nécessairement que les mises à mort se trouvent légalisées, sans quoi sa « cause » est « illicite ». Quand Philibert et Tellier versent leurs impôts : patente et chiffre d'affaires, c'est parce que leur industrie, si elle n'est pas précisément

reconnue, en tous cas n'est pas prohibée. C'est que cette industrie ne met pas en infraction ses exploitants. Allons, mettons les pieds dans ce plat où nos législateurs sont allés se laver les mains : Tellier et Philibert ont à faire au fisc non en tant que bordeliers, mais comme débitants et logeurs en garni. Voyez-vous un moyen quelconque de faire payer aux organisateurs de corrida la taxe établie par la loi de 1920, sans la leur faire payer en tant qu'organisateurs de corrida, ès-qualité ?

§

Cependant ce n'est pas sans surprise que j'ai vu les défendeurs accepter la recevabilité de la demanderesse. Avait-elle le droit de les poursuivre ? Est-ce une pareille poursuite que l'art. 6 de la loi de 1901 a entendu autoriser en admettant les associations déclarées ou reconnues légales à *ester en justice*. L'action civile qui va déclancher l'action pénale ne leur appartient-elle pas uniquement dans le cas où elles sont *partie lésée* au sens des art. 63 et 64 du C. d'instr. crim., par exemple en cas de diffamation, ou si, sur un terrain qui leur appartient, se commet un délit de chasse ? A défaut de préjudice direct, peuvent-elles se substituer au ministère public lorsque celui-ci, pour des raisons dont il est seul juge, laisse le glaive de la loi dans son fourreau ? Le ministère public n'a-t-il pas, seul, la garde de l'ordre social ? Où est la loi qui a fait pour la Société protectrice des animaux ce qu'a fait, pour les Chambres d'agriculture qu'elle créait, la loi du 25 octobre 1919, leur donnant pouvoir d'exercer des poursuites pour fraudes ? Je sais bien qu'en ce moment la jurisprudence a tendance à admettre des interventions de la nature de celle-ci et que, à deux ou trois reprises, la Ligue contre la licence des rues a obtenu de tribunaux et de cours ce que, par arrêt du 18 octobre 1913, la Cour de cassation, après la Cour de Bordeaux, lui a refusé. Mais l'arrêt demeure dans toute sa force, et s'applique exactement à notre espèce.

Attendu que si, aux termes des art. 1, 3 et 63 du Code d'Instr. Crim., l'action civile est ouverte au profit de toute personne qui se prétend lésée par un crime, un délit ou une contravention, cette action n'est recevable et ne peut mettre en mouvement l'action publique qu'autant que la partie qui l'intente a été personnellement et directement lésée par l'infraction ;

Attendu que le *Comité bordelais de vigilance pour la protection mo-*

rale de la Jeunesse et la répression de la licence des rues, association déclarée conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 a cité en qualité de partie civile G... H... devant la juridiction correctionnelle pour le faire condamner à des dommages-intérêts comme prévenu d'avoir commis, par l'exhibition publique d'objets obscènes, le délit d'outrage public aux bonnes mœurs prévu et puni par la loi du 2 août 1882 ;

Attendu que la Cour d'appel de Bordeaux a déclaré à bon droit l'action du Comité bordelais de vigilance irrecevable faute d'intérêt, aucun préjudice ne pouvant résulter pour lui de l'infraction poursuivie ; qu'en effet reconnaître dans ces circonstances à l'association dont il s'agit le droit d'exercer une telle action serait lui attribuer un droit qui n'appartient qu'au ministère public ; qu'il suit de ce qui précède que la Cour d'appel, loin de violer les textes visés au moyen, en a fait une exacte application. (Sirey, 1920, 1, 324.)

L'aficion, mais aussi et surtout le régionalisme méridional, s'agitent autour du jugement et de son pourvoi. Certes, je ne vois pas comment la condamnation à l'amende de quelques toréadors pourrait conduire à l'interdiction gouvernementale des corridas, ni pourquoi le peuple méridional ne continuerait pas à obtenir ce qui, depuis 28 ans, lui a été concédé. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que la loi Grammont fut déclarée applicable aux taureaux et aux chevaux des mises à mort. Mais enfin, si les choses tournaient un jour au vilain, peut-être, même en n'ayant pas de goût pour les jeux sanglants de l'arène, peut-être estimerait-on que la Société protectrice s'est mêlée là d'une chose qui, juridiquement, n'était pas de son ressort.

MARCEL COULON.

SOCIÉTÉ DES NATIONS

La place et le rôle de la Société des Nations. — Dans toute assemblée délibérante, les partis tendent à former trois groupements que, pour la commodité on peut appeler la droite, la gauche et le centre. Dans les pays où deux partis se succèdent alternativement au pouvoir, ce jeu de bascule est de plus en plus gêné par les progrès du parti ouvrier. Dans l'assemblée des nations, le *Conseil suprême* représente la droite, *le Bureau international du travail* représente la gauche, et la *Société des Nations* proprement dite, le centre.

§

Le *Conseil suprême*, héritage de la guerre, se compose d'Etats

vainqueurs. Il s'est réuni assez souvent pour qu'on en connaisse la politique et la morale : les Etats sont souverains ; chacun pour soi. Ces principes se résument en une formule célèbre. A proportion de sa puissance, chaque Etat adhère à « l'égoïsme sacré ». Suivant les besoins du jour et les circonstances, les Etats négocient des traités, des ententes plus ou moins cordiales, des accords temporaires. C'est ainsi que s'est progressivement constituée la Petite Entente et que se préparent des traités de garantie. Mais les Etats craignent de se lier trop étroitement et pour une trop longue durée. Leurs rapports sont réglés par le droit international et le droit des gens qui répondent à certains sentiments, et sont rédigés en termes assez vagues pour ne pas limiter les souverainetés nationales, ni gêner les ambitions impérialistes.

La force du Conseil suprême a été en diminuant depuis la fin de la guerre. Cela est dû en grande partie à l'épuisement économique et financier de l'Europe. Mais les principes qui animent le Conseil suprême ont trouvé à Washington un magnifique terrain de manœuvre. En attendant de reprendre au grand jour leur offensive en Europe, ils ont passé l'Océan, car seuls les Etats-Unis d'Amérique sont présentement assez forts pour se permettre de pratiquer l'égoïsme sacré.

La *Société des Nations* tire en partie son origine des mêmes suspicions et rivalités qui conduisirent naguère à la conclusion de la Triple Alliance. Au cours de la guerre, les Etats ont compris qu'ils ont besoin les uns des autres, qu'ils ont des intérêts communs. Une poussée de l'opinion publique se fit sentir dans le sens d'un rapprochement entre les peuples. Pour mieux se surveiller, et dans l'espoir de conjurer de nouvelles tempêtes, les Etats se proclamèrent égaux et signèrent un Pacte.

On a pris depuis deux ans des précautions infinies pour ménager les susceptibilités nationales et leur faire accepter que les affaires, particulièrement celles qui intéressent la paix et la guerre, soient aussi examinées du point de vue de la collectivité. Le principe de la souveraineté a été maintenu, mais il ne peut plus s'exercer sans un minimum de contrôle.

Pendant la première phase, on a vu le groupe des belligérants s'opposer à celui des neutres ; les Alliés donnaient le ton. Dès le début de la deuxième Assemblée de Genève, l'antagonisme franco-britannique annonça un regroupement des partis. On vit s'effacer

un peu plus chaque jour la classification par neutres et belligérants, — et le parti des exclus (volontaires ou non) joua un rôle d'autant plus considérable que la question économique et financière domina les débats. Ces faits peuvent se traduire de la manière suivante : les rapports entre les traités et le Pacte ont changé. Pour certains Etats, les traités tendent à passer au second ou à l'arrière-plan, et tandis que le Pacte lentement se précise, la situation économique et financière retient toutes les pensées.

Pour remédier à cette situation, chaque Etat ou groupe d'Etats propose une politique. L'enchevêtrement des affaires apparaît sous l'enveloppe juridique et humanitaire. On pourrait dresser une longue liste des différends plus ou moins graves qui mettent aux prises des membres de la Société des Nations. Cependant, sur certains points, l'accord finit par se faire. Il y a quelque mérite à avoir institué la Cour permanente de Justice internationale, dont il reste à savoir comment elle fonctionnera. D'une manière générale, par l'accord des sentiments et la conciliation des intérêts, la Société des Nations cherche à raffermir un système social. Mais il est remarquable (c'est une simple constatation) que le parti ouvrier n'a point de part aux décisions du Conseil et de l'Assemblée de la Société des Nations.

Le *Bureau international du Travail* se compose de représentants des gouvernements, des patrons et des ouvriers. On entrevoit sans peine la diversité des différends et conflits qui animent cette institution pacifique. Malgré le rôle prépondérant qu'y jouent les gouvernements et patrons, l'ensemble des classes ouvrières, par une poussée continue, ébranle les souverainetés nationales. A l'aile gauche de la Société des Nations, le Bureau international du Travail cherche à adapter les revendications ouvrières au système social. Mais une partie du « prolétariat », communistes en tête, échappe à son contrôle et la troisième conférence internationale du Travail, tenue à Genève du 25 octobre au 18 novembre 1921, de même que l'histoire de la République des soviets, a souligné l'antagonisme grandissant entre la classe des ouvriers et celle des paysans. Entre la droite qui le craint et l'extrême gauche qui le combat, le B. I. T. est, ou tend à être, sur le plan théorique, le pivot de la transformation sociale, pourvu qu'on n'entre pas dans l'ère de la violence.

§

Certains Etats font partie du Conseil suprême, de la S. d. N. et du B. I. T ; d'autres de la S. d. N. et du B. I. T. ; d'autres seulement du B. I. T. ; d'autres enfin sont mis au ban de la société ou font bande à part. Cet état de choses est en même temps l'image et la cause d'un grand désordre. Aux différends et conflits qui éclatent à l'intérieur de chacun des trois groupements s'ajoutent ceux qui mettent aux prises la droite et le centre, le centre et la gauche. Il arrive que le même gouvernement joue double et triple jeu, sans qu'il faille l'attribuer à la seule hypocrisie.

Des membres de la droite ont encouragé la guerre gréco-turque dans le moment même où à Genève ils dissertaient sur le désarmement et la paix. On a vu des membres de la droite préparer des traités de garantie (avec clauses secrètes), comme avant la guerre. Car si les gouvernements, en signant le Pacte, ont fait un pas en avant dans la voie nouvelle, ils en ont fait deux en arrière par leur interprétation de certains articles du Pacte.

Au sein même de la Société des Nations une lutte sourde est engagée. La Société proprement dite cherche à rétablir l'équilibre rompu par la guerre et à raffermir le système social. Dans ce dessein, elle a convoqué la Conférence économique et financière de Bruxelles. Cette conférence s'est prononcée contre l'étatisme et a formulé diverses recommandations. On peut, dire d'une manière générale, qu'il n'a été tenu aucun compte des avis fortement motivés des experts, et que les gouvernements ont pris le contre-pied des recommandations de la Conférence de Bruxelles. Peut-être ne pouvaient-ils pas faire autrement. Le fait est qu'ils s'en sont tenus au principe : chacun pour soi. Ce fait met en lumière le conflit entre le centre et la droite. Voyons maintenant le conflit entre le centre et la gauche.

La Conférence de Bruxelles a montré la place centrale qu'occupe, parmi les problèmes à résoudre, le problème de la production. Le rétablissement de la situation économique et la réorganisation de la production, si on les envisage dans leur ensemble, exigent entre autres deux mesures : la diminution des salaires et l'augmentation des heures de travail. Or ces mesures sont peut-être impossibles à appliquer et en tout cas toute la politique du Bureau international du Travail est dirigée contre elles.

§

Les rapports entre la droite, la gauche et le centre dépendent dans une large mesure de la composition des classes sociales à l'intérieur de chaque pays. A cet égard, les pourparlers qui précèdent la Conférence de Gênes fournissent des précisions et des vérifications.

L'Angleterre n'attend pas grand'chose des réparations. C'est elle qui veut aller à Gênes, sous la pression des hommes d'affaires et du parti ouvrier. Les dirigeants s'imaginent ou feignent de croire que l'exploitation des ressources russes créera des débouchés et produira de gros bénéfices. Il faut avoir l'air de faire quelque chose.

Les vues de la France sont toutes différentes. Depuis quelques mois une campagne systématique est menée contre elle. On l'accuse d'être réactionnaire, impérialiste, etc. Ces accusations signifient simplement que les interêts de la France gênent les intérêts d'autres Etats, ceux de l'Empire britannique un peu partout dans le monde, ceux de l'Italie dans la Méditerranée et dans les Balkans. La France ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre. La créance sur l'Allemagne, quoi qu'elle vaille, est du moins inscrite dans des traités et vaut plus que des gains hypothétiques en Russie. Grâce à la classe paysanne, grâce aussi à un certain esprit militaire que la guerre a utilement réveillé, la situation sociale est plus stable en France que dans beaucoup d'autres pays. Pour ces raisons, la France se méfie de la Conférence de Gênes et demande des précisions avant d'y aller.

La participation de la Société des Nations et du Bureau international du Travail à la Conférence de Gênes présente certains avantages. Il serait fâcheux que les Etats prissent l'habitude de se réunir à Washington, à Gênes et autres lieux pour y résoudre des problèmes en vue desquels précisément la Société et le Bureau ont été institués. En outre la S. d. N. et le B. I. T. ont un règlement, des traditions et une documentation qui facilitent leur fonctionnement, tandis que les conférences qui se réunissent sur convocation d'un Etat ou du Conseil suprême sont abandonnées à tous les hasards de l'improvisation.

Par contre, la S. d. N. et le B. I. T. peuvent, par leur composition même et leur fonctionnement, limiter fâcheusement et gêner la liberté des décisions à prendre. D'autre part, l'échec de

la conférence porterait atteinte à leur crédit. Et il faut bien compter avec un échec possible de la Conférence de Gênes. Déjà un syndicat international est à l'œuvre. Les opérations financières qu'il prépare se ramènent en définitive à un vaste drainage de l'épargne.

Comme les actions en Bourse, les actions de la Société des Nations subissent des hausses et des baisses. C'est un baromètre qui permet de prévoir les changements de l'atmosphère économique et sociale.

PRICE HUBERT.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Général Maitrot : *La prochaine Guerre*, Alcan.

M. le général Maitrot vient d'écrire un petit livre intitulé : **La prochaine Guerre**. J'avoue que ce titre m'a laissé rêveur. Ne semble-t-il pas qu'il y ait une sorte d'inconscience, et même d'inconvenance, pour des hommes de notre génération, après l'effrayante saignée dont nous avons failli mourir, à parler de la prochaine guerre? Il y a de bons esprits, ou réputés tels, qui vous en entretiennent comme d'un événement prochain, inéluctable. Ils en parlent avec une sérénité qui vous stupéfie, comme d'une pilule amère à avaler, mais dont l'absorption amènera la guérison complète d'une société désorbitée. Il est vrai que les bons esprits qui parlent ainsi sont, en général, d'un âge propre à les mettre à l'abri du chaud et du froid. La prochaine guerre, à notre avis, est un sujet de méditation, qu'il faut laisser à nos enfants ou à nos petits-enfants. Cela ne nous regarde plus. Les hommes de notre temps ne devraient s'employer qu'à une tâche, celle de faire connaître la manière dont la dernière guerre a été conduite, afin que, mieux informées, les générations futures ne recommencent plus les mêmes errements. Mais il semble bien qu'une pareille tâche préoccupe peu les hommes que la guerre a maintenus au pinacle et qui ont été les témoins de toutes les péripéties de cette longue lutte. Des questions de camaraderie, de convenances personnelles, de solidarité sociale les rendent, sur ce chapitre douloureux, muets comme des carpes. Ils préfèrent nous donner le change, en passant l'éponge sur le passé, et nous entretenir uniquement d'un avenir, dont ils n'auront cer-

tainement pas la charge. Leur belle découverte, à l'heure actuelle, est que la prochaine guerre aura un caractère scientifique. Quelle nouveauté ! Comme si les modalités de la guerre n'avaient pas toujours évolué avec les progrès mécaniques. Une telle affirmation est sans doute utile pour ramener à la prospérité les industries de guerre qui sont, paraît-il, dans le marasme. Comment cela ne serait-il pas, après une débauche de production, comme celle de ces cinq dernières années ? Tous les ans ne peuvent cependant pas être des années de vaches grasses. Il faut se faire une raison. Mais ce caractère scientifique que l'on veut ainsi réserver aux modalités de la prochaine guerre est tout à fait capable d'impressionner. Il y a des gens, dont la bouche s'arrondit en cul de poule dès qu'ils parlent de science. Ils éprouvent le frisson sacré. Il est aisé de leur donner à croire que le généralissime de la prochaine guerre sera un chimiste et qu'il suffira de laisser choir du haut des airs des boîtes de gaz comprimé pour pulvériser des régions entières et décider ainsi de la guerre. Qu'un esprit chimérique, rompu aux spéculations de cabinet se laisse aller à de telles rêveries, cela peut s'expliquer, mais qu'un militaire aussi clairvoyant que M. le général Maitrot en vienne à ne voir la guerre que sous ce seul aspect, il y a là un symptôme inquiétant.

M. le général Maitrot est parmi ceux qui avaient annoncé l'invasion allemande par la Belgique. Au lendemain de la guerre, il a montré dans une étude, dont nous avons parlé ici même, la nécessité et la possibilité de ramener la durée du service militaire à un an. Il a donc donné des preuves de clairvoyance. Peut-on dire qu'il se montre aussi clairvoyant aujourd'hui, en nous présentant ce tableau de la prochaine guerre ?

Si l'on veut réfléchir que les avions réalisent des vitesses pratiques de 200 kilomètres à l'heure, on voit qu'il ne leur faudrait que trois heures pour atteindre Paris ou le Creusot en partant de la rive droite du Rhin, et ainsi la capitale de la France et les établissements qui sont l'âme de notre défense pourraient être anéantis en quelques heures, sans lutte et sans résistance possibles...

On emploiera même, dans ce cas, des récipients de grande capacité, dans lesquels auront été fortement comprimés des gaz toxiques *qui noieront des contrées entières sous des nuages empoisonnés*.

M. le général Maitrot est persuadé que « l'usine d'Oppau a

été détruite par un gaz ou un explosif que les Allemands cherchaient, en vue de la revanche ». Que la grande majorité des Allemands pensent à la revanche, nous paraît chose toute naturelle. Ils ont été vaincus ; il serait vraiment extraordinaire qu'ils se montrassent satisfaits. Mais qu'ils soient libres de fabriquer en grand des gaz toxiques, comme à Oppau, ainsi que le pense le général Maitrot, cela est tout autre chose. Que penser alors des gouvernements alliés qui tolèrent une pareille fabrication ? Que font nos commissions de contrôle, si de tels faits échappent à leur surveillance ? Elles sont cependant assez nombreuses et assez bien rémunérées pour travailler avec conscience. M. le général Maitrot prétend nous révéler encore ceci :

La puissance des établissements Krupp est énorme. *On dit* qu'ils emploient actuellement 50.000 ouvriers, au lieu de 10.000 en 1914. Lorsque les troupes de von Lukow sont arrivées à Essen en 1919, pour occuper le bassin de la Ruhr, elles n'avaient pas d'artillerie. Elles en sont reparties avec un matériel neuf, qu'elles essayèrent de dissimuler en le recouvrant de bâches usagées.

Vraiment, voudrait-on nous donner à croire que les usines Krupp purent, pendant les quelques jours de l'occupation du bassin de la Ruhr par les troupes de Von Lukow, mettre au point un matériel d'artillerie tout neuf ? Notre crédulité a des bornes.

En tout cas, voici un autre son de cloche, qui ne remonte pas à 1919. M. Jouhaux rendait compte, le 27 février dernier, d'une visite qu'il a faite dans toutes les usines de guerre allemandes. Voici ce qu'il nous dit sur les établissements Krupp :

A Essen, les transformations ont été considérables et rapides. Maintenant c'est une immense fabrique de matériel pour les chemins de fer... (1)

Qui faut-il croire ? M. Jouhaux ou M. le général Maitrot ? Il peut sembler, en la circonstance, que la documentation de M. Jouhaux soit plus récente et plus sûre que celle de M. le général Maitrot. Ce dernier rend enfin un hommage, qui nous paraît assez inattendu, aux chimistes allemands. Nous penserions plutôt, nous, à les livrer à la justice populaire.

(1) Conférence sur l'Allemagne et le désarmement sous les auspices de l'Association française pour la Société des Nations, et sous la présidence de M. Appell, recteur de l'Académie de Paris.

Pour conclure, on nous demande simplement de posséder la maîtrise de l'air. « Le jour où les Allemands sauront que nous pourrons, en représailles, brûler leurs grandes villes et les ruiner à tout jamais, ils ne bougeront plus. » Le moyen est radical, et j'admire l'aisance avec laquelle M. le général Maitrot présente de pareilles suggestions. Nous avons décidément fait des progrès, depuis 1914, en sauvagerie. Mais on n'est pas obligé de suivre ce bouillant homme de guerre, et nous lui demanderons s'il ne croirait pas plus efficace, pour nous préserver d'une agression aérienne allemande, de faire admettre d'abord l'Allemagne parmi la Société des Nations, puis à faire interdire par celle-ci tous bombardements aériens, de quelque nature qu'ils soient. L'Allemagne se trouverait ainsi tenue d'observer un engagement, qui lierait toutes les nations. Non, nous ne pouvons admettre, pour notre part, que la prochaine guerre revête un caractère de cruauté inutile, plus violent encore que nous ne l'avons vu. Il est profondément regrettable de voir des militaires qui, hier encore, réprouvaient avec horreur de telles méthodes de guerre, se montrer aujourd'hui prêts à s'y résigner, et presque à les prôner. C'est affaire aux Gouvernements, — on peut les excuser de ne point s'en être avisés encore, — de limiter les moyens de destruction et de ramener la guerre à ce qu'elle était dans le passé. La Société des Nations, enfin, n'est pas au terme de ses travaux; elle manquerait à son mandat si elle n'arrêtait pas les mesures nécessaires pour mettre les populations à l'abri de la folie criminelle des chimistes aux gages de la mercante de guerre. Nous ne cessons pas, pour nous, de croire à des temps meilleurs (1).

Mémento. — *Le Général Comte de Maugny*, par son petit-fils (in-16. Perrin), histoire de l'une des figures militaires les plus sympathiques de la Savoie, à la veille de l'annexion de cette province. — *Revue d'Etudes Militaires* (bi-mens., Boulevard Beaumarchais, 5). Se propose de faciliter les études parmi les milieux d'officiers. — *Revue Maritime* (décembre), Ing. d'art. Crémieux. Le rôle de la Marine dans la défense des côtes. — L.-V. Marie. D'Estaing aux Antilles, etc.

JEAN NOREL.

(1) Les accords de Washington viennent, d'ailleurs, d'interdire l'usage des gaz asphyxiants.

QUESTIONS COLONIALES

Charles Régismanset : *Le Miracle français en Asie*, G. Crès et Cie. — Mémento.

L'auteur du **Miracle français en Asie** me touche vraiment de trop près pour que je puisse écrire tout le mal ou même tout le bien que j'en pense. Mais la personnalité de l'auteur importe assez peu en l'espèce. En la circonstance, ce n'est même point l'œuvre qui est intéressante, mais l'objet auquel elle est consacrée, savoir, notre belle possession d'Extrême-Orient. Dès qu'il s'agit d'exposer sa rapide évolution sous notre domination, le terme *miracle* peut, sans exagération aucune, être employé. Si la mode n'était point passée des grands poèmes didactiques, l'Indochine mériterait, sans aucun doute, d'inspirer un de ces poèmes. Mais le temps n'est plus au lyrisme. Aussi bien, une œuvre aussi admirable que celle que la France a réalisée en Extrême-Orient n'a-t-elle point besoin d'être célébrée lyriquement. L'exposé objectif suffit. Les faits n'appellent point de longs commentaires. Ils possèdent la meilleure éloquence, celle de la *réalisation*. Il ne pouvait être question toutefois de donner au lecteur une encyclopédie indochinoise. L'Indochine, d'ores et déjà, constitue un monde dont la description détaillée dans tous les ordres de l'activité humaine, politique, économique et sociale, emplirait une bibliothèque. C'est qu'une des caractéristiques de la vie moderne, même exotique, c'est bien une infinie complexité. Il a donc fallu se borner à établir un bilan, à montrer l'Indochine, fille majeure de la France, et prendre date. Un premier chapitre est consacré à délimiter nettement *le miracle* dans sa réalisation actuelle. C'est l'exposé historique de notre installation en Extrême-Orient, le récit de l'époque héroïque de Pigneau de Béhaine à nos jours en passant par Jean Dupuis et Francis Garnier ; puis, les grandes lignes de l'organisation administrative, l'énumération des énormes ressources économiques, le développement du commerce et de l'industrie, la progression des recettes indochinoises, les travaux entrepris, l'œuvre d'enseignement, l'importance des capitaux investis. Ainsi s'établit et s'ordonne le fait indéniable que représente à cette heure la prospérité indochinoise et dont l'aide fournie à la métropole par la colonie durant la guerre constitue la preuve la plus éclatante. Mais l'Indochine ne saurait être étudiée en dehors du milieu géo-

graphique et ethnique auquel elle appartient. C'est précisément la place qu'elle occupe *au cœur de l'Orient* qui lui donne aujourd'hui toute son importance.

Sur la foi d'Onésime Reclus, certains, jadis, ont pu croire que la France aurait intérêt à « lâcher l'Asie » pour se consacrer uniquement à l'Afrique. Ils pensaient que notre effort ainsi limité serait plus fécond, qu'au surplus, notre faible natalité nous interdisait une action dispersée sur tous les points de l'Univers. C'était là une lourde erreur. Notre empire colonial, tel qu'il est constitué à cette heure, est *un bloc*. Nous ne devons en négliger aucune partie, car ce qui constitue sa valeur, c'est précisément son universalité. Au reste, si la France se résignait à abandonner l'Indochine, elle perdrait la face, comme on dit dans le Céleste Empire. Qui ne voit, en effet, que tous les ressorts de l'activité humaine se tendent désormais vers l'Extrême-Orient ? A travers toutes les brumes qui recouvrent encore ce qu'on pourraitappeler « les mystères de Washington », c'est ce fait qui ressort éclatant. Sans même adopter toutes les conséquences de la thèse de M. Demangeon sur le déclin de l'Europe, il est certain que, depuis la guerre, des courants nouveaux se sont créés, qu'il y a un déplacement de l'axe économique et politique du monde vers le Pacifique. Des intérêts en jeu nous certifient l'importance des rivalités anglaises, américaines et japonaises endormies en apparence dans un accord où la France n'est intervenue que bonne quatrième. Cette intervention de la France s'imposait. Il faut savoir gré à nos délégués qui l'ont obtenue. Notre pays, en effet, ne saurait se désintéresser du problème du Pacifique, et l'Indochine est la sentinelle avancée qui veille pour affirmer ses droits. La France a commencé une œuvre de civilisation qui doit être poursuivie et terminée, œuvre à laquelle elle est prédestinée par ses traditions, par sa culture. Son devoir est net : sa présence en Asie est une nécessité nationale et vitale. Tout cela, dira-t-on, était assez évident ? Peut-être? Il est des évidences qu'il n'est pas mauvais de remettre de temps à autre en lumière. L'Indochine, bien située dans son milieu, il convenait d'en étudier *le terroir et les races*. Le terroir doit sa principale originalité à son orographie qui explique partiellement son histoire. Quant aux races, leur diversité est grande. L'exposé de leur *passé millénaire* montre suffisamment qu'à toutes les époques de l'histoire, les

Annamites et les Cambodgiens, profondément divisés, n'ont jamais su conserver de façon durable leur indépendance. On peut donc affirmer, sans la moindre ironie, que la tutelle française constitue leur meilleure sauvegarde. A l'heure où s'imposait cette tutelle politique et morale, quelle était l'attitude spirituelle des Français, comment « comprenaient-ils » les choses et les êtres de leur colonie, tel est l'objet du chapitre intitulé *l'Interprétation occidentale*. Une idée à priori domine ce chapitre, c'est celle de l'impuissance relative de nos compatriotes à s'extérioriser, à sortir d'eux-mêmes pour comprendre les âmes étrangères. L'apriorisme même de cette conception mériterait peut-être amendements et, tout au moins, discussion. Est-il absolument désirable que le dominateur, pour œuvrer, s'assimile au dominé? Je ne le crois pas, je ne le crois plus, ou mieux... je le crois moins. Dans un cas, en somme, il y a soumission de l'artiste au milieu qu'il s'efforce de faire revivre après s'en être imprégné ; dans l'autre, il y a domination du milieu et des êtres par l'artiste qui, demeurant le maître, l'Européen de race supérieure, les juge et en donne l'interprétation selon sa vision personnelle. La seconde formule est peut-être préférable. Elle cadre mieux en tout cas, avec notre tempérament national : les œuvres mêmes que l'Indochine nous a inspirées, sauf quelques très rares exceptions, en administrent la preuve. Quoi qu'il en soit, il n'est pas vain de prétendre que la connaissance artistique de l'Indochine doit nous aider à y préparer *la conquête des esprits et des cœurs*. Cette conquête, au stade de l'évolution des idées morales auquel nous sommes parvenus, il est impossible de ne point la poursuivre si nous voulons que notre œuvre soit durable, vaille *in æternum*.

L'heure n'est plus des dominations brutales. Selon l'admirable formule de M. Albert Sarraut, la France doit justifier son règne à force « de bienfaits et de sacrifices ». Le principal bienfait consistera évidemment dans le développement des œuvres d'enseignement dont la diffusion de mieux en mieux, et de plus en plus généreusement assurée, permettra la conquête morale définitive de nos sujets. Il ne s'agit point, d'ailleurs, pour humanitaires que soient nos intentions, de laisser là toute prudence. Avant notre installation, les Annamites, — l'étude de leur passé l'a clairement montré, — ont toujours ignoré la paix publique. Nous leur avons donné *la paix française*, moins majestueuse peut-être, mais plus

douce, plus humaine, assurément, que l'antique paix romaine. Pour maintenir cette paix, il faut une bonne justice. A l'organisation de cette bonne justice, l'administration française a donné tous ses soins. De tout ce qui précède, il ressort que la France a fait tout ce qu'il fallait pour assurer à ses sujets d'Indochine le maximum de sécurité morale. Mais, il faut bien reconnaître que cette sécurité morale ne serait qu'un leurre si elle n'avait point pour base un sérieux bien-être matériel. Aussi bien, et en même temps que nos administrateurs organisaient l'Indochine, ont-ils eu pour objectif perpétuel de la conduire *vers plus de richesses.* Cet enrichissement progressif et continu a été obtenu par la réglementation de la main-d'œuvre, par les encouragements donnés au commerce, à l'agriculture, surtout, par le développement des grands travaux publics, et, naturellement, des chemins de fer. En vue de l'achèvement de la ligne Vinh-Donghà, un emprunt local en piastres autorisé par la loi du 20 juin 1921 est même actuellement en voie d'émission. Si l'on considère que l'ensemble des divers budgets indochinois pour l'exercice 1922 atteindra presque le milliard et que la seule Cochinchine a exporté en 1921 plus de 1.500.000 tonnes de riz représentant une valeur d'un milliard de francs, il faudra bien proclamer que la richesse indochinoise est une sérieuse réalité et que le miracle matériel est à la hauteur du miracle moral. Une telle réussite de la colonisation française en Extrême-Orient autorise tous les espoirs comme elle légitime tous les orgueils. Si parfois il se trouve des Français pour critiquer l'œuvre ainsi accomplie, consolons-nous en pensant que les étrangers la jugent mieux, et que lord Northcliffe, notamment, l'a proclamée « incomparablement belle ». J'ajoute qu'une telle réussite est la meilleure garantie pour l'avenir de *l'achèvement du miracle*, et qu'on est fondé à s'écrier avec le maréchal Lyautey: « Soyons indochinois de toute notre foi ! » Au reste, cette foi ne doit point être aveugle et nous empêcher d'apercevoir les nuages qui peuvent faire ombre au tableau. La perspective de la suppression des ressources tirées de la régie de l'opium est une de ces ombres. Souhaitons que le gouvernement trouve enfin l'énergie suffisante pour la dissiper en s'affranchissant une fois pour toutes du réseau de réglementations saugrenues dont accouchent périodiquement les servants de la Société des Nations. Si on n'y prend point garde, nous assisterons insensiblement à *l'émiettement de*

la souveraineté nationale sous couleur d'ententes internationales. A chaque conférence nouvelle, la France laisse quelques plumes. Est-ce là le prix de la Victoire ? Une autre ombre pourrait obscurcir le ciel indochinois du fait des difficultés inhérentes au régime monétaire. L'auteur du *Miracle français en Asie* témoignait à cet égard quelques appréhensions. Mais, au moment même où son livre paraissait en librairie, il trouvait tous apaisements sur ce point, le cours forcé de la piastre venant d'être supprimé en Indochine. Heureuse Indochine ! Elle revient, grâce aux habiles mesures et aux initiatives hardies prises par M. Maurice Long, à un régime monétaire normal, et toutes les opérations de remboursement de piastres à la Banque de l'Indochine et de frappe de nouvelles piastres terminées, elle conserve un avoir non employé d'environ 120 millions de francs ! Il faut finir sur ce trait qui précise sans la diminuer l'œuvre accomplie par la France en Extrême-Orient, œuvre puissante et durable qui, comme l'a éloquemment proclamé M. Albert Sarraut, « se dresse impérissablement, au cœur de l'Asie frémissante et vaste, comme un exemple et une leçon ineffaçable de ce que peut le génie de lumière, de force fertile et de bonté de notre race ».

Mémento. — L'article que j'ai publié dans le *Mercure de France* du 15 février dernier sous le titre *Littérature et Colonies* m'a valu de nombreuses lettres émanant de coloniaux. Un de mes correspondants, entre autres, après avoir émis le regret que l'Académie Goncourt eût couronné *Batouala*, « livre sottement anticolonial », m'écrit : « Les Perses, au dire d'Hérodote, délibéraient ivres sur les affaires importantes et les examinaient à nouveau à jeun. Au contraire, ce qu'ils avaient décidé à jeun ils le revisaient ivres. Comment procèdent donc les Goncourt ? » J'avoue l'ignorer : à eux de répondre ! Mais, pour parler encore de *Batouala*, quoi que je puisse penser de cet ouvrage, je ne saurais en aucune façon m'associer à ceux qui voudraient voir infliger une sanction administrative à son auteur. M. René Maran a écrit son livre, j'en suis convaincu, avec la plus entière bonne foi et, à coup sûr, sans escompter pareille publicité ! Qu'on ne le persécute pas trop, si l'on ne veut pas que sa gloire grandisse démesurément et que, bientôt, la célébrité de Batouala ne fasse oublier sur l'écran celle d'Antinéa ou de Charlot.

CARL SIGER.

HAGIOGRAPHIE ET MYSTIQUE

Georges Goyau : *Figurines Franciscaines*, Laurens. — Mémento.

M. Georges Goyau, justement notoire, depuis longtemps, par

ses travaux sur l'Eglise catholique en Allemagne et particulièrement sur le Kulturkampf au temps de Bismarck, vient de faire diversion à ses études habituelles en publiant une série de notices consacrées à de grands mystiques qui furent jadis les flambeaux de la chrétienté.

Ces **Figurines Franciscaines**, ce sont, en quelque sorte, des portraits en raccourci. Les détails biographiques étant laissés dans la pénombre, on trouve surtout ici, sous une forme habilement condensée, les particularités psychologiques qui spécialisent chacun des Saints évoqués dans ce livre. Un lien les réunit : tous appartiennent à la grande famille franciscaine, tous procèdent de l'esprit de saint François d'Assise.

Comme il sied, le volume s'ouvre sur le père commun à tous : saint François lui-même. M. Goyau a réussi à donner, en un petit nombre de pages, les traits les plus essentiels de cette admirable figure et montrer à quel point, si imprégnée de lumière surnaturelle, elle demeure néanmoins profondément humaine. Il a trouvé les termes qu'il fallait pour rappeler son amour de la nature comme son ardente charité à l'égard de tous les hommes, soit que ceux-ci se conforment à l'Evangile, soit qu'ils errent dans les ténèbres visqueuses du péché.

Deux exemples feront saisir la *manière* de M. Goyau. Faisant allusion à l'incomparable *Cantique du Soleil*, il écrit :

> Saint François aimait la nature comme une occasion constante de bénir le créateur. « Le matin, disait-il, lorsque le soleil se lève, tous les hommes devraient louer Dieu qui a créé cet astre pour leur profit, car c'est à lui qu'ils sont redevables de toutes choses. Et le soir, lorsqu'arrive la nuit, tous les hommes devraient louer Dieu pour la création de notre frère le feu qui leur donne lumière pendant l'obscurité. » Et, dans les couvents de l'Ordre, les jardiniers devaient faire s'épanouir « nos sœurs les fleurs » pour que leur beauté excitât à louer Dieu. Il aimait aussi dans la nature, et avec une subtile tendresse, toute une série de symboles sous lesquels il discernait, à sa façon, quelque chose de Dieu. L'eau, par exemple, « cette sœur très utile et humble et chaste », lui rappelait le baptême et la purification par la pénitence.... Tout arbre lui rappelait la Croix, ce bois mort sur lequel la mort produisit la Vie. Il ne marchait sur les rochers qu'avec précaution, parce qu'ils le faisaient souvenir de cette pierre symbolique, — la pierre d'Angle : Jésus-Christ.

Saint François d'Assise fut un grand poète. De là, sans doute,

la séduction qu'il exerce sur les intelligences les plus diverses. Certains même voudraient le tirer à eux et, comme le dit M. Georges Goyau, le réclamer comme un soi-disant précurseur. Il ajoute :

Notre époque réservait à saint François une étrange fortune. Tous croient le connaître ; tous croient le comprendre. Les artistes attachent leurs regards à son regard, et les dévots attachent leurs pas à ses pas. Un certain dilettantisme s'engoue de lui, comme d'un personnage à la mode. La piété chrétienne, impatiente d'action, éprise d'apostoliques conquêtes, se groupe de plus en plus sous les auspices de ce maître. Les panthéistes, en leurs pâles et souvent prétentieuses rêveries, se plaisent à saluer dans saint François l'âme qui sut communier avec la nature et entrer en contact avec l'Ame universelle. Le protestantisme lui fait des coquetteries. Volontiers il découvrirait je ne sais quoi d'hérétique ou de semi-schismatique dans sa joyeuse et féconde liberté d'enfant de Dieu...

Rien de plus chimérique que ces déformations intéressées. Saint François ne peut pas être considéré comme un panthéiste, lui qui vivait dans la connaissance intime du Dieu tout *personnel* conçu par le catholicisme, lui qui *voyait* sans cesse N. S. Jésus-Christ et qui reçut la faveur de reproduire ses stigmates. Pour le protestantisme, comment aurait-il pu l'annoncer ? Sa doctrine demeura toujours rigoureusement conforme à celle de l'Eglise véritable. Il ne se soucia jamais de se forger une religion individuelle et, dans sa Règle, il recommande la soumission au clergé.

M. Goyau montre parfaitement tout cela. Mais il s'est lui-même peut-être un peu trompé quand il signale en saint François une espèce de démocrate. La démocratie se base sur les Droits de l'homme, que M. Goyau définit avec raison « une fantasmagorie abstraite ». Pour saint François, il n'y avait pas de Droits-de-l'homme. Il y avait les droits de Dieu et les devoirs des hommes. La démocratie se manifeste par le goût de la médiocrité intellectuelle, engendre le culte de l'envie, saint François préconisait l'amour d'autrui et l'exhaussement au-dessus de soi-même. C'est pourquoi M. Georges Goyau a mieux fait d'écrire en terminant son esquisse :

Le *Poverello* d'Assise peut devenir, en notre âge, comme il le fut en son temps, l'artisan des saines et vraies nouveautés, celles qui sont filles du passé chrétien et qui, grâce à cette filiation, se présentent avec un reflet d'éternité. Il fut chrétien jusqu'à épuisement ; il fut intransigeant dans les applications pratiques de son christianisme ; il en dédui-

sit toutes les conséquences sociales. Il fut large, familier, universellement sympathique. Il fit comprendre, par son exemple même, que l'intransigeance dans la doctrine n'éteint pas le rayonnement, que l'ascétisme n'amortit point l'éclat du sourire et que la sévérité du réformateur n'exclut point la gaîté ni les *alleluia*. Le seul nom de saint François crée une atmosphère. Et c'est en suivant ses idées que nous ressusciterons cette atmosphère autour de nous..

A coup sûr. Mais il aurait fallu spécifier que la vraie liberté, bien comprise, implique la soumission à la Toute Puissance de Dieu, le silence imposé aux passions par l'ascétisme et l'oraison d'amour. Mais, ni chez les incrédules, ni chez les catholiques le courant social ne semble prendre cette direction. C'est regrettable pour l'avenir de l'humanité....

Dans la suite du volume, M. Goyau étudie les figures suivantes : sainte Claire d'Assise, *la pauvre dame* ; saint Bérard et ses compagnons, *les premiers Martyrs marocains* ; saint Antoine de Padoue, *Dieu et les animaux à la rescousse de l'éloquence franciscaine* ; sainte Rose de Viterbe, *une fille d'Italie devant la tyrannie germanique* ; saint Bonaventure, *l'offrande de la science par l'amour* ; sainte Marguerite de Cortone, *la société civile et la société religieuse pacifiées par une pécheresse* ; la Bienheureuse Angèle de Foligno, *un témoin de la grandeur et des humiliations divines*; le Bienheureux Raymond Lulle, *un messager du Christ auprès de l'Islam* ; saint Roch, *un pèlerin vainqueur de la peste*; le Bienheureux Odoric de Pordenone, *un missionnaire à travers l'Asie* ; la Bienheureuse Jeanne de Maillé, *les dépouillements d'une châtelaine* ; sainte Françoise Romaine, *une orante chargée du salut de Rome* ; saint Bernardin de Sienne, *le Renouveau social par l'apostolat du nom de Jésus* ; sainte Colette de Corbie, *une rénovatrice de l'esprit franciscain* ; saint Jean de Capistran, *un moine aux avant-postes de l'Europe* ; le Bienheureux Bernardin de Sienne, *un organisateur d'assistance*; la Bienheureuse Jeanne de France, *une reine devenue nonne* ; saint Félix de Cantalice, *un carnaval à Rome troublé par l'âne des Capucins* ; saint Pascal Baylon, *un champion de l'hostie* ; saint Léonard de Port-Maurice, *la purification de la Corse et la prédication du chemin de la Croix*.

Très différentes par leur caractère et leur rôle dans la société, ces personnalités portent toutes la marque franciscaine par excel-

lence : l'humilité. Ce n'est pas un des moindres mérites de M. Georges Goyau d'avoir su le souligner dans tous ses portraits. Chez quelques-uns aussi son livre signale ce sentiment de la nature qui se manifeste d'une façon si exquise, chez saint François d'Assise. Ils ne croient pas que les animaux soient exclus de la Rédemption. « Mes biens chers frères, disait saint François aux oiseaux, vous devez beaucoup à Dieu et il faut que partout et toujours vous le célébriez. » Près de Rimini, les poissons venaient se grouper devant saint Antoine de Padoue, en auditeurs respectueux. Et, en prêchant, le Saint « semblait répéter au Créateur l'hymne primordial de la Création ».

M. Goyau a également fort bien parlé de saint Bonaventure, le grand docteur de la Mystique dont les écrits ont une portée équivalente à celle des œuvres de sainte Térèse et de Saint Jean de la Croix.

Par lui, dit l'auteur, la science devient un acte d'amour et un fruit de l'amour. Eprise de Dieu, elle le chercha en tout et partout, comme origine et comme fin, et elle le trouva. Arrière la concupiscence du savoir, redoutée par le Saint d'Assise comme une forme coupable de complaisance en soi-même. La science de Bonaventure ne se complaisait qu'en Dieu et ne voulait être qu'un itinéraire vers lui. Suis-je plutôt une science spéculative ou plutôt une science pratique ? se demandait Dame Théologie, et ses dévoués, à cet égard, se disputaient entre eux. Mais par-dessus leurs ébats planait la voix de Bonaventure proclamant que la théologie était une science *affective*. Il voulait indiquer par là que les vérités théologiques devaient exercer sur la volonté d'assez puissants attraits pour l'attacher et l'unir à Dieu de toute la force d'un lien d'amour.

Non seulement le livre de M. Goyau est d'une lecture attachante, mais encore il est illustré de reproductions fort bien faites d'après des miniatures contemporaines de chaque Saint, ou d'après des tableaux dus à Zurbaran, Borgognone, le Guerchin, etc. Ces *Figurines franciscaines* plairont aux fervents de la Mystique comme aux amateurs d'éditions d'art.

Mémento. — Abbé de Margon : *Lettres sur le confessorat du P. Le Tellier*, publiées par J. de Recalde, 1 vol., Librairie moderne. — L'abbé de Margon, au XVIIe siècle, servit puis combattit les Jésuites. Ses lettres, où règnent une certaine malveillance et de la partialité, ont servi de prétexte à M. de Recalde pour mener campagne contre la Compagnie de Jésus. Il ne semble pas que ce volume, aussi agressif que les pré-

cédents, soit de nature à beaucoup émouvoir les partisans des Jésuites.

Lanoë-Villène : *Les sources de la symbolique chrétienne*, 1 vol., Fischbacher. — Travail sérieux, très documenté et rédigé dans un style cursif qui en rend la lecture assez attrayante. Les amis de l'Eglise adopteront volontiers la conclusion de l'auteur, d'autant qu'elle se base sur des études consciencieuses : « Il ne faut pas dire, comme on l'a insinué dans quelques livres, que les Juifs et les chrétiens ont détruit en Occident une société admirable qui brillait d'un vif éclat, car c'est une contre-vérité. Quant à la société que l'Eglise du Christ a construite sur les ruines de l'ancienne, on ne peut non plus sérieusement mettre en doute qu'elle lui soit supérieure infiniment... L'avènement du christianisme fut, pour le sang de l'humanité, un régénérateur souverain, sans lequel sa chair, depuis longtemps, serait tombée en pourriture ainsi que son esprit dans l'imbécillité. »

Charles Guignebert : *La vie cachée de Jésus*, 1 vol., chez Flammarion. — Avec un grand appareil d'érudition, et d'après les méthodes germaniques, M. Guignebert s'efforce de démontrer que les quatre évangélistes furent des menteurs plus ou moins inconscients, dont l'autorité ne tient pas devant celle de Loisy, de Schmiedel, de Grützmacher, de Soltau, de Klastermann et autres flambeaux de l'exégèse anti-chrétienne. Petit travail passablement soporifique.

A. Lugan : *L'enseignement social de Jésus ; t. I, les grandes Directives sociales*, 1 vol. à la Procure générale. — L'auteur expose les tendances individualistes de beaucoup de catholiques devant l'Evangile considéré dans ses rapports avec la société. Il explique ces tendances par l'influence janséniste. Il montre aussi que l'Evangile suppose l'homme en société, tient compte de son individualité comme de son esprit social, et que même ses enseignements concernant l'individu semblent l'atteindre dans sa modalité d'être social. Ces idées se réclament de l'autorité de Saint Thomas d'Aquin. Travail substantiel sous une forme peut-être un peu rébarbative.

Almanach catholique français pour 1922, préface de Monseigneur Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. 1 vol., 5 fr. chez Bloud et Gay. — On trouve dans cet almanach de 512 pages une véritable encyclopédie de la vie catholique au xxe siècle. Les renseignements de toute espèce abondent. Ils sont disposés méthodiquement, avec la plus grande clarté, sous les rubriques suivantes : *Calendrier, la vie religieuse, la vie sociale, la vie artistique et littéraire, pèlerinages, voyages et sports, l'année religieuse, 1921 ; jurisprudence, annuaire, vie pratique.*

La partie *vie artistique et littérature* a été particulièrement soignée. On y trouve des notices bibliographiques, fort bien faites et accompagnées de portraits sur MM. Paul Bourget, René Bazin, Emile Bau-

mann, Louis Mercier, Louis Bertrand, Paul Claudel, Adolphe Retté, Charles Le Goffic, Henry Brémond, René Johannet, etc., etc.

La Vie spirituelle, ascétique et mystique, numéro de décembre 1921. A signaler l'article de Garrigou-Lagrange : *l'Appel général à la vie mystique et l'appel individuel* ; l'article de A. Viel : *la Beauté du Christ.*

ROBERT ABRY.

LES REVUES

La Revue Universelle : M. Léon Daudet, Flaubert et Alphonse Daudet. — *La Revue de Paris* : Dernière protestation d'Henry Bataille contre ses juges. — *Le Thyrse* : Comment, en temps de guerre, un pâtissier devint fonctionnaire et peut-être diplomate. — *Les Marges* : poème de M. E. Guerber. — Mémento.

Prenez la phrase de Chateaubriand, enfermez-la dans un cachot, laissez-la durcir et sécher à l'abri de l'air et de la lumière, ajoutez-y quelques épithètes, donnez lui, ici et là, un coup de pouce blagueur, et vous avez la phrase de Flaubert, la phrase pensum.

Il y a du vrai, dans cette phrase. Elle est titrée du « Stupide Dix-neuvième siècle » que M. Léon Daudet publie dans **La Revue Universelle** (15 février). Et c'est vraiment à lui-même que l'on songe en lisant ceci :

Certains écrivains demeurent, toute leur vie, des enfants, et qui se font gloire de leur puérilisme exalté, baladeur, lyrique, ou recroquevillé et tremblant, et qui affichent le cynique égoïsme des enfants.

Sans doute, cela est fort mal écrit ; mais il y a du mouvement et de la couleur, dans ces lignes débraillées. En somme, il est piquant de voir un polémiste s'attaquer, d'une plume de cette sorte, à la gloire de Flaubert. Du moins, M. Léon Daudet est-il un bon fils. Ses jugements littéraires ne sont amais que par rapport à Alphonse Daudet, et pour porter au-dessus de ses contemporains ce charmant petit maître, qui s'est surpassé dans *Sapho*, dans *l'Immortel* et dans *l'Arlésienne.*

§

La mort d'Henry Bataille nous incite à rouvrir **la Revue de Paris** (15 janvier) où, prévoyant les critiques que l'on objecterait à *la Chair humaine*, alors répétée au Vaudeville, l'auteur, d'avance, récusait ses juges, en opposait quelques-uns à eux-mêmes, constatait la fidélité du public à le suivre, plus nombreux, d'œuvre en œuvre.

Parmi les auteurs dramatiques achalandés, celui-là fut, en tout

cas, un artiste. Il a été ou trop décrié ou prôné exagérément. C'était un bon ouvrier de théâtre qui savait les mille ressources de la scène aussi bien qu'un Sardou. Il s'efforçait vers la vérité. Il l'a rarement produite sur les planches ; mais, chaque fois, il a voulu la découvrir. Maman Colibri est un personnage vrai ; l'ancien modèle de *la Femme nue* traverse une aventure vraie ; et *Poliche* contient la plus belle scène du théâtre d'Henry Bataille, une scène douloureusement humaine et sincère, de la qualité de celles qui sont l'honneur de M. de Porto-Riche. Après ce dernier, l'auteur des *Flambeaux* devançait de loin, par le talent, la plupart de ceux que le boulevard appelle les « maîtres de la scène »,en écho à la presse dont ils enrichissent le comptoir de publicité. Il avait des adorations désintéressées. Il avait lu et demeurait curieux de littérature. Il aimait trop la poésie pour ne pas mesurer quelle distance le séparait de Baudelaire, son maître. On a pourtant, devant son cercueil, prononcé, à propos de ses pièces, le nom de Racine. Racine ? Ah ! tout de même.

Près de la cinquantaine, si proche de mourir, Bataille rappelait ce souvenir dont les jeunes d'aujourd'hui ne comprendront guère que leurs aînés en aiment la saveur :

Je me souviens qu'à vingt ans, le jour où je reçus le premier exemplaire de mon premier livre, j'écrivis sur la page de garde : « A Francisque Sarcey avec l'expression de mon parfait dégoût ».

Sarcey, qui n'est plus rien, nous irritait par sa malfaisance à l'égard de Becque, dont le nom et l'œuvre grandissent toujours, par ses lourdes railleries contre Maeterlinck à ses débuts ou Henri de Régnier, à propos de *La Gardienne*, mise en scène par Lugné-Poe, à *l'Œuvre*, et par ses injures à l'adresse d'Ibsen ou de Dostoïewsky.

Il y a, dans ces déclarations suprêmes de Bataille, des lignes que l'événement de sa mort fait testamentaires :

J'ai annoncé, écrit-il, que je dirais l'amour dans tous les cœurs. Ma conception est claire. J'ai pitié de tout ce qui souffre. Je hais les oppresseurs, je crois à l'affranchissement de la femme et de tous les esclaves. J'ai foi dans le progrès humain. Je déteste les idées conventionnelles. Et je mourrai avec la conviction que l'humanité marche vers des codes de justice et de fraternité, en dépit de toutes les horreurs.

§

Le Thyrse (15 février) publie des « Lettres à Régine », de

M. René Lyr, qui sont fort instructives. On y voit un Saint-Saëns déchaîné, venimeux, atroce, ne pardonnant pas à Debussy mort : « Debussy ! Des grimaces, un art pour marionnettes ! De l'épate et rien d'autre. » Mais, avec verve, l'épistolier conte l'histoire véridique, navrante et bouffonne, d'un pâtissier du sud-ouest devenu, par l'entremise de son député, « adjoint-secrétaire au commissariat de la Sûreté du poste-frontière d'Hendaye », cela pendant la guerre.

« Je ne suis jamais là, se vante le pâtissier-policier. Quand on m'envoie de garde au pont, té, j'y mets un brave type à ma place, et il en est tout fier, tu penses ! »

§

Les Marges (15 février) contiennent, réunis sous ce titre ironique : « Sous le doux ciel de France », des poèmes de M. Edouard Guerber qui rappellent la verve et le tour poétiques de Tristan Corbière :

SALON LITTÉRAIRE

Chez la duchesse, dix, vingt dames d'un grand âge,
Avec de vieux messieurs chauves, prennent le thé.
La conversation n'est qu'un marivaudage,
Tout ce qu'on se raconte est plein d'aménité.

Le poète aux yeux blancs dit des vers ou se pâme.
Ce sont des vers d'amour composés froidement
Par un garçon qui sait son métier. Ah ! quelle âme !
S'écrie-t-on, quelle ardeur ! quel feu ! quel sentiment !

Le brave général en pleure, la princesse
Malgache, dans un coin, songe à son sorcier noir,
Et la duchesse ardente, admire la sveltesse
De l'Aède et se dit qu'elle voudrait l'avoir

A elle, dans son lit, pour l'aimer comme on aime
Quand on porte perruque et qu'on a cent dix ans.
— Dites-nous, mon ami, un autre beau poème ! —
Et, de nouveau, la voix du poète aux yeux blancs

S'élève, on fait silence, et voici qu'enfin toutes
Ces dames on senti que tout est beau, que l'air
Est léger, que leur peau est fine entre ses croûtes.
Et chacune chatouille, en rêvant, son cancer.

§

Mémento. — *Signaux* (1er février) : — « Ceux de Job », par M. Henri

Hertz. — M. J. Bithell : « Yeats et le symbolisme irlandais ». — M. Blaise Cendrars : « La Perle fiévreuse », que l'auteur appelle un « roman cinématographié ».

Revue des Deux Mondes (15 février). — Dans ce numéro, MM. J. et J. Tharaud donnent « La randonnée de Samba Diouf » ; G. d'Annunzio, la « deuxième offrande » de son « Nocturne » ; M. Paléologue la suite de son journal intime, et M. Victor Giraud, un « Maurice Barrès ».

(1er mars) : Des lettres d'E. M. de Vogüé à Armand et Henri de Pontmartin (1867-1909) ; « Le nouveau pontificat », selon M. G. Goyau ; de fines « Impressions et Fantaisies, » de Mme Gérard d'Houville ; « Africa », par M. L. Bertrand ; « Les Turcs et l'Islam, » par M. Pernot.

La Revue de France (15 février) : « Le Pétrole », par M. L. de Launay. — (1er mars) Commence un nouveau roman de M. Marcel Prévost : « Les don Juanes ». — M. A. Béclère : « Mme Curie à l'Académie de Médecine » ; « En Touraine », poèmes de M. F. Vielé-Griffin. — « La musique », par M. Florent Schmitt.

La Revue Universelle (1er mars) : « L'avenir de la Civilisation », par M. J. Bainville. — « Sur le tombeau de Keats », poème de M. F. P. Alibert. — « Ernest Psichari », par M. J. Maritain.

Les Essais libres (février) : M. Paul Saintaux : « En Allemagne, mars 1920 ». — M. E. Gratteciel : « Le petit lapin au cul blanc ». — « Solitudes », par M. Pierre Loiselet, qui trouve des vers heureux, tel celui-ci :

Ce que j'aimais en toi, je crois bien que c'est moi.

« Les feuilles de carnet », de M. Charles Wieder, le roman signé Pig-Pig et qui a pour titre : « La Mauvaise Plaisanterie », sont agréables à lire.

Clarté (15 février) : « Art et Révolution », par M. Parijanine. — « Le Prolétariat russe et le théâtre », par M. F. Treat.

La bataille littéraire (25 janvier) : « Poèmes en prose », de M. Ch. Anciaux. — « Aux Champs », par M. H. Krains. — « Poèmes », de M. d'Orbaix. — M. André Blandin donne des pages de « La Besace », de Léon Donnay. — « Une rose », poème de M. Paul Neuhuys.

La Revue de Paris (1er mars) : « Rémi des Ruches », par M. Maurice Genevoix. — M. le Général Mangin : « Réponse à M. Painlevé », qui, à son tour, répondra. — « Le tricentenaire de Molière », par M. Paul Souday.

Les Cahiers d'Aujourd'hui (n° 7) : « In Memoriam », par M. Paul Léautaud, où nous recueillons cette déclaration originale :

J'ai appris à écrire uniquement en lisant, conseillé ni guidé par personne, ne demandant l'avis de personne, pas même d'un ami, ayant toujours trouvé ridicules ces jeunes écrivains qui vont se lire, entre eux, leurs productions. Je vais même surprendre : ce n'est pas en lisant les bons écrivains que j'ai ap-

pris le mieux à écrire. C'est en lisant les mauvais, les plats, les niais, les bavards. Je sentais d'instinct leurs défauts, leurs fautes, leurs inutilités. Une sorte d'intuition littéraire me guidait. De même les beaux livres ne m'ont jamais découragé, au rebours de ce qu'on dit souvent. Au contraire, ils m'enflamment, ils excitent mon esprit, ils font plus vivace que jamais pour moi le plaisir d'écrire. Ce sont les livres plats qui me glacent, m'ôtent presque toute envie d'écrire. J'ai peur de faire pareil, d'être aussi bête que les auteurs. On me dit quelquefois que j'écris bien. Je n'en sais rien au juste. Qu'est-ce, au reste, de bien écrire ? De très grands écrivains, ou déclarés tels, pour moi sont illisibles, pour trop de recherches et d'embellissements, alors que d'autres, pleins de négligences et de rapidité, mais pleins aussi de vivacité et de naturel, sont pour moi la perfection. J'aime le naturel, la simplicité, la netteté, dire ce que j'ai à dire comme je le pense et comme je le sens, promptement et sans chercher mes mots. Un dictionnaire est pour moi la chose la plus inutile du monde. Tout mon souci est d'être clair et de ne pas ennuyer, si j'ai cette chance.

La Revue Mondiale (1er mars). Enquête sur « Les danses modernes ». Mme Régina Badet y répond, et Mgr Baudrillart, avec M. Paul Bourget aussi, et M. Roland Dorgelès.

Orient et Occident (février) : M. Essad Fouad : « Origines du Mouvement nationaliste indien ». — « L'Orient dans Molière », par M. S. Esnault. — « Appel en faveur du Rantiniketan », par Rabindranath Tagore.

La Connaissance (février) : « Les Allemands jugés par leurs prisonniers », par M. Ch. Chassé. — « Flaubert pillé », un des propos du Mandarin.

Le Correspondant (25 février) : « La liberté », par Augustin Cochin.

La Renaissance (18 février) : « Réflexions du temps où l'on regardait par le créneau », par M. Roger Homo (25 février) : « La défense du Canal de Suez », par M. l'Amiral Degouy. — « La descente de la Courtille en 1922 », par M. André Warnod.

Revue bleue (18 février) : « Fernand Khnopff », par M. P. Errera. — « Le jardin de Molière », par M. E. Pilon.

L'Opinion (25 février) : « Proposition d'un accord méditerranéen », par M. le Général Lavigne-Delleville. — Tyrgée : « Réflexions sur les Commissions d'Enquête ».

Le Crapouillot (1er mars) : — « Epigrammes », de M. J. Dyssord. — « Et la nuit se répand obscure sur la forêt de l'Hindoustan », poème de M. Jules Mauris. — « La poésie et les poètes », par M. René Kerdyk.

Le Monde nouveau (1er mars) : — M. Maurice Privat : « Le plan Ter Meulen et la conférence de Gênes ». — M. H. Hertz : « Benoît XV, Pie XI ». — M. R. de Nérys : « Le lyrisme féminin ». Poèmes de danses.

Les feuilles libres (n° 25) : MM. Paul Valéry, Blaise Cendrars, P. Morand, etc.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Opéra-National. — *La Mégère apprivoisée,* de MM. Cain et Adenis, musique de M. Charles Silver ; *Hérodiade*, livret adapté par MM. Milliet et Grémont, musique de Jules Massenet.

Il se passe en notre Opéra des choses fort intéressantes, du moins pour l'enseignement qu'elles comportent. Tout lauréat du Prix de Rome en acquiert le droit d'avoir une œuvre représentée sur notre première scène lyrique subventionnée. A vrai dire, ce droit n'a guère d'utilité que pour ceux qui frappèrent en vain, leur vie durant, aux portes des théâtres lyriques. C'est une fiche de consolation et qui, généralement, leur échoit sur le tard, au petit bonheur de l'ancienneté, du piston ou, plus simplement, du caprice des bureaux compétents. Ce droit nous valut cette année **la Mégère apprivoisée,** et peut-être fut-ce afin de dégager quelque peu sa responsabilité qu'en annonçant dans les journaux cet ouvrage notre Opéra prit le soin malicieux de spécifier que le choix du compositeur appelé à bénéficier de la périodique aubaine provenait directement du ministère. La collaboration du vieux Will est vraiment d'un avantage inappréciable. Il en est résulté, d'après l'adroite adaptation Delair, un livret d'aloi qu'on n'eût jamais espéré même en rêve de MM. Henri Cain et Adenis. Il faut le proclamer immédiatement : ce soir-là, on ne s'ennuya point à l'Opéra. Mlle Marthe Chenal se distingua tout exceptionnellement en se privant, pour une fois, d'arranger ses frisettes et sa jupe en pensant à la mort de Louis XVI, ainsi qu'elle en a l'habitude ailleurs spécialement aux endroits touchants ou dramatiques. Si sans doute, au début, elle outra les éclats de l'irascible Catherine jusqu'à nous transporter à la Salpêtrière, sa voix seule y risquait de devenir plus dure encore et, en somme, elle joua tout son rôle avec une aisance verveuse méritant les meilleurs compliments. M. Rouart fit du sien une création très remarquable et, quoique en des décors vraisemblablement usagés ou, en tout cas, ne cassant rien, surtout le dernier, l'ensemble, en résumé, était des plus satisfaisants. On ne s'ennuya pas non plus, certes, à la musique de M. Silver. On l'attendait avec curiosité, le nom de ce compositeur n'ayant point jusqu'ici franchi les opaques frontières des limbes d'un inexorable inconnu. En un sens, on ne fut évidemment pas déçu. Ce qu'on entendit était, en 1922, inopiné à un degré maximissime. M. Charles Silver naquit en 1868 et

remporta le Prix de Rome en 1891. Il eût aussi bien pu l'avoir en 1824 ou 53. Ç'aurait été kif kif autant que cela reste bourricot. Sa partition, en réalité, n'a pas d'âge. Elle flotte amorphe et sans couleur en des régions d'inanité ignorées de l'espace et du temps. Est-ce d'Adolphe Adam, de Thomas, Talexy, Marcailhou, Massé, de Bazin ou de M. Hahn qu'on est hanté quand on l'écoute ? Pas même, car ces résidus de la camelote d'un siècle ont quelquefois sur leur néant une étiquette. La musique de M. Silver est d'un anonymat intégral auquel importe peu jusqu'à sa signature. Un amateurisme de chef-lieu d'arrondissement y déverse impassible le flux serein d'une sincérité désarmante, tandis que les ébats çà et là folichons d'une instrumentation nigaude y assurent obligeamment le bienfait de la rigolade. Eh ! oui, c'est rigolo, mais quand même un peu triste. Car il n'en demeure pas moins que M. Charles Silver fut gratifié du Prix de Rome ; qu'en l'incitant ainsi stupidement à se croire un artiste, un jury d'Institut fit un raté voué au ridicule d'un jeune homme honorable et bien intentionné qui, si l'agriculture ne manque plus de bras, aurait sans doute admirablement réussi dans la bonneterie ou dans les denrées coloniales.

En donnant cette *Mégère apprivoisée*, notre Opéra se soumettait à une obligation de son cahier des charges doublée d'un choix ministériel. On doit donc l'excuser et le plaindre. Mais à quel ordre ou quel conseil put-il bien obéir ou céder en montant **Hérodiade** ? Peut-être à une suggestion d'éditeur. Le prétexte en fut un monument à la mémoire de Massenet, à l'érection de quoi la souscription ne marchait pas. Qu'on ait élu *Hérodiade* à la rescousse d'un tel hommage à son auteur défunt, cela légitimerait volontiers la foi en une justice immanente. Depuis 1881 que cette chose fut jouée à Bruxelles, elle traversa parfois notre Paris sans parvenir jamais à s'y fixer, sans obtenir l'hospitalité désirée de l'Opéra ou de l'Opéra-Comique. Il semblerait qu'on n'y ait point osé l'admettre. La relation entre Jules Massenet et l'art musical est, en effet, d'une nature particulière. S'il est licite que le prêtre vive de l'autel, il est assurément équitable que l'artiste récolte de son art les ressources nécessaires à son existence. Il est même excellent qu'il défende ses intérêts au lieu de se laisser dépouiller avec une noble indifférence. Toutefois le véritable artiste estimerait déshonorant de sacrifier sa dignité à l'appât du gain.

Sans doute, depuis que, grâce à une législation protectrice, le théâtre rapporte beaucoup d'argent, l'art dramatique a peu à-peu évolué chez nous jusqu'à un mercantilisme férocement ignoble. Mais, à l'heure où Jules Massenet écrivit *Hérodiade*, il n'en était pas encore ainsi, du moins dans la musique. Autant sinon peut-être plus que du profit, qu'évidemment ils ne dédaignaient point, les plus envieux de succès, les plus favorisés de la mode y avaient le souci de la gloire — ou son fantôme, Aussi bien qu'un Adolphe Adam, un Halévy ou Meyerbeer avec leur marchandise, un Ambroise Thomas et un Victor Massé étaient très convaincus d'avoir fait un chef-d'œuvre avec *Mignon* ou *Galatée*, et s'en targuaient. Jules Massenet a été le premier pour qui l'art musical fut avant tout et même exclusivement un objet de commerce. Son avidité était célèbre. Dès le lendemain de la représentation de ses ouvrages, il avait coutume de téléphoner à la Société chargée d'en encaisser les tantièmes et de s'enquérir de leur montant ; et, à l'information reçue, il répliquait régulièrement : « Que ça ! » De sorte qu'en l'endroit on l'appelait « Monsieur Que ça ». Un haut fonctionnaire d'une de nos scènes lyriques subventionnées me racontait, il n'y a guère, que Massenet, au plus fort de sa vogue, lui vint un jour rendre visite en son cabinet et, au cours d'une conversation cordiale, observait tout guilleret que, durant la semaine écoulée, il avait eu trois œuvres jouées Place Boieldieu et deux à l'Opéra ; et, se frottant les mains, il ajoutait : « Tout cela, ça rapporte, ça rapporte ! » Si bien que son interlocuteur, dont la franchise égale la droiture, ne put se tenir de lui manifester sa surprise attristée d'ouïr un artiste de sa renommée et dans sa situation énoncer de pareils sentiments. Massenet s'esquiva et l'autre ne le revit plus. Pour assouvir cette avidité forcenée, instinctive, il employa un talent de très bas étage, fait de trucs et de banalité roublarde, à flatter de la façon la plus vile l'inculture, la sottise et les plus grossiers instincts du grand public. Il y fut servi par des dons natifs adéquats les plus rares et même uniques dans le genre. En vérité, nulle pornographie n'usa de plus libidineux et plus écœurant pelotage. On a dit « le père Franck » ; parfois, parlant de Haydn, « le vieil oncle Joseph ». De Massenet, il faudrait dire « la tante ». *Hérodiade* a été son début dans la profession infamante qu'il embrassa et exploita avec une impudeur cynique. Le livret en est d'une insanité inconcevable ailleurs

qu'au cabanon. En un imbroglio sans queue ni tête, on y voit une Salomé chaste et pure, ne sachant pas qu'Hérodiade est sa mère, poursuivre le prophète d'un amour de midinette en folie ; un Jean-Baptiste mué en apôtre de « la liberté » et finissant en ardent céladon dont la passion roucoule : « Ah ! c'est donc vrai, Seigneur, que tu pardonnes !—Que je puis respirer cette enivrante fleur, — La presser sur ma bouche et murmurer : Je t'aime ! » Puis, arraché des bras de Salomé par l'appel au supplice : « S'élever jusqu'au ciel et retomber si tôt ! — Hélas ! le rêve était trop beau ! » D'un bout à l'autre, le crétinisme grandiloquent du texte, le saugrenu du verbe, la bêtise échevelée, l'incongru des effusions et des palabres, sont d'une loufoquerie effarante. La partition qu'en perpétra Jules Massenet semble une gageure d'abjection hystérique. Pour son coup d'essai, dans l'espèce, il fit certes son coup de maître : jamais depuis il ne tomba plus bas. On n'imagine guère une aussi immonde salade de vacarmes incohérents et vides, d'intermèdes poisseux, de romances à la crême fouettée délayant niaisement une minauderie triviale, grimacière et chiquée qui promet d'être « bien...gentille ». Pour s'exprimer véracement à la Corneille, c'est de la musique de b....l. Au contact de cela, une nausée vous prend mêlée de honte. On y a l'impression que jamais plus méprisant soufflet ne s'appliqua, prémédité, sur la face ahurie d'un auditoire adulte, et on attend sa révolte indignée. Mais on erre ainsi lamentablement. Il est une communion des âmes sœurs. *Hérodiade* arrivait trop tôt en 1881. Massenet perspicace y travaillait pour l'avenir. Il y avait prévu cette ère de phynance, de mercante, d'ingénieurisme, de sport, de cinéma, de Larousse et d'Encyclopédie Britannique, où le panprimarisme submerge l'univers. *Hérodiade* aujourd'hui fait 35. ooo francs de recettes dans un théâtre qui, par l'élévation de ses prix, constitue presque un apanage des classes fortunées et par conséquent dirigeantes. Aux platitudes saccharinées et langoureuses, au gueulando de chacun des points d'orgue soutenus jusqu'à perte d'haleine, (et Dieu seul sait combien Massenet en fourra), les occupants des fauteuils de la banque et du balcon de l'industrie et du négoce brâmaient d'admiration et s'enrouaient à réclamer des *bis*. La cohue des couloirs aux entr'actes offrait un singulier spectacle. On y parlait beaucoup anglais, sinon plutôt yankee. Des Japonais passaient,

anguleux et menus,de qui l'œil en biseau distillait le mépris sous le verre des lunettes. La majorité indigène y promenait des couples béats et représentatifs. Le torse épais duement fraqué, des personnages importants, dont ostensiblement la boutonnière seule était capable de rougir, aux pieds géants, à l'encolure de portefaix, aux cubitus laineux s'évasant en battoirs digités de boudins, y conduisaient des matrones mafflues, étalant des poitrails et des cous ligottés de perles énormes tout étonnées de retrouver, sur la masse des chairs couperosées et flasques, l'ostracéenne illusion de leur berceau natal.D'autres visages des deux sexes suintaient l'infatuation bouchée. Les habitués de l'Opéra, jadis, formaient « le coin du Roi » et celui de la Reine,et se battaient pour Gluck et Piccini. L'aristocratie d'autrefois fut insolente et parasite, mais elle avait du moins de l'élégance et de l'esprit, et nous a légué des hôtels qui sont de délicieux chefs-d'œuvre, sans compter Saint-Simon et La Rochefoucauld. Fouquet vola l'Etat, mais il pensionnait La Fontaine et bâtit le château de Vaux; Helvétius, Lavoisier, furent des fermiers-généraux et, parmi les traitants de moindre envergure, un La Pouplinière s'érigeait protecteur de Rameau. Il y eut des marchands de drap qui ont été les Médicis et, plus loin, un patricien d'Etrurie, mâtiné de race royale, qui s'appelait C. Cilnius Maecenas. Plus loin encore, il vécut un peuple qui couronnait Sophocle et chantait les chœurs d'*Antigone*. Il est bien mort. Ses descendants sont devenus l'opprobre des nations, et celle où Taine découvrait « la plus attique des modernes » porte la marque de la Bête de qui Chauchard et Dufayel n'étaient que les petits Saint Jean. Les 35.000 francs d'*Hérodiade* sont le signe d'un temps où une oligarchie de Calibans d'en haut régit, gouverne, ruine et abrutit l'humanité. L'événement est symbolique, et il le fut d'ailleurs à tous égards. Vers la fin du tableau ultime, devant cette foule en délire, un rideau s'entr'ouvrit au fond de la scène. Une forme surgit qui semblait noire, probablement parce qu'elle était dans l'ombre, et on perçut un coutelas sanglant. Et l'homme le tenait à bras tendu par la poignée, car il l'avait retiré d'entre ses dents. On peut remarquer, d'autre part, que ce succès crapuleux d'*Hérodiade* résoudrait aisément le problème de la subvention. En la jouant seulement trois fois par mois, notre Opéra en toucherait en une année plus de douze cent mille francs qui

dégreveraient le budget d'un fardeau âprement discuté, tandis que désormais l'irresponsable contribuable en serait soulagé d'une charge humiliante et du dégoût d'une complicité forcée. Après tout, s'il est sans doute exagéré d'opiner que l'argent n'a pas d'odeur, celle de l'eau de bidet fut assez longtemps familière à l'Opéra pour qu'il n'en soit que peu géné.

JEAN MARNOLD.

ART

L'Exposition internationale d'art plastique (projet Armand Dayot). — Exposition de la Société Moderne, galerie Durand-Ruel. — Exposition Henri Matisse (Galerie Bernheim jeune). — Exposition Zingg, galerie Druet. — Exposition d'aquarelles d'Henri Lebasque, galerie Druet. — Exposition de Tableaux (Raffaelli, etc.), Georges Petit. — 13e Exposition de la Société des Artistes décorateurs, Musée des Arts décoratifs. — Exposition du premier groupe (Mme Fuss-Amoré, Le Scouezec, etc.), Café du Parnasse.

Le projet d'exposition internationale de l'art plastique qu'**Armand Dayot** va réussir à réaliser pour 1923 repose sur une idée absolument juste. N'est il point nécessaire, à un moment d'évolution picturale aussi complexe, où l'abstraction a tant de part, de pouvoir en appeler à une seconde vision d'impressions premières, subies hâtivement au cours des Salons et des Expositions ? Les amateurs et les dilettantes y trouveront leur compte, eux que souvent rejette en arrière ou incline avec trop de complaisance un aspect extérieur, une qualité de mode de l'œuvre peinte. Les artistes aussi y ont intérêt qui pourront revoir des œuvres, les leurs, celles de leurs émules en décor de musée, avec un recul du temps. L'effort français pourra être mesuré avec les efforts étrangers. Nous savons qu'il en est actuellement le directeur, que c'est sur des tentatives françaises que s'étaie la plastique européenne.

L'Exposition nous montrera dans quel ordre d'idées et de formes se meut cette influence. Elle contribuera à fixer, par la valeur des adeptes, celle des maîtres, à classifier en quoi l'influence de ces maîtres fut féconde, et combien peu les enseignements d'école et les valeurs académiques y ont pu compter. Pour que l'Exposition ait une réelle valeur esthétique et critique, il faut qu'elle soit conçue dans le sens le plus large, et, pour la composition des sections françaises la personnalité d'Armand Dayot est une garantie. Pour assurer le bien-fondé de l'étude comparative que peut donner la juxtaposition des sections étrangères à la

section française, il serait nécessaire que ces sections soient également organisées dans le sens le plus libéral. Dans les diverses expositions universelles qui se sont succédé depuis 1878, cela n'a guère été le cas. Un goût des plus timides, une pression de pouvoirs rétrogrades s'est toujours fait sentir. Il appartiendrait au comité français d'y obvier au moyen, s'il le faut, d'invitations personnelles ou tout autre qui annulerait des ostracismes injustifiés. L'Exposition promet d'être instructive. Tant d'artistes se sont tus pendant la guerre, chez tant d'artistes la personnalité s'est modifiée sous le choc des événements, parmi la crise actuelle qui éloigne les artistes des grandes réalisations par des difficultés croissantes. C'est le moment, plus que jamais, de chercher à fonder la situation des artistes dans le monde. Il est impossible que ceux qui en sont la parure en soient aussi les ilotes, que le peu de ressources que l'Etat réserve à la préparation de la gloire esthétique du pays soient pour la plupart gaspillées à encourager les imitateurs, les gens sans individualité, ceux qu'il faudrait décourager. Une exposition internationale conçue dans un esprit libre pourrait servir d'occasion pour fixer les idées générales du monde sur la personnalité des artistes, sur leur rôle dans le temps présent, et on en discuterait devant les pièces actuelles du grand procès qui se plaide sans cesse entre l'avenir et le passé. Le Parlement accueillera l'idée que lui soumet Armand Dayot. Le succès de la proposition n'est point douteux, et sa promulgation apportera aux artistes une bonne nouvelle.

Les expositions de la **Société Moderne**, à laquelle préside Mauris Chabas, offrent toujours la plus belle tenue. Maurice Chabas est représenté par quelques-unes des plus belles aquarelles où se développe son rêve d'humanité supérieure. Dans des feuillures claires et légères, des aspects de Seine, près de Bonnières, des eaux mobiles et vivantes de Mme Agute; Balande évoque aux rivages de la Dordogne de vastes visions panoramiques, indiquées d'une graduation lumineuse et subtile, avec une vérité détaillée, fortement appuyée de construction. Un nu de William Malherbe, un nu en plein air, étincelle dans la lumière pure, auprès d'éclatantes natures-mortes. Voici de jolies visions de Paris, de Peské, de Bougival ou du Tréport, d'André Wilder, des neiges de jolie variété, d'Alfred Smith; les tableaux de Valtat offrent ce caractère de fête lumineuse, de belle ordonnance, de sensibilité nuan-

cée, cette saveur personnelle qui imposent à l'attention cet excellent peintre. Les figures décoratives de Jeanès se dressent sur des fonds appropriés, en belle harmonie. Les fêtes que Ganesco multiplie ne justifient peut-être point d'un éclat coloré suffisant. Les natures-mortes de Jaulmes portent le caractère d'harmonie personnelle et délicate de ce vrai décorateur. La fécondité d'imagination de Pascal Forthuny se démontre curieuse, inventive et originale. Aux solidités de Challée, très sincère et très expert à noter l'intimité des êtres et des choses dans la lumière, s'opposent les visions décoratives d'un Dusouchet, les rêveries pittoresques de Georges Cornélius, des études de bretonnes hardiment campées dans une bonne mise en page d'André Jolly. L'art décoratif est heureusement représenté par des *bleus* de Massoul, des tapis de Fayet et des ferronneries de Brégeaux, qui ont du style et de la légèreté.

La sculpture est joliment représentée par des figurines de Mlle Anna Bass, qui sont d'un art charmant. Rien de plus simplement émouvant dans sa grâce stricte que l'inflexion de cette porteuse d'offrande d'une ligne si pure; un nu de jeune femme, la tête inclinée sur l'épaule, développe la douceur ardente d'un beau corps, en une parfaite harmonie. Une petite figure, Désolation, vit d'une belle éloquence statique et d'une grande vérité d'expression ; des lavis notent justement de souples allures féminines. C'est d'un art très sûr et très captivant, en même temps d'une sensibilité charmante et d'une rare noblesse.

§

Une quarantaine de toiles d'**Henri Matisse** développent des harmonies colorées d'une grâce neuve, infiniment légère et diverse. Les tons sont d'un grand charme, se juxtaposent avec un rare bonheur pour créer des visions rapides, comme surprenantes, emplissant une chambre de tout le reflet du dehors, cursives avec une féerie de la couleur sur des formes qui parfois semblent s'éloigner et se fondre dans un ensemble fluide. Sur des fonds d'une polychromie très poussée, des silhouettes de jeunes filles que ce faire léger et caressant excelle à rendre, dans leur fraîcheur. Des odalisques moins construites que parées des tons les plus magnifiques, des musiciennes et quelques natures-mortes voisinent avec des intérieurs et quelques larges visions de paysage.

§

L'exposition de **Zingg** est drue et savoureuse. Des villages d'Auvergne perdus dans la neige et dans les rues ; des paysans passent noirâtres sous les arbres neigeux, le dos courbé, fortement silhouettés dans leur misère et leur renfrognement, un peu semblables à des pauvres hères du vieux Breughel. Un marché multiplie dans un village son remous d'images, hardiment dessinées et enluminées : un flot de trognes où le calcul se peint, des corps lourds modelés par l'esprit de cautèle, pêle-mêle avec les bœufs et les denrées. Dans la vasque d'or des moissons, des faucilles luisent au bout du geste lourd et puissant du laboureur. Au pied des grands bœufs un enfant cueille des bluets. La vie de Paris s'évoque en de jolies intimités, goûters, concerts, avec des figures graves des musiciens et de jolies têtes d'enfants.

§

Une exposition d'aquarelles de **Lebasque** abonde en notes jolies, jeunes femmes en robes colorées, l'éventail à la joue ou l'ombrelle derrière la nuque, sur des terrasses près de la mer; des régates passent en un grand frôlis de voiles rouges, roses, blanches ; des jardins se pelotonnent en belles couleurs comme des corbeilles...

§

L'exposition de **Tableaux** chez Georges Petit serait médiocre si n'y brillaient trois Raffaelli. Un port de la Rochelle d'ancienne manière, une vue du Palais-Bourbon avec une étonnante vision de frondescences autour des pierres grises, et un paysage de banlieue extraordinaire autour de l'âne pelé et miteux, avec l'eau de cette mare et le sol spongieux qui l'entoure, tous les deux tumescents et gorgés de fièvres, défaillants jusqu'à ce pâle horizon de masures auxquelles la tuile rouge met un bonnet de fête, chef-d'œuvre de vérité et de lyrisme profond, d'émotion devant toutes les formes de la vie. Des lumières douces s'irisent parmi les villes aux joliesses de bouquet sous le pinceau de Le Sidaner. Un portrait de femme d'Albert Besnard est curieux d'expression. Des nymphes de René Ménard, des paysages de Dauchez, etc.

A la Société des artistes Décorateurs, jolie impression d'ensemble. La peinture y est représentée par un bon panneau de Jeanès, de belle ligne, de fond plus réaliste qu'à l'accou-

tumée, par une peinture décorative de Mlle Adour. Mme Agutte, Mlle Magdeleine Dayot, MM. Baldoui, Claudius Denis, Zingg, Deltombe ont donné à la manufacture d'Aubusson des cartons de tapisserie. Mlle Deltombe et Mme de Warocquier exécutent d'après les cartons de leurs maris de belles tapisseries. Les papiers peints de Delpart et de Crevel sont curieux. La sculpture offre une belle fontaine de pierre avec un jeu d'Amours très habilement agencé dans une belle forme simple autour d'un gros poisson aux lignes harmonieuses. C'est une des belles œuvres d'Albert Marque, et c'est, avec deux groupes ornementaux de Dejean, ce que ce Salon offre de plus esthétique. Les groupes de Dejean, faits pour surmonter des caissons décoratifs aux deux extrémités d'un divan, présentent des femmes aux lignes longues, très harmonieuses en une belle volute des gestes. Parmi les mobiliers, une salle à manger de Dufrène vaut par son style, son élégance, et, ce qui est fort important, son bon marché; c'est du bel art populaire. MM. Domin et Genevrière dans un studio que décorent bien un trumeau de Tobéen et un tapis diapré de Silva Bruhns exposent des appliques d'un goût simple et neuf, un bureau très pratique et élégant. La salle à manger de Jallot est également intéressante. André Mare a un canapé de beau style somptueusement imagé par Dufresne. Notons encore les éblouissantes verreries de Marinot, les pâtes de verre de Jean Cros, de Decorchemont, les céramiques de Decœur, d'Avenard, la belle série de Dunand, les pendulettes d'un joli goût, de Bastaud, les masques colorés de Mme Jeanne Bardey, les ingénieuses maquettes de décors d'André Boll, les reliures de beau style large de Kieffer, les illustrations pour un album « de Ceylan au Cachemire », d'un art délicat et méditatif que signe Mlle Andrée Karpelès, le beau lustre de René Lalique, la cheminée de Mayodon, les ferronneries de Subes, d'un faire libre et large, les sculptures de Pompon, coq, poule, pigeon boulant, d'un faire léger et spirituel, très vériste.

Au **Café du Parnasse**, expositiond'un groupe. Après avoir accroché une centaine de toiles, une par peintre, les organisateurs donnent plus de place à quelques artistes, les autres prenant la file et à tour de rôle devant bénéficier d'un large panneau bien éclairé. Cette fois-ci on y peut admirer de belles natures mortes de Mme Fuss-Amoré, autour de son portrait de Mme Ché-

riane, des marlous et des filles de Le Scouezec très savoureusement peints, d'une rare puissance d'attitude, des portraits très intéressants et émus d'Astoy qui montre une jolie imagination dans des études décoratives, un beau bas-relief en métal et des masques d'une émotion attachante de Gonzalez, des cubismes naïfs, de couleur assez séduisante d'Idebsky, des gravures de Lebedeff, etc...

GUSTAVE KAHN.

CINÉMATOGRAPHIE

Musique et cinéma. — Adaptations musicales. — Synchronisme et visiophone. — La décoration moderne au cinéma.

En attendant l'heureux événement du poème cinégraphique, où l'image animée, se suffisant enfin à elle-même, ne révélera sa beauté absolue que dans le silence, — il reste légitime qu'on tente d'associer la musique à l'image, — M. Vuillermoz n'a-t-il pas dit déjà :

> L'orchestre est pour l'art muet un compagnon éloquent et persuasif, dont l'aide est singulièrement précieuse. Il souligne, il explique, il suggère ; il sait exprimer un sous-entendu, achever un propos commencé, donner à un sourire ou à un regard de l'intensité, de la profondeur. C'est un commentateur lyrique toujours prêt à traduire et à développer dans une langue claire et émouvante les sentiments que l'écran abrège et résume.

Pour moi, j'estime cependant que ce n'est pas *parce que* l'écran abrège et résume (car s'il abrège et résume c'est qu'il est incomplet à tort) que la musique peut venir ajouter à l'image en expression. Car la musique ne doit pas accourir au secours de l'image.

S'il veut réaliser un film musical, le cinégraphiste ne doit pas, dès la conception, séparer son idée visuelle de cette certitude que chaque image trouvera son complément dans l'évocation musicale. Si l'on veut raisonner par l'absurde, je dirai qu un film bien réalisé en vue de la collaboration avec l'expression musicale doit rester incompréhensible, ou tout au moins apparaître comme schématique, projeté seul.

De même qu'un livret d'opéra doit être injouable sans la musique, s'il est bien conçu, le film musical doit être insupportable à force d'être incomplet, sans la partition. Cette nécessité comprise

m'apparaît capable d'éviter bien des tâtonnements et des erreurs. Seulement, pour qu'une telle collaboration soit possible, il est indispensable que le musicien, pénétré de la vérité cinégraphique, ait étudié préalablement l'expression de l'image, ses possibilités de réalisation, et pénétré ses mystères ; qu'il se soit spécialisé en quelque sorte dans l'étude cinégraphique. Corollairement, il est non moins nécessaire que le cinégraphiste ait lui-même étudié les possibilités et les ressources de la musique, ses modes, ses rythmes et les lois de son expression mélodique. Les « phrases » lumineuses devant se confondre avec les phrases mélodiques, les rythmes devant se combiner, se pénétrer, se compléter. La scénario, en effet, doit être le fruit d'une longue et précise collaboration de deux créateurs : le cinégraphiste et le musicien.

Il ne m'apparaît pas possible de parvenir autrement à l'unité du film musical, unité nécessaire à toute œuvre d'art.

§

De cette compréhension peuvent, d'ailleurs, surgir des modes d'expression nouveaux de la beauté. Nous ne pouvons pénétrer encore les ressources infinies d'une pénétration de ces deux arts.

Récemment *El Dorado*, le film de Marcel d'Herbier, nous a fourni un exemple de ce que la mélodie peut ajouter à l'émotion d'une image et aussi à son rayonnement : la solitude et le désespoir de Sibilla, après ses adieux à son fils, étaient singulièrement accrus et émouvants du fait même qu'à cet instant l'orchestre se taisait pour laisser s'évader, seul, dans le silence, nostalgique infiniment et évocateur, le chant de la guitare de l'aveugle. Et certes, ce n'était là qu'une chose incomplète encore, mais si riche d'indications sur ce qu'il sera possible de réaliser dans ce domaine.

Jusqu'à ce jour nous n'avons eu que des adaptations musicales conçues et réalisées, comme en dehors du film lui-même. Je veux dire qu'il ne fut jamais prévu que le film se pénétrerait absolument du sentiment exprimé par l'orchestre. Les adaptations ont toutes été faites après coup, sans que le scenario ait prévu des réserves nécessaires et, dans le rythme des images elles-mêmes, à de certains moments, l'intervention de la musique. Aussi la musique et le film vont-ils en des chemins parallèles, — en envisageant le mieux —, alors qu'ils devraient aller dans le *même* chemin.

Indépendamment des lois esthétiques que la tâche des bons artisans ou des artistes révélera, il ne faudra pas oublier, non plus, dans ce travail de collaboration, qu'il a été scientifiquement démontré que l'identification de l'audition et de la vue n'existe pas, car un sens perçoit plus vite que l'autre. Les perceptions des deux sens sont comme séparées par une cloison : quand l'œil voit déjà, l'oreille n'entend pas encore. On a remarqué également que l'oreille saisit moins bien les rythmes en grisaille, c'est-à-dire ceux dans lesquels la tonalité tient une assez faible place, quoique, pour donner un exemple, dans le bruissement des feuilles, les différences de durées des mouvements soient mieux perçues par l'oreille que par l'œil.

Il y avait, jusqu'à ces derniers temps, une difficulté technique qui s'opposait à ce que les partitions, malgré l'habileté de certains chefs d'orchestre, épousassent exactement la courbe de l'action visuelle ; car la projection mécanique des images extrêmement variable et dépendant d'un certain nombre de facteurs, ne pouvait être réalisée régulièrement, dans un rythme voulu et calculé.

Le visiophone est venu pallier à cet inconvénient : il permet d'obtenir un synchronisme parfait entre le son et l'image, condition essentielle de tout essai de collaboration entre le cinéma et la musique.

§

Si, aujourd'hui, l'adaptation musicale nous apparaît, au cinéma, la plupart du temps si nécessaire, c'est surtout parce que les films sont mal ou pas du tout rythmés et que, le rythme étant un besoin de l'esprit, nous sommes satisfaits de le découvrir dans la musique qui accompagne la projection.

Cependant, les recherches des musiciens et des cinégraphistes semblent plutôt s'orienter vers la création d'une atmosphère musicale propre à accuser, voire à exalter certains caractères de l'image animée. C'est envisager ainsi la collaboration musicale sur un plan juste, mais inférieur; car, dans de telles conditions, le film reste l'essentiel, la musique devient l'accessoire. C'est une erreur : dans la réal isation du film musical, le cinégraphiste et le musicien ont une tâche égale, ils dépendent l'un de l'autre absolument.

On s'est donc surtout attaché à adapter des fragments d'œuvres lyriques ou symphoniques, — ou, pour accroître le sentiment de réalité si nécessaire à l'émotion cinématographique, — d'imiter certains bruits correspondant à une image : coups de revolver, galop de chevaux, bruit de vagues, du vent, etc... Récemment, au cours de la projection de *La Charrette fantôme*, quelques chefs d'orchestre s'évertuaient, lors de certaines apparitions, à des bruits de grelots assez réussis.

Un jeune ingénieur français, M. Charles Delacommune, a perfectionné ces moyens en permettant le synchronisme parfait entre les bruits et la projection de l'image correspondante, ce qu'il était impossible d'obtenir méthodiquement. Cette invention mécanique permet donc désormais la fusion intime de ces trois éléments : le film, les bruits et la musique ; et ainsi la « matière » musicale se trouve enrichie et parfaitement apte à tenter un véritable musicien moderne.

Quelques uns y ont pensé. J'ai le souvenir de l'audition, à l'une des premières réunions des amis du septième Art, chez Canudo, d'une partition composée spécialement par Carol Bérard sur un film d'Henri Fescourt, qui était suggestive, quoique trop descriptive à mon gré. Je rappellerai également la présentation privée de *Fièvre*, de Louis Delluc, au Colisée, où le pianiste Wiéner sut créer une atmosphère musicale admirablement rythmée et parfaitement pénétrée de l'âme des images. Il faut noter encore la tâche plus importante de Marius-François Gaillard, évoquant avec une sensibilité certaine, mais un souffle un peu court, l'Espagne de *El Dorado*.

Ce ne sont là que des tâtonnements, tout au plus des essais pas très approfondis, mais qui constituent des points de départ.

La formule du drame lyrique est, comme tout le théâtre, appelée à se périmer. Elle traduit déjà quelque peu son impuissance. Elle n'aura plus désormais que la joie de quelques beaux soubresauts. Comme le poème symphonique a tué l'oratorio, le concert tue le théâtre lyrique. L'esprit s'élève, l'âme avec. Les formes d'expression les plus pures, en tout cas, les plus exemptes d'alliages, tentent justement le musicien et séduisent les mélomanes. Le cinéma musical offre néanmoins aux jeunes compositeurs un domaine tout neuf, ou plutôt une terre en friche, mais plus puissamment riche que la poésie en général mé-

diocre qui les a nourris jusqu'à ce jour. Cela vaut la peine qu'on s'y aventure.

§

Dans le numéro de janvier de la Revue *l'Art et les Artistes*, M. Emile Sedeyn a publié un parfait article sur « La décoration moderne au cinéma ». Il est grand temps que les artistes songent à collaborer à l'expression de l'image. Jusqu'à présent ces essais n'ont été que timides. Nous avons assez souffert de l'intérieur de « l'artiste » ou de « la femme du monde », héros de l'aventure, qui nous révélait un goût du jour emprunté au loueur de meubles du coin, avec tous les laissez-pour-compte des imitateurs du style 1900. M. Emile Sedeyn signale justement les efforts de Mallet-Stévens pour *Le secret de Rosette Lambert* de Raymond Bernard, de « Mam » pour *Le Carnaval des vérités* de Marcel l'Herbier, de Francis Jourdain pour *Fumée Noire* de Louis Delluc et l'*Empereur des pauvres*, et il conclut :

Notons que la cinématographie française a devancé les autres, même l'américaine (qui l'imite maintenant avec faste, mais d'un peu loin) dans cet emploi, déjà large et varié, du milieu contemporain. C'est le simple bon sens, avant même le bon goût, qui les lui inspira : nous ne comprendrions guère *César Birotteau* dans une salle à manger Henri II, ni *Mireille* en Alsace. Donc, lorsqu'on nous montre à l'écran le reflet de nos douleurs et de nos joies, de nos inquiétudes et de nos enthousiasmes, nous devons souhaiter que ce soit parmi les meubles et les choses d'aujourd'hui. Il faut prévoir que nos descendants auront peut-être la curiosité de faire projeter ces images, et qu'ils pourraient taxer d'impuissance notre touchante fidélité aux styles de jadis.

LÉON MOUSSINAC.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

A propos du vers libre. — A la suite de la publication de l'article de M. Henry Gauthier-Villars sur la *Nouvelle Poésie Gréco-Païenne*, nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 6 mars 1922.

Mon cher ami,

J'ai pris la décision de ne plus laisser passer les incroyables erreurs critiques, lorsqu'on veut bien y mêler mes travaux, dont est de plus en plus victime la poétique française.

Comment un érudit et un lettré aussi averti que M. Henry Gauthier-

Villars a-t-il pu écrire, dans votre numéro du 1er mars, p. 290, cette fin de phrase : « ... une prosodie comme la nôtre, *privée d'accent tonique lui permettant d'obtenir des rythmes par l'alternance des temps forts ou des temps faibles*, et contrainte dès lors de se déterminer par la mesure, la cadence, le nombre de pieds et la rime. (Veuille M. Robert de Souza me pardonner). »

Je retranche délibérément la première partie de cette phrase qui a trait au « vers libre » que notre prosodie, privée d'accent tonique, aurait rendu impraticable. L'accent tonique n'a rien à voir d'abord avec un vers quelconque, c'est une question de langue, indépendamment de toute prosodie. Aucune langue au monde, la française comme les autres, n'est privée d'accent tonique.

Il est inouï, il est formidable (je n'aurai jamais assez d'épithètes superlatives) qu'aujourd'hui encore des Français ne sachent pas le reconnaître dans leur propre langue. M. Henry Gauthier-Villars n'est hélas ! pas le seul. Une négation pareille s'étale sous la plume tantôt de poètes, comme naguère Moréas, tantôt de critiques, comme M. Paul Souday.

J'ai honte de rappeler une fois de plus la loi de l'accent en français; mais puisqu'il le faut...

Dans les mots grammaticalement isolés, notre accent tonique est sur la dernière syllabe masculine du mot, c'est-à-dire sur la voyelle qui portait en latin l'accent d'intensité, nos vocables s'étant constitués par la réduction des finales ou pénultièmes atones : *bonitâte* (bonté), *ópera*, (œuvre), *fémina* (femme), *auricula* (oreille), *sólidu* (sou), *hóspite* (hôte), *gubernâre* (gouverner).

Dans les groupes de mots ou mots métriques, l'accent se reporte sur la dernière syllabe masculine du groupe : *gouverner mál*.

Mais comme en latin un accent secondaire de l'initiale avait imposé cette syllabe dans la constitution du mot français, ce second accent se manifeste dans nos mots de plusieurs syllabes : *goúvernér*.

Ainsi que l'accent principal, le secondaire est reporté plus loin dans le groupe métrique : *gouvérner mál*.

De cette manière, dans le plus long groupe d'une seule tenue, les accents toniques, principaux et secondaires, se succèdent de deux en deux ou de trois en trois syllabes : *C'est d'úne monúmentále stupidité; c'est vraimént ridicúle et stupide.*

Nous voici donc en présence de la succession régulière des temps forts et des temps faibles contestée par M. Henry Gauthier-Villars.

Que nous rompions cette régularité en variant les figures déterminées par les accents, il ne résulte pas moins des toniques et des atones une alternance de temps faibles et de temps forts, sans laquelle aucun mouvement n'existe, à commencer par celui du langage.

Dès lors, le vers le plus classique n'échappe pas plus à cette alternance et à ses variétés que n'importe quel groupement syllabique. Ce sont de ces variétés, plus ou moins périodiques, par cette alternance, que se compose un vers. Le nombre exigé des syllabes, et de ses symétries, vient en surplus, il est accessoire, il est comme toute symétrie préférée à des correspondances peu rigoureuses, une question de goût, de tempérament,

Maintenant la composition rythmique, dénommée « vers libre », se greffe là-dessus, non seulement pour ces raisons esthétiques de dissymétrie, mais parce que la moitié des vers classiques comptés d'après le nombre de leurs syllabes sont faux, qu'ils soient lyriques, tragiques ou comiques, et dans cette progression.

Par le traitement syllabique incertain des diphtongues, ou uniforme des féminines et muettes, d'une musicalité si variée, les vers classiques sont composés d'après *l'écriture*, non d'après la *parole vivante*. Toute diction juste en détruit, à chaque instant, le numérisme.

Cependant, lorsque les vers sont bien faits, l'harmonie rythmique demeure. La cause en est précisément les groupes déterminés par l'accent et ses modalités, les jeux de leur alternance, sur la base première des toniques et des atones, des temps forts et des temps faibles. Le « vers libre » n'est que la conséquence et l'extension de ce caractère inhérent à notre prosodie, — caractère qui se trouve dans toutes les autres, suivant la nature de leur accent.

M. Henry Gauthier-Villars peut prendre n'importe quel vers parmi ceux qu'il a cités, et leur scansion lui démontrera infailliblement l'évidence de ces principes. Quand on nous dit qu'ils ne ressortent pas des règles acceptées des poètes qui se croient traditionnels, et que par ces règles ils doivent simplement compter sur leurs doigts, qu'ils ne se préoccupent en aucune façon de l'accent ignoré d'eux, quel poète soutiendra que les *coupes* du vers, et des vers entre eux, ne sont pas le premier souci de son art ? Or, qu'il le veuille ou qu'il le sache ou non, ces coupes ne sont distribuées que par l'accent, qui est l'âme même du mot et de la langue, disait un grammairien de l'antiquité. Il est l'élément de constance qui se transmet des langues mères aux langues filles à travers toutes transformations. C'est sur cet élément porté à sa plus grande puissance que se fondent les formes verbales les plus expressives et, partant, la véritable composition rythmique. Et c'est pourquoi (veuille M. Henry Gauthier-Villars me pardonner) *tout bon vers classique n'existe qu'*EN TANT *que vers libre*.

Croyez-moi, etc.

ROBERT DE SOUZA.

M. Henry Gauthier-Villars nous communique d'autre part la lettre suivante :

Ce 28 février 1922.

Mon cher Traître,

Vous ne pensez pas que je vais « m'en expliquer » autrement que par les œuvres ?

Voyez, dans la *Revue de France* d'aujourd'hui, une intégration du « Vers libre » (?) et de l' « Alexandrin » (?) (1).

Comprenez, avant de sauver la Patrie, qu'il n'est pas question, ici, de forme, mais de mesure ; qu'il faut que la musique verbale chante ; qu'il faut compter les accents (comme tous les poètes l'ont toujours fait), et non les syllabes; et que *l'Hymne au Saint-Sacrement* de Racine est en vers libres, tels que je es entends et que je les ai toujours pratiqués (2=3).

Vieux souvenirs,

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN.

§

Nous avons, en outre, reçu, pour une rectification personnelle, la lettre qui suit :

Paris, le 6 mars 1922.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous demander l'insertion de ces quelques lignes, que me suggère l'article : *La nouvelle Poésie gréco-païenne,* publié dans le *Mercure* du 1er mars.

M. Gauthier-Villars y cite sur le ton dédaigneux un poème de moi, écrit en 1911, publié dans mon recueil *Les Saisons Ferventes,* qui parut au *Mercure* en mars 1914. En m'attribuant une belle faute d'orthographe qu'il met entre parenthèses, il reproduit sous la forme suivante quelques vers de ce poème « à la glorification de l'auto » :

«... trop criarde voiture Du noble parvenu Ploutos, Qui de puant benzol te saoule (s) et, pour pâture, te donnes quelquefois nos os. »

En voulant faire croire que je ne sais pas écrire, M. Gauthier-Villars a simplement montré qu'il ne sait pas lire.

En effet, les vers qu'il cite sont écrits ainsi à la page 176 de mon recueil :

Te chanter ? — sur quel ton, trop criarde voiture
Du noble parvenu Ploutos,
Qui de puant benzol te soûle et, pour pâture,
Te donne quelquefois nos os ?

C'est Ploutos qui *soûle* et qui *donne*. Et il ne faut pas d'*s*, avec ou sans parenthèses.

Mais mon savant critique aurait pu ajouter que ce poème : *L'Automobile,* contenait en outre des vers qu'on a bien voulu un peu plus

(1) Les (?) sont de l'auteur. Je ne me les serais pas permis. — H. G. V.

tard qualifier de prophétiques, et que M. André Fontainas a signalés dans une de ses excellentes chroniques du *Mercure* (1er mai 1920).

Et puis, s'il faut qu'un jour la guerre hurle et broie encor,
Ce jour-là, quand seront suprêmes les instants,
Quand il faudra courir plus vite que le sort,
Plus vite que la faulx foudroyante du Temps,
Vers la frontière et vers la flamme et vers la mort,
Alors,
Laide et fétide auto qui, sur le boulevard,
Vas trompetant l'ennui du parasite et du fêtard,
Alors,
Peut-être, avant qu'il soit trop tard,
Tu seras dans un jet la flèche de la gloire,
Et toi qui n'es encor que trépidation,
Peut-être seras-tu la palpitation
De la victoire.

Six mois après, les autos parisiennes réquisitionnées par Gallieni sauvaient la France et le monde, ainsi que l'avait prédit mon poème.

Ces vers, en pleine occupation allemande, un écrivain belge les fit lire à la Maison du Peuple, à Bruxelles, dans une conférence qui avait réuni 400 auditeurs, en bravant la censure de l'ennemi.

Elle était là bien à sa place, la *glorification de l'automobile*, et, pour un homme d'esprit, M. Gauthier-Villars a fait une sottise, en essayant de la dénigrer dans sa chronique.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS MANDIN.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

A propos d'Amiel. — Rodolphe Töpffer : *Voyage à la Grande Chartreuse*, orné de trente et une planches hors-texte et de vingt-neuf vignettes dans le texte ; Genève, Editions d'art Boissonnas. — Benjamin Vallotton : *Achille et Cie* Paris, Payot. — Mémento : livres, cours et revues.

En corrigeant les épreuves de ma dernière chronique, l'idée me vint, pour mon malheur, d'y ajouter une note, fort brève en vérité, sur le **centenaire d'Amiel** (1).

La *Semaine littéraire* de Genève paraît l'avoir jugée fort insolente. Sa brièveté me semble néanmoins excusable, car, en littérature, les œuvres seules comptent et un centenaire n'est pas une œuvre. Honorons nos grands hommes, certes, mais n'attachons pas à ce geste pieux, — même s'il s'adresse à Poquelin ou

(1) Voir le *Mercure* du 1er janvier 1922, p. 228.

à Flaubert — l'importance d'un événement : tous nos discours ne valent pas une ligne de leurs écrits.

Ceux que je viens de nommer appartiennent encore, et de tout leur génie, à l'art vivant. En peut-on dire autant d'Amiel ? Pour n'avoir pas répondu par l'affirmative, je me suis attiré les foudres de M. Pierre Valjean. Si j'avais réuni en un volume toutes les raisons que l'on peut avoir de ne point admirer sans réserves l'auteur du *Journal intime*, le chroniqueur de la *Semaine* se fût peut-être indigné moins fort. Mais que mes lecteurs se rassurent : je n'ai ni le loisir ni l'envie de me justifier en trois cents pages! Au surplus, les explications que M. Valjean trouve à mon mauvais goût m'ont plongé dans une douce gaîté : je craindrais de la dissiper en lui donnant les miennes.

Les reproches de M. Bernard Bouvier m'ont touché davantage, d'autant plus qu'ils me furent adressés de vive voix, en paroles d'une véhémente sincérité, et non par le truchement de l'imprimerie. Le très distingué professeur est un redoutable adversaire : dans le dessein de nous révéler quelque jour toute la pensée d'Amiel, il a mené à bien la tâche énorme de lire les dix-neuf mille pages inédites du *Journal*. Fallait-il beaucoup de courage pour défendre ses positions contre la foudroyante offensive d'un tel homme ? Il serait prétentieux de l'affirmer, mais M. Bernard Bouvier conviendra que je me fusse montré assez lâche en les abandonnant sans combat : il ne m'en voudra donc pas de lui répéter ici, en quelques mots, mon sentiment.

Je cherche dans les livres cette beauté que Flaubert appelait « une justice supérieure ». Je n'ai pas su la trouver dans Amiel. Ses confidences nous donnent-elles au moins du plaisir ? J'avoue n'y avoir pas découvert le mien. C'est tout ce que j'ai voulu dire. Bien entendu, je ne parle que de l'œuvre publiée. Quand nous connaîtrons les pages inédites, il faudra voir. Si, comme je le souhaite, elles nous apportent de la beauté et du plaisir, tant mieux ; si elles ne nous montrent que des rouages nouveaux d'un mécanisme connu, tant pis !

J'entends d'ici M. Constant Bourquin s'écrier qu'il faut être bien dénué d'esprit philosophique pour parler ainsi d'un « penseur ». Sans doute. Aussi me plaît-il fort que, sur le point dont il s'agit, ma chétive pensée rencontre celle d'une des plus hautes intelligences d'aujourd'hui :

Tandis que les philosophes cherchent, anxieux, parmi la subtilité des dialectiques, parmi la trame enchevêtrée des analyses et des synthèses, parmi la multiplicité et les contradictions des systèmes, quelle peut être la fin, la justification, la raison d'être de ce phénomène étrange et douloureux qu'est l'existence, l'artiste prend, ici ou là, quelque fragment de l'existence, le transfigure et le montre disant : voici. Et, avec l'apparition qu'il dresse au-devant des regards, éclate, dans la joie enthousiaste du spectateur, la justification de l'extraordinaire, de la transcendante Aventure (1).

Ceux qui me font l'honneur de me lire reconnaîtront que, dans ces chroniques, mes jugements ne se fondèrent jamais sur une autre doctrine (2).

Si, en m'induisant à diminuer l'importance littéraire d'Amiel, elle a blessé l'amour-propre des Genevois, j'espère qu'elle me regagnera leur amitié en me procurant la bonne fortune de louer un autre de leurs grands hommes.

C'est Rodolphe Töpffer. Ses albums de caricatures, *Monsieur Vieuxbois*, *Monsieur Jabot*, ont fait le bonheur de mon enfance. Ses *Nouvelles genevoises* — et, singulièrement, *La bibliothèque de mon oncle* — doivent demeurer, me semble-t-il, pour les adolescents rêveurs des pays comme le mien, « où la vie est plus lente qu'ailleurs », une précieuse école de flânerie. Ses *Menus Propos* n'ont pas vieilli : on y trouve tout ce qu'il faut pour apprécier Matisse, Picasso, Van Dongen, tout aussi bien que Diday, Calame, Géricault, Delacroix ou Corot ; les erreurs même y sont plaisantes, suggestives et génitrices de vérité.

Mais voici qu'un aspect nouveau de ce riant génie nous est révélé par les soins du bon éditeur Boissonnas. En 1910, Mlle Adèle Töpffer laissait par testament les manuscrits de son père à la bibliothèque publique de Genève et les dessins au musée des Beaux-Arts. Parmi ces derniers se trouvait un grand album contenant plus de deux cents dessins à la plume qui avaient servi à illustrer les *Nouvelles genevoises* et les *Voyages en zig-zag*. Töpffer illustrateur de ses œuvres écrites n'était connu jusqu'ici que par des interprétations de ses croquis. Les premiers éditeurs

(1) Jules de Gaultier : *La Moralité esthétique* (*Mercure* du 15 décembre 1921, page 590).

(2) De cette doctrine, j'ai indiqué le principe et la méthode dans un article intitulé *Réflexions sur l'Art* (*Wissen und Leben*, Zurich, numéro du 1er janvier 1913), article que je me propose de compléter un jour.

des *Voyages* avaient, en effet, confié à des artistes français comme Daubigny et Girardet le soin de commenter par l'image les récits de l'auteur. Ces artistes, considérant les dessins de Töpffer comme de simples documents, exécutèrent, en vue de la gravure et à la mode du temps, des vignettes où rien ne subsistait de l'art simple et charmant qu'avait pratiqué ce maître d'école humoriste, consignant, par le trait autant que par le mot, pour le plaisir de ses heureux élèves, leurs souvenirs de vacances. Ce sont donc ces dessins, dans leur forme première, que l'éditeur entreprend de nous restituer par d'exactes reproductions des originaux légués au musée de Genève. Et il les incorpore à un texte dont le manuscrit, conservé à la bibliothèque de la ville, fut remanié par l'auteur en 1843.

Ce **Voyage à la Grande Chartreuse** est presque un inédit, puisque Töpffer n'en put réaliser à sa guise que de rares exemplaires autographiés. Il ne se doutait probablement pas, cet homme exempt de vanité, que sa mémoire serait si longtemps conservée et surtout si pieusement servie. S'il pouvait en feuilleter les pages, son œuvre, telle qu'elle est présentée aux lecteurs du XXe siècle, lui ferait éprouver un émerveillement joyeux. La couverture de cet album oblong évoque la tenture d'une chambre demeurée intacte depuis le règne de Louis-Philippe ; l'impression, la mise en page, la distribution des vignettes dans le texte sont pleines d'ingéniosité et de goût. Et quelle joie de sentir entre l'écriture et le dessin de si exactes correspondances ! Quel repos de voir se fondre dans un même sentiment de bonne humeur et de saine malice la verve du dessinateur et la facilité de l'écrivain ! Vite, vite, que l'on nous donne d'autres albums comme celui-là !

A cause de son grand cœur, il sera beaucoup pardonné à M. Benjamin Vallotton. Quand il nous racontait *Ce qu'en pense Potterat*, nul de nous ne se défendit d'être ému. Mais il faut répéter à ce trop fécond romancier que ses dons de sensibilité et d'observation le serviraient mieux s'il les dirigeait plus fermement : on n'écrit pas un livre comme un article de journal.

Dans son dernier ouvrage, M. Vallotton s'est fait l'historien d'une famille de nouveaux riches. La guerre a fait la fortune des Grassou ; six mois d'une tapageuse existence et, devant le cadavre de leur fils, tué dans un accident d'auto, ils conçoivent soudain la vanité de la richesse. Achille, le singe de Mme Grassou,

mène sur un rythme de *shimmy* toute cette humanité assoiffée de plaisir, dont la danse s'arrête à la vue d'un cercueil.

Il convient de louer, dans **Achille et Cie**, une qualité dont les écrivains de la Suisse française offrent rarement la preuve : la rapidité du mouvement. Mais, dans le déroulement de la fable, on souhaiterait plus d'imprévu, des points de repère mieux marqués, des dialogues plus serrés, des oppositions de couleurs plus franches, une manière à la fois plus concise et plus fouillée. Sauf Grassou, qui montre quelques traits d'humanité vraie, les personnages paraissent bien sommaires ; la plupart ne sont que des silhouettes. Je ne parle pas de Jérôme, le jardinier, ni de l'inévitable pasteur : la solennelle invraisemblance de leurs propos et de leurs gestes illustre à merveille la thèse de M. Jules de Gaultier, que j'invoquais tantôt et dont M. Vallotton devrait bien se pénétrer. Quant au style, plus alerte, il faut en convenir, que dans les premiers livres de l'auteur, il présente encore le défaut de ressembler à ces clefs dénommées passe-partout, qui entrent dans toutes les serrures sans être adaptées à aucune. Qu'importe, dira-t-on, si elles ouvrent les portes ? Il y a des gens pour qui certaines portes, — celles du parfait plaisir, par exemple, — n'obéissent qu'à la clef façonnée sur mesure. Mais ils deviennent si rares que les écrivains à succès auraient tort de s'inquiéter d'eux.

Mémento. — Le poète roumain N. N. Hèrjeu publie chez Payot, à Lausanne, des *Poèmes de l'aube et du soir,* soigneusement édités et richement illustrés. Ce touchant hommage à la langue française ne semble pas devoir frayer à la poésie des voies nouvelles.

M. Gottfried Bohnenblust qui est, en langue allemande, un poète plein de noblesse et d'humanisme, enseigne, en français, aux Facultés des Lettres de Genève et de Lausanne, la littérature allemande. Il faut se réjouir de voir cette chaire confiée à un citoyen de la Suisse alémanique, qui s'exprime dans un français très pur, révère les disciplines classiques et, loin de se faire le propagandiste des 93, consacre sa leçon inaugurale à la poésie de la Suisse allemande et à l'idéal hélvétique.

Après une interruption de six mois, la *Revue romande* recommence à paraître, depuis le 25 janvier, sous la direction nouvelle de M. G. de Reynold (Bureau : 19, Cheneau de Bourg, Lausanne).

RENÉ DE WECK.

LETTRES PORTUGAISES

Le Bourgeois Gentilhomme et le *Fidalgo aprendiz*. — João de Barros : *D. João*, Ailland et Bertrand, Paris-Lisbonne. — Virginia Victorino : *Namorados*, Illustração portuguesa, Lisbonne. — Maria da Gloria Teixeira de Vasconcellos : *Horas de Deus*, Porto Medico, Porto. — Augusto Casimiro : *Livro das Bem Amadas*, Vianna et Dias, Coïmbre. — Leonardo Coimbra : *Adoração canticos de Amor*, Renaiscença portuguesa, Porto. — Mémento.

Il arrive rarement qu'on nous montre ce que la littérature française a pu emprunter à la portugaise, quoique le contraire en Lusitanie soit un cas fréquent, et il n'est sans doute pas mauvais que le troisième centenaire de Molière ait été prétexte à étudier d'un peu près les rapprochements qu'on peut faire entre le **Bourgeois gentilhomme et le Fidalgo aprendiz**, de Francisco Manoel de Mello. Un intervalle de peu d'années sépare l'apparition des deux pièces : composé en 1646, le *Fidalgo aprendiz* fut publié en 1665 dans l'édition des œuvres complètes de son auteur, poursuivie simultanément à Rome, à Londres et à Lyon. *Le Bourgeois gentilhomme* fut représenté pour la première fois à Chambord, le 14 octobre 1670.

S'appuyant sur l'évidente antériorité de l'œuvre portugaise, sur les frappantes analogies que l'on peut rencontrer entre les deux pièces, tant pour le thème essentiel que pour le personnage principal (Dom Gil Cogominho et M. Jourdain) et pour certains détails scéniques, M. Afranio Peixoto, de l'Académie brésilienne (que des œuvres comme *Maria Bonita*, *Fruta do Mato* et *Esphynge* ont placé au premier rang des peintres de mœurs de son pays), n'hésite pas à conclure que Molière, habitué de prendre son bien où il le trouvait, a connu le *Fidalgo aprendiz* et que Francisco Manoel de Mello est un créancier. Cette thèse parfaitement plausible, il n'avait pas attendu le tricentenaire pour la soutenir. Une lettre ouverte à M. le professeur Mendes dos Remedios, publiée dans le n°41 de la revue de *Atlantida*, sous le titre significatif de *Dette à recouvrer*, en exposait il y a deux ans tous les arguments.

« Pourquoi, dit-il, Francisco Manoel de Mello, qui avait su éveiller la pitié des Français sur ses malheurs personnels, aurait-il été ignoré de Molière, qui connaissait tant de choses et qui avait puisé déjà chez Cervantès? Le titre même de la pièce française paraît traduit du portugais. »

Et M. Afranio Peixoto affirme ne vouloir s'avouer battu que

lorsqu'on lui aura montré dans le théâtre français ou espagnol un antécédent légitime des deux comédies : alors le *Fidalgo aprendiz* et le *Bourgeois gentilhomme* seraient frères.

M. Le Gentil, chargé du cours de littérature portugaise à la Sorbonne, s'est piqué d'honneur et, avec le grand savoir consciencieux qui le distingue, il vient, dans la *Revue de Littérature comparée*, d'élucider le débat. Il ne réfute point de parti pris la thèse de M. Peixoto ; il en réduit la portée, en précisant les points de discussion,

Il ne semble pas, dit-il, que les deux auteurs, malgré la ressemblance du titre, aient voulu traiter exactement le même sujet.

Dom Gil Cogominho n'est pas un parvenu, qui veut se hausser jusqu'à la noblesse, mais un écuyer plutôt pauvre qui veut s'élever dans la hiérarchie. Il est vraisemblable que Molière ait connu la pièce portugaise, soit directement, soit par ouï-dire; il est possible qu'il l'ait lue toute ; mais il n'en a retenu que la première journée, et la comparaison entre les deux pièces ne doit porter que sur les scènes III, IV, V, VI, VII, du premier acte du *Bourgeois gentilhomme*. Cette comparaison, du reste, ne révèle aucune imitation littérale ; mais il y a identité de procédés chez les deux auteurs et, sans croire que l'on doive nécessairement faire intervenir l'hypothèse d'une source commune italienne ou espagnole, M. Le Gentil ne la regarde pas comme invraisemblable. Il rappelle fort à propos que la plupart des éléments comiques du *Fidalgo aprendiz* proviennent de la tradition nationale, des auteurs du siècle précédent, et surtout de Gil Vicente.

Le fondateur du théâtre portugais, dit excellemment M. Le Gentil, s'est égayé maintes fois aux dépens des *fidalgos*.

Plus ou moins envieux, plus ou moins déchus, plus ou moins sottement prétentieux, Gil Vicente, dans la *Barca do Inferno*, a même fourni à Francisco Manoel de Mello, et indirectement à Molière, l'indication d'une scène entière : celle où le moine spadassin donne au diable des leçons d'escrime. M. Le Gentil mentionne d'autres points de contact entre le Théâtre de Gil Vicente et celui de Molière, par exemple dans la *Farsa dos fisicos*, où l'on assiste, comme dans le *Malade imaginaire*, à une délibération de médecins.

Tout ceci nous prouve que Molière a tiré ses types, non seule-

ment de la vie ambiante, mais aussi de la tradition universelle et que chacun d'eux est une sorte de synthèse. Il serait d'un intérêt extrême que l'on pût faire leur histoire complète, leur généalogie minutieuse, depuis les origines.

Mais le génie est essentiellement divinateur et, par simple coïncidence, Molière a dû retrouver instinctivement bien des traits qui avaient été découverts avant lui. Marquons donc les similitudes ; rendons justice à ses devanciers et ne le diminuons pas trop. A la date où il écrivit le *Bourgeois gentilhomme*, il est de fait que, à l'instigation de Turenne, des relations suivies s'étaient établies entre les deux noblesses de France et de Portugal. Notre diplomatie s'intéressait vivement aux affaires du royaume et nous avions envoyé là-bas un corps d'officiers, sous les ordres du comte de Schomberg. Jeté en prison par son roi, Francisco Manoel de Mello sollicitait l'intervention de Mazarin et d'Anne d'Autriche. Après son élargissement, il se rendait en France en 1665, et ne rentrait à Lisbonne que pour y mourir, l'année suivante. En 1669, le chevalier de Chamilly, qui avait servi sous les ordres de Schomberg, publiait les célèbres *Lettres de la Religieuse portugaise*, ou de Soror Mariana Alcoforado.

Ces lettres sont l'expression la plus sincère et la plus intime de l'amour féminin. On ne peut les comparer qu'à celles d'Héloïse. Elles ont un autre mérite ; elles nous définissent admirablement le sentiment portugais et il n'y a que les Sonnets de Camoens ou le lyrime de João de Deus pour avoir su nous en donner un témoignage adéquat.

Comment ce sentiment portugais, où la passion tient si large place, a-t-il pu se combiner avec l'esprit d'aventures, en sorte que le culte de la femme et du foyer ait pu se muer en nostalgie de l'inconnu, c'est ce que nous aurions peut-être quelque peine à définir, si le grand poète de *Terra Florida* et d'*Anciedade*, M. João de Barros, n'était venu, avec son vibrant poème de **Dom João**, nous donner la clef du problème. On sait avec quelle fougue éloquente M. João de Barros excelle à prêcher les vertus de l'action. Il a voulu faire de Don Juan le symbole du Désir humain, créateur de la vie, recherche infatigable de perfection jamais atteinte. Et il s'est souvenu de Baudelaire, torturé par l'impuissance d'aimer. Par delà la sensualité décevante s'offrent les possibilités d'illusions toujours nouvelles.

La raison d'être de Don Juan n'est pas dans l'amour, mais dans l'orgueil d'être et de vaincre. Sa force est celle du Désir lui-même ; son destin est d'éveiller la passion. Une seule chose importe, dit-il : Vivre ! La nonne séduite rentre au couvent et Don Juan se heurte à la Croix. Il rêve alors de sentir sa pensée s'exalter jusqu'à Dieu et se réaliser en lui. Mais le Désir est l'envers du Renoncement chrétien et D. Juan ne peut comprendre. Il a soif de luttes ardentes ; il lui faut fuir vers l'aventure ; car pour lui l'Esprit sort de l'Action. Un novice le suit ; mais quelle épouvante de se sentir libre pour la première fois ! Il faut apprendre à être une force pour s'élancer toujours plus avant sur le sentier sans terme. Et Don Juan entonne un hymne enthousiaste à l'Action, sans laquelle il n'y a pas de vie, pas d'art, pas de beauté. Grâce à elle l'Homme devient l'égal des songes qu'il créa.

Il semble que João de Barros ait résumé, dans ce poème, le grand duel dont le monde contemporain halète tout entier. Il a mis là ses aspirations les plus ardentes de poète, de patriote portugais, de démocrate convaincu.

Il a donné en même temps au type séculaire de Don Juan sa signification la plus transcendante. Don Juan, Juif Errant de l'amour, vient ainsi compléter Faust.

S'il est vrai qu'une civilisation se définisse par sa conception de l'amour, de Bernardim Ribeiro à Soror Mariana et à João de Deus, c'est au sein de la même atmosphère passionnée qu'a évolué la Civilisation portugaise ; c'est bien là qu'elle prend toutes ses caractéristiques, et l'œuvre de João de Barros ne déserte pas cette atmosphère. Elle l'explique.

Pour être moins ambitieux, les sonnets que Madame Virginia Victorino intitule **Namarodos** n'en sont pas moins significatifs. C'est bien le pendant contemporain des Lettres de la Religieuse et ils ont connu, par cela même, un succès sans précédent en Portugal et même au Brésil. *Tes yeux*, *Pluie*, *Tes lettres*, *Larmes*, *Orgueil et Tristesse* n'ont certes point l'art achevé qui distingue les sonnets de Camoëns ; mais c'est un tel jaillissement spontané, vibrant, sincère de sensibilité, de passion pure, d'humanité ravie ou blessée qui les emplit ! Saluons une grande voix.

A côté de celle-ci, le chant de Maria da Gloria Teixeira de Vasconcellos dans les **Heures de Dieu** semble menu et frêle, mais combien tendre, ému et gracieux ! Toute la nature se mêle

aux nostalgies de cette âme qui s'abreuve aux mêmes sources que le grand Teixeira de Pascoaes. Un sonnet, *La mer*, la symbolise tout entière.

Sur le clavier mineur des rythmes les plus anciens de la langue, M. Augusto Casimiro, à qui l'on doit tant d'appels à la vie héroïque, tant d'accents virils et de profonde humanité, glorifie à son tour la Femme, Mère, Sœur ou Fiancée, prétexte et source de toute exaltation. Son **Livre des Aimées**, digne d'un João de Deus, est un hymne à l'Amour qui va d'Eve jusqu'à Dieu, hymme pieux et plein d'images tour à tour ingénues ou ingénieuses comme une litanie, hymne d'espérance et de foi en la vie universelle. Parfait chevalier, Augusto Casimiro enseigne que l'Amour est la pierre de touche de toutes les vertus humaines.

Ce n'est point M. Léonardo Coimbra qui le voudrait dédire. Tour à tour philosophe et poète, ce sont aussi des cantiques d'amour à la gloire de l'Eternel Féminin qu'il nous offre dans **Adoration**. Il rouvre ainsi la voie des Mystiques de la tradition provençale.

Sa prose nombreuse et rythmée, ruisselante de lumière et d'images, fait songer au lyrisme amoureux des poètes arabes, et je ne puis en comparer les versets qu'à ceux du *Livre pour Toi* de Marguerite Burnat-Provins, encore que nous soyons ici en plein héritage du Platonisme.

D'une inspiration transcendante, apte à dégager la spiritualité de Marie d'entre le charme charnel d'Eve, chacun de ces cantiques célèbre l'une des perfections de l'Aimée. Ainsi M. Léonardo Coimbra affirme son droit à prendre rang parmi les grands lyriques de son pays.

Et nous ne saurions omettre de citer, dans cette galerie en l'honneur de la Femme, le poème dont Madame Mecia Mouzinho d'Albuquerque dédie les strophes pieuses à la Reine Amélie, sous le titre de *Reine et Martyre*. Il y a quelque chose d'émouvant dans cet hommage le pure et noble affection. Et il ne s'agit pas seulement de la Reine, mais aussi de l'Epouse et de la Mère. Le Portugal aventureux a toujours été sensible à la poésie de la famille. Il a le culte du foyer autant que de l'héroïsme.

Mémento. — Dans les trois actes d'*Adam et Eve*, M. Jayme Cortesão a essayé de transporter à la scène les déceptions de la guerre. Cette pièce est le commentaire dramatique de ses *Mémoires de la Grande*

Guerre, et elle a suscité des discussions passionnées. C'est une œuvre qu'il conviendrait d'analyser en détail : car elle est tournée vers l'avenir. Tel est également le grand mérite de la revue *Seara Nova*, qui essaie de grouper les efforts les plus désintéressés de la nouvelle génération. Félicitons-la de placer le problème moral à la base de toute rénovation, non seulement sociale ou scolaire, mais économique. Luttant contre le verbalisme et l'égoïsme de classe, elle affirme l'amour de l'action — et des idées, mais uniquement comme instruments et finalités de l'action. Elle veut rénover la mentalité de l'élite portugaise, au sein de l'idéal démocratique le plus avancé, et protester contre les mouvements révolutionnaires, tout en défendant la grande cause de la vraie Révolution, qui réalisera l'union de toutes les patries et créera une conscience humaine au-dessus d'elles. Parmi ses fondateurs : Aquilino Ribeiro, prince des prosateurs de la nouvelle génération, Augusto Casimiro, Jayme Cortesão, Camara Reys, Raoul Brandão, Raoul Proença, Floria de Vasconcellos. Les études de sociologie, de pédagogie, de critique, etc., voisinent avec la littérature, et le dernier numéro nous apporte, du poète J. M., de Sant Iago, l'*Auto dos Pastores brutos* dans le goût de Gil Vicente, pure merveille d'adaptation traditionniste. La *Revista da Faculdade de Letras da Universidade do Porto* est plus spécialement philologique. M. Léonardo Coimbra y passe au crible de son propre système les idées philosophiques d'Anthero de Quental ; M. Mendes Correa y dénonce l'empirisme qui présida aux travaux de la Conférence de la Paix et le péril qui en résulte pour la suprématie de l'Europe ; M. José Teixeira Rego y montre comment le verbe *avoir* pourrait provenir d'un verbe *être* primitif chargé d'un préfixe ; M. U. C. Soare y revient sur le problème *Guanche* à propos d'un manuscrit portugais du XVIe siècle. Cette revue est d'une tenue tout à fait remarquable.

Grâce à Léonardo Coimbra, à Teixeira de Pascoaes, à Affonso Lopes-Vieira, à Antonio Corrêa d'Oliveira, les liens se resserrent intellectuellement entre Portugal et Galice, comme en témoigne la vaillante revue *A Nosa Terra* de La Corogne où collaborent Villar Ponte, Xaime Quintanilla, Cabanillas, le poète de la Race, etc.

Nos, sous la direction de Vicente Risco, garde la tête du mouvement nationaliste et revendique le droit pour la Galice de prendre rang parmi les nations celtiques. Vicente Risco y fait de curieuses révélations sur les rapports ancestraux entre la Galice et l'Irlande. Le dernier numéro publie une magistrale traduction du chef-d'œuvre dramatique de W. B. Yeats, *Cathleen in Houlihan*, par Villar Ponte. *Nos* traduit Sinn-Fein, et il y faut prendre garde.

De Ramon Cabanillas vient de paraître un livre vibrant, plein de passion exaltée, *Vento Mareiro*. De son côté, un poète portugais, M. Al-

fredo Pedro Guisado (Pedro de Menezes) chante en vers gallegos le bon peuple de la campagne, *A Xente d'a Aldea.*

PHILÉAS LEBESGUE.

LETTRES ROUMAINES.

Les lettres et l'unité nationale. — L'apport intellectuel des provinces libérées. — Les directions de la littérature d'avant-guerre.

La guerre vient d'achever l'œuvre de reconstitution nationale, en rendant au libre royaume de Roumanie ses limites naturelles, ethniques et historiques. Mais si l'unité politique de la nation n'est que de fraîche date, l'unité morale et intellectuelle l'est, par contre, de fort ancienne, car les barrières artificielles, que les caprices des cours et des gouvernements étrangers avaient dressées entre les divers pays roumains, n'ont guère pu séparer les frères de race. Il faudrait même dire des Carpathes, dont la longue chaîne en fer à cheval traçait avant la Victoire les frontières septentrionale et occidentale de l'Etat mutilé, qu'elles avaient plutôt rapproché les provinces les plus éloignées de l'ancienne Dacie qu'elles n'avaient isolé les régions avoisinantes, puisque les Roumains avaient, autrefois, mené surtout la vie libre, instable, de pâtres, errant avec leurs troupeaux des plaines du Danube aux cimes des Carpathes, et au delà même, à la recherche de riches pâturages.

Cette existence pastorale de nos ancêtres, longtemps méconnue ou méprisée, et qu'a dernièrement révélée et évoquée, avec autant de science précise que de haute poésie, l'illustre savant et maître écrivain, M. Ovide Densusiano, dans ses recherches sur l'importance historique, ethnographique et linguistique des anciennes transhumances, nous explique la conservation de notre individualité romane, l'homogénéité, à quelques détails près, de la langue, l'identité des mœurs, coutumes et traditions populaires.

Avec la fondation des principautés autonomes, la vie spirituelle des Roumains garda le caractère unitaire, que le développement de la civilisation nationale, qui s'était formée au XVe et au XVIe siècles, allait accuser davantage.

C'est bien en Transylvanie, par exemple, que le diacre Coressi fit, pour la première fois, imprimer en roumain des livres de lecture, qui étaient des traductions des Ecritures, mais il voulut

que ceux-là fussent à l'usage de tous les Roumains, ainsi que devait le dire plus tard, en paroles imagées, dans la préface d'autres publications religieuses, le métropolitain Siméon Stefan. Comme livres de lecture, encore, particulièrement goûtés, aujourd'hui même, des classes populaires, on a longtemps utilisé les histoires merveilleuses d'Alexandre le Grand et de l'énigmatique philosophe Syndipa, les contes de *Mille et une Nuits*, dont les premières versions, adaptations et impressions roumaines ont été également faites en Transylvanie, où s'étaient conservées, d'autre part, en vieille langue slave, les plus anciennes sources de nos annales.

Lorsque le besoin d'une instruction plus élevée s'y fit sentir, c'est aux écoles de Brasov et de Sibiu que les boyards et les gens aisés, auprès de qui les professeurs grecs n'étaient pas en odeur de sainteté, mirent leurs enfants. D'au delà des Carpathes descendit le hardi paysan, plein de foi et de savoir, Georges Lazar, pour inaugurer, en 1818, à Bucarest, les premiers cours, en roumain, de mathématiques et de philosophie; il fut, ainsi, le chef de file de cette lignée d'érudits et enthousiastes maîtres transylvains, tels les Basile Pop, les Fabian Bob, les Florian Aaron, les Bojinca, les Gabriel Munteano, les Laurian, les Jean Maïoresco, les Aron Densusiano, qui sont venus, au cours du XIXe siècle, professer dans les Principautés, et auxquels nous sommes, pour une large part, redevables de la constitution, à la fois, de l'enseignement supérieur et de la littérature didactique.

En même temps que des maîtres, l'Ardeal nous envoya des livres de classe, les imprimeries moldo-valaques de l'époque étant en petit nombre et en très mauvais état. Des presses de l'Ardeal, enfin, sortirent, par les soins de Mincou d'abord, plus tard de Carcalechi, les fameux calendriers, genre almanach, chargés de porter, comme messagers du roumanisme, conseil et bonheur à tous les frères de race.

Mais, au suprême degré, ce sont les journaux et les revues qui ont fait œuvre de rapprochement entre les Roumains dispersés. *Le Courrier roumain* (de Jean Heliade-Radulesco) tenait à honneur d'emprunter, d'une manière suivie, articles et nouvelles à ses confrères de Jassy, *l'Abeille moldave* (que dirigeait Asachi) et de Brasov, *la Gazette de Transylvanie* (dont le rédacteur en chef était Baritz), lesquels le payaient bien de retour.

Ces journaux, les premiers en date de notre langue, unirent leurs voix, en 1844, pour saluer l'apparition de l'héroïque *Progrès*, où les Moldaves Alecsandri, Cogalniceano, Negri et les Valaques Grégoire Alexandresco, Balcesco, Ghica faisaient bon ménage avec le Transylvain André Muresïano et le Bessarabien Donici. C'est à *la Famille*, paraissant en Ardeal sous la direction de Joseph Vulcan, que notre grand lyrique Eminesco fit ses débuts littéraires ; quant à son aîné en gloire, Alecsandri, le chantre de la race et des terres roumaines, il avait honoré de sa collaboration assidue *la Feuille de la Société de culture de Bucovine*.

Pour heureuse qu'elle fût, l'action d'interpénétration spirituelle n'eut pas moins à franchir une douloureuse étape. Les attaques, par trop injustes, notamment de Tite Maïoresco, le chef de « la Jeunesse », de célèbre mémoire, contre les savants et les journalistes transylvains, ont fini, en effet, par jeter un froid sur nos relations avec l'Ardeal. Mais, à bien prendre les choses, les violentes polémiques qui s'ensuivirent ne témoignaient-elles pas précisément du même souci de l'unité, voire du désir de fraternelle communion ? Encore sied-il de rappeler que l'offensive bruyante des *Entretiens littéraires* de Jassy déclencha les contre-offensives nourries des revues bucarestoises de Hasdeu, V. A. Ureche, Gherea, et consorts. Il y eut donc, aux environs de 1870-1880, une brillante passe d'armes, dont les échos retentissants remplirent tous les coins des pays roumains, ce qui ne laissa pas, en fin de compte, de ramener au bercail, bien que par des voies détournées, les frères égarés. D'ailleurs, celui-là même qui avait, au cœur du dernier siècle, lancé les foudres contre les Transylvains couronna du grand prix de poésie, au nom de l'Académie nationale, en 1909, leur porte-parole en la personne de M. Goga. Le jeune lauréat avait de beaucoup aidé, les derniers temps, à l'union des âmes-sœurs, tant par ses vers, qui lui ont valu la popularité, que par la revue *Lucifer*, qu'il publiait à Sibiu, de concert avec ses compatriotes Agarbiceano et Taslauano, et à laquelle les écrivains du royaume libre se sont toujours empressés d'envoyer, ainsi qu'aux grands quotidiens politiques d'Arad, *la Tribune* et *le Roumain*, abondante copie. Dès que la Société des Gens de Lettres prit naissance, elle organisa, à l'exemple des compagnies de théâtre, dans les provinces irrédimées, malgré les rigueurs de la censure hongroise, des fêtes

publiques, où l'on disait des vers et donnait lecture des œuvres choisies des écrivains nationaux. De leur côté, beaucoup de Transylvains, ayant subi l'attrait de Bucarest, distributeur de gloire, passèrent dans le royaume, afin d'y faire fortune. Les feus Nicoleano, Cosbuc, Chendi, Josif, N. Hodos, comme MM. Dulfu, Slavici, Gorun, Scurtu, Z. Barsan, Rebreano, en furent du nombre ; d'autres ont été appelés à Bucarest par les travaux de l'Académie, qui, dès sa fondation, laquelle remonte à 1867, comptait comme membres les chefs intellectuels de tous les pays roumains : en même temps que les Moldaves Alecsandri, Maïoresco, C. Negruzzi, V. A. Ureche, N. Jonesco et les Valaques Heliade-Radulesco, Massim, Laurian, C. A. Rosetti, étaient là Cipariu, Munteano, Baritz pour la Transylvanie, Babes et Mocioni pour le Banat, Joseph Hodos et Roman, pour le Maramourech, Hurmuzachi et Sbiera, pour la Bucovine, Hasdeu, Stamate et Strajesco pour la Bessarabie, ainsi que Caragiani et Cozacovici, les répresentants des frères macédoniens. Rien que par sa composition, donc, l'Académie offrait l'image exacte de l'unité de l'âme roumaine, de même qu'elle montrait l'image anticipée de l'unité nationale à accomplir.

L'idée de cette unité nécessaire, dont on trouvait des marques dans les productions du peuple, comme chez les vieux chroniqueurs, ce sont les savants de l'Ecole transylvaine de Samuel Micou, de Georges Sincaï et de Pierre Maïor, qui l'ont précisée et renforcée, qui l'ont rendue agissante et rayonnante ; et l'on peut, sans conteste, tenir cet apport pour le plus beau présent que l'Ardeal ait su faire aux lettres nationales. Car les intrépides meneurs du mouvement latiniste n'ont pas été seulement les pères de la philologie roumaine ; tout éblouis qu'ils étaient de la grandeur romaine, ils nous ont engagés au commerce des anciens et acheminés vers l'étude de notre passé littéraire et linguistique, avant tout pour que nous prissions conscience, à la fois, de nos glorieuses origines, de nos virtualités immanentes et de nos destinées immanquables. Ainsi, c'est le Risorgimento roumain du XIXe siècle que les savants transylvains ont, de longue main, préparé. Les autres professeurs d'énergie et d'enthousiasme, les Cogalniceano, les Balcesco, les Russo, les Basile Alecsandri devaient tirer sur la même corde : la nécessité pour les Roumains de se rattacher à la terre, de puiser au vieux fond de culture,

qu'en dépit des âges, les paysans ont su garder inaltéré ! Dans le même sens abondèrent, encore, les romantiques français, auxquels le public lettré de Roumanie prit vite goût ; passionnés de couleur locale et d'exotisme, d'illustres ruines comme de choses primitives, rêvant d'héroïques chevauchées et d'existence libre, les romantiques français, tout en enseignant aux Roumains l'art d'écrire, les confirmèrent dans l'amour des premiers temps de l'histoire nationale, dans les désirs d'indépendance et de vie nouvelle que leur avaient auparavant inculqués les chefs de l'Ecole latiniste.

Mais les idées libératrices des maîtres transylvains empruntèrent, pour se faire jour, également la forme littéraire. Certes, les fables de Tichendeal, du Banat, étaient calquées sur celles du Serbe Obradovici ; elles n'en contenaient pas moins, cependant, des allusions à l'état de choses de chez nous, des traits caractéristiques de la vie roumaine, des suggestions et conseils en vue d'une renaissance. Un vivant tableau, de touche hardie, des mœurs de l'époque avait été brossé par Budaï Deleano dans son poème héroï-comique sur les prouesses imaginaires des Tziganes, qui est unique dans la littérature roumaine. Au milieu de ses inventions plaisantes, dans le goût des fabliaux, à travers la gaillardise rabelaisienne de ses propos, le joyeux Transylvain, à qui l'on a failli conférer les ordres, se révèle un esprit fort averti, profond et enthousiaste, formé au contact des classiques gréco-latins et français, instruit de notre ancienne gloire, initié aux secrètes beautés de l'art populaire, ennemi des folies burlesques de ses contemporains dégénérés, tout gagné à la cause inexorable d'une renaissance salutaire. C'est à cette renaissance que, dans son vibrant « Echo de l'année 1848 », le Transylvain André Mureşiano exhortait la nation endormie, se plaçant de la sorte au rang d'un Rouget de l'Isle roumain.

Depuis cette renaissance, dont les premiers ouvriers ont été, par conséquent, les savants et les lettrés de l'Ardeal, jusqu'à nos jours, les écrivains se sont librement attachés, pour ainsi dire, à la réalisation progressive et parfaite de l'unité roumaine, par le seul fait qu'ils convertissaient en valeurs esthétiques les impressions personnelles qu'ils emportaient des milieux particuliers où il leur était donné de vivre ; aussi parviendront-ils, à grand renfort d'images, à reconstituer sur le plan idéal la grande Roumanie, avant

qu'elle ne le fût pratiquement par la volonté des hommes politiques. Cela nous éclaire sur le caractère tout d'abord régional, au sens artiste du mot, des lettres trans-carpathiques. En effet, Cosbuc est le conteur lyrique des rêves et des amours rustiques, des vieilles mœurs et des actes quotidiens de là-bas. Ciura nous en rend les aspects des bourgs et des villages; Agarbiceano nous dévoile les dispositions d'âme des opprimés à l'égard des oppresseurs. Slavici, surtout, est passé maître dans la peinture des paysans aux prises avec les difficultés de la vie. Mme Hodos nous apporte des visions romantiques du passé héroïque; Jean Gorûn traduit les sombres réalités et chez St-O. Josif apparaît le côté primitif et idyllique d'Outre-Monts. Toute imprégnée de couleur locale et de goût du terroir, cette littérature ne porte pas le cachet uniquement provincial. On ne peut pas en dire autant de la poésie, d'inspiration nettement sociale et nationaliste, de M. Goga, à laquelle le public du royaume libre avait réservé un chaud accueil, précisément parce qu'elle était le glas des souffrances transylvaines. Mais si M. Goga passait pour « le poète de l'Ardeal », il y avait en Ardeal force poètes encore, comme Mmes Cuntzan et Pitis, comme MM. Z. Barsan, J. U. Soricou, etc... A un art plus général, nourri de pensées et riche de nuances, s'attaquent, de nos jours, ainsi que l'avait essayé M. Emile Isac, les jeunes Cotrus et Blaga, lesquels n'étaient, à la veille de la guerre, que des poètes en herbe. Il faut, pourtant, reconnaître que, dans cette direction encore, l'Ardeal avait depuis longtemps frayé la voie, puisque le tourmenté poète philosophe Nicoleano, que l'on considère à juste raison comme le précurseur du grand lyrique Eminesco, était né à Sâcele, d'une vieille et riche famille de pâtres, du nom de Tomosoiu.

Enfin, selon la tradition, les Transylvains se sont appliqués avec bonheur aux études savantes d'histoire et de philologie, aux travaux difficiles de critique et de polémique littéraires, en faisant le jour sur les routes obscures qu'avait parcourues notre peuple, aussi bien que sur celles qu'il lui faudrait emprunter; de cette nombreuse équipe, voici les personnalités justement notoires : Jean Bogdan, N. Densusiano, N. Hodos, Il. Chendi, Al. Bogdan; MM. Biano, Bogdan-Duïca, Al. Lepadatu, S. Puscariu, S. Mandresco, J. Popovici, Ghibu, Lupas, Scurtu, etc. Sur le premier plan, nous devons mettre, bien qu'appartenant à une

autre génération, le généreux et très laborieux Aron Densusiano, qui fut le premier à entreprendre une histoire générale de la langue et de la littérature roumaines ; son fils, illustre à plus d'un titre, comme savant et poète, comme universitaire et directeur de conscience, ne se contenta pas, entre autres, de dresser les méthodes pour l'étude scientifique du folklore ; M. Ovide Densusiano prêcha d'exemple ; aussi la monographie du Hatzeg, qu'il donna en 1915 aux éditions de « l'Institut de philologie et de folklore » fondé par ses soins près la faculté des lettres de Bucarest, constitue-t-elle, pour les linguistes et les ethnographes, le modèle parfait à suivre.

L'apport intellectuel des autres provinces est, sans doute, de moindre importance, mais d'importance quand même. En dehors du fabuliste Tichendeal, déjà nommé, et de ses contemporains, les grammairiens, doublés de professeurs de foi nationale, Paul Jorgovici et Diaconovici Loga, le Banat nous a donné, en la personne du docteur Sarbu, l'historien, après Balcesco, de notre grand voévode Michel le Brave, premier libérateur de l'Ardéal et prince souverain de tous les pays roumains. Du Banat était encore le conteur réaliste J. Popovici-Banatiano, l'ami des ouvriers, ravi trop tôt par la mort. L'historien Nistor est Bucovinien, comme le poète Rotica, le conteur Grigorovitza, le feuilletoniste Stefanelli, le chercheur de nos premières annales Sbiera, le linguiste Aron Pumnul, le protecteur des lettres et des savants Hurmuzachi, membre fondateur de l'Académie roumaine. De l'autre côté du Pruth, où la terreur tzariste n'avait pu, à coups de knout, étouffer la conscience nationale, qu'entretenaient, à la veille de la guerre, les journaux *la Bessarabie*, *la Voix moldave*, *la Parole moldave*, nous est venu M. Z. C. Arbore, actif journaliste, mais, par-dessus tout, savant historien de la province perdue en 1821 et de nos jours retrouvée. Fils de la Bessarabie, aussi, l'illustre Bogdan-Petriceïco Hasdeu, poète-philosophe, maître du rire, polémiste redoutable, dramaturge émouvant, prestigieux évocateur du passé, initié aux grands Mystères comme aux secrets de l'âme populaire, profond connaisseur surtout de notre langue du XV[e] et XVI[e] siècles, obstiné philologue, sans cesse à l'affût de l'obscur et du paradoxe, véritable force à jamais inactive, constituant — pour reprendre les termes du jugement que Remy de Gourmont avait porté sur Paul Adam — un spectacle

magnifique. Comme Hasdeu, Alexandre Russo, l'auteur du fameux Hymne, en prose, à la Roumanie, longtemps attribué à Balcesco, est originaire de la Bessarabie. Russo a présidé à notre grande renaissance : il a donné, avec Alecsandri et Cogalniceano, le branle au mouvement qui a abouti à la mise en valeur des productions populaires; il a, également, été des premiers qui eussent introduit dans la culture roumaine l'esprit critique. De son vrai nom, Russo s'appelait Donici, comme son compatriote aîné, le fabuliste ; celui-ci s'avisa de nous initier aux lettres russes par la traduction des œuvres d'Ivan Krilof et d'Alex. Pouchkine, avec lesquels il s'était lié d'amitié. Quant à l'autre Bessarabien de marque, C. Stamati, auteur de poésies lyriques et de ballades, d'impressions de voyage et de remarques sur les gens et l'état de choses de chez nous, il présente, à son tour, une certaine valeur représentative de symbole ; ayant déjà subi l'influence naissante des romantiques français, son œuvre annonçait, tant soit peu, le renouvellement prochain des lettres roumaines.

Voilà, en raccourci, l'histoire de nos relations intellectuelles avec les provinces libérées. Maintenant, la Victoire va tout mettre à la refonte; les échanges littéraires devenant de plus en plus aisés et suivis, toutes les idées et tous les sentiments ne laisseraient de se donner libre carrière ; aussi certaines influences, telle celle des lettres françaises, laquelle n'avait fait jusqu'ici qu'effleurer les esprits d'Outre-Monts, par exemple, sauraient-elles porter partout leurs ferments fécondants. Il y a, encore, tout un trésor de nouvelles valeurs esthétiques, de formes et modèles poétiques, d'expressions et méthodes littéraires, forgées dans l'ancien royaume, dont les frères délivrés devraient tirer parti. Car il ne faut pas se le dissimuler : depuis environ un siècle, l'initiative littéraire est, bel et bien, passée de ce côté des Carpathes. Lorsque la grande guerre se fut déchaînée, la renaissance battait chez nous, une fois de plus, son plein. Cette renaissance, nous l'avons obtenue de haute lutte.

En 1901, Vlahutza et Cosbuc lancent leur *Semeur*, dans le but de secouer l'indifférence générale du public, de rapprocher les écrivains du bas peuple laborieux, de réveiller dans les âmes l'amour de la patrie oubliée. Sous la direction de M. Jorga, le programme de la revue se précise davantage ; il tient, en somme, en peu de mots : « Tout ce qui est paysan est nôtre ; il n'y a d'art que rustique ; c'est que nous sommes un peuple de laboureurs

de la terre ; c'est à la campagne qu'il faut chercher le Roumain authentique ; les campagnards gardent intact le dépôt des vertus raciales ; les villes, c'est l'étranger ; l'étranger, c'est la perdition ; pas de livres importés du dehors ; entourons-nous de murailles chinoises. » Le programme était net, mais pas tout à fait nouveau. Le culte de la patrie ? Mais c'est ce que l'on trouve aux origines de notre littérature moderne, c'est toute une tradition poétique, qu'avaient illustrée Carlova, Alexandresco, Bolintineano, Alecsandri, Eminesco, Cosbuc, etc. Puiser aux sources populaires, convertir en éléments d'art les actes quotidiens de l'existence rustique, aussi bien que les thèmes variés du folklore national ? Veuillez vous reporter à Héliade, à Budaï-Deleano, à Cogalniceano, à Russo, à Alesandri, donnez-vous la peine de parcourir les pages poussiéreuses de *La Dacie Littéraire*, de *La Roumanie littéraire*, datées de 1840, de 1855. Du nouveau, il y en avait, néanmoins, au *Semeur* : les exagérations, l'intransigeance, le poncif, c'est-à-dire le défaut de cuirasse des « nationalisto-paysans ». A leur rescousse, tout en le dissimulant, courut *la Vie roumaine* de Jassy ; la revue-magazine de MM. Stere et Ibraïleano battait pavillon « poporaniste ». Qu'est-ce que ce mot, condamné par le philologue Puscarïu comme affreusement vilain ? Qu'est-ce que le « poporanisme » ? C'est la nationalisation de la littérature, c'est l'empreinte de la vie, de la langue, de l'esprit populaires, c'est l'emprise des basses couches sur les œuvres d'art et littéraires des classes cultivées. Toujours, donc, la même antienne ! Mais voilà les chanteurs poporanistes qui changent de note : il ne suffit pas de s'appliquer à la peinture littéraire des paysans ; il importe de les peindre, sinon avec amour, en tous cas, sans répugnance aucune ; non qu'il faille les embellir ; il faut, tout au contraire, les rendre tels quels ; plus l'image de leur vie s'avérerait repoussante, plus elle crierait à l'injustice et à la vengeance ; or, les paysans allaient justement se soulever en masse contre les pouvoirs publics ; c'est qu'on les mettait toujours hors de la nation, bien qu'ils fussent virtuellement la nation.

Ainsi, les meneurs de *la vie roumaine* ne se rattachaient pas seulement aux chefs du mouvement novateur de 1840, lesquels avaient prôné les vertus littéraires du peuple ; ils rejoignaient encore les dirigeants du courant socialiste de 1881, auquel la revue *le Contemporain* avait servi d'organe.

Contre le *Semeur* et la *Vie roumaine* faisait front la *Vie nouvelle*. Cette revue, très soignée, fondée en 1905 par M. Ovide Densusiano, a rempli chez nous le rôle, qu'avait tenu le *Mercure de France* ou la *Revue Blanche*, par exemple, aux temps héroïques du symbolisme. D'ailleurs, la bannière était la même, M. Densusiano ayant pris fait et cause pour le symbolisme ; il l'a fait, tout d'abord, par acquit de conscience : il lui semblait, en effet, inadmissible, que l'on pût ignorer ou mettre au pilori les nouveaux maîtres de la littérature française ; cela eût constitué un crime de lèse-beauté. Mais M. Densusiano avait d'autres raisons, plus spéciales, pour devenir le champion du symbolisme. Ceux qui s'empressaient de nous garantir contre les « déliquescences » littéraires d'un grand peuple en « décadence » voulaient, en réalité, nous soustraire à l'influence française, au profit de l'allemande, lorsqu'ils ne se mettaient pas à l'esprit de nous isoler complètement du monde civilisé. Or, les échanges d'idées et de sentiments entre les peuples sont l'une des conditions de la production intellectuelle ; s'il nous faut, donc, tourner les regards vers l'Occident, c'est sur la France, à laquelle nous unit tant de liens, qu'il importe de les fixer. L'invitation ne laissait de paraître téméraire, à l'heure où le docteur Nordau criait à la dégénérescence ; mais M. Densusiano n'ignorait point qu'une nouvelle poussée de sève secouait la France ; le symbolisme, qui en était l'expression littéraire, nous enseignait l'idée même de renaissance nécessaire, comme il nous enseignait l'idée de liberté et d'émancipation ; il nous offrait, enfin, les nouveaux modèles de beauté. Tout cela arrivait à point, car on risquait de s'enliser dans un amas de préjugés et d'anachronismes ; au lieu d'une poésie primitive et sentimentale à fleur de peau, d'où la préoccupation de penser et la recherche de la forme étaient exclues, il nous fallait un art qui ne reflétât plus l'esprit de clocher, qui ne fût plus asservi aux intérêts politiques et sociaux, un art enrichi de toutes les acquisitions de la conscience, de portée universelle, expression exacte de nos états d'âme, subtilement compliqués. Mais il n'y avait pas que la littérature qu'il convenait de renouveler ; l'esprit nouveau devait pénétrer et féconder toute notre culture. Ainsi, sous le couvert du symbolisme, c'est le principe de modernité, c'est l'idée de progrès qui se faisaient jour chez nous. Non que la *Vie nouvelle* eût entendu faire table rase du passé ;

elle était, par contre, traditionnaliste, puisqu'elle honorait les maîtres d'autrefois, et qu'elle voulait réaliser, comme eux, un idéal supérieur d'art ; c'est pourquoi elle ne se contentait pas de regarder derrière, elle innovait ; et en frayant des voies nouvelles à l'énergie nationale, elle se comportait en vraie nationaliste ; aussi ne frappait-elle guère d'exclusive les motifs du folklore, les éléments du terroir et de l'histoire nationale, elle exigeait seulement qu'ils fussent artistement transposés.

C'est ces idées qui ont mis longtemps aux prises les hommes de lettres de chez nous. La lutte a été chaude.

M. Dragomiresco, critique solide et charmant esprit, y agita un instant, par ses *Entretiens critiques*, le rameau d'olivier. A bon droit, *La Vie nouvelle* finit par remporter la victoire ; ce fut la Renaissance.

Mais la grande guerre survint ; elle l'empêcha de porter tous ses fruits.

POMPILIU PALTANEA.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Armando Donoso : *La Senda Clara*, Coopérative « Buenos-Aires », Buenos Ayres. — José Vasconcelos : *Estudios Indostanicos*, Editions « Mexico Moderno », Mexico. — Mariano A. Barrenechea : *Un Idealismo Estético*, Coopérative « Buenos Aires », Buenos Ayres. — M. Vincenzi : *Critica Trancendental*, Imprimerie V. de Linez, San José de Costa Rica. — Alberto Hidalgo : *Muertos, Heridos y Contusos*, Imprimerie Mercantali, Buenos Ayres. — Mémento.

Comme nous l'avons signifié dans notre précédente chronique, avec l'adoption de l'esprit critique nouveau la critique a atteint dans nos lettres une véritable floraison. Nombre d'écrivains s'adonnent à présent à ce genre d'une manière exclusive ; d'autres le cultivent occasionnellement, mais tous avec un critère réellement moderne. Parmi les premiers, Armando Donoso, Chilien, occupe l'une des premières places. C'est un écrivain inquiet et fervent, qui unit à l'enthousiasme pour toutes les idées le culte de la beauté littéraire. Dès sa première jeunesse, il s'est adonné avec une ardeur passionnée à l'étude des lettres et des sciences, en même temps qu'il s'est consacré avec non moins d'ardeur au genre qui convenait le mieux à sa curiosité illimitée : la critique. Léopoldo Lugones a pu, par suite, louer avec raison en un tel écrivain « la paisible instruction où se confirme le caractère ». Convaincu de la nécessité de la rénovation et du bienfait de l'encou-

ragement dans une littérature neuve mais obsédée encore par l'atavisme rhétorique espagnol, comme la nôtre, il s'est mis d'abord à commenter la production littéraire contemporaine de son pays, avec un esprit tout moderne et une bienveillance décidée. Mais, à l'occasion de la mort du grand critique espagnol Marcelino Menendez y Pelayo, il donna sur l'illustre maître une conférence qu'il publia ensuite sous le titre de *Menendez Pelayo y su obra.* J'ai signalé ce livre, dans mes chroniques, comme un travail sérieux, consciencieux, qui promettait à son auteur le plus bel avenir littéraire. Je ne m'étais pas trompé. Peu de temps après, Donoso formait, avec son labeur relatif aux lettres actuelles de son pays, un volume: *Los Nuevos*, qui contient une série de silhouettes des nouveaux écrivains chiliens, travaux amples et fervents, où certaines erreurs de détail, qui parfois sont de simples coquilles, ne déforment pas les grandes lignes essentielles. Avec un tel livre, Donoso a rendu un service positif à la jeune littérature chilienne, en la faisant connaître dans tout le monde castillan. Néanmoins, ce critique si enthousiaste et si bien inspiré a été parfois l'objet des attaques de l'incompréhension et de la jalousie. On ne fait pas impunément le service de la critique de divulgation. Je le sais bien, hélas ! moi qui peut-être, ici, pèche par bienveillance et qui m'efforce de commenter ou de signaler, dans le court espace dont je dispose, tous les livres plus ou moins intéressants que je reçois. Je ne sais si pareil résultat a poussé Donoso à chercher un nouveau champ d'action ou s'il l'a fait, spontanément entraîné par son inquiétude intellectuelle. Le fait est qu'il a ensuite abordé l'étude historico-philosophique, et la critique des lettres étrangères. Ainsi, il nous a donné un livre consacré à l'un des penseurs les plus remarquables qu'il y ait eu en son pays : *Francisco Bilbao y su tiempo*. L'esprit libre et idéaliste de notre critique ne pouvait moins qu'admirer l'ardent propagateur des idées de Michelet et de Quinet en Amérique latine. Il porte son jugement sur lui, néanmoins, avec sérénité. Il reconnaît que Bilbao n'a pas été un penseur original, mais un caractère suprême d'idéal et de bonté, quelque chose comme un saint laïque. Donoso étudia quelque temps en Allemagne dans son adolescence. En un fort volume, *La Sombra de Gœthe*, il nous a donné le résultat de ses études sur les lettres d'hier et d'aujourd'hui de ce pays. Autour du géant de Weimar, il dresse les figures des grands auteurs

romantiques ou modernes : Novalis, Hauptmann, Nietzsche, Peter Altemberg ; mais il présente aussi quelques écrivains d'autrefois peu connus parmi nous, comme Wackenroder, Tieck, Kleist, et il trace un tableau des principaux lyriques actuels. De sorte que son livre constitue une importante contribution à l'étude des lettres allemandes dans notre langue. Mais Donoso est aussi fervent de l'art que curieux de la science. Dans le dernier volume qu'il a publié, **La Senda Clara**, il s'adonne, en effet, surtout à la critique d'idées scientifiques et philosophiques. Il est naturellement partisan de tout ce qui signifie avance ou éclairement dans le domaine de la connaissance. Ainsi, il commente sévèrement les idées de Brunetière, en réfutant son fameux paradoxe de la banqueroute de la science. Pour lui Brunetière ne fut jamais, même à ses débuts, « un homme de science, mais un moraliste et un moraliste chrétien qui vivait torturé par les profondes tragédies quotidiennes de la conscience ». Par contre, il analyse avec admiration l'œuvre de Félix le Dantec, vantant, non seulement ses investigations biologiques, mais aussi ses spéculations philosophiques. Le Dantec, selon lui, est un « philosophe de la biologie », qui a posé les bases d'une philosophie nouvelle. Mais ce critique, si épris d'art, ne pouvait laisser de parler aussi de littérature. Il a étudié ainsi Walt Whitman, s'efforçant de fixer sa signification dans la poésie contemporaine. Le vigoureux lyrique qui a su avant tout être un homme, suscite en lui la plus grande admiration. Il s'occupe également de Jules Lemaître, analysant son vaste labeur. Mais cet écrivain, qui ne comprit pas le symbolisme et qui tomba dans le dogmatisme religieux et politique, ne pouvait éveiller sa sympathie. Il nous le présente donc comme « un esprit bien doué, fin, aimable et frondeur, mais sans aucun trait de génialité ». Donoso montre généralement dans sa production une véhémence, une fougue que lui font souvent négliger l'écriture et parfois juger un peu précipitamment. Dans la préface de *La Senda Clara*, Léopoldo Lugones dit que l'auteur manifeste « une maturité sage et précoce », « qui ne paraît pas d'un jeune homme hispano-américain ». Je suis du même avis que l'éminent écrivain argentin. Cela ne veut pas dire, pourtant, que je sois d'accord avec Donoso pour tous les jugements qu'il énonce dans son livre. A mon avis, Le Dantec n'a pas la même importance comme biologiste que comme philosophe. La morale biologique qu'il préconise,

si elle est celle des animaux inférieurs, ne peut convenir à l'homme dont la tendance essentielle est de s'éloigner de l'animalité, *en s'humanisant chaque jour davantage*. Je crois aussi que Walt Whitman n'a pas la valeur qu'on lui concède communément. Si son œuvre nous enthousiasme, c'est moins par son apport de poésie ou de lyrisme que par sa forme rude, dégagée des oripeaux de la littérature, à cause précisément de sa culture sommaire. Sans doute, Donoso a raison de s'occuper de questions d'idées : dans nos sociétés jeunes il est nécessaire de chercher en ce domaine le « sentier clair ». Néanmoins, je désirerais qu'il déploie surtout son activité critique sur le terrain où il a recueilli déjà de beaux fruits, terrain vierge, où il y a tant à faire : celui de la littérature de son pays et de toute l'Amérique espagnole. Je désirerais, en outre, que dans le domaine des idées, il sorte du cercle de l'intellectualisme rationaliste où persistent encore les professeurs de nos pays, surtout ceux du Chili et de l'Argentine ; un esprit comme le sien ne peut rester indifférent à la renaissance de l'idéalisme philosophique qui commence à illuminer la pensée occidentale.

Quelques-uns de nos penseurs ont adhéré déjà à cette renaissance magnifique. José Vasconcelos, Mexicain, en est un exemple éloquent. Cet écrivain s'est consacré à la critique des idées philosophiques et religieuses avec autant de ferveur que de bon sens. Après des études approfondies sur cette matière et une production intense, il vient de nous donner un livre sur la philosophie religieuse de l'Inde, qui est un travail remarquable de critique et d'exégèse, en même temps qu'une œuvre de la plus haute spiritualité : **Estudios Indostanicos**. La littérature religieuse de l'Inde, sans doute la plus ancienne et plus haute expression spiritualiste de l'humanité, a été pour la plus grande partie étudiée et commentée par de nombreux savants européens, notamment allemands, français et anglais. En se servant de telles investigations, Vasconcelos nous parle dans son livre des élucubrations métaphysiques du peuple indou, depuis les *Védas*, les *Brahmanes* et les *Upanischads* primitifs jusqu'à la doctrine Vedahtique, aux pratiques Yoguis, à l'enseignement de Boudha et au Vedantisme moderne, mettant en lumière leurs trésors de spiritualité et « tout particulièrement les fils qui servent de liens à la merveilleuse pierrerie de la pensée hindoue ». Car il ne se contente pas de

compiler et d'expliquer méthodiquement; il commente, critique, et parfois loue avec une ardeur qui nous pénètre. Prenant pour base cette « synthèse que tout être possède à propos des problèmes fondamentaux du monde », il se sert pour juger de ce qu'il appelle « criterium absolu », c'est-à-dire de « ce qui s'écarte le plus des modalités finies de l'existence et qui s'approche le plus de l'intuition absolue ». Ainsi, il nous parle de l'essence de Brahma, de la puissance de l'Atman et de la sublimité du Nirvana avec une telle précision et une telle ardeur que les graves problèmes de l'existence de Dieu, de l'âme, de la survivance s'imposent naturellement à nous, non plus comme une explication des mystères du monde, de la vie, de la douleur, mais comme une réponse nécessaire à l'inquiétude de l'Infini, au désir de perfection illimitée, à l'instinct de l'Absolu, qui sont ce qu'il y a de plus essentiel en l'animal sublime qu'est l'homme. Employant une méthode « d'éclectisme constructeur », il essaie enfin une synthèse des manifestations religieuses dans laquelle il tente de concilier les deux doctrines spiritualistes les plus pures : le boudhisme et le christianisme, émettant la thèse que le Boudha Maitreya, le Prophète de la Bonté annoncé par Çakia Mouni, a été le Christ conjurateur de la fatalité du Karma au moyen de la Grâce divine. Conclusion, à mon sens, aussi précieuse qu'opportune à notre époque, qui, n'ayant plus l'orientation religieuse ancestrale, se débat dans l'agitation vaine et fatale de l'intellectualisme utilitaire. Toutefois, Vasconcelos ne s'exprime ni avec le dogmatisme du sectaire ni avec l'incohérence de l'illuminé : il écrit avec une sagesse et une perspicacité surprenantes. Ainsi, il désapprouve certaines pratiques Yoguies, suspend son jugement quant aux miracles des fakirs, sourit de la Société Théosophique moderne et dénonce sa fondatrice comme imposteur. Puis, par association d'idées, il nous dit au passage des choses admirables sur le monde moderne. En parlant du peuple et du milieu physique de l'Inde, il nous remémore que les races qui ont élaboré les cultures les plus élevées, comme la grecque, l'indoue, la romaine, l'arabe, ont été mêlées et ont vécu dans des pays « plutôt chauds » ; les hommes du nord plus ou moins purs, qui ont aujourd'hui la maîtrise du monde, n'ont rien fait que vivre, « dans toutes les formes les plus hautes de la vie », des idées nées autour de la Méditerranée ou en Asie. Et en considérant la culture indoue, il nous parle de la terrible imposture

qu'est notre civilisation occidentale, purement matérielle et utilitaire, car la véritable civilisation consiste dans « la plus grande mise à profit des énergies » « au bénéfice d'une vie spirituelle plus intense et plus élevée ». De sorte que ce livre, outre qu'il constitue un travail synthétique de la pensée hindoue, qui jusqu'à présent n'avait été fait en aucune langue, est l'affirmation d'une personnalité d'une élévation et d'une pureté singulières, et une haute expression de notre esprit mondonoviste.

Non moins inquiet d'idées que Vasconcelos, Mariano Antonio Barrenechea, Argentin, s'adonne à la critique de philosophie et de lettres étrangères. Il a publié plusieurs volumes consacrés à différents penseurs ou artistes européens, comme Remy de Gourmont, Nietzsche, Wagner, Dostoïewski, dont nous ne pouvons parler, ne les ayant pas reçus. Dans un livre qu'il vient de publier : **Un Idéalismo Estetico**, il étudie l'œuvre si subtile et si curieuse de Jules de Gaultier avec une méthode parfaite et une pénétration peu commune. Ce livre se complète d'une excellente dissertation sur la « Méthode en Esthétique », qui, dans l'opinion de l'auteur, comme dans celle de B. Crosse, devrait se baser sur « l'histoire scientifique de l'art ». M. Vincenzi, de Costa Rica, cultive pour sa part la critique philosophique et esthétique dans des formes les plus variées. Nous lui devons quelques dialogues philosophiques, dans le style de ceux de Platon et un recueil de pensées : *Paulino y Suetonio*, *Aticismos Tropicales*, œuvrettes subtiles et intenses, bien qu'un peu trop teintes de littérature. Aujourd'hui, il nous offre un essai esthétique : **Critica Trancendental**, qui surprend par la minutie de l'analyse et parfois par la profondeur des concepts; malheureusement, l'écriture, trop abstraite et trop chargée de termes techniques, rend ce livre remarquable d'une lecture un peu difficile. Alberto Hidalgo, Péruvien, qui est un poète et un prosateur d'un réel talent, se plaît à cette critique des lettres qui se confond parfois avec le pamphlet, chère à Léon Bloy. Après nous avoir donné deux recueils de poèmes : *Panoplia Lirica*, *Las Voces de Colores*, et deux de critique : *Hombres y Bestias*, *Jardin Zoologico*, il nous offre maintenant un volume de ce dernier genre : **Muertos, Heridos y Contusos**, dans lequel, comme de coutume, il exprime des jugements très perspicaces et dénonce certains procédés littéraires censurables, en même temps qu'il se livre à des invectives

sans finesse et à des attaques violentes contre la conduite privée de certains de nos écrivains. Nous parlerons plus en détail de ces critiques dans une autre occasion.

Mémento. — Alejandro Castineiras : *Maximo Gorky*, Coopérative « Buenos Aires ». Castineiras, qui est un jeune écrivain argentin, nous offre, dans ce livre, une étude consciencieuse et enthousiaste sur l'œuvre et la vie du grand écrivain russe, étude envisagée surtout du point de vue des idées sociologiques. — Aliro Carrasco : *Letras Hispano-americanas*. Imprimerie « Chili », Santiago. Ce jeune professeur chilien nous donne dans son premier livre un travail synthétique sur la littérature de l'Amérique Espagnole, qui n'est pas complet et parfois pas exact, car un tel sujet exige une documentation très difficile, mais qui renferme des renseignements précieux et qui constitue un effort très méritoire. — Alberto Ureta : *Carlos Augusto Salaverry*, Sanmarti, Lima. Ureta, que nous avons déjà présenté comme poète, publie maintenant une monographie critique, qui est une importante contribution à l'étude de la poésie romantique du Pérou.

Avec le titre de *El Maestro*, il a commencé de paraître à Mexico, sous les auspices de l'Université, une excellente revue illustrée d'éducation et de lettres, qu'on distribue gracieusement. Dirigée par E. Monteverde et A. Loera y Chavez, elle réunit la collaboration des principaux écrivains mexicains. Dans les premiers numéros que nous avons reçus, nous trouvons un remarquable article-programme de J. Vasconcelos, recteur de l'Université, une délicate dissertation sur « l'art national », de Loera y Chavez (num. 1er) et deux poèmes pleins du sentiment du vieux Mexique, de Alfonso Cravioto (num. 2). *Cultura Venezolana*, qui est la fidèle expression des écrivains de Venezuela, continue de paraître aussi intéressante que toujours ; dans ce pays où on ne publie pas beaucoup de livres (j'en reçois très peu), cette revue accomplit un rôle d'une grande importance. Dans ses derniers numéros nous remarquons un travail très intéressant sur la poésie populaire venezuelienne par E. Planchart (numéros d'août et septembre), un bel article de J. Tagliaferro à propos du « Sixième Centenaire de Dante » (num. de septembre) et une excellente chronique bibliographique de L. Alvarado (num. d'octobre).

FRANCISCO CONTRERAS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Ph. Scheidemann : *Papst, Kaiser und Sozialdemokratie in ihren Friedensbemühungen im Sommer 1917*, Berlin, Verlag für Sozialwissenschaft. — Michel Lhéritier : *La Grèce*, Rieder et Cie. — Justin Godard : *L'Albanie en 1921*,

Les Presses Universitaires de France. — Colonel Charles Gautier : *L'Angleterre et nous*, B. Grasset.

Le fameux député socialiste Scheidemann, dans une brochure intitulée : **Les Efforts du Pape, de l'Empereur et de la Démocratie socialiste pour la paix pendant** l'été **1917**, expose, d'après les documents qui lui ont été communiqués par des personnages qu'il ne nomme pas, des détails secrets de la médiation papale. « Ils montrent, dit-il, comment la Commission des Sept du Reichstag, à laquelle j'ai appartenu, a été encore plus trompée qu'on ne l'avait admis jusqu'ici. »

L'effort tenté par les socialistes, en juin 1917, à la Conférence internationale de Stockholm, ayant échoué, le Pape intervint à son tour. Au commencement de juillet, le Nonce Pacelli fut reçu par Guillaume II à Berlin.

Leur conversation fut par moments très vive et pas toujours très amicale. Le Nonce dit que du côté allemand on avait fait bien des choses qui rendaient plus difficile la médiation papale (par exemple l'envoi de travailleurs belges en Allemagne et le langage équivoque sur la question belge). L'Empereur répliqua avec vivacité que l'on n'avait pu admettre que des civils restent oisifs derrière notre front et que l'on n'avait agi que conformément au droit international. Le Nonce assura que le Pape avait fait tout son possible pour amener la paix ; l'Empereur dit que non, car il n'avait jamais jeté dans la balance la puissance que sa position comme Pape lui donnait. Si, parlant *ex cathedra*, il avait donné à tous ses organes dans les pays belligérants l'ordre d'agir du haut de la chaire en faveur de la paix, de s'élever contre ces monstrueuses guerres internationales, d'affirmer que les peuples devaient s'entendre de nouveau et que tous ces massacres et cette misère cesseraient s'ils devenaient pacifiques dans leurs pensées, alors le désir de la paix serait devenu peu à peu si vif que les classes dirigeantes n'auraient pu à la longue s'y soustraire. Ce n'était d'ailleurs pas nécessaire en Allemagne, car le peuple allemand ne connaissait pas la haine et son désir de paix était partagé de tous les hommes au pouvoir. Mais dans les pays de l'Entente, les gouvernements s'opposaient aux idées de paix, par crainte de ce qui suivrait.

Le Nonce fit observer que le Pape ne pouvait s'exposer à un échec s'il intervenait pour la paix, et sur la question de paix, le Saint-Père était pessimiste. Le Kaiser ne put comprendre qu'un ecclésiastique fût pessimiste ; car, quand il ordonnait, lui, une opération militaire, il ne savait pas quel résultat elle aurait.

Grâce à son organisation internationale, ajouta-t-il, l'Eglise catholique

est le corps le plus à même de propager les idées de paix, car elle dispose des meilleurs moyens de le faire. La démocratie socialiste a justement reconnu l'importance de cette propagande et a eu la première le courage de se mettre au service de la paix. Cela restera son mérite durable, et si l'on ne voulait pas et jugeait dangereux qu'il n'y ait qu'elle qui ait ce mérite, l'Eglise catholique devait saisir l'occasion que les circonstances lui offraient. Prince d'un Empire en majorité protestant, il n'hésitait pas à affirmer qu'il était dans l'intérêt de l'Eglise catholique de faire que l'occasion de parler sérieusement sur la paix soit procurée, non par la démocratie socialiste, mais par le Pape. S'il y manquait, le monde passerait à l'ordre du jour sur lui après la guerre et il deviendrait un évêque quelconque.

Le Kaiser n'était pas toujours aussi pacifiste, car, à la même époque, il annotait des mots « Chien » et « Coquin » les passages d'une lettre désignant un député bourgeois du Reichstag comme participant à des manœuvres de paix tentées de Suisse avec l'assentiment de Vienne. Mais Scheidemann, qui a des illusions naïves sur le Kaiser, y voit la preuve de la facilité de l'influencer et croit qu'il a changé d'idée parce que, vers le 12 juillet, le général von Plessen lui remit une lettre anonyme disant que le Vatican avait une peur mortelle d'une révolution en Italie si l'Angleterre s'effondrait.

Je ne comprends pas, dit le Kaiser à Pacelli, que le Pape se laisse influencer par la populace. Passe que Sonnino ou le Roi se laissent effrayer par elle, mais le Pape la domine du haut du ciel. Aucun gouvernement n'oserait la conduire contre lui. Tous les catholiques, y compris ceux des pays neutres, se grouperaient autour du Saint-Siège. La populace ne saurait d'ailleurs emporter d'assaut une forteresse comme le Vatican : il faudrait des obusiers de 15 centimètres. La noblesse noire accourrait d'ailleurs au secours et le Vatican a pris ses mesures, car il a emmagasiné 30.000 fusils, 25 mitrailleuses et 1 million de cartouches.

Pacelli fut si stupéfait de ces déclarations qu'il n'y répondit pas.

La lettre du Pape était du 13 juin. Le projet de réponse ne fut soumis au Kaiser que le 14 juillet. Il l'annota ainsi : « Quatre semaines ! Ce n'est pas poli envers un vieux pontife ! » C'était surtout bien étrange si le Kaiser avait désiré la paix aux conditions indiquées par le Pape. Celles-ci comprenaient 7 points dont le 4e était la restitution des colonies allemandes et l'évacuation de la France

et de la Belgique. Le 24 juillet, le sous-secrétaire d'Etat Zimmermann écrivit : « Les restitutions à faire par l'Allemagne ne sont pas en rapport avec la valeur de ses colonies. Nous devons stipuler en Belgique des garanties pour nous et non pas pour la Belgique. » De nouveau, on fit attendre au Pape une réponse. Le Nonce télégraphia par suite de Munich le 4 août qu'il avait reçu l'ordre « de retourner aussitôt à Berlin pour parler de nouveau de l'affaire ». On lui répondit d'attendre la fin de son examen, ce qui prendrait encore une semaine. Le Nonce objecta que la conférence de l'Entente à Londres commencerait le 7 août et que le Pape voulait la saisir de ses propositions. La réponse *définitive* de l'Allemagne n'arrivant pas, le Pape, le 14 août, saisit les chefs d'Etat de ses 7 points modifiés. En même temps, il pressa le gouvernement allemand d'éviter les précisions dans sa réponse et de s'en remettre là-dessus à la future conférence. Le Saint-Père avait aussi voulu, écrivit Pacelli le 19 août, « agir avant une démarche socialiste ». A ce moment, le chancelier Michaelis se demandait encore ce qu'il ferait, puis le 22, ayant appris que l'Angleterre avait promis d'examiner les propositions du Pape « avec la plus grande et la plus sérieuse attention », il écrivit :

A mon avis, notre effort doit viser à rejeter sur nos adversaires l'odieux d'un échec possible de la médiation papale et à les mettre dans leur tort, comme ce fut le cas en décembre précédent lors de nos propositions de paix. Mon intention est donc de traiter l'affaire par des moyens dilatoires et de faire attendre notre réponse jusqu'à ce qu'une connaissance plus précise des avis nous permette de prendre une position plus utile.

Chose curieuse, Czernin, qui avait insisté au commencement du mois pour « une formule plus conciliante en ce qui concernait la Belgique », crut devoir se déclarer de l'avis de Michaelis, tout en ajoutant que l'on pressait l'empereur Charles de répondre et qu'il était résolu à le faire, un délai devant être considéré comme peu amical. La réponse de Charles, disant qu'il ne pouvait accepter les suggestions du Pape en ce qui concernait Trente, eût d'ailleurs suffi pour tuer la négociation, mais, de plus, le 17 août, les Etats Unis répondirent ne pouvoir traiter « avec les gouvernants actuels de l'Allemagne ». Le Pape ne se découragea cependant pas. « Si l'Angleterre et la France voulaient conclure, déclara un Monsignor alors en Suisse, l'Amérique inclinerait

aussi à se désister de cette guerre coûteuse. » Seulement, il fallait que l'Allemagne accepte sans réserves l'indépendance de la Belgique. Les 6, 18 et 21 septembre, le nonce insista encore sur ce point, mais en vain. Le dernier mot de Kühlmann le 22 septembre fut : « Ne laissez pas de doute là-dessus : de ce que nous sommes prêts à faire la paix, il ne faut pas conclure que nous y soyons forcés. »

Scheidemann, qui se défend d'avoir reconnu au Congrès de Genève, en 1920, « que l'Allemagne était responsable de la guerre », et qui déclare n'y avoir accepté la condamnation de la politique *bismarckienne* que parce que « l'Internationale ouvrière s'obligea en échange à travailler à la révision du traité de paix », conclut en disant :

Si cette malheureuse guerre n'était pas à éviter, on n'aurait dû cependant ne négliger aucune occasion de se rapprocher de la paix... Les coupables de notre misère sont les impérialistes qui, jadis conservateurs et nationaux libéraux, maintenant nationaux allemands et populistes, ne voulaient pas finir la guerre avant que Longwy et Briey, la Belgique et Calais ne fussent solidement « dans nos mains » et le chapeau du duc de Courlande sur la tête de l'Empereur. C'est à cause de ces plans insensés que les nations de l'Entente nous présentent aujourd'hui leurs comptes.

ÉMILE LALOY.

§

M. Michel Lhéritier nous apprend, dans son opuscule **La Grèce**, que les charmes de ce pays sont tels qu'on ne tarde point à devenir son prisonnier. Et comme pour s'efforcer de nous montrer la vérité de cette affirmation, il ne manque pas d'user en faveur des Grecs d'un indéniable parti pris. Sur l'assassinat de nos marins, les 1er et 2 décembre 1916, M. Lhéritier ne trouve, en effet, que ce peu de mots à écrire : « Des Français sont tués, des Grecs sont tués. » Il glorifie en termes dithyrambiques les chevauchées des Hellènes, au mois de septembre 1918.

Tandis, lisons-nous, que l'armée grecque poursuivait en Thrace et en Asie le cours de ses victoires contre les Turcs rebelles...

L'auteur nous confie, par ailleurs, que les Grecs « ont assez fait pour nous en formant notre génie » et qu'ils « escomptent notre concours comme dû ». Il ajoute : « Des protecteurs gênants, ils n'en veulent plus ; mais des bienfaiteurs, il leur en faut, parce que la puissance de leur imagination et de leur histoire ne

suffit pas, même avec leur puissance matérielle, pour accomplir leurs destinées. » Nous ne voulons pas croire à tant de suffisance et d'ingratitude. M. Lhéritier a beaucoup trop noirci, cette fois, le caractère de ses amis.

Dans une intéressante préface au livre de M. Justin Godard, **L'Albanie en 1921**, M. d'Estournelles de Constant rappelle que les grandes puissances s'obstinèrent, au siècle dernier, à regarder les Albanais comme les sujets de la Sublime Porte. Maintes fois ils se soulevèrent contre l'oppresseur. « Il n'en fallait pas moins qu'ils restassent Turcs, pour pouvoir être partagés, le moment venu, avec le reste de l'Empire. C'est l'A. B. C. de la diplomatie qui se pratiquait... » Après les guerres balkaniques l'Albanie dut résister aux convoitises de ses voisins. Les Autrichiens usèrent de perfidie ; les Grecs et les Serbes, de violences.

L'enquête que M. Justin Godard vient de poursuivre dans les contrées albanaises, grâce aux libéralités de la dotation Carnegie, ne laisse aucun doute sur les excès qui ont été commis. « De Peruti à Koritza, écrit-il, la dévastation grecque a affreusement attristé le paysage. » Dans la région du Drin les Serbes se sont livrés, l'an dernier, à de regrettables exactions. — L'auteur nous dit avec quelle confiance les habitants travaillent maintenant au relèvement de leur pays. Il nous vante leur tempérance et leur bonhomie. Il a été particulièrement frappé du respect qu'on témoigne aux femmes et de l'heureuse influence qu'elles exercent sur les affaires de la nation.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

§

L'Angleterre et nous. Il fallait que ce livre fût écrit, et il ne messied pas qu'il l'ait été par un soldat, le colonel Charles Gautier. C'est un réquisitoire, correct de forme, mais dur de fond. En le lisant, on est tenté d'abonder dans le sens de l'auteur, et l'on voudrait, alors, que la contre-partie eût paru, une plaidoirie adverse d'un Anglais : *La France et nous*, qui exposerait les griefs que nos ex-alliés peuvent avoir à notre encontre et qui permettrait aux gens impartiaux de juger en connaissance de cause.

Tout d'abord, il est exact de constater que ni l'Angleterre ni les autres peuples qui sont descendus tour à tour dans la lice ne l'ont fait pour nos beaux yeux ; ils ont pris les armes, même

ceux du Nouveau Monde, parce qu'ils estimaient que l'Allemagne constituait pour eux un danger direct et instant ; et ce genre d'égoïsme est d'ailleurs très louable ; un idéalisme contraire aurait vraiment trop d'inconvénients. Que la France soit le seul peuple capable de faire la guerre pour une idée, comme disait un de ses souverains, c'est possible, et c'est aussi très magnanime, mais ce n'est pas indispensable, et ce n'est même pas à conseiller.

Pendant la guerre, la conduite de l'Angleterre a été loyale. Sans doute elle a commis des fautes, de grosses fautes, et la guerre aurait pris fin bien plus tôt, si elle avait accepté dès le début l'unité de commandement (le général Joffre, après Charleroi, n'a failli reculer jusqu'à la Seine qu'à cause du maréchal French), si elle nous avait laissé conduire les opérations dans les Dardanelles, et si elle avait mieux manœuvré sur mer, son élément propre pourtant. Mais à tout ceci rien à dire. Où nous aurions plutôt à faire des réserves, c'est sur sa façon d'accaparer certains fronts profitables. Elle se désintéressait par trop du secteur Salonique, où il n'y avait rien à recueillir, tandis qu'elle se réservait jalousement le secteur Palestine et le secteur Mésopotamie, où mûrissaient de beaux fruits à mettre dans la britannique corbeille.

A partir de la paix, les points de friction, comme disent drôlement les garçons-coiffeurs de la diplomatie, deviennent plus nombreux, mais cela tient à la force des choses. L'Angleterre, de par sa politique de la *balance of powers*, est l'adversaire du peuple qui domine sur le continent ; elle ne peut donc, maintenant, que nous être hostile comme elle était hostile à l'Allemagne avant la guerre. Son tort, ici, est de ne pas voir que nous ne sommes plus aux temps de Napoléon et de Louis XV, que la France n'est malgré tout qu'un point en Europe (40 millions d'habitants sur 450 environ) et que l'Europe elle-même n'est qu'un point dans le monde. D'autre part, dans ce monde, nous sommes un peu partout, mais elle, elle est tout à fait partout, et cette rencontre perpétuelle de nos intérêts opposés n'est pas pour arranger les choses, d'autant que les Anglais coloniaux sont autrement arrogants et malveillants que les Anglais métropolitains.

A notre tour, ce qui nous aigrit et irrite, c'est de voir qu'en dépit de la victoire nous nous trouvons dans une position tout à fait difficile, avec même des perspectives de faillite partielle, et ce par la faute de l'Angleterre qui s'oppose obstinément à toutes mesures

pour nous faire payer par nos débiteurs. Ces mesures, nous aurions peut-être pu les prendre au moment de l'armistice, mais nous avons laissé passer l'heure, et maintenant c'est bien tard.

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'on aurait eu raison de refuser cet armistice pour la simple satisfaction de faire capituler l'armée ennemie et d'entrer à Berlin tambours battants et mèches allumées. Cela ne valait pas les quelques milliers de vies humaines qu'il aurait fallu sacrifier, et puis nous avions pris l'engagement solennel de ne pas poursuivre la guerre une heure de plus qu'il n'était nécessaire. Mais on aurait pu lier les préliminaires de paix à l'armistice, comme historiquement cela s'était toujours fait, et poser dans ces préliminaires les trois principes du désarmement allemand, de l'état rhénan tampon et de la restauration des pays dévastés. Celle-ci se serait faite en nature, meilleur moyen d'éviter la jonglerie des milliards et les jeux d'écritures fatalisant la faillite. Le million de prisonniers allemands que nous avions ou aurions eu, si la retraite, après l'armistice, n'avait pas été assez rapide, aurait été réparti sur notre million d'hectomètres carrés du front, et n'aurait été renvoyé en Allemagne que quand tout aurait été débarrassé de ses fils barbelés, de ses obus non éclatés, de ses décombres, tout bien balayé et nettoyé ; avec l'émulation qu'on devine, le travail eût été fini en quelques semaines. Alors on aurait pu reconstruire, et en se faisant fournir par l'Allemagne comme partie d'indemnité de guerre les briques, pierres, bois et main-d'œuvre nécessaires, on pouvait relever en un an ou deux toutes nos ruines, alors que nous n'en sommes encore, paraît-il, qu'au premier dixième. Pendant ce temps le grand traité de paix aux cinq cents articles aurait pu se faire comme il s'est fait avec ses complications, ses plébiscites, ses atermoiements, mais chez nous le travail aurait marché, et l'Angleterre se serait inclinée de plus ou moins bonne grâce devant notre Rhénanie tampon, ainsi que devant notre occupation-sanction de n'importe quelle partie de l'Allemagne, et peut-être même eût-elle admis l'idée d'une expédition de police en Russie soviétique qui n'eût alors coûté aucune vie humaine peut-être aux policiers, et qui aurait sauvé plusieurs millions de vies de pauvres diables de là-bas. Voilà ce que « l'Angleterre et nous » aurions pu faire !

HENRI MAZEL.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Erich Ludendorff: *Documents du G. Q. G. allemand sur le rôle qu'il a joué de 1916 à 1918*, I, Payot.

Encouragée par le succès si légitime de sa traduction des *Souvenirs de guerre* de Ludendorff, la librairie Payot publie une traduction du recueil de pièces justificatives que Ludendorff a publié sous ce titre : **Documents du G. Q. G. allemand**. Les lecteurs des *Souvenirs* y trouveront les preuves fournies par Ludendorff de sa prévoyance et de son activité. Le tome I, qui vient de paraître, comprend deux groupes de documents : les premiers sont destinés à montrer que Ludendorff et le comte de Moltke, son chef, ont demandé de 1909 à 1912, ce qui a le plus paru manquer dans les armées belligérantes : munitions, engins de combat, artillerie de forteresse, emploi mobile des formations de dépôt et d'Ersatz (remplacement), avions, télégraphie sans fil, photographie aérienne. Ce groupe de pièces se termine par le « mémoire de décembre 1912 » signé par le comte de Moltke pour obtenir la grande augmentation de l'armée allemande qui motiva l'imposition d'un milliard sur le capital allemand.

Quoique ces documents portent généralement d'autres signatures que la sienne, Ludendorff revendique cependant pour tous la qualité d'auteur.

Les documents du second groupe sont relatifs aux questions économiques et sociales soulevées par la nécessité de soutenir la guerre : service auxiliaire, salaires et bénéfices, alimentation, assistance aux combattants ; ils se terminent par des chapitres sur la propagande et le projet de suffrage universel. Ce dernier n'est pas le moins curieux du volume. Il débute par une pièce du 26 nov. 1917 où Ludendorff proteste contre le propos que lui aurait prêté un ministre : « pour empêcher la grève des munitions, il faudrait que le suffrage universel, égal pour tous, soit accepté de suite par la Chambre des Députés et la résistance de la Chambre des Seigneurs brisée par l'intervention du Reichstag ». « Le motif invoqué (la crainte d'une grève de munitions) n'existe pas à mon avis », répondit Ludendorff. Le 8 décembre suivant, il réitère : « Le danger d'une grève générale ou de troubles graves n'existe pas... A mon point de vue, la guerre ne nous a vraiment donné aucun motif de « démocratisation » ou de « parle-

mentarisation »... J'estime plutôt qu'une politique de faiblesse à l'égard de « l'esprit moderne » est entièrement dangereuse. Elle ne peut avoir d'autres conséquences que de nous conduire à une catastrophe... Notre politique doit dominer les partis et les *conduire...* J'ai soutenu, envers les administrations intéressées, la nécessité de réformes radicales dans les domaines de la politique sociale, du logement, de la colonisation, de l'assistance aux victimes de la guerre. Mais je considère comme une erreur en politique les prétendues « réformes » qui nous portent préjudice. »

Deux mois plus tard, on informait Ludendorff que le député social-démocrate Lange, interrogé par S.E. von Lindequist (ministre de l'intérieur de Saxe ?) sur la cause « de grèves malheureuses », répondit : « Oui, la déclaration de Ludendorff a tout déclanché. » « Quelle déclaration ? » répondit Lindequist. *L'ouvrier allemand est trop lâche pour faire la grève générale.* On ne put arriver à savoir l'origine de cette « insanité », mais on apprit que « dans la première réunion commune sur la question de la grève... on allégua (non sans opposition) que cette parole aurait été soi-disant prouvée par témoins. Jointe à la question alimentaire, elle aurait produit sur les sentiments d'honneur des ouvriers l'effet escompté avec tant de raffinement : cet effet aurait été décisif. »

Ludendorff suivit le conseil qu'on lui donna de démentir « sans publicité ». « Je regrette d'être entré dans ces vues », écrit-il en 1919. En tout cas, *doctus post eventum*, quand le 29 avril 1918 le député Stresemann lui écrivit pour l'avertir qu'on attribuait à son opposition la non dissolution du Landtag qui venait de rejeter le suffrage universel, il refusa « de faire connaître son opinion ».

ÉMILE LALOY.

A L'ÉTRANGER

Autriche.

LA SITUATION ACTUELLE DE L'AUTRICHE. — L'Autriche est, sans conteste, de tous les Etats Européens ayant pris part à la guerre, — exception faite de la Russie bolcheviste, — celui qui en a ressenti le plus profondément les conséquences. Alors que pour les nations de l'Entente ces conséquences s'étaient bornées à une modification plus ou moins profonde de leurs conditions d'existence,

c'est une transformation radicale, et telle que l'histoire en a peu enregistré de semblables, qui a été subie par l'ancien empire des Habsbourgs. Vienne, qui, malgré la dualité de l'ancienne monarchie, était en réalité l'unique véritable capitale de l'Empire, Vienne, la cité des élégances, qui, seule, pouvait à cet égard rivaliser avec Paris, n'est plus aujourd'hui que la métropole de la nouvelle Autriche, c'est-à-dire d'un Etat dont la population ne dépasse pas celle de la Belgique. Grandeur et décadence...

Les Autrichiens ont protesté avec véhémence contre les clauses du traité de Saint-Germain. Ils ont vu dans ce traité, qui procédait à un véritable dépeçage de leur pays, la cause directe et immédiate des malheurs qui, depuis sa signature, se sont abattus sur l'Autriche. Un peuple vaincu est tout naturellement disposé à maudire l'acte diplomatique qui a consacré définitivement sa défaite. Il faut cependant en convenir, le traité de Saint-Germain s'est montré particulièrement sévère pour l'ancien « brillant second » de Guillaume II. Par un phénomène qui semble étrange à première vue, le comparse s'est vu infliger un traitement beaucoup plus rigoureux que le principal coupable, instigateur de la grande tuerie. C'est que, à la suite de circonstances sur lesquelles l'histoire jettera sans doute une pleine lumière, des voix puissantes se sont élevées chez les Alliés en faveur de l'Allemagne, alors que le partage de l'Autriche était, en quelque sorte, commandé par le passage dans le camp de l'Entente des nationalités anciennement opprimées et qui n'attendaient qu'une occasion pour briser l'ancien joug. Quelle qu'en soit la cause, la dureté du traité de Saint-Germain est un fait tellement patent que, peu après l'échange des signatures, les Alliés, bien loin de pouvoir prélever sur le vaincu les réparations prévues, ont dû songer d'urgence aux moyens propres à empêcher un effondrement total de leur ancien adversaire.

Quelle est aujourd'hui la situation de ce pays ? Au point de vue économique et financier, elle est lamentable. Une inflation monétaire qui s'accroît de trente milliards par mois, et qui atteint, à l'heure actuelle, la somme fantastique de deux cent cinquante milliards, un budget dont le déficit se chiffre par trois cent cinquante milliards, telles en sont les caractéristiques. La conséquence de ce cataclysme financier est une augmentation du coût de la vie qui déconcerte nos conceptions occidentales. On croit rêver

en présence de cette hausse qui déroute l'imagination et qui frappe indistinctement, quoique d'inégale façon, tous les objets indispensables à la vie. Les tableaux publiés périodiquement par la Commission des Statistiques de Vienne jettent un jour sinistre sur l'étendue du désastre économique qui a frappé l'Autriche. Si l'on prend les cours moyens de juillet 1914 et de février 1922, on constate que le kilo de farine monte, entre ces deux dates, de 0,44 à 600 couronnes; celui de pain, de 0,32 à 359 couronnes; le sucre de 0,84 à 930 couronnes; la graisse, de 1,90 à 2.350 couronnes. Voilà pour l'alimentation. Si nous passons au chapitre de l'habillement, c'est le complet de 60 couronnes qui se vend 110.000; un modeste chapeau passe de 7 couronnes à 17.000; une paire de chaussures de 14 couronnes à 35.000; une chemise de 6 couronnes à 13.000; un faux-col de 0.40 à 1.800 couronnes; une paire de chaussettes de 0.60 à 2.200 couronnes; une cravate, de 1,50 à 3.000. Le mal s'aggrave d'ailleurs avec rapidité : les mêmes statistiques montrent qu'en janvier 1921, une famille de quatre personnes vivait en moyenne avec 47.950 couronnes par mois; or, il lui en fallait 57.264 en janvier et 71.930 en février 1922.

A la seule énonciation de ces chiffres extraordinaires, un problème s'impose à l'esprit : comment les Autrichiens d'aujourd'hui peuvent-ils assurer leur subsistance? Ce problème reçoit diverses solutions, suivant que l'on envisage la classe moyenne, ou les classes privilégiées (commerçants, prolétaires, nouveaux riches). La classe moyenne est celle qui a le plus souffert : les fonctionnaires, les professions libérales, les retraités vivent péniblement de privations, en vendant aux antiquaires les meubles et bijoux de famille, souvenirs des prospérités passées; le sort des fonctionnaires est toutefois le moins pitoyable, en raison des augmentations d'appointements arrachées sans cesse à l'Etat par les organisations syndicales.

Les classes privilégiées supportent plus allègrement les conséquences de la guerre malheureuse. Leurs marchandises fussent-elles fabriquées en Autriche, les commerçants n'en suivent pas moins, dans l'établissement des prix de vente, les fluctuations du change, de sorte que l'on en est à peu près arrivé à ce que les économistes viennois appellent la « Preisweltparität », ou parité mondiale des prix, le même objet se vendant à Vienne le même

prix qu'à Paris ou à Londres. En dépit d'impôts très lourds, malgré des difficultés innombrables de réapprovisionnement, les commerçants vivent, au jour le jour peut-être, mais, du moins, largement, et il leur est permis de manger le plat de viande que des prix littéralement prohibitifs interdisent à la classe moyenne. Quant à la classe ouvrière, il convient de la ranger, elle aussi, parmi les fortunés de la vie. Sa force est considérable dans cette Autriche qui, il y a trois ans, n'a échappé au bolchevisme que grâce à son fond de vieille et profonde culture européenne. Mais si la révolution de 1918 a été un modèle de sagesse et de modération, il n'en a pas moins fallu faire leur place aux aspirations socialistes que le régime antérieur avait comprimées sans ménagements. Le prolétariat est donc tout-puissant en Autriche; c'est dire qu'il y a peu de revendications ouvrières qui n'obtiennent sur-le-champ satisfaction. Les augmentations de salaires sont consenties aussitôt que réclamées, par un patronat terrorisé et effrayé par la fragilité de l'armature sociale. Le résultat assez paradoxal de cette situation, — en raison de l'omnipotence des « conseils d'ouvriers », — c'est la rareté des grèves, tuées dans l'œuf par la capitulation sans combat des employeurs. J'ai sous les yeux, en écrivant ceci, les statistiques publiées à la date du premier février par les « Chambres de travail ». J'y vois qu'un ouvrier maçon gagne, en moyenne, 18.000 couronnes par *semaine*, un tailleur, 15.224 couronnes, un cordonnier 22.000, un typographe, 17.447, un chauffeur 18.200. A ces chiffres, il faut ajouter les indemnités spéciales pour charges de familles, les allocations patronales, pour achats de vivres, etc. Il est facile de se rendre compte qu'une famille de quatre personnes, composée du père, de la mère et de deux enfants adultes, arrive sans peine à disposer d'un budget mensuel de 300.000 couronnes, ce qui, même à Vienne où la vie est le plus chère, constitue une somme plus que respectable.

Les nouveaux riches, les spéculateurs jouent en Autriche le même rôle que partout ailleurs, et ils traversent aisément la difficile période actuelle. Mais leur luxe insolent irrite la population et donne lieu parfois à de graves incidents, tels que les scènes de pillage qui se sont déroulées à Vienne le 1er décembre dernier, et dont le résultat a été l'exode immédiat de presque tous les étrangers qui séjournaient dans la capitale autrichienne.

Ces troubles, au cours desquels l'émeute fut entièrement maîtresse de l'immense cité, ont révélé une fois de plus la faiblesse du gouvernement. Cette faiblesse se manifeste par l'impuissance, où se sont trouvés les divers cabinets constitués depuis la révolution, à donner une direction aux partis. L'irrésolution, les hésitations d'un gouvernement qui se laisse ballotter par les fluctuations de l'opinion, qui n'ose point proposer les réformes, — telles, par exemple, que la réduction du nombre des fonctionnaires, — dont la nécessité éclate à tous les yeux, produisent sur l'Occidental une étrange impression de carence. Il faut dire aussi que la politique occupe ici moins de place que chez nous. « Elle est un luxe, écrivait récemment un homme d'Etat autrichien, qui ne convient guère aux peuples moribonds. » Le pays continuera-t-il d'exister en tant qu'Etat normal et indépendant, c'est là la question autour de laquelle gravitent toutes les autres, et qui rejette à l'arrière-plan les vaines querelles de personnes et les conflits entre partis. Ce pays devra-t-il, abandonné de tous, se livrer au désespoir, c'est-à-dire aux horreurs du bolchevisme russe ? S'unira-t-il à l'Allemagne, malgré l'interdiction de l'Entente, et en violation des engagements contractés à Saint-Germain ? Il y avait là, tout récemment encore, un sujet de graves soucis pour quiconque connaît les convulsions qui agitent l'Europe Centrale et les répercussions mondiales que celles-ci risquent d'entraîner. Mais les Alliés ont eu la sagesse de comprendre que l'ordre de choses actuel ne pouvait se prolonger davantage sans risques pour la paix de l'Europe, et ils viennent d'annoncer que des crédits vont être par eux mis à la disposition de l'Autriche. Il est difficile de prévoir dans quelle mesure ces crédits, qui demeurent d'ailleurs pour l'instant à l'état de promesses, assainiront une situation financière des plus graves. Bien utilisés, ils ne peuvent, semble-t-il, que provoquer une détente dont l'Etat autrichien aussi bien que les particuliers ne tarderont pas à ressentir les effets bienfaisants. Quoi qu'il en soit, ils n'en constitueront pas moins, de la part de l'Entente, un acte de haute sagesse politique, qui convenablement exploité par ses auteurs, est de nature à modifier à leur profit un état de choses dont l'Allemagne paraissait, ces derniers temps encore, devoir être la seule bénéficiaire.

Vienne, mars 1922.

HENRI BILLEMONT.

§

Belgique.

Notre Alliée naturelle est la France. — Un général belge, dont il serait peu charitable de rappeler le nom, car il a fait amende honorable depuis, s'étaitspécialisé, avant la guerre, dans la défense d'une thèse saugrenue, caractérisée par une double absence de sens moral et de sens politique. C'était un type à la Courteline, voire même à l'Alphonse Allais, une sorte de monomane qui ne voulait rien savoir en dehors de son absurde système, lequel avait trait à l'attitude de la Belgique dans le cas d'un conflit franco-allemand. Il envisageait cette dernière hypothèse sans plus, en vieille ganache simpliste qu'il était, et, béatement abruti par sa foi dans les traités, rejetait à priori la possibilité d'une invasion de la Belgique par les Boches, et de l'intervention possible dans le conflit d'autres puissances que la France et l'Allemagne. Se basant sur son plan construit tout de travers, notre brave à quatre poils conseillait à son pays, avec un cynisme désarmant à force de candeur, de demeurer strictement neutre au début des hostilités, sauf à se retourner vers le plus fort des deux belligérants quand la décision commencerait à s'esquisser.

Voilà, n'est-ce pas, qui témoigne d'une haute conception des devoirs de notre neutralité en même temps que d'une psychologie avisée des intentions allemandes quant à la Belgique !

J'aurais honte à évoquer cet incident s'il n'avait été si magnifiquement racheté par l'attitude du peuple belge et de son roi au moment où les Boches violèrent nos frontières.

Ce fut un vigoureux réflexe de notre instinct de la conservation. Spontanément, notre peuple avait compris que si l'Allemagne gagnait la guerre, c'était la fin de l'indépendance belge.

Rien n'est plus maladroit en politique internationale que les fausses habiletés, les tactiques qui procèdent de conceptions abstraites et ne s'inspirent pas directement des nécessités et des réalités. C'est un peu le cas de la politique de balancements, d'atermoiements et d'ergotage, poursuivie par notre ministre des Affaires étrangères, M. Jaspar, sous le prétexte de tenir la balance égale entre la France et l'Angleterre, tâche qui dépasse singulièrement ses possibilités, et que, du reste, il n'accomplit pas, puisque c'est presque toujours vers des concessions à l'Angleterre, c'est-

à-dire, en fin de compte, à l'Allemagne, que nous l'avons vu opiner.

Après l'armistice, un financier qui a joué un rôle prépondérant dans la constitution de l'effroyable ministère dit de Lophem, et dont la protection valut à M. Henri Jaspar d'accéder au pouvoir, se croyait un esprit perspicace, à la fois subtil et puissant, tout à fait dégagé des préjugés du commun en professant que, placée entre l'Angleterre et la France, la Belgique devait se comporter comme une belle fille (il employait une expression plus crue) qui se laisserait courtiser par deux galants à la fois, mais n'accorderait ses faveurs qu'au plus généreux. En d'autres termes, c'était la thèse d'avant guerre du général maniaque, du type à la Courteline, transposée sur le plan diplomatique et économique ; c'était aussi toute la bassesse et toute la vulgarité de certaines « conceptions » financières adaptées à la politique.

Abominable état d'esprit, sorte de dadaïsme doré, de bolchévisme financier, caractérisé par le favoritisme, la gabegie, et cette prime au mercantilisme de guerre que constituait le remboursement au pair des sept milliards de marks soi-disant laissés dans le pays par les Allemands, mais dont au moins deux milliards provenaient du commerce avec l'ennemi, et d'introductions frauduleuses dès l'armistice signé.

Je crois sincèrement que le général d'avant guerre et le financier qui s'imaginait posséder une miraculeuse politique d'après guerre étaient d'honnêtes, gens, mais possédés par une foi en eux-mêmes si forte qu'elle les empêchait de voir les choses sous l'angle de la réalité. Un pays paye cher l'erreur de prendre au sérieux de tels illusionistes.

Que diront nos petits-neveux quand ils apprendront dans leurs manuels scolaires qu'en 1922 la Belgique avait choisi pour guide de sa politique extérieure un homme qui ne s'en était jamais occupé et que le simple hasard d'une protection puissante avait haussé à un poste d'où dépendent nos destinées?

Ils se demanderont assurément si notre époque n'avait pas été une époque de folie, et ils seront d'autant plus enclins à répondre par l'affirmative que les documents d'appréciation ne leur feront pas défaut.

Je croyais rêver en lisant le compte rendu d'une conférence que faisait récemment au Jeune Barreau de Bruxelles M. le Ministre

des Affaires Etrangères, Henri Jaspar. Là-bas, au barreau bruxellois, où il s'était acquis une situation d'avocat d'affaires, notamment en plaidant contre la mémoire de Léopold II et d'importants intérêts de l'Etat belge (Raymond Poincaré disait très justement et tout dernièrement à la Chambre française qu'un homme politique avocat ne doit pas faire ces choses-là) : là-bas, au milieu de la Basoche, M. Henri Jaspar se sentait dans son atmosphère. Il plastronait devant ses confrères. Enfin, s'écria-t-il, je puis parler à cœur ouvert. Que diront les députés et les sénateurs devant qui M. le ministre des Affaires Etrangères se trouve être, quoi qu'il soit, ou veuille, constitutionnellement responsable? Que dira l'opinion publique et la presse qui en est l'expression, cette presse que, soit directement, soit par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris (j'en sais personnellement quelque chose, bien que ministre et ambassadeur se renvoient mutuellement la balle), M. le Ministre des Affaires Etrangères cherche à influencer ou à museler ?

Députés, sénateurs et opinion publique diront ce qu'ils voudront. Son Excellence M. Henri Jaspar est un avocat parvenu, et il n'en a que pour les avocats. Pour ses seuls « confrères » il parle à « cœur ouvert ». Ecoutons-le et essayons de lire ce qu'il y a dans ce « cœur ouvert ». D'abord, apparaît beaucoup de phraséologie, beaucoup plus qu'il n'en faut; ensuite c'est une conception point du tout personnelle, empruntée à une œuvre publiée par M. Waxweiler, directeur de l'Institut Solvay, peu de temps avant qu'un accident tragique n'eût enlevé la vie à cet éminent conseiller du roi Albert. Cette conception remonte à une époque où M. Waxweiler n'avait pas encore évolué complètement vers la renonciation à la neutralité de la Belgique, renonciation que ce lucide observateur des événements conseillait hardiment avant sa mort, car il avait compris que si le règne prudent de Léopold Ier avait consolidé notre statut national, celui de Léopold II développé nos puissances économiques, il appartenait au règne d'Albert Ier et à notre rôle durant la guerre de nous impartir une individualité agissante fort éloignée de l'état de courtisane, parasitaire à la fois de deux clients, que l'inspirateur du coup de Lophem et ses créatures du gouvernement désiraient nous faire jouer.

Pendant la guerre, M. Henri Jaspar, dont l'effort de travail très vigoureux n'avait jamais tendu qu'à l'amélioration de sa situa-

tion personnelle, était demeuré dans la Belgique occupée et se trouvait de ce fait privé de tout élément d'information sur ce qui se passait et se publiait au dehors. C'est une lacune chez un ministre improvisé des Affaires Etrangères.

Il n'a pas expliqué à ses confrères du barreau par quelle merveilleuse opération du Saint-Esprit il était parvenu à combler ce trou. D'après ce que je sais de son caractère, je suppose que c'est grâce à la confiance qu'il met en lui-même. Ainsi se croient à la page nombre de présomptueux qui en sont loin. Ce que son lyrisme de basochier tendait surtout à faire croire à ses « chers confrères », c'est que Son Excellence M. Henri Jaspar n'est ni anglomane, ni gallomane, qu'il est par-dessus tout belge. Que signifie ?

Il est évident que nous sommes obligés de tout considérer de notre point de vue national. L'ancien adversaire de Léopold II et des intérêts de l'Etat belge serait-il fondé à confondre la « jasparomanie » avec le sentiment clair, net et précis des nécessités belges?

M. Henri Jaspar verserait alors dans une hypertrophie du moi dont La Fontaine a tiré la morale dans sa « Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf » ; il se trouverait aussi en opposition directe avec l'élite des intelligents de notre pays, avec les cerveaux les plus cultivés et les moins suspects de faire passer l'intérêt général après leurs intérêts particuliers.

Fernand Neuray, l'éminent directeur de la *Nation Belge*, résumait tout récemment la situation en écrivant en substance que si nous devons nous ranger résolument, amicalement aux côtés de la France, c'est pour ne pas laisser passer l'heure où d'associés nous deviendrions presque vassaux ; Emile Brunet, président socialiste de la Chambre des Représentants, fut un des premiers à défendre la collaboration intime de la France et de la Belgique dans la solution du problème rhénan ; le bon écrivain et magistrat José Hennebicq, Edouard Huysmans, porte-parole de la véritable aristocratie du barreau, démontre chaque semaine, dans *l'Horizon*, l'urgence belge d'un accord politique et économique avec la France ; enfin Léon Hennebicq, juriste et économiste, homme de haute culture, qui représente une valeur intellectuelle supérieure à plusieurs quarterons de « jasparomanes », sont tous d'accord sur ce point. Qu'attendons-nous donc ? Que M. Jaspar fasse son éducation de diplomate ? Ce serait trop long.

Le temps passe. Mais quel bon bloc eût formé, sans le coup de Lophem, les « confrères » et compères de M. Henri Jaspar, l'unité d'action franco-belge au lendemain de l'armistice !

G. FUSS-AMORÉ.

§

Turquie.

LA QUESTION DE CILICIE. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Je n'ai pas lu sans quelque surprise dans le *Mercure de France* du 1er mars le compte rendu d'un livre de M. Altiar sur *le Problème de la Cilicie.*

Ayant séjourné moi-même en Cilicie et l'ayant parcourue de bout en bout, je n'ai pas trouvé confirmation de tout ce qu'avance M. Altiar.

1°) *Fertilité de la région.* Je suis absolument d'accord avec lui en ce qui concerne la fertilité de la région, étant bien entendu qu'elle se réduit à la plaine qui de Toprak Kalé à Tarsous est arrosée par le Djihoun et le Seyhoun. On y trouve des blés admirables, du maïs, du coton et de l'avoine.

2°) *Population.* Pour la population, M. Altiar dit, ainsi que le résume M. Merki, qu' « elle y est arménienne, chaldéenne syrienne ; il y a même des musulmans non turcs, mais c'est à peu près tout ». J'avais constaté, au contraire, la prédominance de l'élément turc. Les Arméniens s'y trouvaient fort nombreux, mais c'étaient, pour la plupart, des réfugiés et non des sédentaires. Ils occupaient à Adana, entre autres, un immense camp de baraques, situé entre l'Intendance et le Seyhoun. J'ajouterai que ces populations, logées, nourries, le plus souvent vêtues par nous (je ne me souviens pas si à Adana comme à Alexandrette elles étaient payées) se refusaient systématiquement à travailler à l'intendance ou à tout autre service où elles auraient pu se rendre utiles.

Quant aux Chaldéens, je ne crois pas qu'il en existe encore de façon fixe en Cilicie. Ils habitaient au moment de la guerre deux régions principales : en Mésopotamie, l'ancienne Chaldée à Mossoul, Mardin, Nisibin et Djezviet-ben-Omar, toutes régions non occupées par les Kurdes ; en Arménie, les environs des lacs de Van et d'Ourmiah, tant sur les terres persanes que sur les terres turques ou russes, à Mouch, Bayazide, Van, Bitlis, Erivan, Kars. Lors des persécutions turques de 1916-17, ces gens se réfugièrent sur le territoire russe du Caucase, surtout aux environs de Tiflis ou de Batoum. Surpris là par la révolution russe et les soubresauts de la République Géorgienne, ils durent ou servir les soviets ou fuir à nouveau, s'ils pouvaient, vers Constantinople, d'où on les envoya à Alexandrette, et on en forma une légion.

Le commerce est aux mains des Grecs et aussi des Juifs, ils détiennent

les minoteries d'Adana et toutes les boutiques importantes. Les rares Arméniens qui se livraient au petit commerce se faisaient toujours remarquer par leur âpre avidité au gain.

3°) *Action militaire et évacuation.* Mais où je ne suis nullement d'accord avec M. Altiar, c'est lorsqu'il examine notre action militaire et son arrêt par l'armistice.

L'auteur dit que la France fut accueillie en libératrice : les durs combats qu'eut à soutenir, dès son arrivée jusqu'en octobre 1920, la 1re division du général Dufieux, les guet-apens perpétuels à Yénidjé, à Bozanti, ou Djebel de Tarsous ne semblent guère le prouver. Quand, en octobre 1920, la colonne de la 4e Division opéra son vaste mouvement de balayage de la plaine entre la chaîne côtière et le Taurus, voici comme elle fut accueillie en libératrice dans les villages : 1°) On nous tirait des coups de fusil avant ; 2°) On hissait le drapeau blanc, nous passions et on nous tirait dans le dos ; 3°) Le village était vide et on nous mitraillait parfois des crêtes les plus voisines. Le village était entouré de tranchées avec des créneaux entre des briques de terre séchée. Est-ce accueillir des soldats en libérateurs que de mettre devant eux le feu aux champs de blé non moissonnés ? Outre l'absurde destruction de la chose, cela nous obligeait à marcher dans les cendres brûlantes, la gorge serrée par l'âcre odeur de paille consumée.

En ce qui concerne les secours que nous ont prêtés les Arméniens, je vous signalerai la formation d'une légion arménienne, qu'à l'encontre de la légion syrienne on a dû dissoudre, également celle d'une gendarmerie arménienne à opinions très changeantes. Je ne vous citerai que celle d'Osmanié qui disparut derrière les canons turcs après un bombardement un peu fort de leur part.

Je ne veux point poursuivre cette lettre plus longuement. Je n'ai malheureusement pas de documents écrits à fournir à l'appui ; ce ne sont que les témoignages de ce que j'ai vu.

Il est bien entendu, du reste, que je me suis borné au compte rendu de M. Charles Merki. Je regrette infiniment de ne pas arriver à la même conclusion que M. Altiar : défiance envers les Turcs. Je ne puis m'empêcher d'avouer ma sympathie pour eux, sympathie que je partage avec la majorité de ceux qui virent et jugèrent les Turcs chez eux, — et que ceux-ci nous rendent d'ailleurs.

Veuillez excuser, etc.

ADRIEN LÉGER.

§

Pologne.

LA CONFÉRENCE DES ÉTATS BALTIQUES LIMITROPHES DE LA RUSSIE. — L'éclatante manifestation de la volonté populaire de la « Li-

thuanie centrale » (région de Wilna) en faveur du rattachement à la Pologne a eu déjà pour premier résultat d'éclaircir et d'améliorer les relations de l'Etat polonais avec les pays baltiques limitrophes de la Russie. En Esthonie, en Lettonie et en Finlande on semble avoir compris cette fois que les prétentions lithuaniennes de la région de Wilna n'ont qu'un caractère purement oratoire... D'ailleurs, le drame passionné de Wilna n'a pas été conduit à son dénouement définitif, et nous aurons plus tard l'occasion de résumer ses pittoresques péripéties ainsi que de formuler son véritable sens européen. — Désormais, cependant, il est possible de constater que, — sans tenir compte de la réunion de Reval où la Lithuanie était présente et la Pologne absente, — entre la conférence de Helsingfors (fin juillet 1921) et celle de Varsovie qui vient d'être close, un grand effort fut accompli dans le sens de l'affermissement de la « solidarité baltique ». Là, les modestes propositions polonaises (la garantie mutuelle des traités conclus avec la Russie) se sont heurtées à une proposition tenace des Lettons et des Esthoniens, — à Varsovie, non seulement on les accepte avec empressement, mais on élargit singulièrement le débat et une véritable « entente générale » baltique s'ensuit. Quelle est son orientation et sa portée? — Insistons sur le caractère essentiellement *empirique* et pacifique de cette « entente », la conférence de Varsovie se mouvant dans le cadre souple de problèmes d'ordre pratique et de nécessités imposées par la vie. Ainsi les résultats tangibles de la conférence peuvent être répartis de la manière suivante : 1) règlement de toute une série d'affaires courantes et de problèmes généraux *à l'intérieur* du « système baltique des Etats limitrophes de la Russie » ; 2) définition de l'attitude commune de ces Etats par rapport à la conférence de Gênes et aux autres questions de la politique *extérieure*. De cette façon la conférence de Varsovie a trouvé des solutions satisfaisantes, parfois ingénieuses de nombreuses difficultés économiques, financières ou concernant (point capital!) les transports. Elle a préparé en outre le terrain pour régler certaines divergences politiques qui existent encore entre les pays interessés. Ainsi, par exemple, on a précisé les lignes générales de la politique commune des minorités; il fut décidé, d'autre part, que la question pendante entre la Pologne et la Lettonie au sujet de six communes polonaises du district de Illutlszty serait réglée par des pourparlers di-

rects à l'amiable, ou par la voie de l'arbitrage, ce qui rappelle la méthode suivie dans l'affaire de Jaworzyna entre les Polonais et les Tchéco-Slovaques.

Mais la préoccupation essentielle des quatre ministres des Affaires étrangères réunis à Varsovie a été, bien entendu, l'élaboration d'un commun programme d'action en face des problèmes soulevés par l'énigmatique conférence de Gênes et par les vastes projets internationaux du relèvement économique de la Russie. Les nombreux experts présents à Varsovie se sont efforcés, ici encore, de mettre un peu d'ordre et de clarté, en éliminant les possibilités douteuses et en ne travaillant que sur des réalités confirmées par l'expérience. On a essayé ainsi, et avec succès, de circonscrire tout au moins sinon d'écarter complètement les multiples dangers, vagues encore, de la Conférence de Gênes et ceux aux contours déjà bien nets que présente pour l'indépendance économique des nations du Centre Est européen le fameux consortium londonien. Bien préparés au point de vue technique, bien décidés à exiger le respect intégral des traités conclus avec la Russie, et à maintenir la barque de la « solidarité baltique » sur l'ondoyante surface des futures conversations de Gênes, — les quatre pays représentés à la Conférence de Varsovie auront de grandes chances de défendre efficacement leurs propres intérêts et de contribuer au surplus à la consolidation de la paix et au rétablissement progressif de la prospérité européenne.

Il est à peine nécessaire de rappeler que la Conférence des « Etats baltiques limitrophes de la Russie » (cette formule est une manière élégante de ne pas froisser la Lithuanie de Kowno, qui n'ayant pas de frontière commune avec la Russie, ne fut pas invitée à Varsovie) — n'est qu'une contre-partie, ou mieux, un *complément symétrique des accords conclus* au début du mois courant à *Belgrade* entre les représentants de la Petite entente, et de la Pologne. Au sens plus large, la conférence de Varsovie, qui est elle-même un heureux développement de celle d'Helsingfors, apparaît comme un symptôme décisif d'une politique qui tend à créer une vaste zone du Centre-Est européen, où la collaboration loyale des Etats libérés ou agrandis par la victoire garantirait la liberté et la sécurité de tous. Cette zone, s'étendant de la Baltique à l'Adriatique et à la Mer noire, — constituerait non seulement un *essai vivant de solidarisme européen*, mais s'articulant

à la France, elle protégerait notre vieux continent contre les deux impérialismes toujours prêts à bondir. Il est clair que, par sa situation géographique, pour ne parler que de ce seul facteur, la Pologne est destinée à jouer le rôle de pivot central de tout le système, et l'adroite politique de MM. Holsti (Finlande) et Skirmunt à Varsovie ne semble que continuer les heureuses initiatives de MM. Benès et Piltz, élaborées à Prague, ou celles de Belgrade et de Bucarest.

Si, pourtant, les résultats déjà féconds et riches, surtout en promesses, de la dernière conférence ont été obtenus relativement avec tant de facilité, c'est grâce à un facteur imprévu et puissant : la menace bolcheviste, cette fois, malheureusement, corroborée par toute une série d'observations précises et concordantes. La Russie bolcheviste poussée à bout par le désordre et la faim concentre ses forces armées tout le long de sa frontière occidentale. Veut-elle par ce moyen extorquer tout simplement une « aide généreuse » aux nations de l'Occident ? Se prépare-t-elle sérieusement à reprendre une ancienne tradition semi-tatare et se ruer sur ses voisins qui travaillent pour râfler le butin ? Et la Pologne sera-t-elle encore une fois contrainte, selon le mot de Victor Hugo et de Michelet, de « repousser la barbarie » et de « couvrir la frontière » de l'Occident ?

R. DE BROU.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Marcel Hervier : *Le Palais des arts, ancienne abbaye royale des Dames de Saint-Pierre, sa construction, son histoire.* (Musées de Lyon) ; Imp. Audin, Lyon. » »

Art

Daniel Baud-Bovy : *Les Caricatures d'Adam Topffer et la restauration Genevoise.* 30 pl. en bistre, sépia et lavis et 5 pl. en couleur. Introd. par Edouard Chapuisat ; Boissonnas. » »

Henri Guerlin : *L'art enseigné par les maîtres : le paysage.* Avec 8 planches ; Laurens. 8 25

Edmond Haraucourt : *L'Histoire de la France expliquée au Musée de Cluny*, guide annoté par salles et par séries. Avec des illust. ; Larousse. 7 »

Xavier Roux : *Cézanne, ses devanciers en théorie* ; Lethielleux. 1 50

Histoire

E. Dinet et Sliman ben Ibrahim : *L'Orient vu de l'Occident.* Avec un dessin fac-similé de E. Dinet ; Geuthner. 4 »

Ign. Guidi : *Arabie antéislamique* ; Geuthner. 4 »

Littérature

Henri d'Alméras : *La femme amoureuse dans la vie et dans la littérature* ; Albin Michel. 6 75

L'auteur des propos d'Alain : *Quatre-vingt-un chapitres sur l'esprit et les passions* ; Bloch. 13 50

Baron Carra de Vaux : *Les Penseurs de l'Islam.* Tome I : *Les souverains, l'histoire et la philosophie politique.* Tome II : *Les géographes, les sciences mathématiques et naturelles* ; Geuthner. 25 »

Jean Carrère : *Les mauvais maitres* (Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Stendhal, George Sand, Musset, Baudelaire, Flaubert, Verlaine, Zola) ; Plon. 7 »

E. Gomez Carrillo : *Les âmes qui chantent* ; Chiberre. 2 50

Jan Castagno : *Uno resprado de teatre méejourneau* ; Libr. Brabo, Alais. 4 »

Léon Chenoy : *L'appel du conquistador ou le poète tenté* : Ça ira, Anvers. 2 50

Paul Hubère : *Visions et reflets* ; Plon. 12 »

Fernand Leprette : *Jules Leroux, l'homme, le poète, le romancier* ; les Humbles. 2 »

Georges Mongrédien : *Etude sur la vie et l'œuvre de Nicolas Vauquelin seigneur des Yveteaux, précepteur de Louis XIII* ; Picard. » »

Montaigne : *Essais*, nouvelle édition par Pierre Villey, tome I ; Alcan. 10 »

Louis Morpeau : *Anthologie haïtienne des poètes contemporains, 1904-1920* ; Imp. Héraux, Port-au-Prince. » »

François Rabelais : *Gargantua et Pantagruel*, texte transcrit et annoté par Henri Clouzot, conservateur du Musée Galliéra, et illustré de 525 vignettes par Joseph Hemard : Crès. 70 »

William Treille : *Le prélude à la tourmente* ; le Faune. » »

Musique

Paul Landormy : *Faust de Gounod*, étude historique et critique, analyse musicale ; Mellottée. 3 50

Elie Poirée : *Richard Wagner.* Avec 16 planches ; Laurens. 20 »

Ouvrages sur la guerre 1914-1919

Commandant H. Bouvard : *La gloire de Verdun.* Lettre-préface du général de Barescut ; Renaissance du livre. 6 »

H. Corda : *La guerre mondiale. 1914-1918. Les grandes opérations sur terre et sur mer* ; Préface de M. Lacour-Gayet ; Chapelot. 25 »

H. Corda : *La guerre mondiale, 1914-1918.* Atlas renfermant 85 cartes et croquis ; Chapelot. » »

Max Deauville : *La boue des Flandres* ; Lamertin, Bruxelles. » »

Général Dupont : *Le haut commandement allemand en 1914 (du point de vue allemand).* Préface du Maréchal Joffre ; Chapelot. 5 »

Paul Ginisty et Capitaine Maurice Gagneur : *La victoire 1916-1918.* (Histoire de la guerre par les combattants, tome IV) ; Garnier. » »

Lieut.-Col. Grouard : *La conduite de la guerre jusqu'à la bataille de la Marne.* Avec 2 cartes ; Chapelot. 8 »

Philosophie

L. Lévy Bruhl : *La mentalité primitive* : Alcan. 25 »

O. Hesnard : *Fr. Th. Vischer* ; Alcan. 25 »

J. Segond : *L'Imagination*, étude critique ; Flammarion. 7 50

Poésie

Méroujan Barsamian ; *Elle et moi*. Préface de Mme Gabriel Réval. Introduction de Serge d'Herminy ; Figuière. 5 75
Manoel Dargela: *Bluettes*. Jouve, 4 50
Fernand Divoire : *Orphée* ; Paris. 10 »
Léo Duran : *Papiers de riz* ; Libr. Francophile, Lyon. » »
J. Gallo-Borel : *L'éternel mystère* ; Chiberre. 5 »
Raoul Gaubert Saint Martial : *L'Imitation de la Sainte-Vierge* ; Messein. 3 50
Jules Leclercq : *Rimes héroïques* ; Perrin. 5 »
Antoine Orliac : *L'évasion spirituelle* ; Libr. de France. » »
J. Portail : *Andréolite*. Dessins d'A. Favory ; La charmille. » »
Achille Richard : *La coupe d'amour* ; Grasset. 6 75
Jean Richepin : *Les glas* ; Flammarion. 6 »
Francis Thompson ; *Le lévrier du ciel suivi de Corymbe d'automne, A feu le cardinal de Westminster. Une antienne de la terre. En nul étrange lieu*. Traduits de l'anglais, avec une vie de Thompson et des réflexions par Auguste Morel ; Maison des amis des livres. 6 »
Marie-Louise Vignon : *Ciels clairs de France* ; Jouve. 3 50

Politique

Jean Bourdeau : *Tolstoï, Lénine et la révolution russe* ; Alcan. 8 »
Henri Busson, Joseph Fèvre, Henri Hauser : *Les principales puissances d'aujourd'hui*. Avec 82 grav. et cartes ; Alcan. 12 »
F. de Gérando : *La suprême aventure de Charles de Habsbourg*, notes d'un témoin ; Oriens Société, Budapest. » »
Un livre noir. Diplomatie d'avant guerre d'après les documents des archives russes, novembre 1910-juillet 1914. Préface par René Marchand ; Libr. du travail. 10 »
André Nadoretzki : *Devant la guerre : la faillite des trois internationales* ; Pédone. » »
A. Viallate et M. Caudel : *La vie politique dans les deux mondes*. Tomes IX : *La grande guerre, 2 août 1914-11 novembre 1918* ; Alcan. 25 »

Questions coloniales

Erique Guilloteaux : *Madagascar et la côte des Somalis, Sainte-Marie et les Seychelles, leur rôle et leur avenir* ; Perrin. 7 »

Roman

J.-A. Arennes : *L'herbe entre les pierres* ; Calmann-Lévy. 6 75
Albert Bailly : *Au service de la France* ; Jouve. 6 »
Augustin Bar : *Les aimées* ; Libr. Bar, Lille. 6 50
Jean Bertheroy : *Amour où est la victoire ?* Plon. 7 »
Pierre Albert Birot : *Le premier livre de Grabinoulor* ; Sic. « »
B. Blanchard : *Le tournant dangereux chez la femme* ; Nilsson. 3 50
B. Blanchard : *Le tournant dangereux chez l'homme* ; Nilsson. 3 50
Jacques Emile Blanche ; *Aymeris*. Illust. de l'auteur ; la Sirène. » »
Henry Bordeaux : *La maison morte* ; Plon. » »
Pierre Broodcoorens : *Le sang rouge des Flamands* ; Office de publicité, Bruxelles. » »
Léon Deutsch : *Le bonheur de M. Prunet* ; Flammarion. 7 »
Henri Falk : *Ne rougissez pas*, illust. par B. Mahias ; le Merle Blanc. 2 50
Jacques des Gachous : *Ma tante Anna* ; Flammarion. 7 »
Alexandre Kouprine : *Le duel*. Traduit du russe par Henri Mougault. Avec un portrait de l'auteur ; Bossard. 5 50
Jean Lurkin : *Aventures et rancunes d'un journaliste timide* ; Desoer, Liége. 7 50
Paul Margueritte : *L'album secret* ; Flammarion. 7 »
André Maurois : *Les discours du docteur O'Grady* ; Grasset. 6 75
Roger de Néreys : *L'herbier de mon amour* ; Messein. 3 95
Fortuné Paillot : *Amant ou maîtresse ou l'androgyne perplexe* ; Flammarion. 7 »
Henry Postel du Mas : *Saintange ou le beau voyage interrompu* ; Albin Michel. 3 75
Maurice Renard : *Le voyage immobile* ; Crès. 6 »
Pierre Rives : *Les deux pirogues* ; Crès. 6 75

Sciences

Louis Lavelle : *La dialectique du monde sensible* ; Public. de la Faculté des lettres, Strasbourg. 12 50

Louis Lavelle : *La perception visuelle de la profondeur* ; Public. de la faculté des lettres, Strasbourg. 3 50

Sociologie

D. I. X. : *Vers un meilleur avenir* ; réflexions sur l'époque actuelle par un Français ; Edit. Sonor, Genève. » »

Paul Guériot : *Pour revenir à la vie normale* ; Perrin. 3 50

Albert Houtin : *Le Père Hyacinthe, réformateur catholique*, 1869-1893 Avec un portrait ; Nourry. 8 »

Paul Laffitte : *Le grand malaise de la société moderne et son unique remède* ; La Sirène. » »

Roger Picard : *Le contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises* ; Rivière. 4 50

Théâtre

M. Evreinov : *La mort joyeuse*, arlequinade en un acte avec un prologue et un mot de conclusion, traduit par Denis Roche : Nouv. Revue française. 2 »

François de Géral : *Le captif d'Alger*, comédie en 3 actes ; Messein. 5 »

S. Mercet : *Dorian Gray*, drame en un prologue et 5 actes, tiré du roman d'Oscar Wilde ; Figuière, 8 »

Comte Alexis Tolstoï : *L'amour, livre d'or*, comédie en 3 actes, traduite du russe par M. Dumesnil de Gramont ; Nouv. Revue française. 2 75

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort du médecin-inspecteur Louis Huot. — A propos du « Prix Jean Moréas ». — Le Grand Prix Balzac et les éditeurs. — Prix littéraires. — Les concours littéraires en Russie Soviétique. — Au sujet des origines d'Henry Murger. — A propos de Batouala ». — A propos de Francisco Ferrer. — L'Ordre de l'Etoile, séant en la Noble-Maison de Saint-Ouen. — A propos du Bœuf gras. — La peine de mort et la guillotine. — M. Abel Hermant et « C'est un génie, n'en parlons plus ! » — Un impromptu de Voltaire.

Mort du médecin-inspecteur Louis Huot. — Le médecin inspecteur Louis Huot, dont les lecteurs du *Mercure de France* ont pu apprécier les remarquables études publiées récemment sur l'*Ame noire*, vient de mourir, à 52 ans, à Hanoï. Il était Directeur du service de santé de l'Indo-Chine. Né à Mâcon, il gravit rapidement les degrés de la hiérarchie militaire. Colonial passionné, il fut un des plus ardents pionniers de notre civilisation. Un des premiers il explora le Haut-Oubangui. Il lutta, plus tard, au Sénégal, avec un succès complet contre la peste et obtint la grande médaille d'or des épidémies. — Homme d'action et cœur de poète, il se sentait attiré vers la littérature. En 1898, tout jeune médecin-major, il publia à la Société d'Editions Littéraires une étude de mœurs malgaches : *Vasanga*, dans laquelle il traduisit très heureusement le charme puissant de la sylve africaine. Lorsque la guerre éclata, il portait dans sa cantine le manuscrit d'un admirable roman, — qui paraîtra bientôt, — *la Goule Noire*, histoire,— si semblable à la sienne,— d'un colonial que tuera l'amour des grandes forêts tropicales. Il rejoignit immédiatement le front français et se signala par une vaillance qui le

rendit rapidement célèbre dans la Division d'infanterie dont il dirigeait le service de santé. Médecin de bataillon, j'eus l'occasion de faire sa connaissance aux tranchées de premières lignes où il venait plusieurs fois par semaine faire lui-même l'inspection des postes avancés. Il fut blessé à la bataille de Verdun, et plusieurs citations honorèrent son cran. Excellent observateur, il écrivit avec nous *le Courage*, *le Cafard*, *la Psychologie du soldat* que la critique signala avec indulgence. Il publia dans le *Mercure* une excellente étude sur la *Femme et la guerre* et continuait ces derniers temps sa collaboration à notre revue par ces articles si complets consacrés aux *Nègres* qu'il aimait tant.

Cœur loyal, ami dévoué, sensibilité frémissante, il avait le pressentiment de sa fin prochaine et ne s'en ouvrit qu'à nous. Il n'en mit que plus d'acharnement au travail. Dans sa dernière lettre reçue quelques jours à peine avant la terrible nouvelle, il nous disait :

Je serais presque tenté de vous dire que je croupis dans la plus parfaite ataraxie, étant donné que les empoisonnements matériels du service ne comptent pas à cet égard et que seuls sont à considérer les incidents où se trouve engagée notre sensibilité affective. Mais encore ne puis-je même pas vous dire cela malgré le calme absolu de mon existence, au point de vue des incidents émotifs, car il y en a un formidable qui ne cesse de se renouveler implacablement à chaque seconde de mon existence, c'est le fait même de vivre. Je vis, en dehors de mes heures de bureau, dans une complète retraite, ne fréquentant absolument personne, envisageant plusieurs jours à l'avance comme une catastrophe, avec une appréhension vraiment douloureuse, les rares obligations mondaines, les invitations officielles auxquelles ma situation ne me permet pas de me soustraire. Et alors, une phobie atroce de l'animal humain de tout poil et de tout sexe, phobie que l'expérience de chaque jour ne fait que légitimer et aggraver ! combien ! alors, je travaille comme un condamné, estimant tout de même ce refuge contre la puanteur humaine préférable à la noce ou l'ivrognerie, puisque je n'ai pas le droit de... sortir, tout simplement. Je ne sors de m'abrutir sur des paperasses à mon bureau que pour me précipiter bien vite sur ma plume et mon papier aussitôt rentré chez moi. Je me suis attelé à une sorte de roman de pure analyse avec le minimum indispensable d'intrigue pour déterminer des situations. Je fourre là-dedans, avec le moins de désordre et de loufoquerie possible, tout ce que j'ai dans l'âme et sur le cœur.

La mort du médecin inspecteur Louis Huot est une grande perte pour la médecine coloniale française et pour la littérature. Ses amis en sont inconsolables. — Dr PAUL VOIVENEL.

§

A propos du « Prix Jean Moréas ». — Dans un article publié par le *Temps* du 14 mars M. Emile Henriot rappelait ces dispositions du testament de Jean Moréas.

Ce qui restera de la fortune héritée de mon père, ainsi que mes droits d'auteur pour mes livres, comme pour la représentation de ma tragédie d'*Iphigénie*

ou d'un autre ouvrage dramatique, doivent servir à donner, chaque fois qu'il y aura une somme de deux mille francs, un prix tantôt à un recueil lyrique, tantôt à une pièce en vers. Je prie mes amis Maurice Barrès et Henri de Régnier de vouloir accepter l'organisation de ces concours. Je charge aussi Charles Durand de s'occuper de la représentation de mes œuvres et de l'édition de mes livres. En cas de mort de Charles Durand, je prie Maurice Barrès de le remplacer comme mon légataire universel...

Il y a lieu d'observer que ces dispositions sont extraites d'un testament en date du 29 octobre 1909, et qu'elles n'ont peut-être pas été reproduites à la lettre dans le testament authentique, seul valable, dressé au lit de mort de Jean Moréas, en mars 1910, par Me Maurice Thouvenot, notaire à Fontenay-sous-Bois, assisté de quatre témoins : A. de La Gandara, Adolphe Willette, André Rouveyre et un négociant de Saint-Mandé (1).

M. Emile Henriot ajoutait :

Il y a ce mois-ci douze ans que Moréas est mort, et pas une seule fois le prix qu'il avait institué n'a encore été décerné. Nous en avons demandé la raison à M. Maurice Barrès : il nous a répondu qu'à son grand étonnement et en dépit de ses démarches, il n'était pas venu à sa connaissance que l'édition des œuvres de Moréas et les représentations d'*Iphigénie* au Théâtre-Français aient jamais rien rapporté à la succession du poète. M. Henri de Régnier n'en a pas été avisé non plus. *Iphigénie* a été cependant représentée plusieurs fois; quant aux livres de l'écrivain, il a été publié, à la date de janvier dernier, dix-huit éditions des *Stances*, huit d'*Iphigénie*, cinq des *Premières poésies*, cinq des *Poèmes et Sylves*, huit des *Contes de la Vieille France*, trois des *Esquisses et Souvenirs*, trois des *Variations sur la vie et les livres*, trois des *Réflexions sur quelques poètes* (sans compter le *Septième Livre des « Stances »* et trois *Contes nouveaux de la vieille France*, édités à tirage restreint), ce qui, depuis la mort du poète, représente une vente d'environ 25.000 à 26.000 volumes. Il paraît donc incroyable qu'elle n'ait pas produit une seule fois cette somme de 2.000 francs que Moréas destinait à récompenser un poète, et que, malgré leur intervention plusieurs fois renouvelée, il n'ait pas été permis à MM. Barrès et de Régnier d'assurer l'exécution de la dernière volonté de leur ami.

Comme on ne peut tirer de ce qui précède qu'une conséquence, à savoir que les droits d'auteur provenant des éditions de l'œuvre de Jean Moréas ne sont pas versés à la succession, j'ai cru devoir fournir au *Temps* tous les renseignements désirables pour une mise au point de la question, et dans le numéro du 21 mars de ce journal M. Emile Henriot a publié ce qui suit :

A la suite de notre dernier « Courrier littéraire », à propos du « Testament de Jean Moréas », M. Alfred Vallette, directeur du *Mercure de France*, éditeur de la presque totalité des ouvrages du poète, nous a demandé de préciser

(1) La scène est rapportée par André Rouveyre dans le *Mercure de France* du 1er avril 1920, sous le titre : *A l'extrémité corporelle de Moréas*.

que depuis la mort de Moréas (mars 1910) le *Mercure de France* a versé à la succession plus de dix mille francs, représentant les droits d'auteur de son œuvre imprimée ; M. Vallette ajoute qu'il a encore à verser au crédit de Moréas une certaine somme produite par la vente courante. Comme d'autre part les représentations d'*Iphigénie*, à la Comédie-Française, ont dû donner lieu à perception de droits par la Société des auteurs, et que de ce fait la succession a reçu ou doit recevoir certaines autres sommes, il semble que l'on soit d'autant plus fondé à demander pourquoi le prix institué dans son testament par Moréas, en faveur d'un poète lyrique ou dramatique, n'a pas encore été décerné. On sait qu'il s'agit d'un prix de deux mille francs.

M. Emile Henriot a fâcheusement omis d'utiliser tous les renseignements que j'avais donnés, et le *Mercure de France* demeure en fausse position devant ses affirmations. On dit bien qu'il a versé plus de 10.000 francs à la succession de Jean Moréas, mais on ajoute aussitôt : « représentant les droits d'auteur de son œuvre imprimée». Que comprendre, sinon que la somme de dix mille et quelques francs (10.175 fr.05 pour être précis) représente la *totalité* des droits sur 27.500 volumes tirés, soit la somme ridicule de 360 francs par mille ? Il fallait dire, selon mes indications, qu'avant de mourir le poète avait touché ses droits sur bon nombre des éditions énumérées dans l'article du 14 mars. C'était essentiel et l'omission est grave.

Quand, d'ailleurs, M. Henriot reprend : « M. Vallette ajoute qu'il a encore à verser au crédit de Moréas une certaine somme produite par la vente courante », on ne comprend plus très bien, puisque de ce qui précède il résulte que les 10.000 francs représentent la totalité des droits de l'œuvre imprimée. A côté d'une vérité il y d'ailleurs ici une erreur. Il est vrai que le *Mercure de France* tient à la disposition de la succession une nouvelle somme (exactement 3.236 fr.20), laquelle s'additionne avec les droits perçus par l'auteur lui-même et avec les sommes déjà versées au notaire pour former la *totalité* des droits ; mais ce crédit du compte Jean Moréas n'a pas pour cause « la vente courante », nos auteurs étant payés « sur le nombre d'exemplaires tirés et lors de la mise en vente de chaque tirage », et non « par exemplaire vendu ».

Incidemment, j'avais émis l'hypothèse que les disponibilités de la succession ne permettaient peut-être pas encore de songer au prix. M. Léon Deffoux, dans l'*Intransigeant* du 25 mars, montre pareil doute. Après avoir noté les versements du *Mercure de France*, il poursuit:

Nous savons qu'il y a, en outre, les droits produits tant par les représentations d'*Iphigénie* que par les éditions chez MM. Emile-Paul des *Trois Contes de la Vieille France*, et chez M. Bernouard du *VIIe Livre des Stances*.

Mais tout cela ne signifie pas qu'il y ait chez Me Thouvenot une somme disponible pour donner le prix institué par Moréas.

Il faut considérer que si la succession a eu un actif, elle a eu aussi des

charges à la mort du poète : règlement de comptes anciens pouvant se monter à 3 ou 4.000 francs ; séjour de Moréas à la maison de santé de Saint-Mandé, à raison de 30 francs par jour au minimum, soit 1.500 francs environ ; frais des obsèques, de l'incinération et de la sépulture, environ 3.500 à 4.000 francs ; quatre legs d'au moins 1.000 francs chacun ; enfin le règlement des affaires de Patras, qui suffit, s'il n'est pas terminé, à laisser en suspens tout projet d'attribution de prix.

Les évaluations de M. Léon Deffoux sont sensiblement inférieures aux charges réelles. Il y a notamment plus de quatre legs, et plusieurs excèdent 1.000 francs. — A. V.

§

Le Grand Prix Balzac et les Editeurs. — Par une réponse rendue publique de M. Eugène Fasquelle au président du Syndicat des Editeurs, nous savons que des maisons qui ne font pas partie du syndicat, et sans doute d'autres qui, en faisant partie, n'étaient pas présentes à la réunion de la section de littérature qui s'est occupée du Grand Prix Balzac, ont été invitées à se joindre aux maisons qu'un communiqué à la presse a indiquées comme « adhérentes ». Les éditeurs ainsi sollicités ont accepté ou refusé, et en ce qui les concerne le mot « adhérent » a peut-être une signification, puisqu'ils ont répondu à une proposition formelle d'adhérer ; mais en ce qui touche les éditeurs présents à la réunion du syndicat et qui ont été désignés *ipso facto* comme « adhérents », le mot est impropre et il y a malentendu.

Voici la position de la question.

Les statuts primitifs contenaient plusieurs dispositions qui ont ému deux ou trois éditeurs, entre autres celle qui obligeait le lauréat à faire éditer son livre par M. Grasset. Sur requête de ces éditeurs, la section de littérature du syndicat fut réunie pour examiner la situation. Il y eut deux réunions. Lors de la seconde, M. Grasset apporta des amendements à son projet, et décida notamment que le lauréat serait libre de se faire éditer par une maison de son choix. Une réunion syndicale se termine nécessairement par un vote : on eut donc à se prononcer sur le projet amendé, et il fut approuvé à une grosse majorité.

Est-ce à dire qu'en donnant leur approbation aux nouveaux statuts élaborés par M. Grasset les éditeurs présents donnaient en même temps leur « adhésion » à l'idée de la création du prix, et entendaient collaborer à sa réalisation en consentant par avance à éditer le lauréat ? Car c'est ce que comprennent, en lisant les communiqués désignant les maisons « adhérentes », les auteurs et le public, et on ne peut comprendre autre chose quand on n'est pas dans le secret des dieux.

Rien n'est moins exact. Voici un éditeur que le projet de M. Grasset, amendé ou non, n'intéressait à aucun moment ni en aucune manière. Cependant, syndicaliste de bonne volonté, il se rend à une réu-

nion syndicale à laquelle on le convoque, et il donne l'avis qu'on lui demande sur une question corporative. Cela n'implique pas son consentement à être mêlé activement à l'affaire en discussion. Approuver les modalités de l'acte d'un autre n'a jamais signifié qu'on s'oblige à aider à son accomplissement. Il y a, au surplus, des actions qu'on n'approuve que parce que, sans moyens pour les empêcher, on craint que s'y opposer n'entraîne des conséquences plus fâcheuses. Les éditeurs réunis n'ont donc pas « adhéré », au sens que prend ce mot dans les communiqués.

Mais, dans la même réunion, M. Grasset a déclaré, sans que nul ne proteste, qu'à l'expiration du délai fixé pour l'envoi des manuscrits la liste des éditeurs « choisis » par les candidats serait publiée, et toute la confusion vient de la substitution insolite du mot « adhérent » au mot « choisi ». Adhérer emporte l'obligation de se conformer, être choisi permet de ne pas accepter sans paraître se dérober. Un éditeur peut ne pas vouloir adhérer : il n'a pas à vouloir ou non qu'on le choisisse, et en tout cas n'a pas à se formaliser d'être choisi. Il faut même qu'il *ne veuille pas* adhérer, car il a également et expressément été dit en la réunion que l'éditeur choisi ne serait nullement tenu de publier le lauréat : on ne comprendrait pas le refus d'éditer d'une maison « adhérente », mais on comprendrait très bien, le cas échéant, qu'une maison « choisie » déclinât, pour des motifs qu'elle n'a pas à divulguer, l'honneur de publier l'ouvrage couronné. — A. V.

§

Prix littéraires. — Le Comité de littérature spiritualiste a décerné son prix Claire-Virenque, d'une valeur de 3.000 francs, à Mme Camille Mayran pour son roman *L'épreuve du fils* par 5 voix contre 3 à M. Louis Lefebvre, auteur du recueil de poèmes : *La prière d'un homme.*

§

Les Concours littéraires en Russie soviétique. — On a souvent raconté que les bolchevistes entourent les beaux-arts d'une attentive sollicitude. En tout cas l'institution des prix littéraires ne semble pas en défaveur au pays des soviets, comme le prouve l'article suivant, extrait du *Viestnik doma literatorow* (Courrier de la maison des Ecrivains) de Pétrograd, du 15 janvier dernier :

CONCOURS DE POÉSIE

La Société russe des poètes (Moscou, Tverskaïa 18) annonce son 2e concours de poésie.

Conditions

La forme du Poème sera un sonnet, le rythme « abba, abba, ccdede, ab ». Iambe de 5 pieds avec césure obligatoire au 3e pied.

Sujet : « Ne vous est-il jamais arrivé sur une vitre couverte de fleurs de

givre ou sur une ombre dentelée projetée par hasard sur un mur par un objet quelconque, de distinguer un profil de visage humain, profil d'une indicible beauté, ou d'une inexprimable horreur? » (Lermontow.)

Pas un mot du texte de Lermontow ne doit être répété dans le sonnet.

Le Poème doit être formé d'une seule période, les points sont interdits.

Les Poèmes doivent être présentés sans signature, mais avec une devise, etc...

1er prix 300.000 roubles. 2e prix 200.000 roubles. 3e 100.000 roubles.

Il n'est peut-être pas inutile de donner un court extrait du prix des denrées à Pétrograd, tel qu'il est indiqué dans le même numéro du même journal :

1 livre de pain........................ 150.000 roubles
1 œuf.................................... 45.000 roubles.

§

Au sujet des origines d'Henry Murger. — C'est une question qui a déjà fait l'objet de bien des controverses : pour les uns, Murger est d'origine allemande, pour les autres il est d'origine savoyarde. Parmi les premiers on trouve Arsène Houssaye, Alfred Delvau, Murger lui-même, Maurice Barrès, la *Grande Encyclopédie*, etc. Mais M. Pierre Dufay et plusieurs lecteurs du *Mercure de France* nous ont rappelé que le père de Murger, Claude-Gabriel, était né à la Biolle, canton d'Albens (Savoie), le 14 septembre 1789. La question s'étant déjà posée, en 1903, le *Mercure de France* avait reçu d'un de ses lecteurs cette lettre intéressante au point de vue de l'étymologie et de la signification du nom.

Blidah, 10-2-03.

Monsieur,

A propos de Murger, dans votre dernier article du *Mercure*, je me permets de vous signaler que j'ai toujours *entendu dire*, en Savoie, que le père de Murger, né à Chambéry, était mort concierge à Paris.

A l'appui de cette thèse, je vous signalerai la très grande fréquence des noms : *Murger*, *Damurger*, *Margui*, *Damugier*, et surtout les deux derniers, en Savoie, et leur presque caractéristique consonance pour les gens du pays.

En patois savoyard, *Meurjhi* (prononcer le *jh*, comme *th* anglais doux), désigne les tas de cailloux entassés soigneusement dans un coin de champ après avoir été découverts par le soc de la charrue. Comme vous le voyez, c'est presque la signification lorraine, mais plus précisée pour ainsi dire; pour un nom il se francise en Murger. — Un de vos lecteurs (*Mercure de France*, XLX (1er trimestre 1903), p. 749-750.)

Par contre, nous dit encore M. Pierre Dufay, Philibert Audebrand indique à tort Murger lui-même comme né à Aix-les-Bains (*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, XLVII, 1er semestre 1903, c. 400.); Murger était né à Paris, 17, rue Saint-Georges, le 27 mars 1822, ainsi que l'atteste son acte de naissance :

MURGER Louis Henry — L'an milhuit cent vingt-deux, le vingt-sept mars, est né à Paris: Louis-Henry, du sexe masculin, fils de Claude-Gabriel Murger, tailleur, et de Hortense-Henriette Tribou, son épouse, demeurant rue Saint-Georges, n° 17.

Le Membre de la Commission.

LECOUTELLIER.

(*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1er semestre 1903, c. 533.)

Ce document est corroboré par l'acte de baptême de l'enfant, acte qui a, en outre, le mérite de couper les ailes au canard, un moment lancé, de sa prétendue origine sémite :

L'an mil huit cent vingt-deux, le jeudi 28 mars, a été baptisé Louis Henry. Né d'hier, fils de Claude-Gabriel Murger, et de Hortense-Henriette Tribou, son épouse, demeurant rue Saint-Georges, n° 17.

Le parrain a été Louis-Henry Burdet, rue Verte, n° 24.

La marraine a été Emilie-Louise Franklin, rue de Miromesnil, n° 15.

Lesquels ont signé avec nous.

Cet acte figure sur le registre de l'église Notre-Dame de Lorette et a été reproduit par Schaune (Souvenirs de Schaunard, page 28).

Donc, en ce qui concerne le père de Murger, il n'y a pas de doute : il est né en Savoie. Mais ses grands-parents, ses arrière-grands-parents ? La question reste entière.

Quant à nous, nous adopterons les conclusions de M. Marius Boisson, qui faisait observer dernièrement que, tout de même, Murger devait savoir, mieux que quiconque, si ses ascendants étaient ou non originaires de la Prusse ; or, les *Buveurs d'eau* nous le montrent d'origine prussienne. Enfin, si le nom de Murger est répandu en Savoie, il l'est également en Allemagne.

Il y a encore d'autres probabilités, d'ordre littéraire celles-là, et qui ont bien leur valeur : ce sont celles qui résultent de l'étude attentive de la sentimentalité germanique chez Murger, cette sentimentalité d'assez mauvais aloi que l'on trouve, par exemple, dans *le Manchon de Francine* et qui dépare les meilleures pages de cet auteur. — L. DX.

§

A propos de « Batouala ».

17 mars 22.

Mon cher ami,

Lisant, par hasard, le *Mercure de France* du 15 mars, je découvre la lettre de M. Jean Ajalbert à propos de *Batouala*. Encore qu'elle semble, comme écrit Abel Hermant, « viser à moi » et doublement, je préfère, usant bravement de mon droit de non-réponse, laisser tomber... le débat.

A vous cordialement,

CARL SIGER.

P.-S. Mais, depuis quand s'amuse-t-on à dénoncer intentionnellement le pseudonyme même transparent d'un écrivain ? Cela se fait donc, ça ?

§

A propos de Francisco Ferrer. — Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 13 mars 1922.

Monsieur le Directeur du *Mercure de France,*

Dans le fascicule du 1er novembre dernier de votre estimable Revue, vous avez publié, p. 844, un article de M. Paul Olivier sur un essai « d'exégèse profane » paru à la Procure Générale et ayant pour auteur l'Abbé Lugan, bien connu dans les milieux sillonistes pour ses démêlés d'avant-guerre avec l'*Action Française.* L'Abbé Lugan, dans ce travail, intitulé : *Un Précurseur du Bolchévisme, Francisco Ferrer,* fait du fusillé de Montjuich un « jacobin sanguinaire », précurseur en droite ligne du bolchévisme, et M. Paul Olivier n'en disconvient pas. Il est peut-être bien tard pour évoquer de nouveau l'Affaire Ferrer. Toutefois, il ne le sera, sans doute, pas pour rectifier les erreurs manifestes de l'Abbé Lugan. Celui-ci, qui est d'Albi, ignore peut-être que Ferrer a, dès l'époque où ses jours n'étaient encore que compromis, trouvé un ardent défenseur en la personne d'un Conseiller Municipal de Rodez, M. Bertrand Siman, toujours professeur d'espagnol au Lycée de cette ville et qui publia, dans le journal de Paris *Le Siècle* (numéro du jeudi 9 septembre 1909), un article intitulé : *La Vengeance des Jésuites.* A la suite de ce vibrant appel à la libre pensée, *Le Siècle,* après, naturellement, que Ferrer eût été fusillé, ouvrit, en octobre-novembre 1909, une liste de souscription pour élever un monument à cette victime du gouvernement de Maura, souscription où, — soit dit en passant, — le seul professeur français d'espagnol qui figure est M. Salles, du lycée de Montauban, avec un don de 0 fr. 25.

On connaît, par ailleurs, les vicissitudes qu'a eues la statue élevée à Bruxelles en l'honneur de Ferrer. Mais ce sur quoi il importait d'attirer l'attention des lecteurs de votre Revue, c'est sur l'existence d'une brochure due à Alfred Fromentin, ami et connaisseur de l'œuvre de Ferrer, qui parut en novembre 1909, aux éditions du groupe d'études scientifiques de la rue Blomet sous le titre : *La Vérité sur l'œuvre de Francisco Ferrer.* On y trouvera une définition exacte du genre d'anarchie que professait Ferrer et, en peu de pages, beaucoup de renseignements sur ses idées et son œuvre, que l'on chercherait vainement ailleurs, en particulier dans le grand ouvrage de M. Salvador Canals sur Ferrer, au tome deuxième de *Los Sucesos de Espana en 1909,* qui, en tout cas, se recommande, malgré son caractère de publication semi-officieuse, davantage à la lecture des esprits impartiaux que le pamphlet de l'abbé Lugan.

Tels sont, Monsieur le Directeur, les quelques faits que j'ai cru devoir être fixés dans votre impartial organe. En vous remerciant de l'insertion de ma lettre, je vous prie, etc.

UN DE VOS FIDÈLES LECTEURS.

§

L'Ordre de l'Etoile, séant en la Noble-Maison de Saint-Ouen. — La Légion d'Honneur, à l'occasion de son gala du 16 mars, a eu l'heureuse imagination de faire revivre, pour le regard, nos anciens ordres de chevalerie. Comment oublia-t-elle l'un des plus caractéristiques : *L'ordre de l'Etoile* ?

L'année qui suivit celle de son avènement au trône, c'est-à-dire en 1351, Jean le Bon imagina de fonder un nouvel ordre de chevalerie, *l'Ordre de l'Etoile*, et lui donna pour siège le manoir de Saint-Ouen, baptisé à cet effet la Noble-Maison. L'histoire de cette institution a été étudiée en détail par feu Léopold Paunier (*La Noble-Maison de Saint-Ouen, la Villa Clippiacum et l'Ordre de l'Etoile*, d'après les documents originaux ; Paris, Franck et Aubry, 1872, in-8). C'est à lui que Fernand Bourdon (1) et nous, à sa suite, empruntons nos renseignements. Les chevaliers devaient être 500 ; être vêtus d'une cotte blanche, d'un surcot, chaperon rouge, manteau rouge, chausses noires, chaussures dorées ; porter un anneau à leurs nom et surnom, chargé d'un émail : sur l'émail, une étoile blanche, au milieu de l'étoile une rondelle d'azur, et au centre de la rondelle, un soleil d'or. L'étoile reparaissait sur le manteau, à l'épaule, et au chaperon, sur le fermail. Ils étaient tenus de vêtir cet uniforme le samedi, en quelque lieu qu'ils fussent, et, ce jour-là, de jeûner : sinon, offrir 15 deniers à Dieu, en l'honneur des 15 joies de Notre-Dame, et se réunir à la Noble-Maison, la vigile et le jour de l'Assomption.

Chacun avait droit de lever « une bannière vermeille semée des estoilles ordenées, et une image de Notre-Dame blanche », spécialement contre les ennemis de la foi, ou du roi. A leur mort, leur anneau et le fermail revenaient à la Noble-Maison, en l'Eglise de laquelle était célébré un service solennel. Du fait des guerres, étrangères ou civiles, l'ordre périclita bientôt ; l'ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI, le remplaça.

Le manoir (construit en 1285 par Guillaume de Crépy, dont les héritiers le cédèrent à Charles de Valois, frère de Philippe le Bel), a lui-même depuis longtemps disparu. Mais l'Ordre Royal a transmis à la noble commune des Audoniens ses armoiries qui sont telles : *D'azur, à douze soleils d'or, posés 2, 3, 2, 3, 2, et à treize étoiles aussi d'or, posées 3, 2, 3, 2, 3.* De plus, l'écu municipal surmonté d'une couronne murale à cinq créneaux, entouré du collier de l'Ordre, et accompagné de sa devise, qui est telle : *Monstrant Regibus astra viam.* Et cela est d'autant plus beau, que la noble commune des Audoniens, — ses monuments insignes sont deux cimetières et le « Marché aux Puces », — est à la fois la plus laide d'aspect et la plus révolutionnaire de toute la banlieue de Paris. — FAGUS.

§

A propos du Bœuf gras. — L'écho paru dans le *Mercure de France* du 1er mars, concernant le Bœuf gras et la fête des « Tripettes »

(1) *Monographies des communes de la Seine : Saint-Ouen*, publiées sous les auspices du Conseil Général.

à Barjols, a valu à son auteur, M. Marius Liautard, directeur de l'Académie des Jeux Floraux de Provence, la lettre suivante :

Lalongey (Côte-d'Or), mars 22.

J'ai lu avec un vif intérêt votre curieux article sur le Bœuf gras et la fête des « Tripettes » à Barjols. En Berry, pays de ma femme, le Bœuf gras était surnommé Bœuf *viellé* ou *villé*, sans doute parce qu'on le promenait avec une escorte de vielleux et de cornemuseux.

Vous trouverez sous ce pli une demi-douzaine de strophes que j'ai consacrées au Bœuf dans mes *Légendes de la nature* (188 jusqu'à ce jour, tant publiées qu'inédites). — LUCIEN JENY, avocat à la Cour d'appel.

Le Berry comme la Provence a-t-il conservé jusqu'à aujourd'hui la tradition du Bœuf gras ?

Quant à la coutume religieuse, elle ne subsiste plus que dans certaines villes du midi.

§

La peine de mort et la guillotine. — La peine de mort vient d'être remise à l'ordre du jour tant par l'exécution de Landru que par une dépêche de Londres annonçant que les condamnés à la peine capitale ne seront plus électrocutés aux Etats-Unis ; ils périront par les gaz délétères ; ce décret sera pour la première fois mis en pratique dans la semaine du 15 au 22 avril sur la personne de deux Chinois convaincus d'avoir assassiné un de leurs concitoyens dans l'Etat de Navada. Suivant le nouveau décret, le moment de l'exécution sera fixé par le gardien de la prison, qui n'aura qu'à tourner la clef du gaz quelque nuit où le condamné sera plongé dans le sommeil.

L'opinion courante, qu'aux Etats-Unis les condamnés à mort sont électrocutés, est d'ailleurs erronée. L'électrocution n'était, en réalité, pratiquée qu'à New-York, dans le Massachusetts et l'Ohio ; partout ailleurs la pendaison était encore en vigueur, de même, au Japon, où les criminels sont pendus à l'intérieur de la prison, et en Angleterre où c'est le supplice adopté.

En Allemagne divers systèmes sont en usage. En Prusse, c'est le vieux procédé de la décapitation par la hache qui est encore en usage; dans d'autres parties de l'Allemagne, c'est la guillotine, et dans d'autres encore, — les duchés de Brunswick, d'Oldenbourg et de Bade, — la peine de mort est abolie.

Elle est également abolie en Italie, en Suisse, au Portugal et en Roumanie. Elle le fut également en Russie, en 1750 ; ce fut même la première fois qu'elle fut supprimée. Est-il besoin d'ajouter qu'elle a été rétablie ultérieurement dans l'Empire des Tzars ?

En Espagne, on exécute les criminels au moyen de la garrotte. La garrotte est constituée par un collier de cuivre fermé par un écrou.

L'exécuteur des hautes œuvres tourne cet écrou, qui, étant pointu, traverse la colonne vertébrale et provoque la mort instantanée.

Le Danemark enfin, comme la Prusse, a conservé un bourreau, qui tranche la tête du condamné, à l'aide d'une hache.

En Belgique, comme en France, c'est par la guillotine que périssent les condamnés à mort.

Si elle a été adoptée en 1790 à la demande de Guillotin, médecin et philanthrope français qui lui a donné son nom, son invention remonte bien au delà.

On la retrouve au XIIIe siècle en Bohême, au XIVe siècle en Ecosse et en Angleterre, où elle est appelée « Maiden » (la fille, la vierge). C'est par elle que périt à Toulouse le 30 octobre 1632 le maréchal de France Henri de Montmorency, ainsi qu'il est possible de s'en assurer en lisant les *Mémoires de Paysegur* qui la décrit ainsi (édition de 1690, tome I, p. 137) : « Doloire entre deux montants en bois, maintenue par une corde. On lâche la corde, cela descend et sépare la tête du corps. »

Ainsi Guillotin n'a pas inventé la guillotine et il s'est borné à la faire adopter comme un instrument de supplice moins cruel que les autres. Et on sait que jusqu'à sa mort, survenue le 26 mars 1814 à Paris, 333, rue Saint-Honoré, il ne cessa de protester contre le nom donné à la funèbre machine. — A. C. C.

§

M. Abel Hermant et « C'est un génie, n'en parlons plus ! » — Dans une des *Lettres ouvertes* qu'il publie à l'*Information*, M. Abel Hermant racontait, le 22 février dernier, « avoir connu jadis un journaliste qui usait de formules originales pour exprimer ses opinions. Il disait par exemple quand on nommait devant lui Victor-Hugo : — « C'est un génie, n'en parlons plus ! »

Ce journaliste devait avoir un certain âge, car il avait assisté vraisemblablement au dîner décrit par Balzac, dans *La Peau de Chagrin*, dîner qui eut lieu en 1829 et au cours duquel deux des convives échangèrent ces répliques :

— Ah ! Scribe, Monsieur, a bien de l'esprit !

— Et Victor Hugo ?

— C'est un grand homme, n'en parlons plus !

Il semble que le journaliste que M. Abel Hermant a connu jadis s'est inspiré, pour sa formule originale, du mot prononcé dans le roman de Balzac, en 1829.

Un humoriste avait coutume d'ajouter, après des histoires comme celle-là : — « Ce qui ne nous rajeunit pas ». — L. DX.

§

Un Impromptu inédit de Voltaire. — M. de Voltaire ayant vu, en 1720, — il n'avait que 26 ans, — Mademoiselle de Charolais

peinte en habit de moine cordelier, en fit un bout-rimé de quatre vers qu'a imprimé Louis Moland au volume X de son édition, p. 477. En *note*, à cet endroit des *Œuvres*, il est dit que « M. de Voltaire, sachant qu'on chantait ces vers sur l'air de *Robin turelure*, y ajouta, dit-on, d'autres couplets fort plaisants ». Jusqu'ici on en était réduit aux conjonctures sur les dits couplets. Les voici, d'après un manuscrit des environs de 1734, en possession d'un érudit américain, M. G. L. van Roosbroeck, et qui s'intitule : *Recueil de plusieurs piesse* (*sic*) :

Frère Ange de Charolois
Par une rare aventure
Au cordon de Saint François, turelure,
De Vénus joint la ceinture,
Robin turelure.

S'il étoit aux Cordeliers
Moine de cette encolure,
J'irois demain des premiers, turelure,
Chez eux briguer la tonsure,
Robin turelure.

Avec un frère si beau,
Fût-on couché sur la dure,
L'on passeroit à gogo, turelure,
Ses beaux ans dans la clôture,
Robin turelure.

C. P.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

BULLETIN FINANCIER

Notre bourse fait preuve d'un grande résistance, bien que les affaires soient toujours estreintes, et nombre de compartiments enregistrent de substantielles plus-values, uivies il faut bien le dire, par quelques réalisations, qui n'entament que modérément les cours acquis. La récente diminution du taux de l'escompte et l'abaissement u taux d'intérêt des Bons de la Défense ont amené des demandes en titres à revenu xe ; le marché notamment de notre rente perpétuelle 3 o/o a été fort bien achalandé cote 58,25, soit en hausse d'un point. Les emprunts de guerre sont inchangés, dans attente d'une décision prochaine relative à la liberté qui sera accordée à leurs transctions.

Les fonds étrangers sont fermes dans leur ensemble, pourtant l'Anglais 2 1/2 réacionne de 107,25 à 105,25. Le Brésil 4 o/o 1889 est à 107,05, le Japon 4 o/o 1905 à 163,65 ; les Russes et les Turcs sont meilleurs.

Peu de variations au groupe bancaire : Société Générale 708 ; Comptoir d'Escompte 36 ; Crédit Lyonnais 1400 ; Banque Nationale de Crédit 655. La Rente foncière après voir dépassé le cours de 1100 est plus calme à 1020, les bénéfices de l'exercice clos le 31 écembre dernier et qui se solde par 602.458 fr. devant être reportés à nouveau. Les anques étrangères sont fermes, tout spécialement la Banque Ottomane et la Banque ationale du Mexique qui accentue son avance à 493 fr., un câble de New-York annonant que la reconnaissance du président Obrégon par le gouvernement des Etats-Unis erait imminente...

Nos chemins de fer font l'objet de nombreuses demandes, aussi, et bien qu'ayant à upporter des réalisations, voyons-nous leurs cours en sensible amélioration, à l'exception toutefois de l'Orléans qui perd une vingtaine de francs à 895. Le P.-L.-M. les agne à 865, le Nord passe de 970 à 995 et l'Est que nous avions laissé à 665 cote 677. De leurs côtés, le Métropolitain et le Nord-Sud s'adjugent aussi quelques points.

Aux valeurs d'électricité, la Parisienne de distribution se traite à 359 fr., l'Electricité e Paris à 384,50 ; la Thomson Houston plus attaquée est ramenée à 728 fr. Les vaurs sucrières sont fermes : Say 1555 ; Sucreries d'Egypte 482 l'action et 630 la part. Penarroya est discutée et tombe à 745 fr. sur le bruit que le dividende ne serait que e 15 fr. brut contre 40 fr. pour l'excercice précédent.

Les métallurgiques françaises sont calmes avec de meilleures dispositions ; Commenry-Fourchambault est à 1820, les Aciéries de Paris et d'Outreau passent à 1181. Aux harbonnages, des prises de bénéfices font réactionner les charbonnages du Tonkin à .550 ; Lens à 187 ; Marles à 261 ; Blanzy jouissance à 1090 restent bien orientés. Raffermissement des cuprifères ; Rio 1247 ; Boléo 357. Montecatini reprend à 85,50, e dividende sera, dit-on, maintenu à 14 lire.

Les constructions navales sont en meilleure tendance : Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire 630 ; Chantiers et Ateliers de la Gironde aux environs de 500. Aux valeurs diverses, l'Air liquide se maintient à 310 ; les Magasins Modernes à 263,50 ; l'Omnium-Franco-Maroc accentue sa récente avance à 319. Un peu de tassement sur la Brasserie Argentine Quilmès à 966 fr.

Au marché en banque, les industrielles russes sont soutenues : Bakou 2275 ; Lianosoff 3... Les pétrolifères sont généralement lourdes, particulièrement la Royal Dutch et la Shell offertes par Amsterdam. Baisse de l'action Monaco à 3240, le dividende devant être ramené à 200 fr. contre 300 l'an passé. Les Mines d'or achetées pour compte anglais ont un marché très animé ; l'East Rand s'avance à 13,75, la Rand Mines à 104. En diamantifères, la De Beers reprend à 512 fr.

Le Masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE		ÉTRANGER	
Un an.............	60 fr.	Un an.............	75 fr.
Six mois...........	32 »	Six mois...........	40 »
Trois mois.......	17 »	Trois mois.........	21 »

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de ces pays, qui sont : Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Colombie, Danemark, Egypte, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie et colonies, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, République de Saint-Marin, Sarre, Serbie-Croatie et Slovénie, Suède ,Suisse. Tchéco-Slovaquie, Turquie, Uruguay.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.